

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT



RAPPORT ANNUEL  
2023-2024

## Avant-propos

Le Collège des Bourgmestre et Echevins  
au  
Conseil communal de Watermael-Boitsfort

Mesdames,  
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 96 de la Nouvelle Loi Communale, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune, pour la période comprise

**entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 31 août 2024.**

Ce rapport se découpe en quatre grandes parties :

1. Informations générales ;
2. Présentation des organes communaux ;
3. Organigrammes du personnel communal ;
4. Activités de la commune.

Bonne lecture !

Watermael-Boitsfort, le 07 mai 2025

Par le Collège :

Le secrétaire,



Etienne TIHON

Le Bourgmestre,



David LEISTERH

## Explications relatives à la partie 4 « ACTIVITES DE LA COMMUNE » - Informations

La division de cette partie en 9 sections s'inspire de la classification fonctionnelle budgétaire, qui détermine le domaine dans lequel s'exerce l'activité.

Classification fonctionnelle budgétaire	Activité/service communal
4.1. Services généraux	Secrétariat – Messagerie – Imprimerie Amendes Administratives Gardien de la Paix Finances – Taxes Juridique Gestion des Ressources Humaines – G.R.H. Formation Information – Communication Participation Citoyenne Développement Durable Informatique
4.2. Administration générale	Etat civil Population S.E.M.J.A.
4.3. Territoire & voirie	Travaux publics Energie
4.4. Travail indépendant & Vie économique	Vie Economique
4.5. Enseignement	Enseignement – ATL/AES
4.6. Culture & loisirs	Culture Espace Mémoire Bibliothèques & ludothèques POB Rozenberg Solidarité Internationale Sport Jeunesse
4.7. Action sociale	Petite Enfance Vie Sociale & Seniors
4.8. Urbanisme, Patrimoine, Environnement, Hygiène & Mobilité	Urbanisme – Patrimoine Environnement Santé Hygiène SIPPT Mobilité
4.9. Régie foncière	Régie foncière

## Table des matières

<b>1. INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>10</b>
PRÉSENTATION .....	11
QUELQUES CHIFFRES .....	11
SERVICES COMMUNAUX.....	12
BIBLIOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUES .....	14
POLICE .....	14
C.P.A.S. ....	15
AUTRES COORDONNÉES .....	16
<b>CARTOGRAPHIE</b> .....	<b>18</b>
<b>2. PRÉSENTATION DES ORGANES COMMUNAUX</b> .....	<b>24</b>
LE COLLÈGE ÉCHEVINAL .....	25
LE CONSEIL COMMUNAL.....	26
COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL .....	27
DÉLÉGATIONS .....	31
<b>3. PERSONNEL COMMUNAL</b> .....	<b>36</b>
<b>ORGANIGRAMME</b> .....	<b>36</b>
<b>4. ACTIVITÉS DE LA COMMUNE</b> .....	<b>38</b>
<b>4.1. SERVICES GÉNÉRAUX</b> .....	<b>39</b>
<b>SECRÉTARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE</b> .....	<b>40</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	40
NOUVEAUTÉS - ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2023-2024.....	44
<b>AMENDES ADMINISTRATIVES</b> .....	<b>45</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	45
DONNÉES CHIFFRÉES.....	46
NOUVEAUTÉS - ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE.....	49
<b>GARDIENS DE LA PAIX</b> .....	<b>50</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	50
NOUVEAUTÉS / ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE .....	51
<b>FINANCES - RECETTE</b> .....	<b>52</b>
COMPTE ET BUDGETS .....	52
TAXES.....	55
<b>JURIDIQUE</b> .....	<b>61</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	61
GESTION DES PROCÈS AU SEIN DU SERVICE .....	61
<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b> .....	<b>63</b>

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	63
LE CADRE - SITUATION AU 01.09.2024 .....	64
CONTINGENT CONTRACTUEL AU 01.09.2024 .....	65
ORGANIGRAMME DES SERVICES - SITUATION AU 01.09.2024 .....	66
INTERRUPTIONS DE CARRIÈRE - TEMPS PARTIELS - ABSENCES DE LONGUE DURÉE POUR RAISONS PERSONNELLES .....	68
PERSONNEL HORS CADRE .....	68
SUBSIDES.....	70
ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE .....	72
RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ET OBJECTIFS .....	73
<b>FORMATIONS .....</b>	<b>74</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	74
FORMATIONS COLLECTIVES (PLUS DE 3 PERSONNES) .....	74
<b>INFORMATION – COMMUNICATION.....</b>	<b>76</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	76
NOUVEAUTÉS.....	76
ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE .....	77
<b>PARTICIPATION CITOYENNE .....</b>	<b>80</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	80
RÉCAPITULATIF DES ACTIONS MENÉES DEPUIS SEPTEMBRE 2023.....	80
<b>TRANSITION – DÉVELOPPEMENT DURABLE.....</b>	<b>86</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	86
ÉVÈNEMENTS ET PROJETS RÉALISÉS À L'ATTENTION DES CITOYENS.....	86
PROJETS SUBSIDIÉS GRÂCE À BRUXELLES ENVIRONNEMENT .....	87
PROJETS DÉPOSÉS AUPRÈS DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT .....	91
TRANSVERSALITÉ ET COLLABORATION AVEC LES AUTRES SERVICES .....	91
PROJETS RÉALISÉS PAR LA COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	92
<b>INFORMATIQUE .....</b>	<b>95</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	95
SUBSIDES.....	96
RÉALISATIONS SEPTEMBRE 2023 AOÛT 2024.....	96
INFRASTRUCTURES GÉNÉRALES .....	97
OPÉRATIONS QUOTIDIENNES .....	97
MISSIONS SPÉCIFIQUES ET PONCTUELLES .....	98
PARC INFORMATIQUE .....	98
<b>4.2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>101</b>
<b>ETAT CIVIL.....</b>	<b>102</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	102
REGISTRE DES NAISSANCES .....	102
REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE RECONNAISSANCE.....	104

REGISTRE DES NATIONALITÉS .....	104
REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE MARIAGE .....	108
REGISTRE DES MARIAGES .....	108
REGISTRE DES DIVORCES .....	109
REGISTRE DES DÉCÈS .....	110
EMARGEMENTS.....	114
PRISE DE RENDEZ-VOUS .....	115
NOUVEAUTÉS.....	116
<b>POPULATION.....</b>	<b>117</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	117
MOUVEMENTS MIGRATOIRES.....	117
NOUVEAUTÉS.....	125
<b>S.E.M.J.A.....</b>	<b>126</b>
IDENTIFICATION .....	126
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	126
LA PEINE DE TRAVAIL AUTONOME.....	127
TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS LE CADRE D'UNE MÉDIATION PÉNALE.....	128
NOMBRE DE DOSSIERS ENCADRÉS PAR NOS SERVICES .....	129
COLLABORATIONS.....	129
SUBSIDES.....	132
NOUVEAUTÉS / EVÈNEMENTS DE L'ANNÉE.....	132
<b>4.3. TERRITOIRE ET VOIRIES.....</b>	<b>133</b>
<b>TRAVAUX PUBLICS (BÂTIMENTS PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS, PROPRETÉ PUBLIQUE &amp; VOIRIES) .....</b>	<b>134</b>
ATTRIBUTIONS DU SERVICE .....	135
LOGISTIQUE.....	136
PLAN D'URGENCE - COVID 19 – CONFINEMENT – AIDE LOGISTIQUE .....	137
GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL PUBLIC.....	137
POUR L'ENSEMBLE DE CES ATTRIBUTIONS .....	138
RÉGIE FONCIÈRE – GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL PRIVÉ .....	138
MARCHÉS PUBLICS .....	138
<b>ENERGIE .....</b>	<b>142</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	142
NOUVEAUTÉS / RÉALISATIONS (AOÛT 2023 - AOÛT 2024).....	142
<b>4.4. TRAVAIL INDÉPENDANT &amp; VIE ECONOMIQUE.....</b>	<b>146</b>
<b>VIE ECONOMIQUE .....</b>	<b>147</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	147
SUBSIDES.....	148
NOUVEAUTÉS – EVÈNEMENTS DE L'ANNÉE .....	148
<b>4.5. ENSEIGNEMENT .....</b>	<b>151</b>

<b>ENSEIGNEMENT – ATL/AES .....</b>	<b>152</b>
ATTRIBUTIONS DU SERVICE .....	152
EVÉNEMENTS DE L'ANNÉE .....	153
ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE .....	154
OCCUPATION DES LOCAUX SCOLAIRES .....	161
ACCUEIL TEMPS LIBRE - EXTRASCOLAIRE (A.T.L. - A.E.S.) .....	161
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT .....	165
<b>4.6. CULTURE &amp; LOISIRS.....</b>	<b>167</b>
<b>CULTURE.....</b>	<b>168</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	168
NOUVEAUTÉS – EVÉNEMENTS DE L'ANNÉE .....	169
SUBSIDES.....	172
<b>ESPACE MÉMOIRE .....</b>	<b>173</b>
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024.....	173
<b>BIBLIOTHÈQUES &amp; LUDOTHÈQUES.....</b>	<b>176</b>
MISSIONS GÉNÉRALES DU SERVICE DICTÉES PAR LE PO ET POUVOIR SUBSIDIANT FÉDÉRATION WALLONIE- BRUXELLES (CF. DÉCRET 2009, ARRÊTÉ DE 2011) .....	176
CHANGEMENTS STRUCTURELS (LIEUX) .....	176
CHANGEMENTS STRUCTURELS (RESSOURCES HUMAINES) .....	177
OBLIGATIONS ENVERS LE POUVOIR ORGANISATEUR FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES .....	177
OBLIGATIONS ENVERS LE POUVOIR SUBSIDIANT CoCOF .....	177
USAGERS, PRÊTS, COLLECTIONS.....	177
SERVICES .....	179
QUELQUES PROJETS ET CHANTIERS PHARES.....	180
ANIMATIONS ET PROJETS .....	181
ANIMATIONS CITOYENNES .....	188
PARTENARIATS.....	188
CANAUX DE COMMUNICATION EXTERNES .....	190
FORMATIONS & COMPÉTENCES AMENÉES DANS L'ÉQUIPE EN 2023-24 .....	191
DIVERS .....	191
ANNEXES : CHIFFRES .....	192
<b>BIBLIOTHÈQUE ROZENBERG.....</b>	<b>195</b>
COMPÉTENCES GÉNÉRALES DU SERVICE.....	195
NOUVEAUTÉS – EVÉNEMENTS DE L'ANNÉE .....	196
<b>SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.....</b>	<b>204</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	204
DIVERSES ACTIONS ET INITIATIVES ONT ÉTÉ PRISES DURANT L'ANNÉE 2023-2024 .....	205
<b>SPORT .....</b>	<b>209</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	209

NOUVEAUTÉS – ÉVÈNEMENTS DE L’ANNÉE .....	209
AUTRES.....	212
SUBSIDES.....	213
<b>JEUNESSE .....</b>	<b>214</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE.....	214
SUBSIDES.....	214
ÉVÈNEMENTS DE L’ANNÉE .....	214
AUTRES.....	217
SUBSIDES.....	218
<b>4.7. ACTION SOCIALE.....</b>	<b>219</b>
<b>PETITE ENFANCE .....</b>	<b>220</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	220
CRÈCHE « ANTOINE GILSON » - CHAUSSÉE DE LA HULPE, 344.....	221
CRÈCHE « LES ROITELETS » - RUE DU ROITELET, 7-15.....	223
CRÈCHE « ARCHIDUCS » - SQUARE DES ARCHIDUCS, 9 .....	225
CRÈCHE « LES COPAINS D’ABORD » - AVENUE DU MARTIN-PÊCHEUR, 20 G1 .....	227
LE SERVICE DES ACCUEILLANTES .....	229
CAPACITÉ D’ACCUEIL COMMUNAL.....	231
RÉALISATIONS DU SERVICE .....	233
<b>VIE SOCIALE ET SENIORS .....</b>	<b>235</b>
SERVICE D’ACCUEIL, D’INFORMATION ET D’ORIENTATION .....	235
PROJETS DE COHÉSION SOCIALE .....	237
PROJET DE SOUTIEN AUX FAMILLES MONOPARENTALES .....	239
LE SERVICE INFORMATIENS PUBLICS .....	242
CENTRALE DES MOINS MOBILES – SERVICE MOBITWIN DE WATERMAEL-BOITSFORT.....	244
PERSONNEL COMMUNAL .....	245
AVANTAGES SOCIAUX ACCORDÉS PAR L’ADMINISTRATION COMMUNALE .....	246
INTRODUCTION DE DOSSIERS AUPRÈS D’AUTRES ADMINISTRATIONS .....	248
SUBSIDES.....	252
<b>4.8. URBANISME, MOBILITÉ, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT &amp; HYGIÈNE .....</b>	<b>255</b>
<b>URBANISME .....</b>	<b>256</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	256
PERMIS D’URBANISME .....	257
RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES .....	258
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE .....	259
PLANIFICATION .....	259
DIVERS .....	260
NOUVEAUTÉS – ÉVÈNEMENTS DE L’ANNÉE .....	260
<b>ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>261</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE .....	261

PERMIS D'ENVIRONNEMENT.....	261
PLAINTES ENVIRONNEMENT.....	263
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES.....	263
DIVERS.....	263
NOUVEAUTÉS – ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.....	264
<b>SANTÉ.....</b>	<b>265</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE.....	265
NOUVEAUTÉS - ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.....	265
<b>HYGIÈNE.....</b>	<b>269</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE.....	269
CONTRÔLES.....	269
DIVERS.....	270
<b>S.I.P.P.T. ....</b>	<b>271</b>
<b>SERVICE INTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL.....</b>	<b>271</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE.....	271
MISSIONS HABITUELLES.....	272
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE (LISTE NON EXHAUSTIVE).....	274
<b>MOBILITÉ.....</b>	<b>276</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE.....	276
ACTIONS MOBILITÉ.....	276
DIVERS.....	277
NOUVEAUTÉS – ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.....	278
<b>4.9. RÉGIE FONCIÈRE.....</b>	<b>279</b>
<b>RÉGIE FONCIÈRE.....</b>	<b>280</b>
ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DU SERVICE.....	280
CANDIDATS-LOCATAIRES ET LOCATAIRES EN 2023-2024.....	282

# 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Présentation

La commune de Watermael-Boitsfort est une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Adresse : Place Antoine Gilson, 1 - 1170 Bruxelles

Tél. : 02/674.74.11

Fax : 02/672.52.19

Site internet : [www.watermael-boitsfort.be](http://www.watermael-boitsfort.be)

## Quelques chiffres

### **Population au 31 août 2024**

Habitants belges : 19.815

Habitants étrangers : 5.412

Population totale : 25.227

### **Superficie de la commune**

Surface bâtie : 3,13 km<sup>2</sup>

Surface non bâtie : 9,8 km<sup>2</sup>

Superficie totale : 12,93 km<sup>2</sup>

### **Voiries**

Voiries de la Région : 8 km

Voiries de la commune : 78 km

### **Ecoles communales – nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2024**

Enseignement maternel : 488

Enseignement primaire : 714

### **Enseignement artistique – nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2024**

Académie des Beaux-Arts : 704

Académie de musique et des Arts de la Scène : 1036

## Services communaux

### Coordonnées

Cimetière	02/672.28.04	Rue du Buis, 57
Commerce	02/674.74.26	<a href="mailto:commerce@wb1170.brussels">commerce@wb1170.brussels</a>
Culture	02/674.74.63	<a href="mailto:culture@wb1170.brussels">culture@wb1170.brussels</a>
Centre technique	02/673.45.23	Rue Lambert Vandervelde, 31
Enseignement	02/674.74.60	<a href="mailto:enseignement@wb1170.brussels">enseignement@wb1170.brussels</a>
Environnement	02/674.74.32	<a href="mailto:environnement@wb1170.brussels">environnement@wb1170.brussels</a>
Etat-Civil	02/674.74.18	<a href="mailto:etat.civil@wb1170.brussels">etat.civil@wb1170.brussels</a>
Finances	02/674.74.45	<a href="mailto:finances@wb1170.brussels">finances@wb1170.brussels</a>
Information - Participation	02/674.75.16	<a href="mailto:information@wb1170.brussels">information@wb1170.brussels</a>
Développement Durable	02/674.75.80	<a href="mailto:transition@wb1170.brussels">transition@wb1170.brussels</a>
Informatique	02/674.74.29	<a href="mailto:informatique@wb1170.brussels">informatique@wb1170.brussels</a>
Jeunesse	02/660.75.22	<a href="mailto:jeunesse@wb1170.brussels">jeunesse@wb1170.brussels</a>
Jumelages - Tourisme	02/660.34.71	<a href="mailto:jumelage@wb1170.brussels">jumelage@wb1170.brussels</a>
Juridique	02/674.74.19	<a href="mailto:juridique@wb1170.brussels">juridique@wb1170.brussels</a>
Personnel	02/674.74.56	<a href="mailto:personnel@wb1170.brussels">personnel@wb1170.brussels</a>
Population	02/674.74.22	<a href="mailto:population@wb1170.brussels">population@wb1170.brussels</a>
Prévention et Médiation	02/675.71.30	<a href="mailto:mediation@wb1170.brussels">mediation@wb1170.brussels</a>
Propreté publique - Energie	02/674.74.37	<a href="mailto:travaux.publics@wb1170.brussels">travaux.publics@wb1170.brussels</a>
Recette	02/674.74.49	<a href="mailto:recette@wb1170.brussels">recette@wb1170.brussels</a>
Régie Foncière	02/674.74.42	<a href="mailto:regie.fonciere@wb1170.brussels">regie.fonciere@wb1170.brussels</a>
Sports	02/674.74.63	<a href="mailto:sports@wb1170.brussels">sports@wb1170.brussels</a>
Secrétariat Communal	02/674.75.81	<a href="mailto:secretariat@wb1170.brussels">secretariat@wb1170.brussels</a>
SEMJA	02/674.75.24	<a href="mailto:semja@wb1170.brussels">semja@wb1170.brussels</a>
Taxes communales	02/674.74.47	<a href="mailto:finances@wb1170.brussels">finances@wb1170.brussels</a>
Travaux Publics	02/674.74.37	<a href="mailto:travaux.publics@wb1170.brussels">travaux.publics@wb1170.brussels</a>
Urbanisme	02/674.74.32	<a href="mailto:urbanisme@wb1170.brussels">urbanisme@wb1170.brussels</a>
Vie Sociale	02/676.16.27	<a href="mailto:vie.sociale@wb1170.brussels">vie.sociale@wb1170.brussels</a>

## Heures d'ouverture des services au public - Septembre à juin

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-End
<b>Population</b>	08h00-12h00	08h00-12h00	08h00-12h00 14h00-17h00	08h00-19h00	08h00-12h00	Samedi 10h00-12h00
<b>Etat civil</b>	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
<b>Urbanisme Environnement Mobilité</b>	09h30-12h00 13h30-15h30	Uniquement sur rendez-vous				Fermé
<b>Finances Taxes</b>	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	Fermé
<b>Vie sociale</b>	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
<b>Autres</b>	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
<b>Le Recypark Auderghem</b>	14h00-20h15	09h00-20h15	09h00-20h15	09h00-16h15	09h00-16h15	Samedi 09h00-16h15 Dimanche 14h00-20h15

## Heures d'ouverture des services au public - Juillet & août

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-End
<b>Population</b>	08h00-12h00	08h00-12h00	08h00-12h00	07h00-13h00	08h00-12h00	Fermé
<b>Etat civil</b>	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
<b>Urbanisme Environnement Mobilité</b>	08h30-13h00	Uniquement sur rendez-vous				Fermé
<b>Finances Taxes</b>	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	Fermé
<b>Vie sociale</b>	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
<b>Autres</b>	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
<b>Le Recypark Auderghem</b>	14h00-20h15	09h00-20h15	09h00-20h15	09h00-16h15	09h00-16h15	Samedi 09h00-16h15 Dimanche 14h00-20h15

## Bibliothèques et ludothèques

### Administration des bibliothèques

Adresse : Rue des Trois Tilleuls, 32 – 1170 Bruxelles

Tél. : 02/660.07.94

Lieu		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
<b>Espace Delvaux</b> Rue Gratès, 3	Section adultes 3 <sup>ème</sup> étage 02/663.85.61	-	13h00 18h30	10h00 19h30	13h00 18h30	13h00 18h30	10h00 16h00
	Section jeunesse 1 <sup>er</sup> étage 02/663.85.63	-	13h00 18h30	10h00 19h30	13h00 18h30	13h00 18h30	10h00 16h00
	Ludothèque 2 <sup>ème</sup> étage 02/663.85.62	-	-	14h00 18h00	-	15h00 18h00	10h30 12h30
<b>Bibliothèque de Boitsfort-Centre</b> Rue des Trois Tilleuls, 32	Section adultes 02/672.95.61	15h30 19h00	-	14h00 18h00	-	11h30 13h30	10h30 12h30
<b>POB Rozenberg</b> Avenue Thomson, 3	02/675.33.79	12h30 14h30	-	15h00 17h00	16h00 19h00	16h00 19h00	10h00 12h00

## Police

La police de Watermael-Boitsfort fait partie de la Zone 5342 Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

Chef de corps de la Zone : CDP DERAEMAEKER  
Commissaire de Watermael-Boitsfort : Viviane DEGREEF  
Adresse : Rue des Tritomas, 7 - 1170 Bruxelles  
Tél. : 02/563.96.39  
Fax : 02/660.66.85

Nos représentants au sein du Conseil de Police sont :

- Madame Blanche DE PIERPONT
- Monsieur Félix BOUDRU
- Madame Christine ROISIN
- Madame Cécile VAN HECKE

## C.P.A.S.

### Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort

Adresse : Boulevard du Souverain 68 – 1170 Bruxelles

Tél. : 02/663.08.00

Fax : 02/663.08.19

### Composition du Conseil de l'Action Sociale au 31 août 2024

<b>Président</b>	LEISTERH David	MR-GM	Avenue Charles Michiels, 174/10
<b>Membres</b>	BUYENS Dominique	DéFI	Rue Lambert Vandervelde, 89
	KEMPENEERS Jeannine	MR-GM	Avenue des Noisetiers, 6
	KUTENDAKANA Michel	PS-SP.A Causes communes	Avenue des Gerfauts, 10/30
	LALOUX Claire	ECOLO-GROEN	Avenue des Marcassins, 3
	DE JAER Michel	ECOLO-GROEN	Rue des Acanthes, 10
	BOUSSOUIRA Hafid	ECOLO-GROEN	Drève du Rembucher, 36
	MATHISEN Marc	DéFI	Rue de l'Hospice communal, 141
	PERSOONS Gabriel	MR-GM	Rue du Bien-Faire, 62
	DEPUYDT Anne	ECOLO-GROEN	Rue du Loutrier, 19
HOUBION Yves	DéFI	Avenue du Geai, 25A	

## Autres coordonnées

<b>Crèches &amp; Petite enfance</b>		
Crèche Gilson	Chaussée de la Hulpe, 344	02/672.33.43
Crèche Les Roitelets	Rue des Roitelets, 7-15	02/673.47.89
Crèche des Archiducs	Square des Archiducs, 9	02/674.74.91
Crèche « Les Copains d'abord »	Avenue du Martin-Pêcheur, 20 G1	02/676.16.23
Consultation des nourrissons Roitelets	Rue des Roitelets, 15	02/675.10.44
Consultation des nourrissons 3 Tilleuls	Rue des Trois Tilleuls, 125	02/672.39.22

<b>Enseignement maternel</b>		
Les Aigrettes	Rue des Aigrettes, 6	02/673.10.70
Le Colibri	Place du Colibri, 1	02/673.10.44
Les Naiades	Rue des Naiades, 21a	02/673.10.45
La Roseraie	Rue du Gruyer, 8	02/675.00.62
Les Coccinelles	Rue des Coccinelles, 65	02/672.73.88
Nos Petits	Rue François Ruytinx, 31	02/672.72.38
Les Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	02/672.76.10

<b>Enseignement fondamental</b>		
La Sapinière	Chaussée de la Hulpe, 346	02/672.76.10
Les Cèdres	Rue du Gruyer, 8	02/672.18.33
La Futaie	Rue des Coccinelles, 65	02/672.73.88
Le Karrenberg	Rue François Ruytinx, 31	02/672.72.38
Accueil extra-scolaire	Allée Jacques Wiener, 3-5	02/674.75.27

<b>Enseignement artistique</b>		
Académie des Beaux-Arts	Place Payfa-Fosséprez, 10	02/673.76.92
Académie de Musique	Rue François Ruytinx, 31	02/673.76.97

<b>Santé</b>		
Centre psycho-médical pour adultes	Rue de la Vénerie, 19	02/672.78.16
Centre de santé mentale	Rue de la Vénerie, 19	02/672.78.16
Planning familial	Avenue Wiener, 64	02/673.39.34

<b>Installations sportives</b>		
Stade	Avenue Léopold Wiener, 60	02/675.87.99
Mini-bassin		02/672.02.87
Piscine Calypso 2000		02/675.48.99

Buvette du stade		02/673.39.79
------------------	--	--------------

<b>Locaux culturels</b>		
Espace Paul Delvaux	Rue Gratès, 3	02/663.85.50
La Vénerie	Place Antoine Gilson, 3	02/672.14.39
Gemeenschapscentrum WABO	Avenue Delleur, 39-43	02/675.40.10

<b>Asbl communales</b>		
La Vénerie	Place Antoine Gilson, 3	02/672.14.39
EPN	Place Payfa-Fosséprez, 11	02/674.75.26
Vivre à Watermael-Boitsfort	Place Payfa-Fosséprez, 12	02/673.25.00
Maison des Jeunes de WB	Place Léopold Wiener, 2	02/673.53.80
Syndicat d'Initiative	Place Antoine Gilson, 1	02/674.74.26 02/674.75.77
Agence Locale pour l'Emploi	Place Antoine Gilson, 6	02/675.52.70 02/660.81.55
Parc Sportif des Trois Tilleuls	Avenue Léopold Wiener, 60	02/675.48.99
Circularité et Relocalisation	Rue des Epicéas 67	02/305.45.59

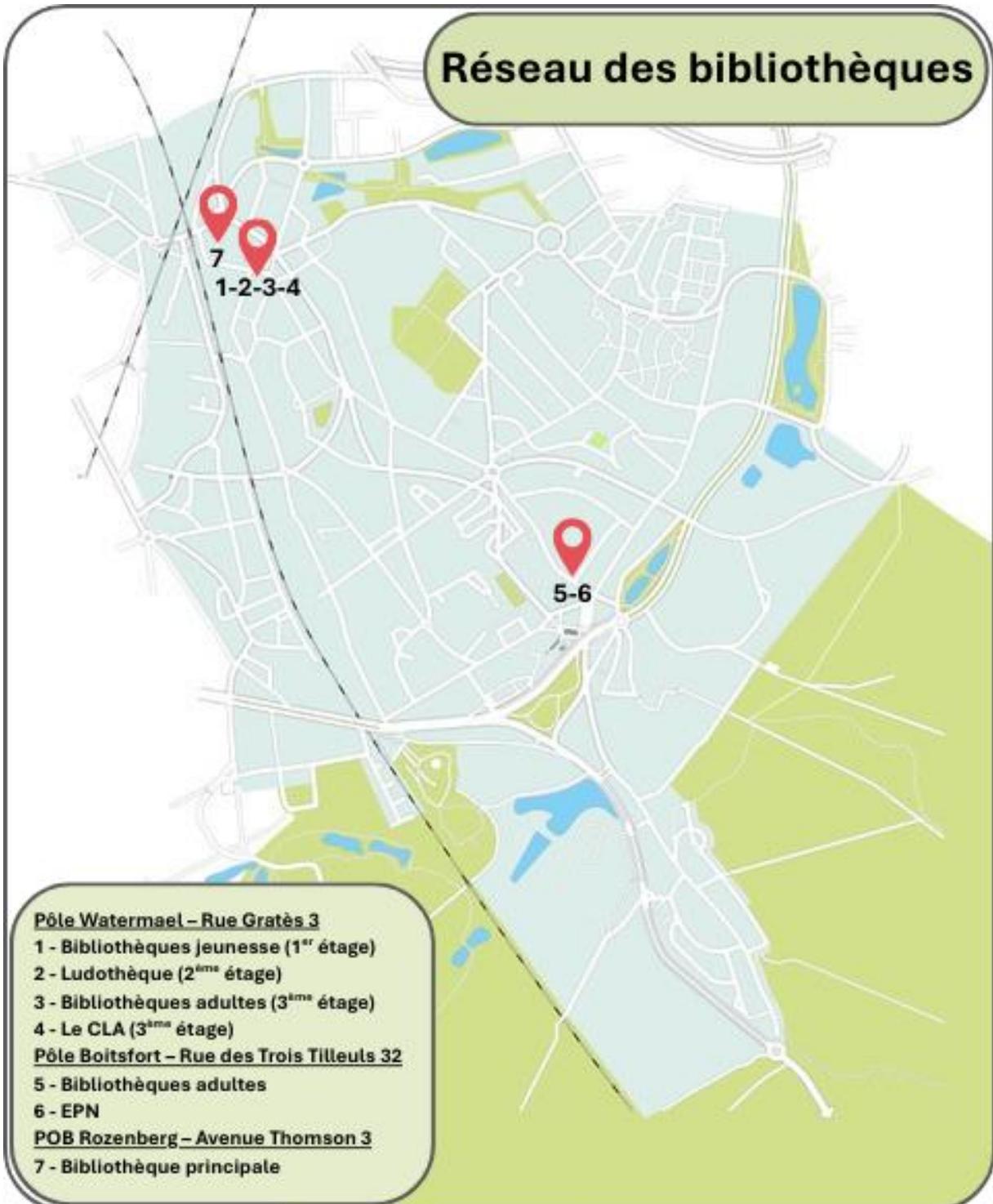
# CARTOGRAPHIE

1. LE RÉSEAU DES ÉCOLES COMMUNALES
2. LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
3. LES ZONES COMMERCIALES
4. LES AIRES DE JEUX
5. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

## Réseau des écoles communales



## Réseau des bibliothèques

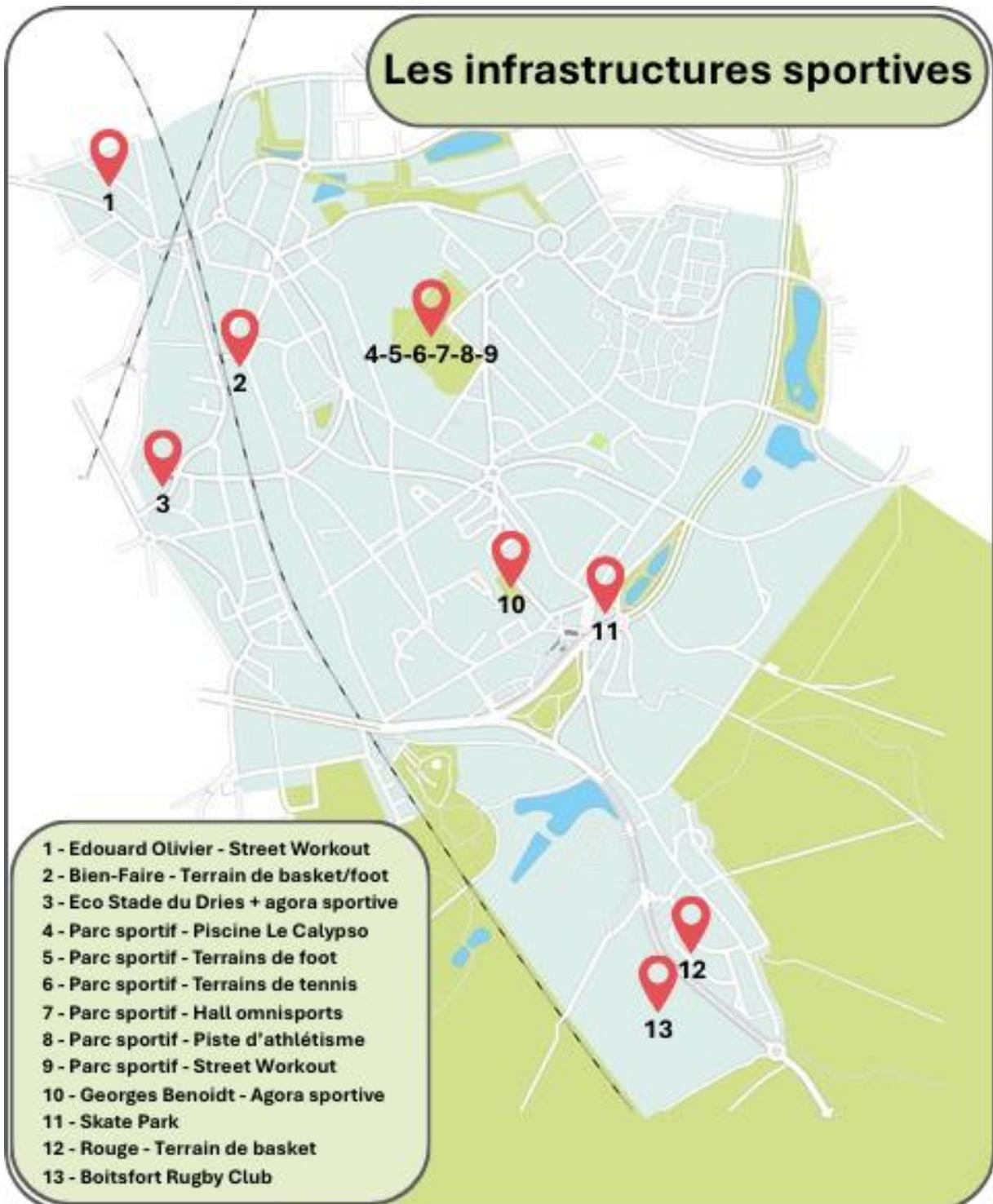




## Les aires de jeux communales



## Les infrastructures sportives



## 2. PRÉSENTATION DES ORGANES COMMUNAUX

## Le Collège échevinal

### Attributions scabinales au 31 août 2024

<b>Bourgmestre</b>	Olivier DELEUZE	ECOLO-GROEN	Rue de l'Hospice Communal ,181
	Etat Civil, Personnel, S.I.P.P.T., Prévention, Tutelle CPAS, Diversité & Egalité des chances et Droit des Femmes.		
<b>1<sup>ère</sup> Echevine</b>	Hang NGUYEN	MR-GM	Avenue de la Fauconnerie, 91
	Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique et Relations européennes.		
<b>2<sup>ème</sup> Echevin</b>	Benoit THIELEMANS	ECOLO-GROEN	Avenue du Geai, 4A
	Logement et Bâtiments publics.		
<b>3<sup>ème</sup> Echevin</b>	Jean-François DE LE HOYE	MR-GM	Avenue des Princes Brabançons, 58
	Finances, Sports et Santé, Juridique et Population.		
<b>4<sup>ème</sup> Echevine</b>	Cathy CLERBAUX	ECOLO-GROEN	Avenue Coloniale, 4A
	Participation, Energie, Espaces verts et Propreté publique.		
<b>5<sup>ème</sup> Echevine</b>	Marie-Noëlle STASSART	ECOLO-GROEN	Karrenberg, 32
	Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité.		
<b>6<sup>ème</sup> Echevin</b>	Daniel SOUMILLION	ECOLO-GROEN	Avenue des Sylphes, 3
	Culture et Patrimoine.		
<b>7<sup>ème</sup> Echevine</b>	Samantha CRUNELLE	ECOLO-GROEN	Drève des Equipages, 19
	Transition, Environnement, Hygiène, Bien-être animal, Solidarité Internationale, Jeunesse.		

## Le Conseil communal

### Composition au 31 août 2024

<b>Présidente</b>	Cécile VAN HECKE	MR-GM	Avenue Wiener, 68
<b>Bourgmestre</b>	Olivier DELEUZE	ECOLO-GROEN	Rue de l'Hospice Communal, 181
<b>Echevins et Echevines</b>	Hang NGUYEN	MR-GM	Avenue de la Fauconnerie, 91
	Benoit THIELEMANS	ECOLO-GROEN	Avenue du Geai, 4A
	Jean-François DE LE HOYE	MR-GM	Avenue des Princes Brabançons, 58
	Cathy CLERBAUX	ECOLO-GROEN	Avenue Coloniale, 4A
	Marie-Noëlle STASSART	ECOLO-GROEN	Karrenberg, 32
	Daniel SOUMILLION	ECOLO-GROEN	Avenue des Sylphes, 3
	Samantha CRUNELLE	ECOLO-GROEN	Drève des Equipages, 19
<b>Conseillers et Conseillères</b>	Philippe DESPREZ	DéFI	Rue Gratès, 21
	Jan VERBEKE	Indépendant	Avenue des Campanules, 79
	Jos BERTRAND	PS-Vooruit	Avenue du Cor de Chasse, 88
	David LEISTERH	MR-GM	Avenue Charles Michiels, 174/10
	Gabriel PERSOONS	MR-GM	Rue du Bien-Faire, 62
	Martin CASIER	PS-Vooruit	Avenue Coloniale, 9
	Alexandre DERMINE	DéFI	Avenue Emile Van Becelaere, 73
	Aurélie SAPA FURAHA	ECOLO-GROEN	Avenue de l'Hermine, 45
	Joëlle VAN DEN BERG	ECOLO-GROEN	Rue des Garennes, 101
	Laura SQUARTINI	DéFI	Rue du Coucou, 6
	Rachida MOUKHLISSE	ECOLO-GROEN	Rue des Garennes, 3A
	Félix BOUDRU	ECOLO-GROEN	Rue Eigenhuis, 16
	Florence LEPOIVRE	PS-Vooruit	Square Volckerick, 18
	Christine ROISIN	DéFI	Avenue des Noisetiers, 28
	Laurent VAN STEENSEL	DéFI	Rue des Brebis, 105
	Victor WIARD	Génération Humanistes	Rue des Brebis, 97
	Mbumba Joëlle MBEKA	DéFI	Avenue du Martin-Pêcheur, 20/F1
	Blanche DE PIERPONT	ECOLO-GROEN	Rue des Béguinettes, 5
Yvan HUBERT	DéFI	Avenue des Longicornes, 24	
Claire LALOUX	ECOLO-GROEN	Avenue des Marcassins, 3	
<b>Secrétaire communal</b>	Etienne TIHON		

Le Conseil s'est réuni à 11 reprises durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 aux dates suivantes :

- 19 septembre 2023
- 17 octobre 2023
- 21 novembre 2023
- 05 décembre 2023
- 19 décembre 2023
- 23 janvier 2024
- 20 février 2024
- 19 mars 2024
- 16 avril 2024
- 21 mai 2024
- 18 juin 2024

---

## **Commissions du Conseil communal**

---

### **Composition des commissions du Conseil communal (législature 2018-2024)**

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal a défini en séance du 02.04.2019 qu'une commission ayant pour mission de préparer les discussions lors des séances des conseils communaux se tiendrait à l'initiative du collège ou à la demande d'un tiers des membres du conseil. Tous les membres du conseil communal sont membres de cette commission.

### **Réunions des commissions du Conseil communal**

#### **14 septembre 2023**

- Convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Watermael-Boitsfort dans le cadre de la subvention relative à l'insertion des bénéficiaires de protection temporaire ukrainiens sur le marché locatif.
- Convention 2023-2024 entre l'Asbl Parc Sportif des Trois Tilleuls et la Commune de Watermael-Boitsfort pour la fréquentation des bassins de natation par les élèves des écoles communales.
- Redevance à percevoir à charge des parents des élèves des écoles communales pour la fréquentation du mini-bassin et de la piscine du Calypso – Règlement – Modification à partir de l'année scolaire 2023-2024.

- Redevance à percevoir à charge des parents des élèves des écoles communales pour les activités scolaires culturelles et sportives – Règlement – Indexation - Année scolaire 2023-2024.
- Répartition des subsides communaux 2023 aux sociétés locales à caractère social et services des ménages.
- Hulpe 493 - Division d'un duplex du 1er étage en deux unités de logement - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 242-01 - Montant : 183.012,18 euros TVAC - Budget : 2023.
- Ecole de la Futaie – Préau – Réparation de la structure et nouvelle couverture - Urgence impérieuse résultant d'évènements imprévisibles – Ratification de la décision du Collège Echevinal du 31 juillet 2023 – Approbation de l'application de l'article 249, §1 aliéna 2 de la nouvelle loi communale - Approbation avenant 1 et engagement complémentaire 1 – Montant : 19.871,00 euros TVAC - Article : 7221/723-60 - Budget : 2023.
- Ecole des Cèdres - Extension du bâtiment de la salle de gymnastique pour création de locaux d'immersion en néerlandais et divers travaux visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie - Etude - Approbation du marché subséquent à la Centrale D'achat de Sibelga en vue de la rénovation énergétique de bâtiments ou du déploiement d'installations de production d'électricité verte (Programme RenoClick) - Application de l'article 234 de la NLC - Article : 7221/724-60 - Montant : 528.000,00 euros - Budget : 2023.
- Parc sportif des 3 Tilleuls - Aménagement site de padel avec 2 terrains couverts – Engagements relatifs à l'octroi de subsides pour le Plan triennal d'investissement sportif (PTIS) 2021-2023.
- Plan triennal d'investissement - 2022-2023-2024.

### **12 octobre 2023**

- Autorisation d'utilisation de caméras temporaires fixes par la zone de police Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem afin de prévenir, constater, déceler des infractions au Règlement Général de Police sur la voie publique.
- Convention de partenariat entre la Commune de Watermael-Boitsfort et l'ASBL Écllosion durant l'accueil du congé d'automne 2023.
- Convention entre l'administration communale et la Maison de l'Escrime relative à la mise en œuvre d'activités sportives dans le cadre du projet Sport Plus - Année scolaire 2023-2024.
- Convention entre l'administration communale et le Boitsfort Rugby Club relative à la mise en œuvre d'activités sportives dans le cadre du projet Sport Plus - Année scolaire 2023-2024.
- Modification budgétaire n° 2 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2023.

- Taxe sur le placement de matériaux, conteneurs, cabines, matériel et objets divers sur la voie publique - Règlement - Modification.
- Dropzones.

### **16 novembre 2023 (en visioconférence)**

- Rapport de la commission relatif au respect des dispositions de l'article 112 alinéa 6 NLC - ouverture du bulletin d'information communal à l'opposition

### **14 décembre 2023**

- Modification du règlement de travail du personnel communal.
- Régie Foncière - Approbation du budget de l'exercice 2024
- CPAS - Approbation du budget de l'exercice 2024.
- Budget communal pour l'exercice 2024.
- Espace commercial 16 (ancien Barbara) sis Place Keym 62 – Transfert à la Régie foncière.
- Redevances pour services administratifs rendus à des tiers - Règlement - Modification.
- Taxe sur la délivrance de documents administratifs - Règlement - Modification.
- Taxe sur les antennes de télécommunications, d'émissions de signaux et d'échanges d'informations par voie hertzienne - Règlement - Modification.

### **15 février 2024**

- Vente de gré à gré de l'église Saint-Hubert – nouvelle prolongation de 36 mois du délai de réalisation de la condition suspensive relative à l'obtention d'un permis d'urbanisme exécutoire et libre de tout recours.

### **14 mars 2024**

- Marchés communaux : modification du règlement général commun et de ses annexes.
- Présentation du Plan d'Action Climat.

### **11 avril 2024**

- Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal - Modifications.
- Code de bonne conduite pour les élections de 2024.

- Etude de Mobilité quartier Pêcherries suite à la mise à sens unique du Pont Fraiteur - Prise pour information.

### **16 mai 2024**

- Modification du règlement de travail du personnel communal.
- Modification du statut pécuniaire.
- Restauration des façades et toitures des 3 tours de l'église St clément -  
Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 790/724-60 -  
Montant : 374.000,00 euros TVAC Budget : 2024.

### **12 juin 2024**

- Enseignement fondamental – Règlement relatif aux inscriptions dans les écoles communales – Modification.
- Redevance pour l'accueil extrascolaire (AES) dans les écoles communales – Règlement – Modification - Année scolaire 2024-2025.
- Redevance pour participation à des activités organisées dans le cadre de l'accueil temps libre – Règlement – Modification.
- Règlement d'ordre intérieur des écoles communales de Watermael-Boitsfort / Enseignement maternel et/ou fondamental ordinaire.
- Régie Foncière - Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023.
- Modification budgétaire n°1 de la Régie foncière pour l'exercice 2024
- Nouvelle convention entre la Région de Bruxelles-Capitale, la S.L.R.B. et la Commune de Watermael-Boitsfort relative à la réalisation de 38 logements moyens comprenant deux habitats communautaires sur les terrains situés entre l'avenue des Princes Brabançons, le square des Archiducs et l'avenue des Gerfauts aux références cadastrales : 1ère Division-Section D, parcelles 217A et 218G.
- Modification budgétaire n°99 pour l'exercice 2023.
- Comptes annuels de l'exercice 2023-Clôture.
- Modification budgétaire n° 2 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2024.
- Académie des Beaux-Arts - Entretien et/ou remplacement des châssis - Bâtiment 1 et salle de gymnastique - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 7342/724-60 - Montant : 305.000,00 euros TVAC Budget : 2024
- Hall omnisport - Installation d'un système de ventilation double flux - Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 764/724-60 - Montant : 230.000,00 euros TVAC Budget : 2024.

- Convention relative à l'octroi d'une subvention de 50.000€ de la Fondation Roi Baudouin pour l'aménagement d'un parking vélos sécurisé pour le personnel de l'administration communale de Watermael-Boitsfort.

## Délégations

### ASBL communales – Composition au 31 août 2024

#### Vivre à Watermael-Boitsfort

<b>Président</b>	DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice Communal, 181
<b>Membres</b>	CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
	STASSART	Marie-Noëlle	Karrenberg, 32
	LATOUCHE	Michaël	Rue des Béguinettes, 16
	DENYS	Lieven	Avenue de l'Arbalète, 18
	LALOUX	Claire	Rue des Marcassins, 3
	VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes, 101
	MBEKA	Joëlle	Avenue de Visé, 1
	FONSNY	Inès	Drève du Rembucher, 14
	JHEK	Michaël	Rue des Tritomas, 3
	BALTHAZART	André	Rue de la Sapinière, 9
	WAUTIER	David	Rue Middelbourg, 90
	NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
	DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons, 58
	JACOB	Stéphane	Rue des Béguinettes, 23
JACOBS	Clément	Drève des Équipages, 28	

#### Agence Locale pour l'Emploi

<b>Présidente</b>	MOHLINGHEN	Sophie	Rue Edouard Olivier, 74
<b>Membres</b>	LALOUX	Claire	Rue des Marcassins, 3
	HENKENS	Viviane	Rue Théophile Vander Elst, 102
	DERBAIX	Albert	Avenue de Visé, 58
	ZICO	Nelson	Chaussée de la Hulpe, 214 boîte 2D
	FONSNY	Inès	Drève du Rembucher, 14
	DERMINE	Alexandre	Avenue Emile Van Becelaere, 73
	MATHISEN	Marc	Rue de l'Hospice communal, 141
	PERSOONS	Gabriel	Rue du Bien-Faire, 62
	HENNIQUIAU	Laurence	Avenue Alfred Solvay, 15
	KUTENDAKANA	Michel	Avenue des Gerfauts, 10/30
	BOGAERT	Gauthier	Avenue de la Fauconnerie, 61A

## La Vénérie

<b>Présidente</b>	VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes, 101
<b>Membres</b>	DELCHAMBRE	Philippe	Rue des Béguinettes, 1
	DERBAIX	Babeth	Avenue de Visé, 58
	MOUSSET	Suzanne	Rue du Grand Veneur 33
	DEHAUT	Laurence	Rue des Béguinettes 16
	SOUMILLION	Daniel	Avenues des Sylphes, 3
	SAPA FURAHA	Aurélie	Avenue de l'Hermine, 45
	DESPREZ	Philippe	Rue Gratès, 21
	HUBERT	Yvan	Avenue des Longicornes, 24
	MBEKA	Joëlle	Avenue du Martin-Pêcheur, 20/F1
	PAYFA	Martine	Rue François Ruytinx, 3
	VAN DER MEEREN	Robert	Rue des Bégonias, 85
	FORREST	Ludwig	Rue des Bégonias, 25
	WAUTHIER	David	Rue Middelbourg, 90
	CASIER	Martin	Avenue Coloniale, 9
RENARD	Mireille	Avenue des Dryades, 24	

## Maison des jeunes de Watermael-Boitsfort

<b>Présidente</b>	CRUNELLE	Samantha	Drève des Equipages, 19
<b>Membres</b>	DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice communal, 181
	DUBOIS	Loïc	Avenue Coloniale, 11
	SAPA FURAHA	Aurélie	Avenue de l'Hermine, 45
	HUBERT	Yvan	Avenue des Longicornes, 24
	BERTRAND	Tanguy	Rue du Coucou, 6
	GRISARD	Anne	Rue des Néfliers, 26
	MAHAUT	Tom	Rue du Roitelet, 22
	GILLAIN	Chloé	Rue du Loutrier, 2
	WUESTENBERGHS	Louis	Rue des Epicéas, 9

## Parc Sportif des Trois Tilleuls

<b>Président</b>	DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons, 58
<b>Membres</b>	DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice communal, 181
	CARLIER D'ODEIGNE	Olivier	Rue de l'Hospice communal, 57
	CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
	DE PIERPONT	Blanche	Rue des Béguinettes, 5
	HENKENS	Jean-Louis	Avenue Léopold Wiener, 19
	DERBAIX	Babeth	Avenue de Visé, 58
	MOLINGHEN	Sophie	Rue Edouard Olivier, 74
	BERTRAND	Tanguy	Rue du Coucou, 6

	GOMES	Manu	Rue de l'Hospice Communal, 161
	HOUBION	Yves	Avenue Coloniale, 72
	VAN STEENSEL	Laurent	Rue des Brebis, 105
	LAENEN	Laurence	Rue Théophile Vander Elst, 113
	VERULPEN	Serge	Avenue Léopold Wiener, 177
	BLANCHEZ	Christine	Rue du Pic Vert, 2
	MAEKELBERGH	Estelle	Chaussée de la Hulpe, 264

### Syndicat d'Initiative pour le Travail Indépendant

<b>Présidente</b>	NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
<b>Membres</b>	HARQUEL	Julien	Avenue des Campanules, 36
	GEHENOT	Alain	Karrenberg, 21
	JANVIER	Alban	Drève du Duc, 10
	DENYS	Lieven	Avenue de l'Arbalète, 18
	BOUDRU	Félix	Rue Eigenhuis, 16
	VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes, 101
	BUYENS	Dominique	Rue Lambert Vandervelde, 89
	DERMINE	Alexandre	Avenue Emile Van Becelaere, 73
	SQUARTINI	Laura	Rue du Coucou, 6
	DESPREZ	Philippe	Rue Gratès, 21
	CRUNELLE	Samantha	Drève des Equipages, 19
	LAENEN	Laurence	Rue Théophile Vander Elst, 113
	MONCHICOURT	Julie	Avenue Charles Michiels, 174
	VANDERKELEN	Henri	Rue des Emerillons, 11
WUESTENBERGHS	Louis	Rue des Epicéas, 9	

### Vivre chez Soi

<b>Présidente</b>	MOUKHLISSE	Rachida	Rue des Garennes, 3A
<b>Membres</b>	COUTURIER	Sandrine	Drève du Rembucher, 4
	MOLINGHEN	Sophie	Rue Edouard Olivier, 74
	DENYS	Lieven	Avenue de l'Arbalète, 18
	DEJAER	Michel	Rue des Acanthes, 10
	BORTNOWSKI	Christine	Rue Middelburg, 90 bte 92
	ROUFFIANGE	Pascale	Avenue des Cailles, 66 bte 27
	MBEKA	Joëlle	Avenue du Martin Pêcheur, 20/F1
	URBAIN	David	Rue Gratès, 17
	NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
	LEISTERH	David	Avenue Charles Michiels, 174 bte 10
	BLOYAERT	Michel	Avenue des Ortolans, 50
	GILLET	Thomas	Rue Gratès, 74

	BOGAERT	Gauthier	Avenue de la Fauconnerie, 61A
--	---------	----------	-------------------------------

### **Circularité et Relocalisation**

<b>Présidente</b>	CRUNELLE	Samantha	Drève des Equipages, 19
<b>Membres</b>	DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice communal, 181
	CLERBAUX	Cathy	Avenue Coloniale, 4A
	DERBAIX	Albert	Avenue de Visé, 58
	DE PIERPONT	Blanche	Rue des Béguinettes, 5
	SAPA FURAHA	Aurélie	Avenue de l'Hermine, 45
	KOUVO	Sari	Karrenberg, 21
	NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie, 91
	DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons, 58
	WAUTIER	David	Rue Middelbourg, 90
	VAN CAILLE	Maxime	Drève du duc, 137
	WUESTENBERGHS	Louis	Rue des Epicéas, 9
	TELLES	Tatiana	Avenue Émile Van Becelaere, 73
	WHITE	Alaïa	Rue des Epicéas, 25
	SQUARTINI	Laura	Rue du Coucou, 6
DESPREZ	Philippe	Rue Gratès 21	

### **Présentation des rapports d'activité des ASBL communales**

L'article 63 § 1er du ROI du CC prévoit la présentation annuelle en séance publique du conseil du rapport d'activités de l'asbl ainsi que du rapport du représentant communal au sein du conseil d'administration sur sa propre activité au sein de celui-ci.

### **Délégués communaux aux assemblées de sociétés au 31 août 2024**

Brulocalis	DELEUZE	Olivier
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
ETHIAS assurance	STASSART	Marie-Noëlle
Holding communal	SOUMILLION	Daniel
INTERFIN	CLERBAUX	Cathy
BRULABO	CRUNELLE	Samantha
Le Logis s.c.	LEISTERH	David
Le Petit Propriétaire s.a.	THIELEMANS	Benoît
SIBELGA	CLERBAUX	Cathy
Société anonyme de crédit pour habitation sociale	THIELEMANS	Benoit
VIVAQUA	NGUYEN	Hang
	VAN HECKE	Cécile

Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	THIELMANS	Benoît

### **Administrateurs élus aux assemblées de sociétés au 31 août 2024**

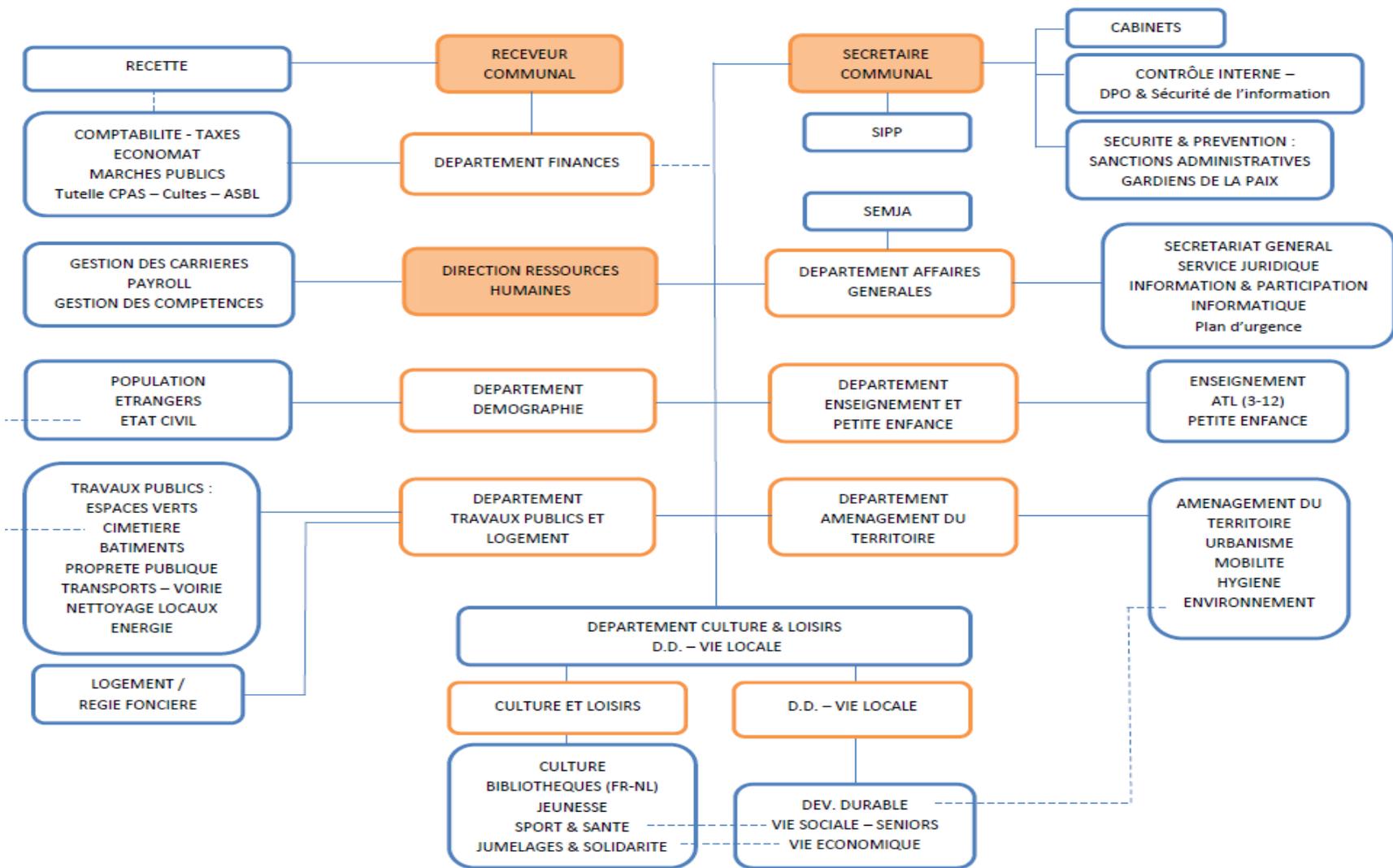
Brutocalis	DELEUZE	Olivier
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
INTERFIN	CLERBAUX	Cathy
SIBELGA	CLERBAUX	Cathy
VIVAQUA	PERSOONS	Gabriel
Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	SOUMILLION	Daniel
	BERTRAND	Antoine
	LERATE	Vincianne

### **Présentation des rapports d'activité**

L'article 63 § 1er du ROI du CC prévoit la présentation annuelle en séance publique du conseil du rapport d'activités de l'intercommunale ainsi que du rapport du représentant communal au sein du conseil d'administration sur sa propre activité au sein de celui-ci.

### 3. PERSONNEL COMMUNAL

## ORGANIGRAMME



— Relation hiérarchique  
 - - - - - Relation fonctionnelle

MEMBRES DU CODIR  
 GRADES LEGAUX

## 4. ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

## 4.1. SERVICES GÉNÉRAUX

# SECRÉTARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE

Tél. : 02/674.75.81 – 02/674.75.87

Courriel : [secretariat@wb1170.brussels](mailto:secretariat@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6,7

## Attributions générales du service

### Accueil – Messagerie

Le service de la messagerie assure l'accueil et l'information du public de manière générale.

### Correspondance

Le service de la messagerie assure la réception du courrier entrant, la transmission du courrier en interne et l'expédition du courrier sortant.

### Rapport annuel

Ce rapport qui reflète l'activité complète de l'administration communale est édité par le service du Secrétariat sur base du rapport d'activité des services communaux. Le service du secrétariat tient ce rapport à disposition de toute personne intéressée. Le rapport annuel peut également être consulté à partir du site internet de la commune ([www.watermael-boitsfort.be](http://www.watermael-boitsfort.be)).

### Comité de direction

Le Comité de Direction se compose du Secrétaire communal, du Receveur communal, du Directeur des Ressources humaines et des Responsables des différents départements. Le Comité de Direction assiste le Secrétaire dans sa mission de coordination des différents services communaux. Il veille à la mise en œuvre transversale des décisions du Conseil communal et du Collège par les services communaux concernés. Il émet un avis sur les projets de cadre et d'organigramme élaborés par le secrétaire conformément à l'art. 26 bis § 1. Le Comité de Direction se réunit deux fois par mois, sur convocation du secrétaire communal. Chaque réunion du

Comité de direction fait l'objet d'un compte-rendu qui est communiqué au collège échevinal ainsi qu'aux chefs de services.

## **Organisation des réunions du Conseil communal et du Collège échevinal**

Le service du secrétariat s'occupe de l'organisation et de la logistique des réunions du Collège échevinal et du Conseil communal :

- Envoi des convocations, des ordres du jour et des projets de délibérations (par porteur ou par courrier) ;
- Publication des ordres du jour du Conseil communal sur le site internet de la commune ;
- Diffusion des actes sur la plateforme BO Secrétariat ;
- Centralisation et contrôle des dossiers du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Etablissement du registre des délibérations du Collège échevinal et du Conseil communal ;
- Préparation des réunions des commissions du Conseil communal ;
- Suivi des décisions de l'autorité de tutelle relatives aux délibérations des autorités communales ;
- Gestion des mandataires communaux (désignations, remplacements, jetons de présence, ...).

## **Actes soumis aux autorités de tutelle**

Le secrétariat est chargé d'envoyer tous les dossiers soumis à un contrôle de la tutelle via la plate-forme BosXchange. BosXchange est une plate-forme d'échange entre les communes bruxelloises et l'Administration des pouvoirs locaux mise en place par « Paradigm » (ancien C.I.R.B.). Chaque personne impliquée dans la procédure d'envoi est identifiée grâce à sa carte d'identité électronique.

## **Affichage communal**

Sont affichés aux valves de la Maison communale divers documents tels que l'ordre du jour du conseil communal, les règlements communaux, le budget et les comptes, ainsi que les avis d'enquête publique. Ces publications sont également constatées dans un registre.

Dorénavant, les règlements et ordonnances du Conseil communal, du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Bourgmestre, les procès-verbaux du Conseil, les ordres

du jour, hormis les points traités à huis clos, les questions écrites et orales des conseillers ainsi que les réponses, qui y sont apportées, sont mises en ligne sur le site internet communal.

## **Distinctions honorifiques**

Le service du Secrétariat est chargé de constituer les dossiers de distinctions honorifiques pour le personnel communal. Ces dossiers sont ensuite transmis au Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.

## **Imprimerie communale**

Le service assure la reproduction de documents pour l'administration centrale ainsi que pour les écoles, les crèches, et les Académies de Musique et des Beaux-Arts.

Le service de l'imprimerie effectue également des reliures pour :

- La publication de brochures diverses (Rapport annuel, Budget) ;
- L'impression des toutes-boîtes, des affiches, des cartons d'invitation, des leaflets d'information, etc. ;
- Les journaux de classe des élèves des différentes écoles communales et certains dossiers thématiques.

## **Liste des mandats et déclaration de patrimoine**

Les lois ordinaire et spéciale du 2 mai 1995 et les lois ordinaire et spéciale du 26 juin 2004, modifiées par les lois et loi spéciale du 14 octobre 2018, obligent les mandataires à déclarer chaque année la liste de leurs mandats, fonctions et professions sur le site web de la Cour des Comptes. Ils doivent également, en début de mandat et lors de toute modification, transmettre une déclaration de patrimoine sous pli fermé à la Cour des Comptes, que celle-ci conserve comme telle.

L'informateur institutionnel pour les administrations communales est le secrétaire communal.

L'Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois impose des règles complémentaires pour augmenter la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois. En outre, cette ordonnance limite les revenus des différents mandats en imposant un montant maximum. Tous ceux qui dépassent ce plafond doivent renoncer à ces revenus.

Tous les bourgmestres, échevins et membres des organes de gestion ou de décision des institutions publiques doivent déclarer tous les mandats publics, fonctions, mandats

dérivés ou missions de nature politique qu'ils exercent, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation qu'ils reçoivent dans le cadre de leur exercice. Cette déclaration doit être faite au secrétaire communal. Ce dernier est chargé de les envoyer au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Ici aussi, on applique le même principe selon lequel il faut établir une seule déclaration globale de tous les mandats par mandataire.

La commune, l'intercommunale ou l'asbl communale est également obligée de communiquer chaque année un rapport annuel avec un aperçu :

- Des rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation octroyés à chaque mandataire ;
- Des voyages dans le cadre de l'exercice des fonctions des mandataires ;
- Des marchés publics attribués et des subsides octroyés.

Enfin, la liste des mandats, fonctions et rémunérations des membres du Collège et Président du CPAS est publiée le 1er octobre de chaque année sur le site web de la commune.

## **Plan d'urgence**

Ce plan comprend les directives générales et l'information de base pour la gestion multidisciplinaire d'une situation d'urgence sur le territoire de Watermael-Boitsfort.

Le PGUI comprend au moins :

- Les informations générales relatives à la province ou à la commune concernée ;
- Les procédures d'alerte de l'autorité compétente, des responsables des différentes disciplines ainsi que des autorités et services potentiellement concernés ;
- Les moyens de communication et le schéma de communication à mettre en œuvre ;
- Les modalités de déclenchement, de subdivision et de renforcement des phases ;
- L'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ;
- L'organisation de la fourniture d'informations à la population et aux personnes sinistrées ;
- Les modalités d'organisation des exercices ainsi que leur fréquence ;
- La méthodologie de la mise à jour ;
- Les modalités et moyens de transport, d'accueil et d'hébergement des personnes sinistrées en cas d'évacuation ;
- Les rapports et formulaires types qui donnent des informations sur une situation d'urgence.

### Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Le R.O.I. du Conseil communal a été modifié lors de sa séance du 16/04/2024 pour être conforme à l'ordonnance du 22/02/2024 modifiant la nouvelle loi communale. Les principales modifications concernent

- L'insertion d'une section 5 : Droit d'expression des citoyens – Interpellations citoyennes – Médiation citoyenne et Pétition citoyenne.
- L'ajout d'un article sur le secret professionnel auquel sont soumis les conseillers communaux.

### Interpellations citoyennes

Il a été réceptionné 3 interpellations citoyennes dont 1 déclaré irrecevable par le conseil communal :

- Conseil communal du 17.10.2023 : l'épuration ethnique du Haut-Karabagh par l'Azerbaïdjan
- Conseil communal du 19/03/2024 : demande de la cessation des contrats avec Axa qui participe à l'occupation des territoires palestiniens en infraction des décisions internationales en la matière
- Conseil communal du 08/06/2024 relative à la buvette du Calypso – Interpellation déclarée irrecevable par le conseil car l'interpellation ne peut être déposée dans une période de six mois précédant les élections communales.

### Conseil communal

Mr Miguel Schelck a remis sa démission de conseiller communal en date du 09/10/2023 et a été remplacée par Mme Claire Laloux installée en qualité conseillère communale lors de la séance du 17/10/2023.

Mme Odile Bury, Echevine, conseillère communale a remis sa démission le 16/10/2023. Elle a été remplacée par Mme Samantha Crunelle, installée en qualité de conseillère communale et élue en qualité de 7<sup>ème</sup> Echevine lors de la séance du 21/11/2023.

### Conseil de police

Mme Odile Bury, membre effective du conseil de police, ayant remis sa démission le 16/10/2023 a été remplacée par Mme Blanche de Pierpont, proclamée élue en séance du conseil communal du 21/11/2023.

# AMENDES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02/674.75.04

Courriel : [amendes@wb1170.brussels](mailto:amendes@wb1170.brussels)

Autorité politique responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre  
Fonctionnaire sanctionnateur : Etienne TIHON, Secrétaire communal  
Responsable administratif : Sophie RONGVAUX/Lola AKHMEDOVA  
Coordinateur : Laurence ROY/Tanguy VRELUST  
Nombre d'agents : 3

## Attributions générales du service

- Les agents du service des amendes administratives sillonnent le territoire de Watermael-Boitsfort afin de mener des actions de sensibilisation, de prévention et de répression concernant :
  - Infractions au Règlement général de police (RGP).
  - Infractions en matière d'arrêt et stationnement (Code de la route).
  - Certaines taxes : incivilités en matière de propreté publique, occupations de voirie, panneaux fixes (panneaux immobiliers et entrepreneurs).
  - Collaborations avec d'autres services communaux tels que les services de la Propreté, Plantations-Espaces verts, Commerce, Urbanisme...
- Le Fonctionnaire sanctionnateur traite les PV SAC qui sont rédigés par les agents des amendes administratives et par les agents de police. ;
  - Pour les PV SAC relatifs au RGP, le fonctionnaire sanctionnateur inflige l'amende. Celle-ci peut atteindre 500€ et 175€ pour les mineurs. Selon la nature des faits, une médiation (obligatoire pour les mineurs) peut être proposée au contrevenant afin d'apaiser le conflit, de réparer l'éventuel dommage et/ou d'indemniser la victime. En cas d'échec de la médiation, une amende administrative est prononcée.
  - Pour les PV SAC en matière d'arrêt et stationnement<sup>1</sup>, le montant est déterminé par le code de la route (58 € pour les infractions 1er degré et 116 € pour les infractions de 2ème degré).
- Le service répond aux nombreuses plaintes des habitants (par téléphone ou par écrit) : déplacements, rencontres, actions de sensibilisation, etc...

<sup>1</sup> Ces montants sont fixés par l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et pour les infractions aux signaux C3 et F103 constatées au moyen d'appareils fonctionnant automatiquement.

## Données chiffrées

Amendes administratives infligées en matière d'arrêt et stationnement (Code de la route) - période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 :

Types d'infraction	Agents communaux
1er degré – 58€	1078
2ème degré – 116€	91
<b>TOTAL</b>	<b>1169</b>

Types d'infraction	Police
1er degré – 58€	657
2ème degré – 116€	352
<b>TOTAL</b>	<b>1009</b>

Amendes administratives infligées hors arrêt et stationnement – période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 :

Types d'infraction RGP	Agents communaux
Art. 105 Interdiction de circuler/stationner dans espaces verts sans autorisation. Exceptions : services communaux, police, secours, véhicules autorisés.	1
Art. 24,25 Responsables d'un immeuble doivent assurer son entretien, propreté, salubrité, sécurité et respecter les règles d'hygiène.	1
Art. 55§2 Sauf autorisation spécifique et préalable de l'autorité communale, il est interdit de se réserver une place de stationnement sur la voie publique notamment avec des objets divers.	1
Art. 44 Interdictions sur l'espace public : entraver entrées, passants, personnes déficientes visuelles, être menaçant, exercer une activité sans autorisation. La police peut intervenir en cas d'infraction.	1
Art. 45, 56 L'usage de moyens de locomotion (trottinettes, rollers, etc.) est autorisé sous condition de respecter la sécurité et la commodité des piétons. Interdiction d'entraver la voie publique par dépôt d'objets sans autorisation.	167
<b>TOTAL</b>	<b>171</b>

Types d'infraction RGP	Police
Art. 120 /120-CP561/ 120 – CP 534ter Infractions mixtes	30

Art. 14§2 Propreté de l'espace public : abandon, jet de mégots de cigarettes de canettes, de bouteilles en plastique ou en verre, de tout papier quelconque, de tout déchet alimentaire, etc.	12
Art. 12 Il est interdit de manquer de respect ou de se montrer agressif de quelque façon que ce soit (par paroles, actes, gestes, écrits, etc.) envers toute personne habilitée à faire respecter les lois et les règlements ainsi qu'envers tout agent dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ou en raison de sa seule qualité d'agent communale.	28
Art. 50§1 <sup>er</sup> Journée sans voiture : Par circulation automobile, on entend la circulation des véhicules à moteur au sens de l'article 2.16 de l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière.	3
Art. 28§6 Evacuation de déchets : Il est interdit de déposer des déchets ménagers dans et autour des poubelles publiques.	1
Art. 88 Sont interdites les nuisances sonores diurnes produites entre 7h00 et 22h00 (y compris les cris d'animaux) de nature à troubler la tranquillité et la quiétude du voisinage et dont l'intensité des ondes sonores dépasse le niveau de bruit ambiant de l'espace public.	6
Art. 11 Toute personne se trouvant dans l'espace public tel que défini à l'article 1er ou dans un lieu accessible au public doit se conformer immédiatement aux injonctions ou réquisitions de la police.	15
Art. 105 Interdiction de circuler/stationner dans espaces verts sans autorisation. Exceptions : véhicules communaux, police, secours.	1
Art. 43,5 Interdiction d'activités menaçant la sécurité ou gênant le passage (ex. : usage de pétards) sans autorisation.	2
Art. 15 Il est interdit de cracher, d'uriner ou de déféquer sur l'espace public ailleurs que dans les lieux destinés à cet effet.	2
Art. 86§1 Aucun chargement ou déchargement sur l'espace public de marchandises, de meubles, de matériaux ou d'autres biens ne peut avoir lieu entre 22h et 7h, sauf autorisation délivrée par l'autorité compétente. Ceci ne vise pas les effets personnels lors d'un départ ou retour de voyage.	1
Art. 22§2 Cette obligation vise à maintenir les trottoirs et accotements en bon état et sécurisés pour les piétons, en retirant les matériaux salissants ou glissants, en contrôlant la végétation, et en balayant feuilles mortes, neige et verglas, conformément à la législation en vigueur.	1
Art. 28	1

Les ordures ménagères et les objets ou matières destinées aux collectes sélectives organisées par la Région doivent être présentés à la collecte selon les prescriptions de l'Agence Bruxelles-Propreté ou de tout organisme agréé (horaire, lieu, type de contenant, etc.).	
Art. 102 RGP, 5 et 6 Règlement complémentaire de police de Watermael-Boitsfort L'entrée dans les espaces verts et les aires ou terrains de jeux communaux est interdite aux personnes sous l'influence d'une substance psychotrope quelconque et aux personnes qui adoptent un comportement indécent ou inapproprié. + interdiction de consommer boissons alcoolisées + L'autorité compétente peut en ordonner la fermeture en cas de nécessité. Les plaines de jeux et aires récréatives sont accessibles de 7 à 22 heures.	2
Art. 43.7 Sauf autorisation, il est interdit de mener des activités sur l'espace public, les lieux accessibles au public, ou les propriétés privées qui pourraient mettre en danger la sécurité publique ou gêner la circulation, comme les jeux ou exercices violents ou bruyants.	2
Art. 43.6 Sauf autorisation, il est interdit de pratiquer des activités sur l'espace public, dans les lieux accessibles au public ou sur les propriétés privées qui pourraient mettre en danger la sécurité publique ou gêner le passage, comme escalader clôtures, arbres, poteaux, constructions ou installations.	2
Art. 112.2 Il est interdit sur l'espace public : de laisser des animaux à l'intérieur d'un véhicule en stationnement s'il peut en résulter un danger ou une incommodité pour les personnes ou pour les animaux eux-mêmes.	1
Art. 110 Sauf réglementation ou signalisation particulière, les animaux doivent être maintenus par tout moyen, et au minimum par une laisse courte, à tout endroit de l'espace public, en ce compris dans les galeries et passages établis sur assiette privée, accessibles au public.	2
Art. 44 Dans l'espace public, il est interdit d'entraver l'entrée des bâtiments, la progression des passants, ou des personnes déficientes visuelles sur les dalles podotactiles.	2
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>

<b>Taxes</b>	<b>Agents communaux</b>
Incivilités propreté publique	47
Panneaux fixes	202
Occupations de voirie	322
<b>TOTAL</b>	<b>571</b>

## **Nouveautés - Evènements de l'année**

Depuis le 1er janvier 2024, des drop-zones dédiées au stationnement des trottinettes ont été installées à différents endroits de la commune, diminuant ainsi le stationnement sauvage des trottinettes et vélos partagés.

# GARDIENS DE LA PAIX

Tél. : 02/674.74.83

Courriel : [gdp@wb1170.brussels](mailto:gdp@wb1170.brussels)

Autorité politique responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Responsable administratif : Sophie RONGVAUX

Coordinatrice : Laurence ROY (rempl. VRELUST)

Nombre d'agents : 4

Fonctionnaire en charge : Etienne TIHON, Secrétaire communal

## Attributions générales du service

Les gardiens de la paix ont pour mission d'augmenter le sentiment de sécurité du citoyen par leur présence dissuasive dans les quartiers pour diminuer la criminalité. A cette fin, ils accomplissent un grand nombre de tâches. Ils constituent le relais entre la commune et la population et signalent aux services communaux compétents ou à la police les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les Gardiens de la Paix de Watermael-Boitsfort sont présents sur le territoire communal du mardi au samedi de 11h à 19h et de 14h à 22h en été.

### Leurs missions sont les suivantes

- Sillonner le territoire communal afin d'assurer une présence rassurante et dissuasive dans les différents quartiers, en priorité sur la Place Keym, l'Agora George Benoidt et la Place Wiener.
- Constituer le relais entre la population et les services communaux et s'assurer que les citoyens soient informés et entendus.
- Rapporter quotidiennement leurs diverses observations aux services compétents afin qu'ils prennent action.
- Sensibiliser les citoyens au respect du règlement général de police et du code de la route.
- Promouvoir ponctuellement une campagne de prévention sur des thèmes variés (cambriolage, vol, propreté publique, crottes de chien...).

- Assurer la sécurisation de certains événements communaux.

---

### **Nouveautés / événements de l'année**

---

- Les gardiens de la paix ont suivi une formation en Anglais - Niveau de base afin de pouvoir dialoguer avec un maximum de citoyens.

# FINANCES - RECETTE

Tél. : 02/674.74.45 – 02/674.74.50

Fax : 02/660.98.62

Courriel : [finances1170@wb1170.brussels](mailto:finances1170@wb1170.brussels) - [recette1170@wb1170.brussels](mailto:recette1170@wb1170.brussels)

Autorité responsable: Jean-François DE LE HOYE, 3<sup>ème</sup> Echevin

Receveur : Olivier LOIX

Directrice des Finances : Laurence VAN HOVE

Chef de service de la Recette : Christine FRECHES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 11

## Compte et budgets

### Administration communale

#### 1. Budget 2023

a. Le budget initial, voté par le Conseil communal le 28/02/2024 a été rendu exécutoire le 12/04/2024.

b. Modifications intervenues:

- N°1 – Ordinaire – Extraordinaire - Conseil communal du 20/06/2023, devenue exécutoire le 01/08/2023 ;
- N°2 – Ordinaire – Extraordinaire - Conseil communal du 17/10/2023, devenue exécutoire le 28/11/2023.

c. Résultats après la modification n°2 ordinaire – extraordinaire:

	Ordinaire (MB n°2)	Extraordinaire (MB n°2)
Recettes	75.182.569,82 €	13.499.768,05 €
Dépenses	65.519.852,38 €	9.219.099,51 €
Résultat	9.662.717,44 €	4.280.668,54 €

#### 2. Budget 2024

Le budget initial, voté par le Conseil communal, le 19/12/2023, rendu exécutoire le 01/02/2024 :

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes	74.861.201,48 €	11.320.029,67 €
Dépenses	65.996.438,46 €	9.055.761,13 €
Résultat	8.864.763,02 €	2.264.268,54 €

### Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.)

SERVICE ORDINAIRE		Budget 2023	Compte 2023	Budget 2024
	Recettes	32.742.846,48 €	42.357.426,25 €	34.759.633,51 €
	Dépenses	32.432.500,05 €	42.683.406,07 €	34.665.398,31 €
	Résultat	310.346,43 €	-325.979,82 €	94.235,20 €
SERVICE EXTRA- ORDINAIRE		Budget 2023	Compte 2023	Budget 2024
	Recettes	23.907.600,00 €	21.186.273,58 €	7.039.950,00 €
	Dépenses	24.217.946,43 €	21.605.121,78 €	7.134.185,20 €
	Résultat	-310.346,43 €	-418.848,20 €	-94.235,20 €
			<b>MALI</b> 744.828,02 €	

### Subventions de la Commune au C.P.A.S. – 831/435-01

2000	135 430 000 BEF
2001	130 612 207 BEF
2002	3 438 388,26 €
2003	3 706 258,47 €
2004	3 965 200,00 €
2005	4 269 256,00 €
2006	4 515 000,00 €
2007	5 039 320,00 €
2008	4 904 010,00 €
2009	4 993 670,00 €
2010	5 092 300,00 €
2011	5 183 690,00 €
2012	4.776.880,00 €
2013	5.048.860,00 €
2014	5.394.000,00 €
2014 (MB)	5.546.841,28 €
2015	5.502.000,00 €
2016	5.850.000,00 €
2017	6.200.000,00 €
2018	6.550.000,00 €

2019	7.293.562,00 €
2020	7.685.440,96 €
2021	7.842.000,00 €
2022	8.400.000,00 €
2023	9.589.000,00 €
2024	9.900.201,37 €

## Tutelle sur les cultes

### 1. Culte catholique

#### a. Eglise St-Hubert

	Budget 2023	Compte 2023	Budget 2024
Recettes	Compétence Régionale	Compétence Régionale	Compétence Régionale
Dépenses			
Résultat			

#### b. Eglise St-Clément

	Budget 2023	Compte 2023	Budget 2024
Recettes	Compétence Régionale	Compétence Régionale	Compétence Régionale
Dépenses			
Résultat			

#### c. Eglise Ste-Croix

	Budget 2023	Compte 2023	Budget 2024
Recettes	Compétence Régionale	Compétence Régionale	Compétence Régionale
Dépenses			
Résultat			

#### d. Eglise Notre-Dame du Perpétuel Secours

	Budget 2023	Compte 2023	Budget 2024
Recettes	Compétence Régionale	Compétence Régionale	Compétence Régionale
Dépenses			
Résultat			

#### e. Eglise Notre-Dame Reine des Cieux

	Budget 2023	Compte 2023	Budget 2024
Recettes	Néant	Néant	Néant
Dépenses			
Résultat			

## **Indemnité de logement – 790/331-01**

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours : 2024 = 0,00 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de « The International Protestant Church »: 2024 = 0.00 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'Eglise Protestante de Watermael-Boitsfort: 2024 = 0.00 €.

## **Taxes**

### **Rendement des taxes communales**

	Compte 2023 en €		Budget 2024 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
<b>Délivrance de documents administratifs (040/361-04)</b> <i>Conseil communal : 15/10/2019</i> <i>Approbation : 16/12/2019</i> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>		484.556,11		442.500,00
Cartes d'identité	7,45		7,45 / 7,60	
Réimpression codes PIN et PUK	6,45		6,45 / 6,60	
Pièces d'identité jeunes (-12 ans)	2,20		2,20 / 2,25	
Titres de séjour pour étrangers	7,40		7.40 / 7,55	
Ouverture d'un dossier venant de l'étranger pour inscription	36,50		36,50 / 37,25	
Dossiers de nationalité	100,25		100,25/102,25	
Passeports	2.20-30,50		2.20-30,50 / 32,00	
Permis de conduire	10,50		10,50 / 10,75	
Carnets de mariage	66,00		66.00 / 67.50	
Déclaration cohabitation légale	30,50		30,50 / 31,00	
<b>Délivrance de cartes de dérogation</b> <i>Conseil communal : 21/10/2014</i> <i>Approbation : 04/12/2014</i> <i>Validité : /</i>			Pas appliqué	

Cartes de riverain (1-3 ans)				
Cartes de riverain (1-2 ans)	12,10 – 24,20			
2 <sup>ième</sup> carte de riverain	60,15- 120,30			
Véhicule étranger (3 mois)	5,00			
Carte temporaire (63 jours)	5,00			
Carte pour entreprises et indépendants (de 1 à 5 cartes)	150,00 par carte			
Carte pour entreprises et indépendants (de 6 à 20 cartes)	250,00 par carte			
Carte pour entreprises et indépendants (de 21 à 31 cartes)	500,00 par carte			
Carte pour entreprises et indépendants (+ de 31)	600,00 par carte			
Prestataire de soins médicaux urgent (1 an)	200,00			
Prestataire de soins médicaux non-urgent (1 an)	75,00			
Carte pour voiture partagée (1 an)	5,00			

<b>TAXES SUR PRESTATIONS D'HYGIENE PUBLIQUE</b>				
	<b>Compte 2023 en €</b>		<b>Budget 2024 en €</b>	
	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>	<b>Taux</b>	<b>Prévision</b>
<b>Taxes sur les services funèbres</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>				
Exhumations (040/363-11)	217,50-1049,00-217,50	3.364,50	222,00-1070,00	5.000,00
Inhumations (040/363-10)	122,00 / 124,00	24.640,00	124,00-127,00	28.000,00
Equipe de porteurs/ personnel communal	94,00/pers		96,00/pers	
Arrivée de corbillards au cimetière	82,50		84,00	
Formalité de mise en bière	124,50		129,50	
<b>Redevances sur les services funèbres (040/363-14)</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>		4.032,00		5.000,00
Mise à disposition d'un caveau d'attente	205,50/ par trimestre		210,00 / par trimestre	

Ouverture de caveaux, concessions et cryptes	87,50-273,50		89,00 – 279,00	
Mise à disposition dépôt mortuaire	56,00/24h.		57,00/24h.	
<b>Concessions</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	146,00 – 7301,00		149,00 – 7447,00	

<b>TAXES SUR LES ENTREPRISES</b>				
	<b>Compte 2023 en €</b>		<b>Budget 2024 en €</b>	
	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>	<b>Taux</b>	<b>Prévision</b>
<b>Panneaux fixes (040/364-23)</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	45,50/m2/30jours	203.447,70	46,50/m2/30jours	130.000,00
<b>Surfaces de bureaux (040/367-19)</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	13,75/m <sup>2</sup>	2.001.247,07	14,00	2.059.000,00
<b>Distribution d'imprimés publicitaires non-adressés (040/364-24)</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	0,0052- 0,050 / par exemplaire	43.100,02	0,0053-0,0	93.500,00
<b>Apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	Pas appliqué			
<b>Mobilier urbain à caractère publicitaire</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	153,00 – 460,00	Voir panneaux fixes	153,00 – 460,00	Voir panneaux fixes
<b>Agences de paris aux courses de chevaux</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	62,00/mois	744,00	62,00/mois	744,00

<b>TAXES SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>				
	<b>Compte 2023 en €</b>		<b>Budget 2024 en €</b>	
	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>	<b>Taux</b>	<b>Prévision</b>
<b>Droits d'emplacement sur les marchés (040/366-01)</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022</i>	205,00 - 255,00	156.950,68	210,00 – 260,00	165.800,00

Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022				
Emplacement marchés	2,05 /m ct. min 4,10		2,10/m ct. min 4,20	
Electricité	4,15		4,25	
<b>Foires (040/366-03)</b> Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	42,70	8.491,60	43,50	10.150,00
<b>Distributeurs de carburants (040/366-12)</b> Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	780,00/pistolet	28.860,00	796,00/pistolet	57.720,00
<b>Placement de matériaux, conteneurs (040/366-14)</b> Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	9,90-20,50	109.365,95	10,10 – 21,00	91.500,00
<b>Stationnement sur la voie publique</b> Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	Pas appliqué			
<b>Colportage (040/364-15)</b> Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	15,50 – 1349 15,00-1403,00	2.057,50	16,00- 1.432,00	3.650,00

TAXES SUR LE BANCAIRE				
	Compte 2023 en €		Budget 2024 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Rendement
<b>Agences bancaires (040/364-32)</b> Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	1119,00	6.714,00	1.141,50	19.000,00
<b>Distributeurs de billets (040/366-13)</b> Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	1119,00	6.714,00	1.141,50	23.400,00

TAXES SUR LE PATRIMOINE				
	Compte 2023 en €		Budget 2024 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Rendement
<b>Construction, reconstruction, transformation de bâtiments (040/367-02)</b> Conseil communal : 21/06/2022	1,65 /m 3 - 94,00 /1,65 -/m3- 3,90m3 Min 92,00	119.506,85	1,70 /m 3 - 96,00 /1,65 -/m3- 4,00m3 Min 96,00	71.200,00

Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022				
---	--	--	--	--

<b>TAXES DIVERSES</b>				
	<b>Compte 2023 en €</b>		<b>Budget 2024 en €</b>	
	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>
<b>Secondes résidences (040/367-13)</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022</i>	1.301,50	18.201,88	1.327,50	24.550,00
<b>Pylônes, mâts, antennes Gsm (040/367-10)</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022</i>	6.000,00	1.284.000,00	6.000	1.506.000,00

<b>CENTIMES ADDITIONNELS</b>				
	<b>Compte 2023 en €</b>		<b>Budget 2024 en €</b>	
	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>	<b>Taux</b>	<b>Prévision</b>
<b>Précompte immobilier (040/371-01)</b>	3.090,00	19.957.983,23	3.090,00	22.231.068,273
<b>Personnes physiques (040/372-01)</b>	7,0%	13.525.697,68	7,0%	11.213.036,70
<b>Hébergement touristique (040/374-01)</b>	4.384,00	59.615,93	4.384,00	212.693,00
<b>Automobiles (040/373-01)</b>	10%	196.511,34	10%	196.511,34

<b>REDEVANCES DIVERSES</b>				
	<b>Compte 2023 en €</b>		<b>Budget 2024 en €</b>	
	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>	<b>Taux</b>	<b>Rendement</b>
<b>Services techniques rendus à des Tiers</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022</i>	4,25 – 192,00		4,35 – 196,00	
<b>Prestations administratives</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022</i>	0,18-926,50		0,18-926,50	
<b>Cérémonies de mariage et de cohabitation légale certains jours de la semaine</b> <i>Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022</i>	206,50-679,00		211,000-692,00	

<b>Immeubles abandonnés</b> <i>Conseil communal : 20/12/2011</i> <i>Approbation : 20/02/2012</i> <i>Validité : 31/12/2016</i>	Voir convention avec Région		Voir convention avec Région	
--	--------------------------------	--	--------------------------------	--

# JURIDIQUE

Tél. : 02/674.74.19

Fax : 02/672.52.19

Courriel : [juridique@wb1170.brussels](mailto:juridique@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Jean-François DE LE HOYE, 3<sup>ème</sup> Echevin

Chef de service : Mélina JACQUES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

## Attributions générales du service

Le service juridique gère les accidents de travail des membres du personnel ainsi que les rentes pour invalidité permanentes.

Il réceptionne et assure le suivi des dossiers de sinistres voiries, chutes sur la voie publique et autres dommages divers.

Le service centralise et gère les polices d'assurances de la commune, souscrit diverses assurances en fonction des besoins.

L'affiliation à l'assurance collective soins de santé au profit des membres du personnel ainsi que le paiement des primes a lieu via le service.

Des renseignements juridiques sont donnés par le service. Des contrats, conventions, études diverses sont réalisés dans des matières telles que les baux, les ASBL, les servitudes, la voirie, le droit d'auteur, les contrats, la responsabilité civile, le droit des obligations, le droit du travail, etc.

## Gestion des procès au sein du service

### **Procès en cours**

Personnel : 0

Accidents du travail : 0

Voirie, responsabilité civile : 3

Divers : 5

### **Nouveaux procès**

Personnel : 0

Accident du travail : 1

Voirie, responsabilité civile : 2

Divers : 2

**Chiffres des sinistres et accidents de travail**

Sinistres : 54

Accident de travail : 24

# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Tél. : 02/674.75.99

Courriel : [personnel@wb1170.brussels](mailto:personnel@wb1170.brussels)

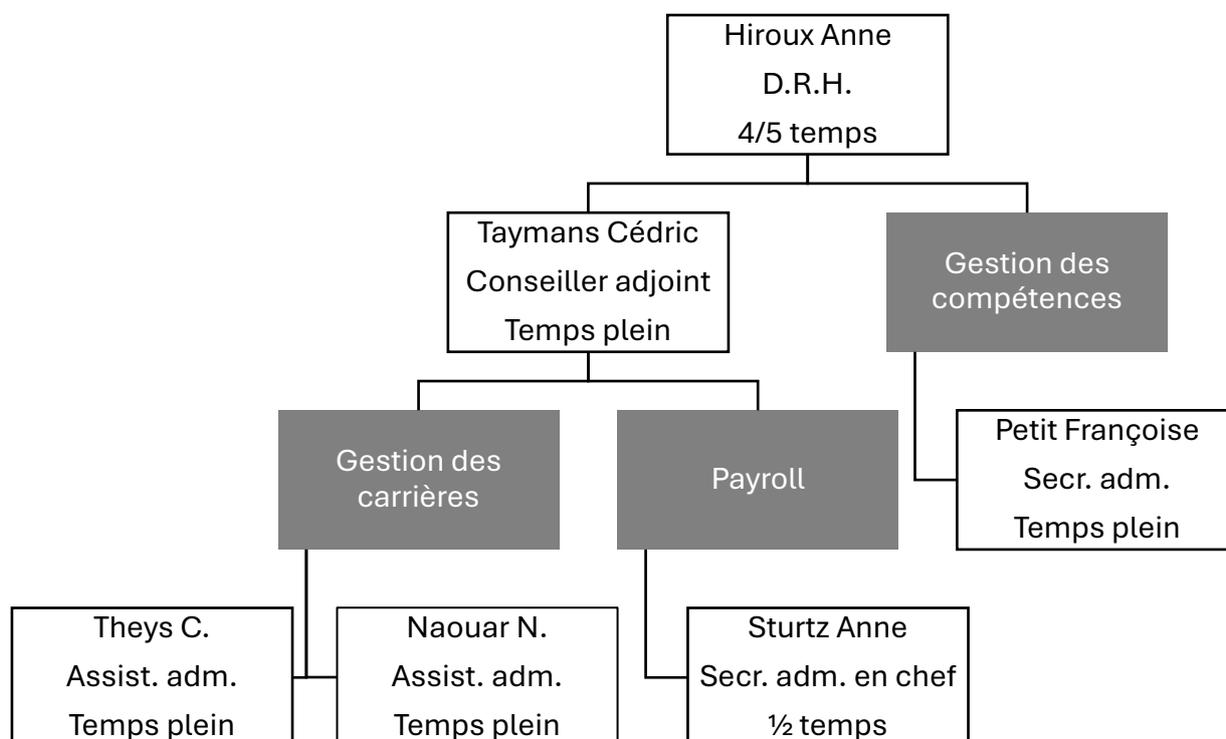
Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5.3

## Attributions générales du service

- Gestion des problématiques organisationnelles en collaboration avec le service du secrétariat
- Gestion des carrières
- Payroll
- Gestion des compétences
- Conseil et assistance
- Gestion des relations sociales



## Le cadre - Situation au 01.09.2024

Rang	Grades	Administratif		Technique		Petite enfance		Enseignement		Total	
		Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif
A11	Secrétaire communal	1	1							1	1
A10	Receveur communal	1	41							1	1
A6	Chef de service principal Ingénieur Principal	5	0.8							5	0.8
A5	Chef de division	6	1							6	1
A4	Attaché principal	13	13.1							13	13.1
	Architecte Principal										
A2	Médecin					1	032				
	Ingénieur	2	1							3	1.32
A1.1-1.3	Attaché	30,5	21.7							30,5	21.7
	Architecte										
B4	Secrétaire administratif en chef/expert	6	4.1								
	Secrétaire technique en chef/expert	6	3								
	Direction crèche					4	2.9			16	10
B1-3	Secrétaire administratif	43	41.85							43	41.85
	Secrétaire technique										
C4	Assistant administratif en chef/expert	3	0.8								
	Assistant technique en chef/expert			2	2					5	2.8
C1.1-C1.3	Assistant administratif	41	41.05								
	Assistant technique			22	10						
	Puéricultrice					31	33.3				
	Référent							11	8.3	105	92.65
D4	Adjoint technique en chef			10	2.8					10	2.8
D1.1-D1.3	Adjoint administratif/GDLP	7	6.58								
	Adjoint technique			63	52.25						
	Auxiliaires d'éducation							43	37.16	113	95.99
E1.1-E1.3	Ouvriers auxiliaires			36	39.88					36	39.88
<b>Total</b>		164,5	136.98	133	110.63	36	36.52	54	45.56	387,5	325.89

## Contingent contractuel au 01.09.2024

Rang	Grades	Contingent administratif	Effectif	Pouvoir subsidiant	Contingent petite enfance	Effectif	Pouvoir subsidiant	Contingent technique	Effectif	Pouvoir subsidiant	Total	Effectif
<b>A1.1</b> <b>A1.3</b>	Attaché	2	2	SPF Intérieur								
		1	1,8	Bxl Env. transition								
		1	0,5	ATL								
		0,5	0,5	Ndlds gem								
	Architecte	1	0.8	Bxl Env. PEB							5,5	5,6
<b>B1-3</b>	Secrétaire administratif	1	0.5	ATL	0,5	0,5	ONE les Copains				0,5	1
<b>C1.1</b> <b>C1.3</b>	Assistant administratif	1	1	BPL Ukraine								
	Puéricultrice				9,5	8	ACS					
					1	1	Maribel crèches					
					0,5	0,5	FBI					
					3	2	ONE Accueillant es					
	Référent											11.5
<b>E1.1</b> <b>E1.3</b>	Auxiliaires	1	1					1	0,5	Région	1,5	1.5
<b>Total</b>		<b>9.5</b>	<b>8,1</b>		<b>14,5</b>	<b>11.4</b>		<b>1</b>	<b>0,5</b>		<b>25,5</b>	<b>19.6</b>

## Organigramme des services - Situation au 01.09.2024

Service	Cellule	Grade	Niv	Stat	Cont	Effectif total
Recette-Finances		Conseiller-adjoint	A4	1.87		1.8
		Secrétaire d'administration	A1	1		1
		Secrétaires administratifs	B		2.9	2.9
		Assistant administratif en chef	C4			0
		Assistant administratifs	C	0.5	3	3.5
RH		Conseiller adjoint	A4	1		1
		Secrétaire administratif en chef	B4	0,5		0,5
		Secrétaire administratif	B		2	2
		Assistant administratif	C		1	1
Démographie		Conseiller adjoint	A4	1		1
		Secrétaire administratif en chef	B4			
		Secrétaire administratif	B	0,5	1	1,5
		Assistant administratif	C	0,5	10.9	11.4
Affaires Générales	SEMJA Information Participation Service juridique  Secrétariat général	Conseiller adjoint	A4	1		1
		Secrétaire d'administration	A		2	2
		Secrétaire d'administration Participation	A1		3	3
		Secrétaire d'administration	A1	1		1
		Assistant administratif	C	0,8		0,8
		Secrétaire administratif en chef	B4	0,8		0,8
		Secrétaire administratif	B			0
		Assistant administratif	C		4,8	4.8
		Chauffeur imprimeur	D		1	1
		Concierge	D		1	1
Services dépendant du secrétaire	SIPP Contrôle interne  Sanctions adm GDPL  Cabinets	Conseiller adjoint SIPP	A4	1		1
		Secrétaire d'administration	A1			0
		Conseiller adjoint	A4	0,8		1.8
		Secrétaire d'administration	A1		1	1
		Secrétaire administratif en chef	B4			
		Assistant administratif	C		4.9	4.9
		Gardiens de la paix	D		4	4
		Secrétaire politique	A/B		2,7	2.7
Petite enfance		Secrétaire d'administration	A1		1.5	1.5
		Médecin	A2		0,32	0,32
		Infirmière sociale	B4	2	0,9	2.9
		Secrétaire administratif	B		3	3
		Assistant administratif	C		1	1
		Assistant technique (puéricultrices)	C	3.9	38.9	42.8
		Adjoint technique	D		2,66	2,66
		Auxiliaire ouvrier	E		7,72	7,72
Enseignement		Conseiller adjoint	A4		1	1
		Secrétaire d'administration	A1	1	2,3	3.3
		Secrétaire administratif en chef	B4	1		1

		Secrétaire administratif	B	2	0.5	2.5
		Assistant administratif	C		5.7	5.7
		Adjoint administratif	D		1.9	1.9
		Référent	C	1	7.3	8.3
		Chauffeur de bus	D			
		Auxiliaires d'éducation	D		37.16	37.16
		Concierge	D		5	5
		Concierge	E		1	1
<b>Transition Vie Locale informatique</b>	<b>Transition</b>	Secrétaire d'administration	A1		1.8	1.8
		Secrétaire administratifs	B4	1		1
	<b>Vie sociale/Seniors</b>	Secrétaire administratif	B		1.5	1.5
		Auxiliaire administratif	E		0.5	0.5
	<b>Vie économique/events</b>	Secrétaire d'administration	A1			
		Secrétaire administratif	B		3	3
		Assistant administratifs	C		2	2
	<b>Informatique</b>	Adjoint administratif	D		0.71	0.71
		Secrétaire d'administration	A1		1	1
		Secrétaire technique	B		1	1
		Assistant administratif en chef	C4		0.8	0.8
<b>Culture et temps libre</b>	<b>Bibliothèques Fr</b>	Bibliothécaire dirigeante	A4	1		1
		Bibliothécaire	B		10.65	10.65
	<b>Bibliothèques NL</b>	Bibliothécaire	B		1	1
		Bibliothécaire adjoint	C		0.76	0.76
	<b>Culture</b>	Secrétaire d'administration	A		0,5	0,5
		Secrétaire administratif	B	1	0.5	1.5
		Régisseur	D		1	1
	<b>Jeunesse</b>	Secrétaire administratif	B		0.5	0.5
		<b>Sport et Santé</b>	Secrétaire administratif	B		0,5
<b>Travaux Publics et Logement</b>		Conseiller adjoint	A4		1,5	1,5
		Ingénieur	A2	1		1
		Architecte /secrétaire d'administration	A1	1,5	2	3,5
		Secrétaire d'administration	A1			0
		Secrétaire technique en chef	B4	1	2	3
		Secrétaire technique/administratif	B		5	5
		Assistant administratif/technique en chef	C4	1	2	3
		Assistant administratif	C	1	3	4
		Assistant technique	C	2.5	5.5	8
		Adjoint technique en chef	D4	2.8		2.8
		Adjoint technique	D	6.86	34.14	41
		Auxiliaire ouvrier	E		34.91	34.91
<b>Aménagement du territoire</b>		Architecte principal	A4	2		2
		Secrétaire d'administration	A1	1		1
		Architecte	A1		3.8	3.8
		Secrétaire technique	B	1.8	3	4.8
		Secrétaire administratif	B	0,5		0.5

		Assistant administratif	C		2	2
Cadre supérieur		Secrétaire communal	A11	1		1
		Receveur communal	A10	1		1
		DRH	A6	0,8		0,8
		Conseillers dont 1 ingénieur ppl	A6			0
		Chefs de division	A5	1		1
TOTAL				53,86	290.6	345.49

## Interruptions de carrière - Temps partiels - Absences de longue durée pour raisons personnelles

### Interruptions de carrière

Veillez trouver ci-dessous un tableau reprenant le nombre d'agents concernés par les différents types de pause carrière :

Réduction	Régime général	Congé parental	Assistance à 1 proche
Complète	5		
1/2	5		
1/3	2		1
1/5	18	8	2
1/10		4	

### Temps partiel sur base volontaire

4 agents ont réduit leurs prestations sur base volontaire, ce qui représente 0.8 équivalents temps plein.

### Absence de longue durée pour raisons personnelles

4 agents sont actuellement absents dans le cadre de ce congé (à temps plein)

## Personnel hors cadre

Nous intervenons dans le traitement des dossiers et le suivi de la paie pour le personnel suivant :

### Asbl « Vivre chez Soi »

6 aide-ménagères à temps plein dans le cadre de contrats ACS.

## **Bibliothèques-Ludothèques**

Ludothécaires payés à la prestation. Ces prestations représentent 1.144 heures de prestation par an.

## **Service Enseignement**

### **Enseignants à charge (situation au 01.09.2024)**

Instituteur.rice.s maternel.le.s : 1.5 équivalent temps plein

Instituteurs.rices primaire : 8.12 équivalents temps plein

Education physique : 0.54 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais maternel : 1.34 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais : 2.49 équivalents temps plein

Professeurs de citoyenneté et philosophie : 0.32 équivalents temps plein

Projet musique Ecole :

- 0.26 Équivalent temps plein pour le maternel
- 0.33 Équivalent temps plein pour le primaire

### **Académies**

L'académie fait appel à du personnel supplémentaire en support aux enseignants et en charge de la surveillance :

- 0.87 ETP agents de Niveau C
- 1.71, agent de Niveau D

## **Personnel étudiant**

Chaque année la commune engage des étudiants dans les domaines suivants :

- Pour le service de la jeunesse (surveillance des plaines de jeux durant les vacances de Pâques et les mois de juillet d'août et des plaines de vacances organisées durant les mois de juillet et d'août ;
- Pour le service des travaux Publics, section plantations.

## **Conventions de premier emploi**

La commune est tenue d'engager 5 personnes dans le cadre d'une Convention de premier emploi, communément appelé Plan Rosetta :

- 3 postes répartis dans les crèches ;
- Via les Cefa pour des postes à mi-temps aux services population, jardinage et vie sociale-seniors.

## **Subsides**

### **ACS**

Deux conventions nous lient à l'Onem et concernent la petite enfance.

Chaque agent engagé dans le cadre d'un contrat ACS rapporte une part de subsides à la commune. De plus ces agents sont soumis à un taux de cotisations patronales minoré.

- Les conventions 17901 et 902 nous octroient 7 postes affectés au secteur de la petite enfance, subsidiés à raison de 22 808 €/poste et /an.

### **Bruxelles Pouvoirs Locaux**

#### **Frais de transports**

La région de Bruxelles Capitale intervient dans le remboursement des frais de transports des agents communaux. Nous avons introduit une demande de remboursement pour un montant de 133.947,24 € relatifs aux frais de transports 2023

#### **Protocole d'accord sectoriel du Comité C du 15.10.2021**

Dans le cadre de la mise en place du protocole, nous pouvons percevoir des subsides pour l'année 2023 dans le cadre de(s) :

- L'aide à la pension : Un montant forfaitaire de 250 € par agent contractuel équivalent temps plein soit 91.400,06 € en 2023. Ce subside a pour but d'aider les communes à mettre en place un second pilier de pension pour les agents contractuels.
- Revalorisations barémiques : Ce montant s'élève pour 2022 à 394.345,94 €.
- Chèques repas : En application du protocole, les chèques repas sont passés d'une valeur faciale de 6 € à 8 € au 01.01.2022. La région subsidie cette augmentation à concurrence 116.640 € pour 2023.

#### **Subsides régionaux de 1 %**

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 1 % dans le surcoût engendré par l'augmentation de 2 % des échelles barémiques au 01.01.2005. Pour 2023 le montant de cette intervention est de 225.244,15 €

### **Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D**

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques E et D de 2 % au 01.03.2007. Pour 2023 le montant de cette intervention est de 144.656,17 €

### **Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C**

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques C de 3 % au 01.01.2009. Pour 2023 le montant de cette intervention est de 88.199,27 €

### **Ukraine**

Ce subside a permis de recruter deux assistantes administratives Niveau C en charge de l'accompagnement des personnes ukrainiennes s'étant installées sur le territoire de la commune et de leurs hébergeurs.

## **Bruxelles Environnement**

### **Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)**

Bruxelles Environnement au travers du PLAGE subsidie à 50 % le traitement d'un secrétaire administration Niveau A à mi-temps et d'un ouvrier auxiliaire Niveau E à temps plein.

### **Plan Climat**

Ce subside a permis le recrutement d'une secrétaire d'administration Niveau A à 4/5ème temps.

## **Communauté française**

La communauté française subventionne le traitement d'un secrétaire d'administration Niveau A dans le cadre du projet « Accueil scolaire, ATL ».

## **Maribel Social**

Le principe du Maribel Social consiste au subventionnement de l'engagement d'une personne supplémentaire dans le secteur Socio-culturel par la réduction des charges sociales des autres personnes engagées dans le même secteur.

Nous avons obtenu un poste affecté au sein des crèches en octobre 2008.

## **SPF Intérieur**

Le ministère de l'Intérieur subventionne les traitements de secrétaires d'administration Niveau A dans le cadre du service des mesures judiciaires alternatives (2 EQTP). (SEMJA).

## **ONE**

L'ONE intervient :

- Dans la subvention de traitement de 18 puéricultrices (Equivalent temps plein) des directrices et des assistantes sociales affectées aux crèches ou au service des accueillantes d'enfants.
- Dans la subvention de 6.5 ETP via subsides ACS dans le cadre du plan cigogne pour la crèche « Les Archiducs ».

## **Primes linguistiques**

Nous avons introduit une demande de remboursement des primes linguistiques pour l'année 2023 pour un montant de 271.064,34 €. Cette somme doit nous être rétrocédée par le SPF intérieur

## **Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance**

Ce subside nous a permis d'engager 3 jeunes à mi-temps dans le cadre d'une formation en alternance. Le montant octroyé est de 12.000 € par jeune et couvre la période du 01.09.2023 au 31.08.2024.

### **Evénements de l'année**

## **Quelques chiffres**

Type de dossier	Quantité
Engagements	55
Mutations	3
Nominations à l'essai	0
Nominations définitives	0
Passage au Code 4	0

Promotions	7
Démission/Rupture de contrat de commun accord	25
Licenciement	13
Licenciement pour cas de force majeure	2
Mise à la pension	
Décès	0

## Indexation des salaires

Les salaires ont connu des indexations aux :

- 01.11.2023
- 01.05.2024

L'index applicable au 01.09.2024 est de 2.0807 par rapport au traitement à 100 % ind 138.01.

## Réalisations de l'année et objectifs

Pour la période passée, nous envisagions de :

- Mettre en place une meilleure politique d'accueil pour nos nouveaux engagés.
- Ce projet n'a pas encore abouti.
- Continuer à donner de l'impulsion à la mise en place et au suivi des cycles d'évaluation
- Le processus est mis en place dans tous les services. Il demande encore un suivi et un accompagnement attentif
- Préparer la mise en place de changements en termes d'outils numériques (We Pulse, Microsoft 365). Ce process nous occupera encore sur plusieurs années

Pour la période prochaine, nous souhaitons :

- Mettre en place une meilleure politique d'accueil pour nos nouveaux engagés
- Continuer à donner de l'impulsion au suivi des cycles d'évaluation
- Préparer la mise en place de changements en termes d'outils numériques (We Pulse, Microsoft 365)
- Revoir le RGT afin de le conformer aux nouveaux prescrits légaux, notamment la législation « lanceur d'alertes »

# FORMATIONS

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) :  $\frac{1}{3}$  Françoise PETIT

## Attributions générales du service

Le service formation est responsable de l'organisation interne des formations, de la recherche de formations, du traitement et du suivi administratif des demandes de formations, de l'élaboration de l'avant-projet de plan de formations continuées et de l'estimation des prévisions budgétaires.

Interlocuteurs internes : le service de la formation est en relation avec tous les services. Le service de la formation a organisé 93 formations auxquelles ont participé 351 agents,

## Formations collectives (plus de 3 personnes)

- Team building : le département des travaux publics + régie + nettoyage de bâtiments communaux, le service sac-gdip, le service des bibliothèques
- Crèche ilson : journée pédagogique
- Crèche Archiducs : journée pédagogique : accompagnement d'équipe
- Recyclage secourisme : 67 personnes
- Secourisme de base : 13 personnes
- Premiers secours : 27 personnes du centre technique
- Recyclage pédiatrique crèches : le personnel des crèches
- Transition vers l'école : 7 personnes
- Management participatif : 2 groupes (7 et 8 personnes)
- Échafaudage (montage, travail) / hauteur : 7 personnes
- Jardiniers et personnel du cimetière : entretien matériel : 8 personnes
- Chaux vive : formation organisée avec 3 autres administration 14 personnes
- IA : tout le codir
- Mini-pelle : personnel du cimetière
- Anglais : département de démographie
- BAEC, nationalité belge : service état civil
- POB Rosenberg : bibliothekendag
- Urbanisme : Contrôle en matière urbanistique
- Evaluation des agents : 8 personnes
- Management bienveillant : 13 personnes

- One note : 3 personnes
- Outlook : 8 personnes
  
- 22 Formations collectives
- 71 Formations individuelles 1 à 4 personnes

# INFORMATION – COMMUNICATION

Tél. : 02/674.75.16

Courriel : [information@wb1170.brussels](mailto:information@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Cathy CLERBAUX, 4<sup>ème</sup> Echevine

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents au cadre (équivalent temps plein) : 2

## Attributions générales du service

Le service Information/Communication joue un rôle essentiel dans la diffusion et la gestion des informations. Il utilise divers canaux de communication : journal communal 1170, site web officiel, Facebook, newsletter, affichage événementiel et informatif, toutes-boîtes ponctuels. Sont ainsi relayés les événements organisés par l'Administration communale ou ses partenaires, ainsi que les décisions prises par le Collège et/ou Conseil communal, telles que l'attribution de primes, le budget participatif, le budget communal et les règlements divers.

Les missions du service sont transversales, offrant un soutien continu et des conseils à l'ensemble des services de l'Administration. Sa palette d'actions inclut la rédaction, la révision, la création de contenus ainsi que la conception de supports de communication.

Au-delà du contenu rédactionnel, le service gère et conçoit les visuels destinés au journal communal 1170, au site web, à la page Facebook, à la newsletter et à l'affichage public. Il assure à la demande, les reportages photographiques pour les événements communaux importants. Les photos sont classées et archivées.

Le service supervise et coordonne le calendrier des affichages JC Decaux. Il assure le relais entre les demandes des services communaux et le Collège.

## Nouveautés

### Livret d'accueil à destination des nouveaux habitants

En septembre 2023, le service a mis à jour le livret « Bienvenue à Watermael-Boitsfort ». Ce livret à destination des nouveaux habitants, contient des informations essentielles sur les services publics, les services médicaux, les écoles, etc.

## **Formation accessibilité numérique**

En juin 2024, les agents du service ont participé à une formation sur l'accessibilité numérique, structurée en deux volets :

- Sensibilisation aux besoins des personnes en situation de handicap, aux outils d'assistance disponibles et aux bénéfices de l'accessibilité numérique, ainsi qu'un rappel des aspects législatifs en vigueur ;
- Création de contenu Web accessible, axée sur les techniques et bonnes pratiques.

À la suite de cette formation, ces bonnes pratiques sont désormais appliquées dans la mesure des ressources disponibles.

## **Communication autour des élections**

Au début de l'année 2024, en collaboration avec le service Population, une stratégie de communication a été élaborée en vue des élections régionales, fédérales et européennes du 9 juin, ainsi que des élections communales et provinciales du 13 octobre.

---

## **Événements de l'année**

---

### **Communication autour des élections 2024**

- Conception et réalisation de supports de communication à destination des citoyens.
- Création d'une rubrique dédiée aux élections 2024 sur le site internet communal.
- Diffusion des informations via différents canaux : journal communal 1170, site web, page Facebook, newsletter, et affichage public.

### **Agenda des Bibliothèques et ludothèque publiques francophones**

Le service élabore un agenda bimensuel dédié à la diffusion des activités organisées par les Bibliothèques et ludothèque publiques francophones de Watermael-Boitsfort. Ce support est prévu pour une impression papier sous forme de brochure, avec une structure de trente pages environs, au format 9 x15 cm. Depuis septembre 2023, cinq éditions ont été réalisées couvrant les périodes de septembre/octobre 2023, novembre/décembre 2023, janvier/février 2024, mars/avril 2024, mai/juin 2024.

## **Site internet : [www.watermael-boitsfort.com](http://www.watermael-boitsfort.com)**

Le site internet constitue une ressource exhaustive concernant les services communaux et l'administration, offrant des informations telles que les horaires d'ouverture et les missions des différents services, l'agenda des activités, la composition du Collège et du Conseil communal.

La page d'accueil est dédiée aux actualités locales, couvrant une variété d'événements tels que des expositions, animations, brocantes, journée sans voitures, offrant ainsi un aperçu de la vie communale.

En partenariat avec PARADIGM (ex-CIRB), le site propose un guichet électronique permettant aux habitants de commander certains documents administratifs. Depuis le 3 août 2020, la plateforme Irisbox facilite la prise de rendez-vous en ligne pour les services Population et Etat civil.

Un onglet transparence répond aux exigences de l'ordonnance sur la publicité du 16/05/2019 (Décret et ordonnance conjoints à la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises).

Le site est régulièrement mis à jour, réorganisé et enrichi.

## **Facebook « Commune de Watermael-Boitsfort (Officiel) »**

Depuis avril 2011, la commune dispose d'une page Facebook, mise à jour par le service. Elle reprend les différents événements organisés par l'Administration communale. Elle permet également de partager les événements de nos partenaires tels que le centre culturel La Vénerie, la Maison des Jeunes, les Bibliothèques et ludothèque publiques, la Recyclerie1170...

## **Journal communal 1170**

Le journal communal a été publié en septembre et décembre 2023, ainsi qu'en mars, juin et septembre 2024.

Imprimé à 13.300 exemplaires, ce périodique de 48 pages en inclut 10 de publicités. Chaque édition propose un dossier approfondi, un portrait consacré à un habitant, une association, ou une entreprise installée à Watermael-Boitsfort, ainsi qu'un portrait dédié à un service communal, mettant en avant le travail effectué par celui-ci.

Sur les exemplaires imprimés, 13.100 sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Depuis janvier 2016, la distribution est assurée par l'APAM, une entreprise de travail adapté. Les exemplaires restants sont disponibles à la Maison communale et au CPAS.

Une version PDF téléchargeable est accessible sur le site Internet communal <https://watermael-boitsfort.be/fr/1170> et partagée sur la page Facebook officielle de la commune, garantissant ainsi à tous les citoyens un accès pratique et immédiat, quelle que soit leur préférence de consultation.

## **La Newsletter**

Depuis septembre 2014, l'administration communale diffuse une newsletter qui offre un aperçu complet des événements et actualités de la commune, tels qu'annoncés sur le site internet officiel. Ce bulletin informatif met également en avant des informations de dernière minute, garantissant ainsi une communication dynamique et réactive.

La newsletter est disponible en français et en néerlandais, avec actuellement 2.492 abonnés.

Elle a été distribuée chaque mois en 2023-2024.

Pour s'abonner et recevoir la newsletter, il suffit de s'inscrire via le site internet communal : [www.watermael-boitsfort.be/newsletter](http://www.watermael-boitsfort.be/newsletter).

## **Reconduction du contrat de remplacement**

En juin 2022, l'administration a recruté une nouvelle collaboratrice pour renforcer le service. Le contrat initial, d'une durée de six mois, a été renouvelé en décembre 2022, en juin 2023 et en décembre 2023 pour des périodes de six mois. En juin 2024, ce contrat a évolué vers un contrat à durée indéterminée (CDI).

# PARTICIPATION CITOYENNE

Tél. : 02/674.75.36

Courriel : [participation@wb1170.brussels](mailto:participation@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Cathy CLERBAUX, 4<sup>ème</sup> Echevine

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents : 1 niveau A

## Attributions générales du service

Dans sa note de déclaration de politique générale, le Collège a placé la participation citoyenne comme une priorité pour les années à venir. Il a ainsi été décidé d'y consacrer un service entièrement dédié, et de rendre disponible des ressources budgétaires. Afin de donner un cadre, un « Plan participation citoyenne à Watermael-Boitsfort » a été validé par le Collège du 13 mai 2019, et propose des actions concrètes à trois niveaux :

1. L'information et la transparence (je m'informe).
2. La consultation des citoyens (je dialogue).
3. La concertation et co-construction de projets portés collectivement (je m'implique).

Les actions entreprises par le service tout au long de l'année écoulée répondent à ces 3 objectifs.

## Récapitulatif des actions menées depuis septembre 2023

### Suivi des projets issus des précédentes éditions du Budget Participatif

Le service participation a ainsi suivi les projets Coups de pouce et assuré la mise en place de projets Phares issus des éditions précédentes.

#### Les projets Phares

Pour rappel, deux projets Phares sont sélectionnés dans le cadre du Budget Participatif et sont par la suite réalisés par la Commune. Un budget maximum de 35.000 € peut être consacré par projet.

En 2023, les projets Phares suivants ont été mis en œuvre :

- Un kiosque au square des Archiducs

Un permis d'urbanisme a été introduit en juillet 2023 et délivré par Urban Brussels en novembre 2023. Par la suite, une entreprise a été sélectionnée (fin juin 2024) afin qu'elle puisse réaliser le kiosque.

Le kiosque sera situé au centre du square des Archiducs. La réalisation est attendue pour fin 2024 début 2025.

- Changement du revêtement de sol – terrain de basket Miraval

Une demande de subside « proxi » a été obtenue en décembre 2023 afin de pouvoir faire des travaux de plus grande ampleur sur ce site. Ainsi, il est prévu que la commune dépose un permis de construire auprès de la Région en vue de remettre à niveau le terrain de basket et de poser par-dessus un sol drainant puis un nouveau revêtement de sol adapté au basket. Ce revêtement devrait réduire les nuisances sonores existant actuellement.

### **L'état d'avancement des projets Coups de pouce**

Les projets Coups de pouce sont réalisés par les porteurs de projets. Afin de laisser aux porteurs la possibilité de réaliser leur projet, le Collège a allongé la période de réalisation de certains projets de 12 à 18 mois, sur demande.

Ce tableau reprend l'état d'avancement de l'ensemble des projets Coups de pouce issus des Budgets Participatifs de l'année 2022 et de 2023.

#### **Budget Participatif # 2023 :**

<b>Nom du projet</b>	<b>Année</b>	<b>Budget alloué</b>	<b>Etat d'avancement</b>	<b>Taux d'avancement</b>
Des moutons au pas de la porte	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Soutien à l'hébergement de migrants et demandeurs d'asile	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Projet ciné 3T	2023	5.000,00 €	En cours	80%
Un nouvel « ère » pour le Frigo Récup	2023	2.000,00 €	Terminé	100%
Les sentiers du passé : promenade vidéo-guidée dans l'histoire de Watermael-Boitsfort	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Un budget pour de magiques fresques dans la commune	2023	5.000,00 €	En cours	0%
Festival des Jardins 4 <sup>ème</sup> édition	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Repeindre 100 poteaux lumineux	2023	5.000,00 €	En cours	50%
On peut tous sauver une vie	2023	1.000,00€	Projet abandonné	0%
Une boîte à livres à l'angle av Fauconnerie et hospice communal	2023	998,00 €	Terminé	100%

## Budget Participatif # 2022 :

Nom du projet	Année	Budget alloué	Etat d'avancement	Taux d'avancement
Panneau poétique coin du balai	2022	600,00 €	Terminé	100%
Le frigorécup 1170 dans vos assiettes	2022	3.500,00 €	Terminé	100%
Des moutons au pas de la porte	2022	5.000,00 €	Terminé	100%
Soutien aux hébergeuses de migrants (santé NRJ comm)	2022	5.000,00 €	Terminé	100%
Soutien aux hébergeuses de migrants (Alimentation)	2022	5.000,00 €	Terminé	100%
Sensibilisation à la propreté publique	2022	2.300,00 €	Terminé	100%
Réseau des toilettes ouvertes au public	2022	5.000,00 €	Terminé	100%
Festival des Jardins	2022	5.000,00 €	Terminé	100%
Le vivant dans la ville en peignant des boxes Sibelga	2022	900,00€	Terminé	100%
Tables d'échecs en plein air	2022	4.200,00 €	Terminé	100%
Radio des jeunes à WB	2022	2.450,00 €	Terminé	100%
Des mini travaux pour financer notre camp scout	2022	500,00 €	Terminé	100%

### **Réalisation d'un recueil détaillant l'avancement de tous les projets**

Depuis 2020, la Commune de Watermael-Boitsfort suit la réalisation des différents projets réalisés dans le cadre du Budget Participatif.

Afin de donner plus de visibilité sur l'ensemble des projets, une synthèse a été réalisée fin 2023. Composée de plus de 20 pages, ce document donne l'occasion de découvrir l'avancement des différents projets, tant Coups de pouce que Phares.

Il a été imprimé en plusieurs exemplaires et mis à disposition du public depuis le hall de la Maison communale.

Cette synthèse est également mise en ligne tant sur la plateforme de participation citoyenne ainsi que sur le site de la Commune. Ce recueil sera complété avec les nouveaux projets et réactualisé à chaque fin d'année.

### **Organisation et mise en œuvre de la 5<sup>e</sup> édition du budget participatif 2024**

#### **Particip'wb**

Afin de faciliter le vote pour les projets organisés lors de la 5<sup>e</sup> édition, il a été décidé d'utiliser à nouveau la plateforme Particip'wb. Elle regroupe toutes les éditions précédentes et indique l'état d'avancement des projets.

Afin de voter pour les projets favoris, il était nécessaire de créer un compte et de renseigner son numéro de registre national. Des vérifications ont été opérées afin de supprimer les votes qui ne respectaient pas le règlement du Budget Participatif.

### **Présentation des projets**

Cette année encore, des permanences ont été effectuées sur les marchés et dans les maisons de quartier afin de présenter les projets aux citoyens.

### **Un Règlement du BP WB2024**

Le processus de Budget Participatif se veut itératif, afin de répondre au mieux aux besoins qui s'expriment et de proposer un dispositif adapté à son public. Le Règlement a été revu avant le début du cinquième Budget Participatif tenant compte ainsi des propositions émises lors des réunions de bilan.

### **Une stratégie de communication 360°**

Du point de vue de la stratégie de communication, tous les canaux disponibles ont été sollicités, y compris une distribution de toutes-boîtes, et une distribution de bulletins de votes dans toute la commune. De nouveaux visuels ont été imaginés afin de renforcer l'identité visuelle du Budget Participatif.

Cette année, une vidéo en motion design a été réalisée afin de mettre en valeur tous les projets proposés au vote durant cette édition. Cette vidéo est consultable sur la page Youtube de la Commune, sur le site internet ainsi que sur la plateforme de participation citoyenne.

### **Organisation de la phase de votes**

Deux possibilités étaient offertes aux habitants de la commune pour exprimer leur vote :

- En ligne, via la plateforme Particip'wb  
Des améliorations ont été effectuées sur la plateforme afin de faciliter le vote en ligne
- Par bulletin papier, qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et qui pouvait être téléchargé et imprimé directement depuis la plateforme Particip'wb.

Des urnes permettant de recueillir ces bulletins ont été placées dans différents endroits de la commune :

- Maison Communale
- Maison de Quartier Dries
- Maison de Quartier Archiducs

- Espace Mosaïque
- Bibliothèque adulte de l'Espace Delvaux

### **Le Budget participatif en chiffres - Un bilan positif pour cette cinquième édition**

59 projets déposés par les citoyens et 44 projets soumis au vote

- 2227 participations enregistrées lors de la phase de vote (1714 votes en ligne ; 513 votes papier), soit une participation similaire à l'année précédente.
- 57 bulletins de vote ont été déclarés irrecevables.

Sur les 44 projets proposés au vote, 2 Projets Phares et 9 Projets Coups de Pouce ont été sélectionnés :

Projets Phares (seront mis en œuvre par la Commune) :

- Des bancs, des bancs, partout, partout... [387 votes]
- Projet « Zéro Mégot » : installation de grands cendriers [356 votes]

Projets Coups de pouce (seront mis en œuvre par les porteurs) :

Limiter la prolifération du frelon asiatique à Watermael-Boitsfort	760 votes	5.000 €
Des moutons au pas de la porte	706 votes	5.000 €
Dépollution des zones humides et aquatiques sur tout le territoire communal	662 votes	2.000 €
Soutien aux actions et campagnes de sensibilisation menées par les ambassadeurs propreté sur le territoire communal	554 votes	5.000 €
De nouveaux abris pour le Chant des Cailles	535 votes	5.000 €
Ajouter plus de nature dans la commune en végétalisant les façades	505 votes	5.000 €
Voisinage solidaire contre l'isolement de nos aînés	504 votes	5.000 €
Le Frigo RécUP, toujours dans le coUP!	462 votes	5.000 €
Soutien aux citoyens qui hébergent et aident des migrants	462 votes	5.000 €

### **Les autres actions mises en œuvre**

#### **Donner accès aux habitants au relevé thermographique de leur habitation**

Début 2021, un relevé thermographique de l'ensemble des toitures a été réalisé sur le territoire communal lors d'une campagne de survol du territoire par un avion équipé de caméras infrarouges. Cet inventaire a permis d'établir un état des lieux des déperditions de chaleur pour les toits des bâtiments et des sites survolés, avec une précision de 40 cm.

Depuis le mois d'octobre 2021, les services Participation et Energie travaillent de concert afin de permettre aux habitants de Watermael-Boitsfort de prendre connaissance des éventuelles déperditions thermiques des toits de leur habitation. Les habitants qui le souhaitent peuvent demander à ce qu'on leur communique la synthèse de leur propre habitation. Un document explicatif a été réalisé afin de leur permettre d'interpréter au mieux les données qui sont communiquées. Près de 550 demandes ont été traitées depuis octobre 2021 : 288 en 2021, 143 en 2022, 76 en 2023 et 37 entre le 1er janvier et le 31 août 2024.

### **Réunions de quartier en présentiel**

Un logo a été imaginé afin de donner une identité visuelle propre aux réunions de quartier.

Cinq réunions de quartiers ont été organisées en juin 2024, suivant le nouveau découpage des quartiers sur la commune, instauré en 2021.

Les habitants étaient invités à envoyer leurs questions ou remarques en amont de chaque réunion. Tous les habitants ont été invités à ces réunions de quartier via un courrier, distribué dans leur boîte aux lettres. L'information a été reprise via la newsletter, sur le site internet et également à l'agenda du 1170 afin d'informer ou de rappeler aux habitants la tenue de ces réunions. Entre 100 et 300 personnes étaient présentes à ces rencontres.

Les comptes rendus de toutes les réunions de quartiers sont disponibles sur le site web communal.

# TRANSITION – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tél. : 02/674.75.80

Courriel : [transition@wb1170.brussels](mailto:transition@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 7<sup>ème</sup> Échevine

Chef de département : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 + 0,8

## Attributions générales du service

Le service Transition – développement durable a été créé en 2010 suite au processus participatif, initié en 2007, grâce à un subside de Bruxelles-Environnement pour la mise en place d'un Agenda 21 sur le territoire bruxellois. Un plan reprenant plus de 70 actions a été conçu.

La mission actuelle du service vise à mettre en place des projets et des politiques, tant au sein de l'administration qu'auprès des citoyens, pour tendre vers une société plus juste et durable et ce afin d'être davantage respectueuse du monde qui nous entoure ainsi que des générations à venir.

Le service est composé de deux coordinatrices de projets, niveau A, l'une à temps plein, l'autre à 4/5ème temps. L'une des coordinatrices a une mission plus détaillée concernant le volet pédagogique et le lien avec les écoles communales. En octobre 2023, le service a connu un changement d'échevinat.

## Evènements et projets réalisés à l'attention des citoyens

### L'Espace Transition

Initié en janvier 2020, un groupe de citoyens s'est constitué lors de plusieurs rencontres avec un leitmotiv commun : nous devons adapter notre mode de vie pour un modèle alliant partage et durabilité.

Ainsi, tous sont animés par leur volonté de s'investir dans un mouvement de transition sur le territoire communal. Se rencontrer régulièrement permet à chacun, en son nom ou via une association, de partager des expériences, de venir aux nouvelles et aux idées, de se relier, créer un maillage, une synergie, une connexion, une convergence des alternatives, et d'agir concrètement.

La co-organisation des rencontres avec la Venerie a permis d'organiser trois rencontres dont deux lors de ciné-apéros avec la projection du film-documentaire « La vie d'une petite culotte » et « Les algues vertes ».

## **Inspirons le quartier 2023**

Comme chaque année, le service Transition a pour rôle d'informer les citoyens sur le processus participatif initié par Bruxelles-Environnement. Outre la soirée de participation à laquelle la coordinatrice représente la commune, le service donne également un avis auprès du jury quant à la faisabilité des projets soumis. Pour 2023, un projet a été soutenu par BE.

## **RESPIRE : On ne va pas se défiler !**

Lors de la semaine européenne de la réduction des déchets qui se déroule en novembre 2023, le service Transition, La Venerie, les bibliothèques et ludothèque de Watermael-Boitsfort, ainsi que la Recyclerie 1170, ont collaboré sur la création d'un cycle "Respire : On ne va pas se défiler".

Ce festival propose une série d'activités visant à réfléchir sur l'industrie du textile, tester des solutions innovantes et faire émerger des idées pour mettre en place des mécanismes plus respectueux de l'environnement. Pour l'occasion la Recyclerie 1170 a installé ses quartiers à La Venerie. Plusieurs activités en lien avec la thématique ont été organisées ; ateliers d'up-cycling, pièce de théâtre, projection du film-documentaire « La vie d'une petite culotte », défilé de seconde main, ...

---

## **Projets subsidiés grâce à Bruxelles Environnement**

---

Chaque année, le service Transition répond à l'appel à projets lancé par Bruxelles Environnement afin de mettre en avant plusieurs thématiques durables.

### **Recyclerie 1170**

Ce projet est coordonné entièrement par l'une des coordinatrices du service Transition.

Depuis 10 ans, le service transition organisait deux fois par an une donnerie, qui rencontrait à chaque reprise un franc succès. Les biens concernés étaient le textile, les petits objets du quotidien, les jouets, les livres et le petit électro. De plus, un repair café avait lieu une fois par mois. Cet atelier offrait la possibilité aux citoyens de faire réparer gratuitement des objets ou vêtements cassés.

Il nous semblait judicieux de regrouper les deux initiatives pour d'une part réparer des dons reçus et d'autre part proposer les objets réparés à d'autres personnes. Il apparaissait donc comme une évidence de les amplifier et de les rendre pérennes en créant une Recyclerie.

Les prémices du projet ont vu le jour en novembre 2020 ; recherche d'un lieu, création d'une ASBL communale, du plan stratégique et processus de recrutement des coordinateurs du lieu. Ouverture de la recyclerie 1170 au 1er juin 2021.

La boutique est ouverte les mardis et jeudis de 10h à 18h et les mercredis et vendredis de 13h30 à 18h, ainsi que le premier samedi du mois aux mêmes horaires. Les dons peuvent être déposés tous les après-midis lors desquels la boutique est ouverte. Les ateliers Repair Café ont lieu 2 fois par mois. Les ventes sont en augmentation constantes depuis l'ouverture du lieu. Nous pouvons également compter depuis novembre 2022 sur le lancement de la marque « Envie d'R » qui permet le emploi de textile que nous recevons mais qui ne sont plus vendables.

Nous investissons de plus en plus la vie de quartier en nous faisant connaître mais aussi pour dynamiser les initiatives organisées par la commune, en étant présent lors de la brocante Keym, sur les différents marchés communaux, ...

Pour les gisements que nous ne traitons pas, nous avons effectué des partenariats externes avec RECUPEL pour tout ce qui concerne les ampoules, piles, batterie, ... avec CITECO pour la reprise des quelques livres pour adultes, encyclopédie, ... que nous recevons et avec CF2D pour le matériel informatique, électronique, ...

En collaboration avec le service Participation, nous avons développé un partenariat avec la coopérative UsiToo qui permet la mutualisation d'objets, de matériels. La Recyclerie est donc un point relais et les emprunts sont en augmentation. Grâce au budget participatif, la livraison du matériel emprunté est offerte pour tous les habitants et ce pendant 2 ans (avril 2022 à avril 2024).

Nous avons également mis en place une collaboration avec le service propreté publique lors des déchetteries mobiles. Nous offrons également un bon de réduction pour les nouveaux habitants lors de la soirée dédiée à ceux-ci.

De manière générale, la Recyclerie tente de répondre aux différentes demandes sociales. Nous avons ainsi un partenariat avec le service vie sociale.

D'un point de vue ressources humaines, la Recyclerie est composée de deux coordinatrices à 4/5ème ETP, de normalement quatre personnes engagées sous contrat article 60, d'une jeune avec le service citoyen, ainsi qu'un noyau d'une vingtaine de bénévoles très investis et actifs dans le projet.

## **Fontaines à eau potable sur la voie publique**

En 2019, la commune a reçu un autre subside de Bruxelles-Environnement, afin d'installer dans l'espace public des fontaines à eau potable, afin de diminuer l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique, de répondre à un besoin vital pour l'être humain mais également permettre de se désaltérer vu les canicules à répétition que nous subissons.

Différents endroits ont été identifiés sur le territoire communal, à savoir sur la façade de la crèche des Mésanges, sur la façade de la crèche des Archiducs, sur la façade de la Maison des jeunes, au Skatepark Wiener, à l'Agora sportive Georges Benoidt et sur la nouvelle place Keym.

## **Etude sur la gestion des déchets organiques sur le territoire de WB**

En 2019, ce troisième projet a également été subsidié par Bruxelles-Environnement. Cette étude permet de mieux connaître et définir une filière de gestion des matières organiques (déchets verts, comme déchets organiques) sur l'ensemble du territoire communal. Nous désirons en effet quantifier et qualifier les flux propres à la commune. Le public cible est donc à la fois les HORECA's, les collectivités, les cantines, ainsi que d'autres acteurs tel que le Chant des Cailles, le Manège du possible, ...

Nous avons pris la décision de ne pas poursuivre les résultats de l'étude, par manque de temps et hiérarchisation des dossiers, ainsi qu'en raison des indisponibilités des collectivités consultées et identifiées comme ressources

## **Obligation du tri des biodéchets pour les collectivités**

Dans la même foulée, Bruxelles-Environnement a rendu le tri de biodéchets (organiques et verts) obligatoires pour toutes les collectivités et entreprises. Dès lors, nous collaborons avec les services nettoyage des bâtiments et propreté publique afin de mettre en place des infrastructures cohérentes pour l'usage des différents bâtiments.

## Plan d'Actions Climat

Depuis 2020, la Région finance un « Plan d'Actions Climat local » pour chacune des communes bruxelloises. A terme, l'accessibilité aux subsides régionaux sera possible uniquement pour les communes ayant établi un Plan Actions Climat.

À Watermael-Boitsfort, c'est le service Transition qui est en charge, depuis janvier 2022, de ce plan d'action pour le climat.

Les objectifs de ce plan sont de définir des actions à mener à l'échelle de l'administration et du territoire pour :

- D'une part réduire les émissions directes de Gaz à effet de serre, tant les émissions directes liées au chauffage, au transport etc. que les émissions indirectes via une vision GoodFood, Zéro Déchet, ...
- D'autre part développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques déjà en marche (végétalisation, gestion intégrée des eaux de pluie...)

Un second subside a été demandé en juillet pour assurer la continuité et la pérennisation du Plan d'action climat, à nouveau pour une durée de deux ans à partir de janvier 2024.

Dans un premier temps, un bilan des émissions d'équivalent CO2 a été réalisé à l'échelle du territoire, sur la base des données fournies par la région. Par ailleurs, les données collectées depuis 2004 par la responsable énergie ont également été intégrées à ce bilan.

En parallèle à ces données chiffrées, nous avons collecté auprès des services toutes les actions déjà mises en place, en cours, planifiées ou rêvées afin de compléter notre état des lieux et de développer notre plan d'actions en fonction des réalités des services.

Ces rencontres ont été également l'occasion de mettre en évidence les freins et leviers de chaque service par rapport à l'action climatique. Elles nous ont également permis de créer des liens et d'identifier les personnes relais au sein de l'administration pour porter les enjeux climatiques.

A l'issue de ces rencontres, achevées en septembre 2023, nous avons compilé toutes les actions répertoriées. Ces actions ont été passées en revue par le service Transition, avec l'aide des services, afin de les affiner et de les définir sous différents aspects. Un tableau Excel reprenant les actions et leurs données a été créé. Parmi celles-ci, plus de 200 sont des actions déjà en cours à pérenniser et sont regroupées dans un document 'bilan'.

123 nouvelles actions ont été soumises au Collège, qui en a retenu 105, constituant le plan climat. Celui-ci a été adopté à l'unanimité par le Conseil communal en mars 2024.

Un document de vulgarisation a été créé avec l'aide du service Info-Communication.

A partir d'avril, la construction d'un processus participatif citoyen autour du plan climat (impératif fixé par la région) a démarré, en étroite collaboration avec le service Participation. Un processus de sensibilisation au sein de l'administration va également être mis en place, via les Fresques du climat, à partir de septembre 2024.

Le service transition assure également le relais avec Bruxelles Environnement pour l'aspect administratif, mais aussi le réseautage avec les autres communes.

---

### **Projets déposés auprès de Bruxelles Environnement**

---

Pour le calendrier 2023-2024, Bruxelles Environnement n'a pas ouvert d'appel à projets.

---

### **Transversalité et collaboration avec les autres services**

---

De manière plus spécifique et régulière, le service Transition travaille en étroite collaboration avec :

#### **Le service Mobilité**

En collaboration avec ce service, nous avons monté plusieurs événements ou projets. Nous organisons régulièrement lors de la semaine de la mobilité un petit-déjeuner pour les travailleurs prônant la mobilité active. Le service Transition fait également partie du groupe de travail pour le projet « Bike Brussel » afin de promouvoir davantage le vélo au sein des collègues. Nous avons également trouvé un lieu permanent pour les Ateliers de la Rue Voot qui sont depuis mai 2023 installés place Wiener et non plus à la Recyclerie. Enfin, nous coordonnons avec le service mobilité les brevets de cyclistes organisés dans l'ensemble des écoles communales. En juin 2024, nous avons mis sur pied « la grande parade » sur le territoire communal, réunissant l'ensemble des écoles participantes au brevet. D'autres projets en lien avec la mobilité scolaire font également l'objet d'un travail collaboratif entre les deux services.

#### **Le service Environnement**

Dans le cadre d'une subvention de Bruxelles Environnement datant de 2018, le service transition collabore avec le service environnement sur un projet de communication et

de sensibilisation autour de la présence du lucane cerf-volant sur le territoire de la commune. Le service Transition prend notamment en charge le volet pédagogique de ce projet. C'est également le service Transition qui s'est chargé de la rédaction du cahier des charges et de la recherche d'un prestataire pour la campagne de communication vers le grand public. Les deux services ont travaillé en étroite collaboration pour le développement de cette campagne de communication.

## **Le service Energie**

Le service Energie nous a fortement épaulé dans la réalisation et la rédaction du Plan Actions Climat concernant les mesures et les données quantitatives propre à l'Administration communale.

## **Le service Propreté publique**

Nous avons collaboré avec le service propreté publique lors des deux recyparks mobiles organisés. Le service Transition avait la charge de « l'Espace donnerie » en amont de la Déchèterie, afin d'encourager les citoyens à donner une seconde vie aux objets.

## **Le service Participation**

La coordinatrice du service nous a fortement épaulé pour le volet « participation » du Plan Actions Climat. Qui plus est, nous donnons notre avis sur les différents projets soumis dans le cadre du Budget Participatif car ceux-ci concernent souvent les thématiques du développement durable. Pour les projets « phare », nous aidons à leur mise en œuvre.

## **Projets réalisés par la coordinatrice pédagogique développement durable**

### **Labellisations Eco-Schools**

Le label eco-school est octroyé par Bruxelles Environnement et est valable pour une durée de 2 ans à l'issue desquels il peut être renouvelé. En octobre 2023, les écoles Colibri-Aigrettes-Naiades et l'école Les Cèdres-la Roseraie ont reçu le label international Eco-Schools. L'école La Futaie s'est lancée cette année, avec l'appui de la coordinatrice pédagogique développement durable.

Le service transition a épaulé les écoles dans leur demande, à la fois pour les aspects administratifs mais également pour les conseiller dans les projets menés. Les écoles disposent d'un budget de 2.500 euros pour les deux ans de labellisation. Les dépenses

liées à ce budget et les aspects administratifs sont également gérés par la coordinatrice pédagogique développement durable : remise du dossier de labellisation, suivi des réunions de l'écoteam et rédaction des PV, organisation des visites du jury Eco-schools.

En outre, en 2023, le service Transition a été sollicité par l'ASBL Coren, qui coordonne le label, pour faire partie du jury d'autres écoles de la Région bruxelloise, avec d'autres spécialistes en éducation à l'environnement. Ce sera à nouveau le cas pour l'édition 2024.

## **Fruits et légumes à l'école**

Toutes les écoles communales ont souhaité bénéficier du programme européen « Fruits et légumes à l'école » en 2023-2024. Celui-ci finance, pour les établissements participants, l'achat de fruits et de légumes de saison pour les élèves à hauteur de 9 euros/élève/an. Les fruits et légumes sont distribués une fois par semaine de décembre à juin. Le service transition a pris en charge les inscriptions au projet, ainsi que le suivi administratif et financier. Pendant la durée du projet, ce sont ainsi des centaines de kilos de fruits et légumes bio et de saison qui ont été distribués et dégustés par les élèves. Le projet était également une opportunité pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable. Il a également permis à certaines classes de réaliser des recettes de cuisine, afin de travailler différentes compétences avec les enfants. Les écoles étant très satisfaites, la demande de subside sera réitérée pour l'année 2024-2025.

## **Catalogues d'animations**

En septembre 2023, comme chaque année, un catalogue d'animations a été proposé aux écoles par le service Transition. Celui-ci reprenait des activités proposées par la ferme du chant des cailles (module de découverte des moutons du Bercaïl et jeu de piste), l'ASBL Tournesol (animations biodiversité), Energie commune (défi énergie). Ces structures ont été choisies pour leur ancrage local et/ou pour les activités proposées. Ce catalogue a rencontré un grand succès auprès des enseignants : 24 classes se sont inscrites à l'une ou l'autre activité, ce qui représente près de 500 enfants qui ont bénéficié d'une ou de plusieurs animations en éducation à l'environnement.

Un nouveau catalogue sera proposé en septembre 2024, sur la thématique nature et alimentation.

## **Collaboration avec les crèches**

Suite à la réunion Plan climat avec les directions des crèches, celles-ci nous ont fait part de leurs besoins en matière de sorties nature. Le service Transition a dès lors développé un catalogue d'animation spécifique pour les crèches, à l'instar de ce qui se fait dans les écoles. Ce catalogue était également ouvert aux classes d'accueil. Toutefois, il n'a pas rencontré de succès auprès des crèches. Une seule sortie a été demandée, et elle a malheureusement dû être annulée suite à une grève des transports en commun. Nous poursuivrons néanmoins la collaboration avec les crèches en leur proposant de financer des sorties en lien avec l'environnement et la nature.

## **Groupe de travail « Tous dehors Bruxelles »**

Depuis décembre 2022, la coordinatrice pédagogique développement durable participe à un groupe de travail « Tous dehors Bruxelles » issu du collectif « Tous dehors ». Ce groupe de travail est composé de différents acteurs associatif bruxellois travaillant dans la thématique de l'école du dehors et de l'animation nature. Il se réunit 4 fois par an et a pour objectif de promouvoir et développer les pratiques de l'école du dehors en région bruxelloise. Cette participation a permis de se créer un réseau de professionnels bruxellois en animation nature et de se maintenir informée des évolutions et enjeux de l'école du dehors.

# INFORMATIQUE

Tél : 02/674.74.29 - 02/674.75.19 - 02/674.75.82

Courriel : [informatique1170@wb1170.brussels](mailto:informatique1170@wb1170.brussels)

Autorité politique responsable : Benoit THIELEMANS, 2<sup>ème</sup> Echevin

Chef de service : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agents (ETP) :

2,8 → informatique

1 → chargé de mission « école numérique »

## Attributions générales du service

Le service informatique gère l'ensemble du parc informatique de la commune.

Il assure (outre les tâches administratives propres à l'ensemble des services) :

- L'achat du matériel et des consommables
- La maintenance et/ou la réparation du matériel (en régie ou par le biais de réparateurs)
- Le raccordement du matériel au réseau
- La sécurité du réseau
- La gestion de projets de développement informatique
- La maintenance et la configuration du central téléphonique du centre administratif ainsi que la gestion de la téléphonie des sites délocalisés géographiquement
- La connexion Internet de ces mêmes sites
- La gestion technique et administrative du parc d'appareils multifonctions (photocopieurs, imprimantes et scanners)
- L'aspect technologique de toute matière traitant au développement durable
- La gestion de l'EPN (espace public numérique)
- Etude et proposition d'orientation stratégique de l'informatique communale
- Process management : assistance d'agents communaux pour optimiser les procédures de travail et l'usage des outils informatiques
- Formation du personnel communal à l'utilisation des outils informatiques
- Respect des normes GDPR (aspect informatique)
- Etude et proposition de soutien à la population précarisée numériquement par le biais d'actions spécifiques

## Subsides

Réception de subsides en matériel de la part de la Région Bruxelloise via Paradigm afin de moderniser l'équipement de l'EPN (upgrade du matériel existant, nouveaux écrans, nouveaux claviers, nouveau TBI) suite à la labélisation de l'espace public numérique.

Au travers l'asbl Fobagra et via un subside européen, un animateur pour l'EPN a été engagé à mi-temps et un technicien gère, à raison d'un jour par semaine, un « comptoir de réparations pour le matériel informatique » à la bibliothèque Delvaux. Les habitants de Watermael-Boitsfort peuvent venir faire réparer et configurer gratuitement leur matériel informatique.

Ces deux services s'arrêteront fin décembre 2025.

## Réalisations septembre 2023 août 2024

### Ecole numérique

Le rapport d'activités du chargé de missions « écoles numériques » est repris dans le rapport annuel du service « Enseignement ».

### Espaces Publics Numériques

Objectif : réduire les fractures numériques de premier et second degré.

Continuation des projets :

- Le CCCA continue ses activités de soutien informatique aux seniors mais propose à présent une offre pour l'utilisation des smartphones (lundi après-midi pour les appareils avec OS iOS et jeudi toute la journée pour les appareils Android et Windows)
- Fobagra – permanence d'ouverture 2 jours par semaine pour le grand public. Les usagers peuvent utiliser le matériel mis à leur disposition avec réservation préalable et prise en main de la salle par l'agent mis à disposition par l'asbl Fobagra
- WeAreCoders – organisation de cours à destination des enfants et jeunes adolescents. L'asbl loue l'EPN selon le règlement en vigueur. Les cours se déroulent le samedi matin.

### Réduction de la fracture numérique

La commission soutien numérique s'est mise en place depuis le 19 avril 2021 et elle se rencontre tous les deux mois.

La composition de la commission du soutien numérique s'établit comme suit :

- CPAS : ISP et coordination sociale
- Bibliothèques
- Vie Sociale
- Service de Prévention et de cohésion sociale
- CCCA
- Service Informatique

L'asbl Actions et Recherches Culturelles a développé le principe de l'informaticien public (<https://informaticienpublic.be/>) et a coaché la CSN dans la mise en place du projet. Le jeudi, des informaticiens publics bénévoles reçoivent gratuitement les habitants pour les soutenir dans leurs démarches numériques. Les assistantes sociales de la commune sont également disponibles pour l'accompagnement des démarches.

## Infrastructures générales

### Gestion du parc

Uniformisation du parc par l'acquisition de nouveaux PC identiques, moins énergivores et dont les ressources sont adaptées au métier de l'utilisateur.

### Maintenance et veille du LAN

Intégration dans le réseau LAN pour tous les bâtiments délocalisés géographiquement (12 lieux) → intégration des postes de travail dans l'AD communal et des postes téléphoniques fixes dans notre central – poursuite du projet.

Changement des switchs du centre administratif en janvier 2024. Vitesse des ports à 1Gb. Veille et maintenance assurée par Irisnet.

### Cloud Computing

Veille de la solution « Data Center Régional » (DCR). 90% de nos données sont hébergées sur les serveurs de Paradigm.

10% de nos données (archives vivantes) sont hébergées (technologie Sinology) en interne pour des raisons d'économie financières.

## Opérations quotidiennes

- Réponses spécifiques à des tâches particulières et ponctuelles

- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Acquisition du nouveau matériel
- Etude de nouveaux produits
- Helpdesk
- Soutien aux déménagements dans les différents services
- Recherche de solutions techniques pour le télétravail
- Etude de possibilités de communications unifiées

---

### **Missions spécifiques et ponctuelles**

---

- Participation au groupe de travail « Inclusion numérique » de la région bruxelloise
- Poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie pour le déploiement d'Office 365 au sein de la commune
- Elaboration avec le service des Travaux Publics et le service RH d'une stratégie d'utilisation des smartphones pour l'ensemble des utilisateurs et intégration de la stratégie dans le RGT

---

### **Parc Informatique**

---

Chaque employé communal dispose de son poste de travail personnel (portable s'il télétravaille, fixe s'il ne télétravaille pas).

### **Descriptif d'un poste de travail**

- OS : 11 professionnels
- Suite Office 2010 → migration vers Office 365
- Une seule imprimante universelle à installer sur le matériel ☑ système de « follow me » pour permettre d'imprimer sur n'importe quel appareil connecté au réseau
- Accès à un espace disque « serveur » dédié au service
- Connexion au réseau par authentification
- Les utilisateurs ne sont pas administrateur de leur poste de travail
- Applications « métier » pour le service RH, Finances, Recette, Population et Etat-Civil.
- WebApplications pour les services de l'Urbanisme et Environnement (Nova), pour l'ensemble des services (gestion de l'ordre du jour du Conseil et du Collège), Vie Sociale (MyHandicap), MobyTwin, pour le service de la Petite Enfance (Bambino), pour les bibliothèques...
- Diverses applications spécifiques : Régie Foncière, Travaux Publics, ...

## Gestion serveurs

Une infrastructure de type « VMWare » dans le cloud est configurée pour la gestion de l'ensemble de l'administration.

L'infrastructure est composée de :

- 15 CPU
- 50 Go de RAM
- 3 To SAN (DD)
- 5,4 unités de BU

Sur l'ensemble de cette infrastructure tournent les serveurs :

- CIVADIS : (applications métier pour les finances, recette, RH (sous Windows))
- DCACWB : le domain contrôleur (gestion des accès disques pour les utilisateurs)
- FSACWB : gestionnaire de fichiers
- PSACWB : gestionnaire d'impressions
- EFACWB : gestionnaire e-courrier + amendes administratives
- Oracle serveur : gestionnaire de bases de données
- Saphir : application métier pour la Population et l'Etat-Civil (sous Linux)
- Irisnext

Deux serveurs physiques supplémentaires sont dédiés pour le BDC (back-up domain controleur en cas de panne du DCACWB) et l'Active Directory (gestion de l'authentification des utilisateurs).

## Gestion imprimantes

Excepté au service « Population » et « Etat-Civil » (service au guichet), les imprimantes « personnelles » ne sont plus d'application dans les services administratifs.

Chaque étage des bâtiments administratifs, les écoles, les crèches et les bibliothèques disposent d'un appareil multifonctions connecté au réseau (photocopieuse – imprimante - scanner).

Le scan des documents est vivement encouragé (scan to mail ou scan to folder).

Les appareils sont connectés au réseau et sont pilotés à distance (pour le relevé des compteurs, la maintenance, l'ouverture et la fermeture des accès etc...).

## Stock

Le service « informatique » dispose d'un stock permettant de réagir rapidement en cas de panne ou d'engagement immédiat.

## **Firewall**

Un UTM a été configuré et remplace notre firewall dont les performances ne sont plus en adéquation avec les exigences de sécurité (plusieurs communes ont été hackées).

Fonctionnalités : Web filter antivirus, portail captif, réputation IP, Contrôle des flux HTTPS/SSL - trafic décrypté au niveau du FW, examiné pour détection des virus et malware et est ré-encrypté avant d'être envoyé à l'utilisateur final.

Single Sign On – fonctionnalité disponible pour des groupes construits en interne.

Certains groupes ont des restrictions qui sont interprétées par le Single Sign On (car SSO relié avec l'AD) - ex. : restriction d'accès aux réseaux sociaux, restrictions spécifiques pour les écoles.

Nous pouvons obtenir un reporting par e-mail - remonter les alertes par mail mais pour le moment, le service pas encore tout-à-fait au point (ex. si nous sommes informés de l'alerte mais nous n'avons pas encore le support derrière)

## **Equipements divers**

Les switchs gérant le LAN sont de type VoIP et POE. Ils assurent donc la connexion au réseau LAN et à l'IPCentrex (téléphonie fixe)

## 4.2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

# ÉTAT CIVIL

Tél. : 02/674.74.15 - 02/674.74.17

Tél. : 02/674.75.12 - 02/674.75.13

Courriel : [etat.civil@wb1170.brussels](mailto:etat.civil@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Cesika KARAOGLAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

## Attributions générales du service

Le service de l'Etat civil a pour mission d'enregistrer tous les événements touchant à l'identité des personnes, de la naissance au décès. Ce service dresse donc les actes de naissance, de reconnaissance, d'adoption, de changement de nationalité, de mariage, de divorce, de décès. Le service est également responsable de la gestion administrative du cimetière communal.

Il existait jusqu'au 30 mars 2019 inclus sept registres d'état civil. Les registres de naissance, de nationalité, de mariage, de divorce et de décès étaient tenus en double exemplaire. Les registres des déclarations de mariage et des déclarations de reconnaissance étaient et sont encore toujours tenus en un seul exemplaire.

## Registre des naissances

	Garçons	Filles	Total
Naissances sur le territoire de la commune	3	0	3

Ce faible taux de naissance s'explique aisément par l'absence de maternité sur le territoire communal.

	Hommes	Femmes	Total
Reconnaissance prénatale	-	-	69
Reconnaissance judiciaire	0	0	0
Reconnaissance immédiate	0	0	0
Reconnaissance postnatale	2	2	4
Modification de l'enregistrement du sexe -Transgenres	-	-	0
Recherche de paternité	0	0	0
Attribution du nom de famille	0	0	0

Changement de prénom (BAEC)	3	5	8
Changement de nom - Arrêté Royal (BAEC)	1	0	1
Adoption plénière	1	0	1
Adoption simple	0	0	0
Adoption étrangère	0	0	0
Homologation d'adoption	0	0	0
Ordonnance rectificative	0	0	0
Arrêt filiation	0	0	0
Contestation de paternité	0	0	0
Transcription d'une reconnaissance	0	0	0
Choix de nom	0	1	1
Acte de changement de nom (BAEC)	5	8	13
Suppléance à la rédaction d'un acte de naissance	0	0	0
Actes de naissance étrangers liés à un acte belge (BAEC)	44	67	111
Prestation serment	0	1	1
Annulation (BAEC)	-	-	0

### **Choix de nom - Loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté.**

Les parents d'un enfant belge ont désormais le choix entre le nom du père, le nom de la mère ou un composé des deux noms dans l'ordre de leur choix.

Cette attribution directe ne concerne que le premier enfant d'un couple, né après le 1er juin 2014.

Les parents qui souhaitaient néanmoins bénéficier de la nouvelle loi et modifier le nom de leurs enfants nés avant le 1er juin 2014, pouvaient introduire jusqu'au 31 mai 2015, une demande en changement de nom, basée sur la nouvelle loi, dans la commune de résidence des enfants.

De même, la naissance d'un nouvel enfant ayant la même filiation permet de modifier le nom de l'ensemble de la fratrie sauf si un choix avait déjà été fait.

L'ensemble de la fratrie ayant la même filiation doit porter le même nom.

## Registre des déclarations de reconnaissance

Depuis le 1er avril 2018, toute reconnaissance actée en Belgique doit d'abord faire l'objet d'une déclaration de reconnaissance. Toutes les reconnaissances sont concernées, pas uniquement celles qui sembleraient frauduleuses. Deux belges doivent donc bien faire acter une déclaration de reconnaissance avant la reconnaissance en tant que telle.

Il faut désormais réfléchir en deux temps. Dans un premier temps, analyser si les conditions sont remplies pour faire la déclaration de reconnaissance en Belgique. Dans un second temps, faire application du droit national de chacun des auteurs pour l'établissement de la seconde filiation. Néanmoins, il convient d'avoir égard à cette deuxième étape dès la première, afin d'éviter d'imposer toute une procédure à des personnes qui, en vertu de la loi, ne peuvent pas faire établir de reconnaissance.

- Nombre de déclarations de reconnaissance : 74

## Registre des nationalités

### Acquisition de la nationalité belge

Le Code de la nationalité belge a été modifié en profondeur le 1er janvier 2013. Le but de cette réforme visait à simplifier le nombre de procédures existantes et à renforcer les conditions d'acquisition de la nationalité.

Il n'existe désormais plus que deux procédures en vue d'acquérir la nationalité belge : la déclaration devant l'Officier de l'Etat civil et la naturalisation qui est limitée à des situations exceptionnelles.

Après le changement de loi sur la nationalité, il apparaît une charge de travail au service Etat civil. Chaque déclaration doit être vérifiée et examinée par le service avant de la transmettre au Parquet.

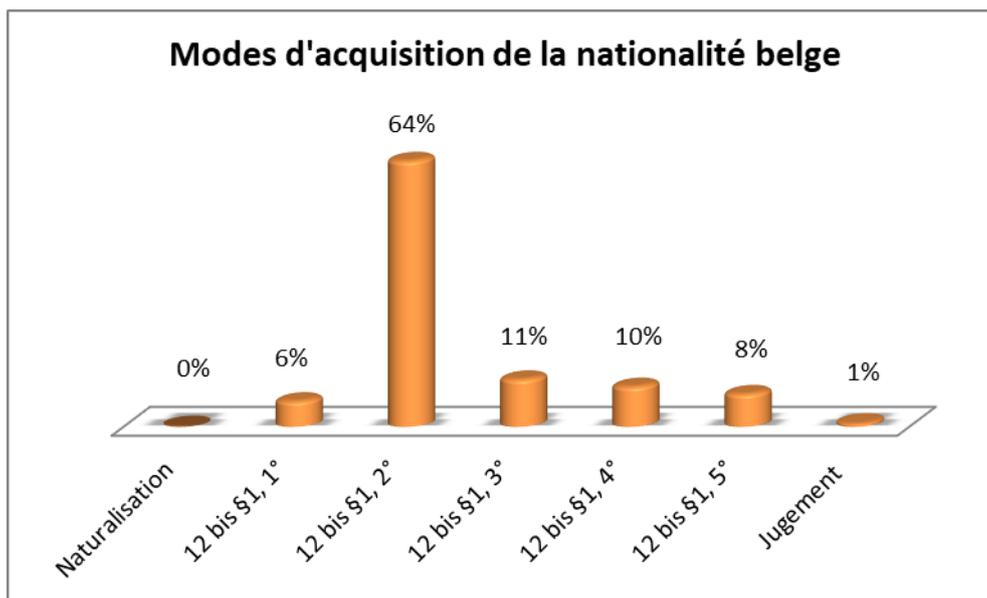
La déclaration de nationalité (nouvel article 12bis CNB) permet dans cinq situations et moyennant des conditions strictes de solliciter la nationalité Belge :

1. La naissance en Belgique
2. Le fait de vivre en Belgique depuis au moins 5 ans, sous couvert de certains titres de séjour si l'on peut prouver sa connaissance d'une des langues nationales, son intégration sociale et sa participation économique.
3. Le fait d'être marié à un ou une Belge ou d'avoir un enfant mineur belge
4. Avoir atteint l'âge de la pension ou être handicapé ou invalide
5. Vivre depuis au moins 10 ans en Belgique sous couvert de certains titres de séjour et prouver sa participation à sa Communauté d'accueil.

Les conditions en matière de titre de séjour, de participation économique éventuelle, de connaissance d'une des langues nationales et d'intégration sociale éventuelles sont strictes.

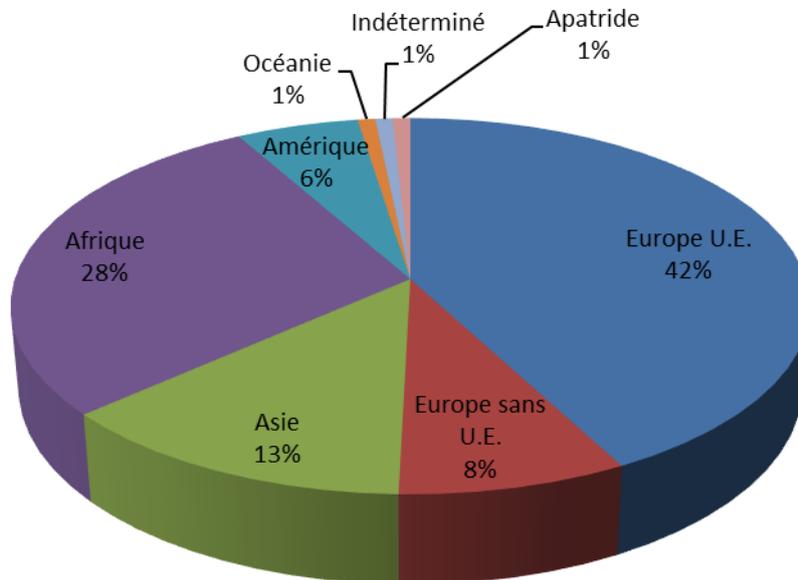
La demande de nationalité belge est subordonnée au paiement d'un droit d'enregistrement de 150 euros, non-compris les éventuelles taxes communales.

La Chambre des Représentants traite l'arriéré de dossiers issus de l'ancienne procédure de naturalisation.



	Total	Hommes	Femmes
Naturalisation	0	0	0
Attribution "automatique" art 8 CN	3	1	2
Attribution art 9 CN	0	0	0
Déclaration 11bis CN	5	3	2
Déclaration 12 bis §1, 1°CN	7	2	5
Déclaration 12 bis §1, 2°CN	73	36	37
Déclaration 12 bis §1, 3°CN	13	2	11
Déclaration 12 bis §1, 4°CN	11	4	7
Déclaration 12 bis §1, 5°CN	9	3	6
Recouvrement art 24 CN	0	0	0
Renonciation art 22 CN	0	0	0
Jugement	1	1	0
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>52</b>	<b>70</b>

## Continents d'origine des personnes ayant acquis la nationalité belge, y compris par naturalisation



Europe U.E.	
Irlande	2
Italie	6
Hongrie	2
Allemagne	5
Espagne	2
Roumanie	7
France	15
Pays-Bas	2
Pologne	5
République tchèque	4
Finlande	1
<b>Total</b>	<b>52</b>

Europe non U.E.	
Royaume-Uni	6
Ukraine	1

Serbie	1
Russie	2
<b>Total</b>	<b>10</b>

<b>Afrique</b>	
Maroc	16
Algérie	1
Tunisie	2
République démocratique du Congo	3
Cameroun	2
Sénégal	2
Guinée	3
Réfugié origine Guinée	2
Réfugié origine Burundi	1
Réfugié origine Ruanda	1
Afrique du Sud	1
Comores	1
<b>Total</b>	<b>35</b>

<b>Asie</b>	
Inde	3
Turquie	3
Iran	2
Iraq	1
Réfugié origine Iraq	1
Syrie	3
Réfugié origine Syrie	1
Philippines	1
Sri Lanka	1
<b>Total</b>	<b>16</b>

<b>Amérique</b>	
Colombie	2
Brésil	2
Etats-Unis	3
<b>Total</b>	<b>7</b>

<b>Océanie</b>	
Australie	1

<b>Total</b>	<b>1</b>
--------------	----------

Indéterminé	1
Apatride	1
<b>Total</b>	<b>2</b>

### **Registre des déclarations de mariage**

Depuis la loi du 4 mai 1999, entrée en vigueur le 1er janvier 2000, la publication des bans a disparu de notre paysage juridique. Cette formalité de publicité, qui était destinée à avertir les éventuels opposants à cette union, a été remplacée par une "déclaration de mariage". Les futurs époux doivent désormais lorsqu'ils viennent déposer les pièces constituant leur dossier de mariage, signer ensemble (ou seul muni d'une procuration légalisée du futur conjoint) cette déclaration par laquelle ils affirment vouloir se marier. La signature de ce document ouvre une période de 14 jours pendant laquelle les époux ne peuvent se marier. Après cette période, s'ouvre un nouveau délai de six mois dans lequel doit avoir lieu le mariage.

Déclarations de mariage	73
Refus de célébrer le mariage	0
Sursis de mariage	0

### **Registre des mariages**

	<b>Total</b>
Mariages	79
Actes de mariage étrangers (BAEC)	12
Jugements d'annulation de mariage	0
Arrêts d'annulation de mariage	0

Les futurs époux belges doivent avoir au moins 18 ans pour pouvoir contracter mariage. Les mineurs d'âge qui souhaitent néanmoins se marier doivent obtenir une autorisation non plus de leurs parents mais du tribunal de la Jeunesse. Cette dispense d'âge n'est accordée que pour des motifs graves.

En ce qui concerne les ressortissants étrangers qui contractent mariage en Belgique, il convient de tenir compte des conditions d'âge, de consentement, ... exigées par leur loi nationale.

## Ouverture du mariage aux personnes de même sexe

Depuis le 1er juin 2003, le mariage est également ouvert aux couples de même sexe. Les époux de même sexe ont exactement le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les couples composés de personnes de sexe différent, à l'exception des règles gouvernant la filiation biologique.

Mariages entre personnes de même sexe	
Entre femmes	Entre hommes
2	0

Nombre de mariages entre personnes de même sexe célébrés à Watermael-Boitsfort :

2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024
1	3	2	2	4	0	1	1	2

## Registre des divorces

Depuis le 1er septembre 2007, la loi sur le divorce a considérablement évolué. Les causes de divorce peuvent désormais se classer en deux catégories : le divorce par consentement mutuel et le divorce pour cause de désunion irrémédiable.

Le divorce pour cause déterminée, à savoir, adultère, excès, sévices et injures graves et le divorce pour cause de séparation de fait de plus de deux ans sont supprimés.

Depuis l'entrée en vigueur de la BAEC, la procédure de « transcription » du divorce a été quelque peu modifiée.

Auparavant, l'officier de l'état civil compétent pour transcrire un divorce était celui qui avait célébré le mariage. Si le mariage avait été célébré à l'étranger, c'est l'officier de l'état civil de la Ville de Bruxelles qui transcrivait. Ainsi, plus de 4.500 divorces de mariages étrangers étaient transcrits à la Ville de Bruxelles chaque année.

Désormais, suite à l'entrée en vigueur de la BAEC, la compétence de l'Officier de l'état civil concernant la transcription des divorces est celle de droit commun. C'est l'article 13 du Code civil qui la régleme :

« A moins que la loi n'en dispose autrement, l'officier de l'état civil compétent est celui :

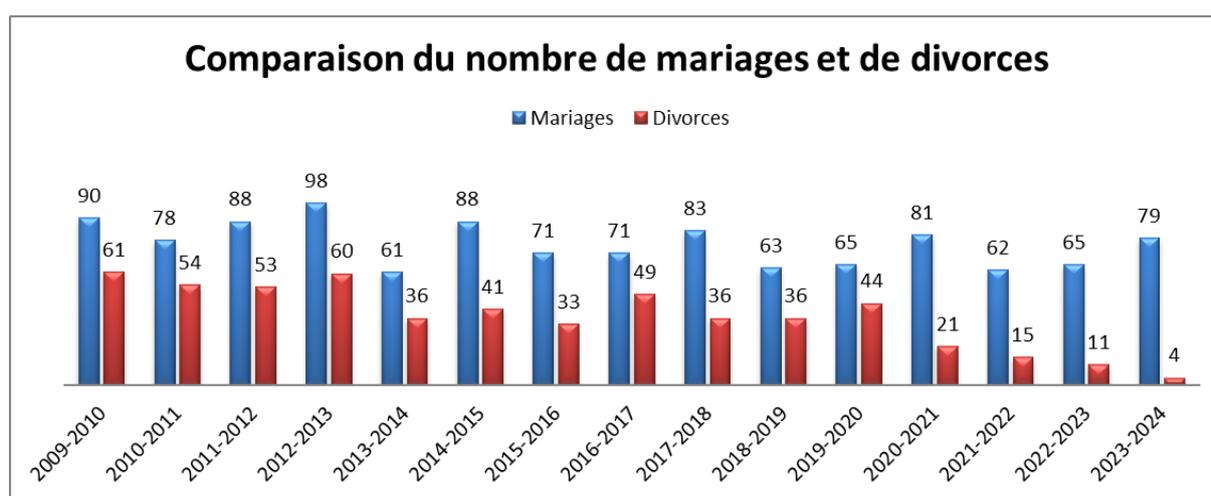
- Du lieu d'inscription au registre de la population, au registre des étrangers ou au registre d'attente de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux ; ou à défaut,
- De la résidence actuelle de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux ; ou à défaut,
- De Bruxelles. »

Il suffit donc que l'un des époux réside sur le territoire d'une commune pour que celle-ci soit compétente pour transcrire le divorce.

Cela signifie également que toutes les communes belges seront susceptibles de transcrire un divorce belge d'un mariage célébré à l'étranger.

Depuis la mise en place de la BAEC, la cause du divorce n'est plus spécifiée dans l'acte de sorte qu'il n'y a plus lieu de prévoir les différents types de divorce.

Divorces (BAEC)	4
-----------------	---



Forte diminution du nombre d'actes de divorces établis par le service de l'état civil depuis que les Greffes des Tribunaux ont accès à la BAEC. En effet, les divorces dont les actes de mariage sont migrés (et donc disponibles) dans la BAEC sont établis par le Greffe du Tribunal et non plus par le service de l'état civil de la Commune de célébration du mariage. Seuls les jugements de divorce concernant les mariages à l'étranger et ceux dont l'acte n'a pas été migré par la commune de célébration du mariage dans la BAEC sont envoyés par un système de notification dans la BAEC par le Greffe à la commune de résidence de l'un des ex-époux pour en établir l'acte. La période transitoire en cours concerne les jugements papiers envoyés à la Commune de résidence lorsque le jugement a été prononcé avant l'entrée en vigueur de la BAEC.

## Registre des décès

Décès d'enfants de moins d'un an : 0

Enfants mort-nés : 0

	Femmes	Hommes
Habitants de la commune	78	55

Habitants hors commune	10	20
Transcription de décès	2	2
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>77</b>

- Nombre total de décès (sur Watermael-Boitsfort ou transcrits) : 167

Depuis le 1er janvier 2023, les déclarations de décès se font exclusivement via Irisbox – décès. Les entreprises de pompes funèbres doivent encoder toutes les données en rapport avec le décès sur leur plateforme entreprise Irisbox et y injecter une version pdf de chaque document nécessaire (modèle IIC, carte d'identité du défunt, mandat, demande d'incinérer, demande d'achat de concession, ...). Ces demandes nous parviennent dans notre outil de métier, Saphir. Après paiement, l'agent traite la demande et finalise le décès. L'envoi des permis se génère automatiquement vers l'entreprise de pompes funèbres qui a encodé la demande mais également, dans un futur proche, vers le crématorium d'Uccle s'il y a lieu.

- Nombre de déclarations de décès acceptées via Irisbox : 137

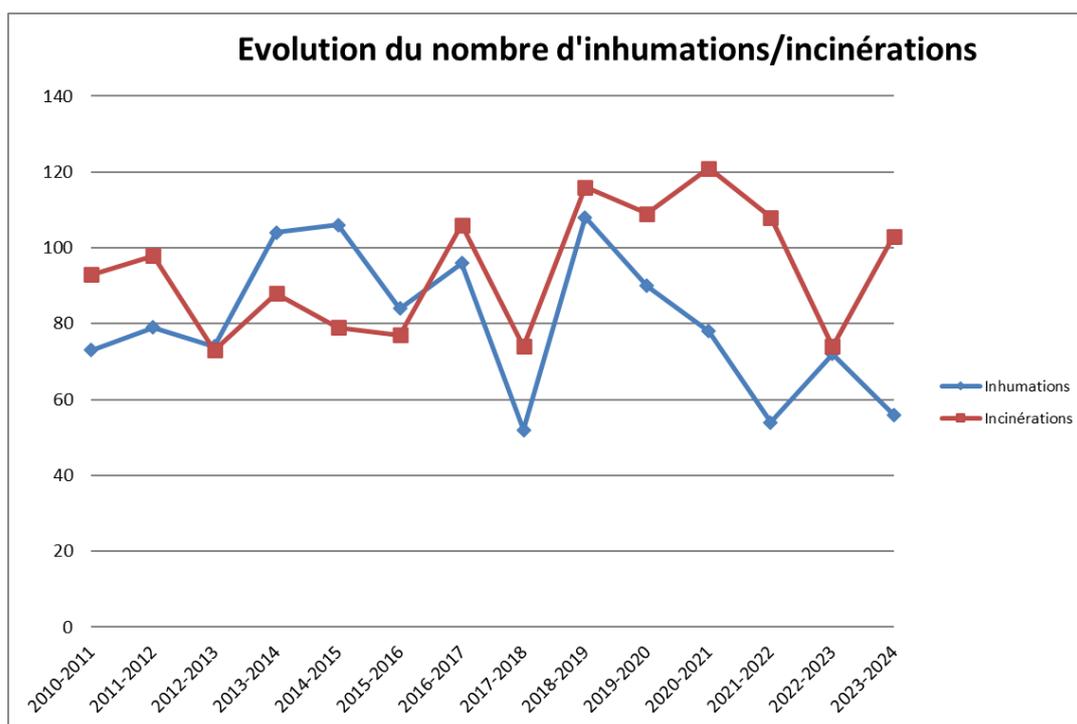
## Cimetière

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Fosses ordinaires	25	30	41	26
Concession pleine terre de quinze ans	35	35	32	18
Concession pleine terre de cinquante ans	14	10	9	15
Caveaux	10	12	13	9
Caveaux d'urne	12	5	9	11
Caveau d'attente	0	0	0	0
Cryptes (cellules de la galerie funéraire)	2	3	1	1
Pelouse d'honneur	0	0	0	0
Pelouse enfants	1	2	1	0
Columbarium cinq ans	4	5	8	6
Columbarium quinze ans	4	6	6	9
Columbarium cinquante ans	0	2	0	0
Columbarium provisoire	0	0	0	0
Dispersion des cendres	45	43	43	46
Conservation des cendres au domicile	34	32	18	23
Conservation des cendres au domicile pour départ étranger	1	0	3	2
Inhumation à l'étranger	2	4	4	5

Inhumation d'urne « ancien combattant »	0	0	0	0
Plaquette cinq ans (gratuité)	5	12	12	11
Plaquette quinze ans	9	7	12	4
Plaquette cinquante ans	0	1	0	1
Exhumation pour départ vers autre commune	0	2	0	0

Toutes les personnes décédées sur le territoire de Watermael-Boitsfort dont l'inhumation ou la dispersion se fait dans une autre commune belge :

	2022-2023	2023-2024
Inhumation	23	22
Dispersion	28	22
Columbarium/caveau d'urne	2	4
Don du corps à la science	1	4



## Indigents

Les personnes considérées comme indigentes sur la base d'une prise en charge par un C.P.A.S., dont aucun proche ne peut prendre les funérailles en charge et qui décèdent sur le territoire communal, voient leurs funérailles prises en charge par la Commune.

Rapport annuel	Nombre d'indigents
2009-2010	10
2010-2011	5
2011-2012	12
2012-2013	9
2013-2014	17
2014-2015	10
2015-2016	13
2016-2017	12
2017-2018	6
2018-2019	2
2019-2020	11
2020-2021	3
2021-2022	8
2022-2023	4
2023-2024	5

## Renouvellements et prolongations de concessions de sépultures

Mise à jour des plans du cimetière ainsi que du fichier des personnes y reposant, encodage des sépultures dans le système informatique.

Préparations des dossiers de désaffectations.

## Marchés publics

- Pour l'inhumation ou l'incinération des indigents
- Pour le transfert en corbillard des personnes trouvées sans vie sur la voie publique et aux personnes dont le transfert a été ordonné par l'administration communale, le Parquet du Procureur du Roi ou par la police en cas de mort suspecte et/ou violente
- Pour prestation de porteurs en cas d'inhumation
- Pour le renouvellement des plaques de cryptes
- Pour le placement de caveaux d'urnes
- Pour la désaffectation en masse des fosses ordinaires

## Organisation des cérémonies de la Toussaint

Cérémonies patriotiques, transport par bus ou camionnette des personnes sans moyen de transport vers le cimetière pour se recueillir sur les tombes.

## Emargements

Depuis l'entrée en vigueur de la BAEC (31/03/2019) il n'y a plus d'emargements manuels sur les actes d'état civil.

Nombre estimé d'actes d'état civil délivrés par mail, par courrier, au guichet ou en téléchargement rapide via le guichet : 3000 (dont 1315 téléchargements rapides)

Forte diminution du nombre d'actes d'état civil délivrés depuis plus ou moins 15 ans. La maternité a fermé ses portes en 1982, les personnes nées sur le territoire de Watermael-Boitsfort ne sont plus pour la plupart en âge scolaire et le nombre de mariage a fortement diminué. De plus la simplification administrative a pour but d'éviter aux citoyens de devoir fournir des extraits d'actes si ceux-ci ont déjà été présentés à l'autorité.

### BAEC

La BAEC (Banque de données des Actes de l'Etat Civil) est entrée en vigueur le 31/03/2019.

Il s'agit de la banque de données centrale qui contient tous les actes de l'état civil et depuis laquelle il est possible de les gérer. Cette banque de données centrale remplace les registres locaux qui étaient auparavant tenus par les communes et consulats. Le passage à la BAEC signifie par ailleurs que toutes les communes et tous les consulats établissent des actes standardisés, documentaires et uniformes.

### La migration des actes

La migration signifie le chargement d'anciens actes papier dressés avant le 31/03/2019 dans la BAEC.

De cette manière, l'acte est disponible dans la BAEC sous format électronique et est traité de la même façon que les nouveaux actes dressés après le 31/03/2019 dans la BAEC.

Depuis la mise en service de la BAEC, les communes ne sont plus autorisées à délivrer des copies conformes ou des extraits issus des registres papier ou d'actualiser les actes papier.

Tous les actes doivent être traités électroniquement.

En d'autres termes, la migration est obligatoire pour les actes suivants :

- Les actes qui nécessitent l'enregistrement d'une actualisation après le 31/03/2019 (p. ex. un divorce sur un acte de mariage ou une correction sur un acte de naissance) ;
- Les actes dont le contenu doit pouvoir être consulté sur écran ;

- Les actes dont un extrait est demandé après le 31/03/2019 ;
- Les actes dont une copie conforme est demandée après le 31/03/2019.

La migration s'effectue de la manière suivante :

- Copie de l'acte se trouvant dans le registre papier
- Scannage de l'acte
- Encodage manuel de l'acte dans saphir
- Vérification de l'encodage dans saphir
- Migration dans la BAEC

➤ Nombre d'actes migrés dans la BAEC : 3000

## **E-Apostille / E-Légalisation (les actes de BAEC)**

En Belgique, depuis le 01/05/2018,

- Les apostilles sont délivrées uniquement sous format électronique.
- Les légalisations peuvent quant à elles être délivrées sur papier et sous format électronique.

En vue de la délivrance des apostilles et légalisations électroniques, le service Légalisation du SPF Affaires étrangères a créé le site eLegalization, qui est seulement accessible pour les autorités partenaires (communes, notaires, SPF, chambres de commerce...) mais pas pour les particuliers.

Les légalisations et apostilles électroniques sont signées, de manière sécurisée, à l'aide d'un certificat au nom du SPF Affaires étrangères.

➤ Nombre de documents encodés pour une légalisation/apostille : 75

---

## **Prise de rendez-vous**

---

Depuis le 18 mars 2020, le service de l'état civil est accessible uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être pris directement par le citoyen via le guichet électronique d'Irisbox. Le citoyen peut également prendre contact avec le service afin qu'on lui fixe un rendez-vous par téléphone ou par mail.

- Nombre de rendez-vous pris via Irisbox : 282
- Nombre de rendez-vous encodés par le service même : 200

## Nouveautés

Changement de nom - loi du 7 janvier 2024 modifiant l'ancien Code civil et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe en vue d'assouplir la procédure de changement de nom, publiée au moniteur belge du 19 janvier 2024.

Depuis le 1er juillet 2024, toute personne majeure ou mineure émancipée de nationalité belge, reconnue réfugiée ou apatride peut introduire auprès de l'officier de l'état civil compétent une déclaration de changement de nom. Les mineurs non-émancipés ne peuvent pas introduire de déclaration de changement de nom.

L'objectif de cette loi est d'introduire la faculté pour chaque belge majeur ou mineur émancipé d'effectuer une fois dans sa vie une déclaration de changement de nom pour porter le nom du parent qu'il ne porte pas ou une combinaison du nom de ses deux parents. Aucune possibilité n'est prévue pour revenir sur cette déclaration.

Le choix de nom peut être fait parmi les noms actuels des parents ou adoptants selon la situation dans laquelle le demandeur se trouve :

- Soit le nom du père, soit le nom de la mère, ou encore leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par le demandeur dans la limite d'un nom pour chacun d'eux ;
- Soit le nom de la mère, soit le nom de la coparente, ou encore leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par le demandeur dans la limite d'un nom pour chacune d'elles.

➤ Nombre de changements de nom depuis le 1er juillet 2024 : 13

# POPULATION

Tél. : 02/674.74.22

Courriel : [population@wb1170.brussels](mailto:population@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, 3<sup>ème</sup> Echevin

Chef de service : Cesika KARAOGLAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 9,5

## Attributions générales du service

Le service population a pour but de tenir à jour toutes les informations concernant les mouvements de population. Ce service est aussi responsable de la délivrance des documents d'identité, des passeports, extraits de casier judiciaire et de divers certificats. Le service gère aussi le domaine du droit des étrangers et dresse les listes des jurés d'assises. En outre, il organise les élections, les cérémonies d'accueil des personnes ayant acquis la nationalité belge et des nouveaux habitants ainsi que les Noces d'Or.

Vous trouverez ci-après l'activité annuelle du service Population, à savoir les cartes délivrées aux résidents étrangers, le nombre de permis de conduire, de cartes d'identité et de passeports délivrés ainsi que les éléments de démographie enregistrés en un an, l'enrichissement du registre national et la délivrance des extraits du casier judiciaire central.

De plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23/11/1998, les personnes souhaitant contracter une cohabitation légale doivent se faire enregistrer auprès du service.

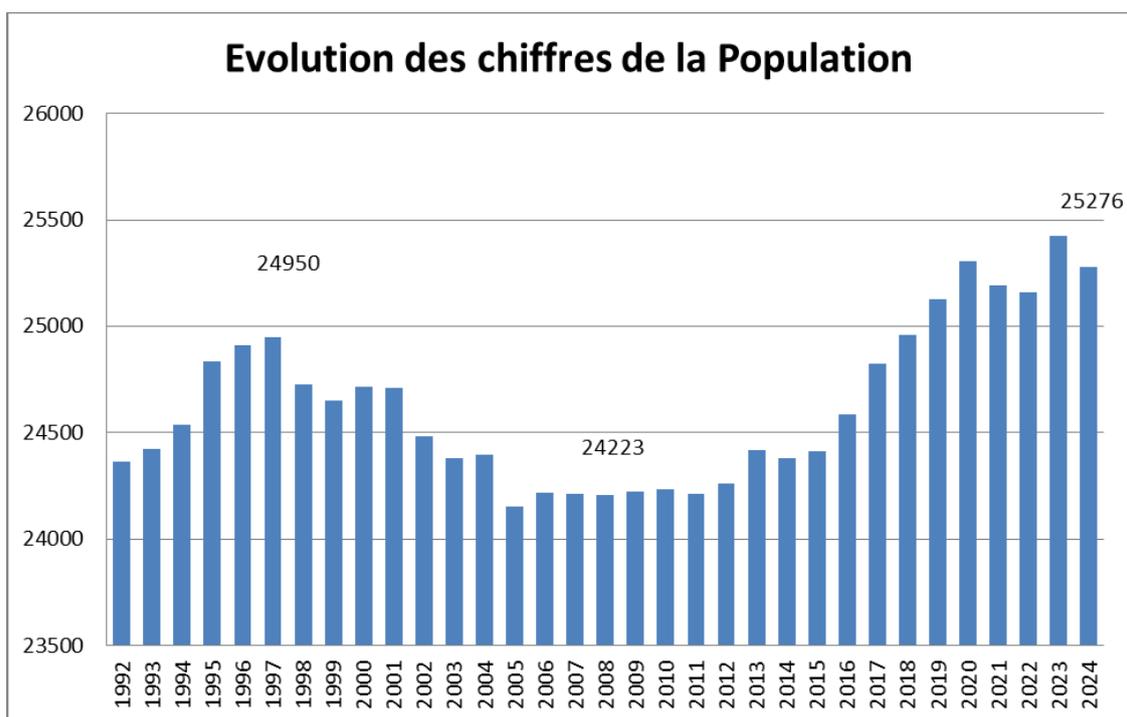
## Mouvements migratoires

Le service population a bien évidemment pour tâche de tenir à jour les registres de mouvement de la population, qu'elle soit belge ou étrangère.

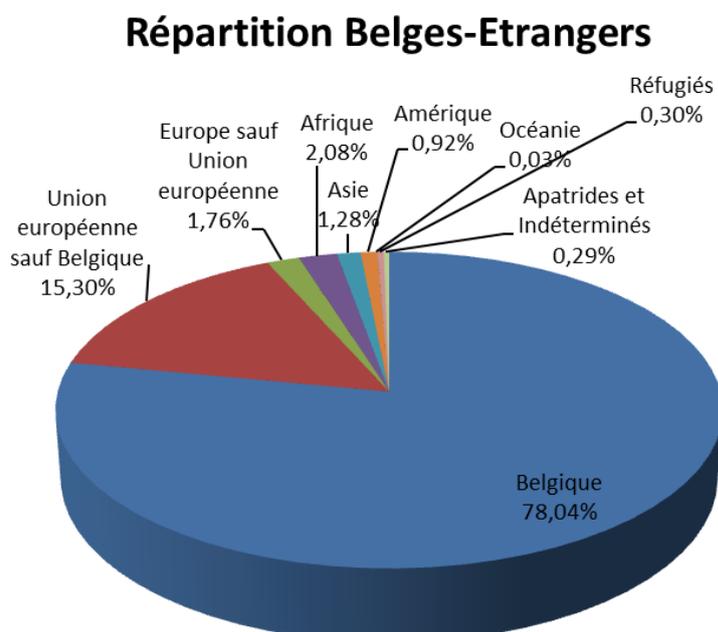
	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Nombre d'habitants de nationalité belge (au 1er janvier 2024 avec le registre d'attente)	9.058	10.706	19.764
Nombre d'habitants de nationalité étrangère (au 1er janvier 2024 avec le registre d'attente)	2.591	2.921	5.512

Total	11.649	13.627	25.276
Entre le 01/09/2023 et le 31/08/2024			
Entrées en commune	1.042	975	2.017
Sorties de la commune	867	905	1.772
Naissances	95	99	194
Décès	118	154	272
<b>Solde</b>	<b>+152</b>	<b>+15</b>	<b>+167</b>

Chiffres au 1er janvier 2024 y compris le registre d'attente.



Structure de la population (au 1er janvier 2024).



Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort  
(Avec le registre d'attente, au 1er janvier 2024)

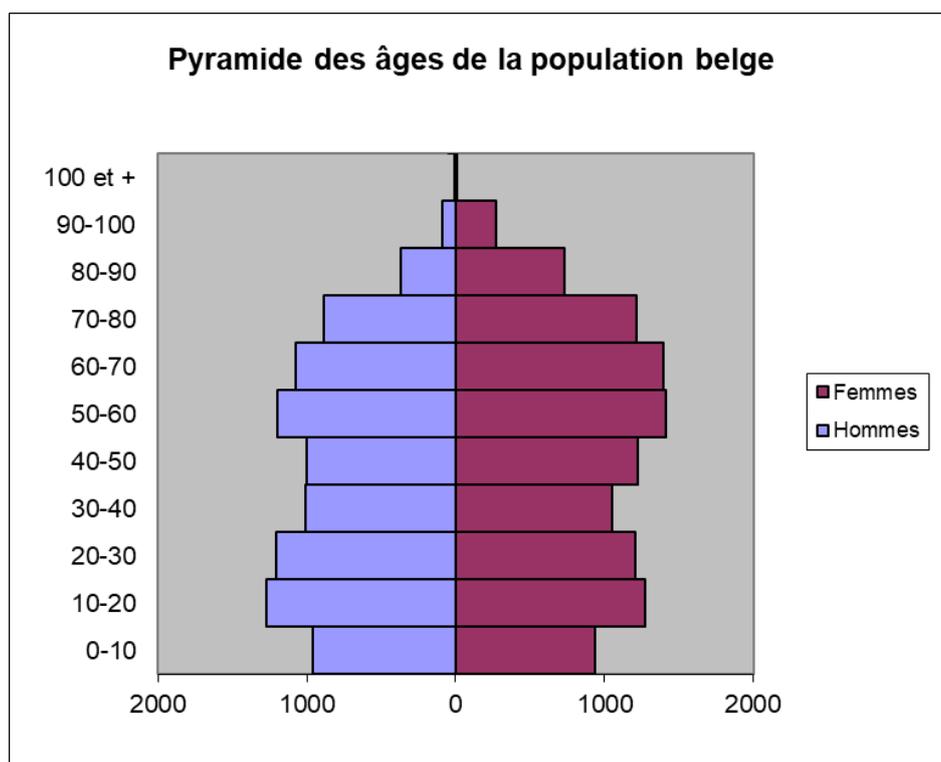
Nombre de personnes composant le ménage	Nombre de Ménages
1	4.880
2	2.916
3	1.567
4	1.354
5	512
6	174
7	43
7	43
8	4
9	1
10	2
11 et +	2

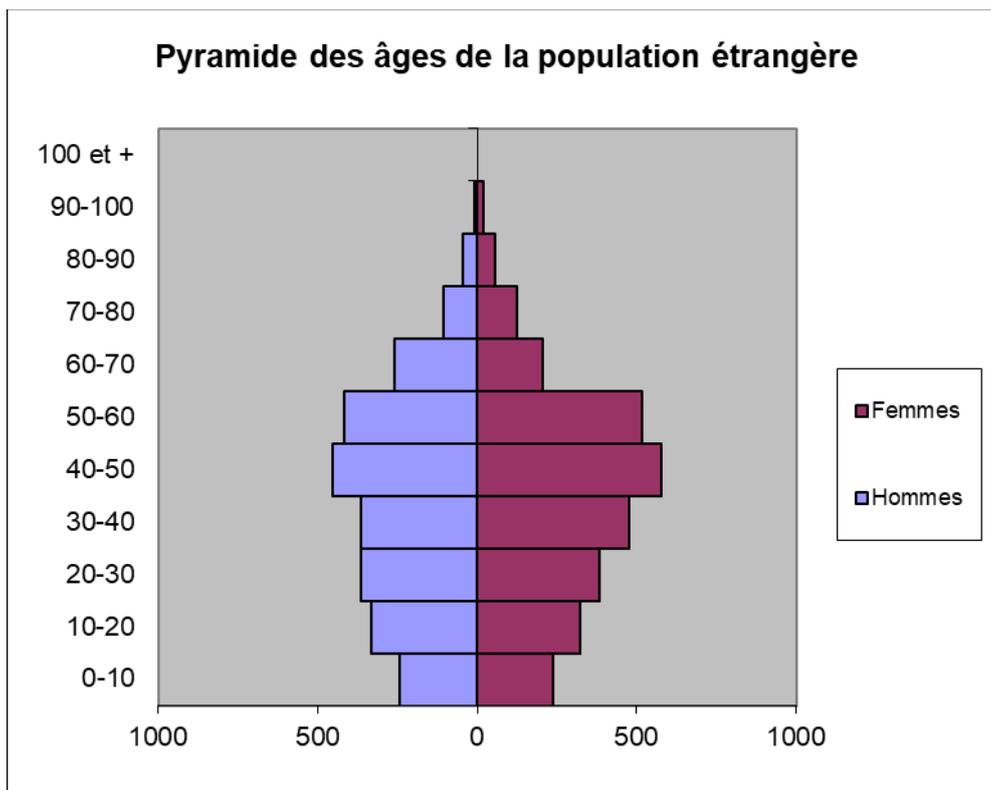
Nombre total de ménages : 11.455 (+ 503 personnes inscrites en « communautés »)

Nombre moyen de personnes par ménage 2,2

Nombre moyen d'enfants par ménage : 0,7

Pyramides des âges (au 1er janvier 2024)





## Etrangers

	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024
Attestations d'immatriculation modèle A (Non UE)	51	52	49	53	44	41	50	66	53
Certificats d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans (jusqu'au 14.01.2024)	199	200	251	195	242	174	251	209	61

Les cartes Union Européenne et les Attestations d'Immatriculation modèle B ont été supprimées. Dorénavant, un citoyen européen reçoit une annexe 8ter (preuve de la commande d'une carte de séjour EU) valable 30 jours suivie de sa carte de séjour électronique.

## Permis de conduire

2023 - 2024	
Permis de conduire	1.712
Permis provisoires	373
Permis international	251

Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers : 3.848

Commande de code PIN&PUK : 435

Déplacements à domicile pour les documents d'identité ou administratifs des personnes âgées, invalides ou handicapées : 0

Kids-ID (document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de douze ans) : 779

Clés numériques : 16

Casier judiciaire central :

Demandes d'extraits de casier judiciaire	+/-1.000
Certificats de Moralité	0

Liaison de la Commune au Casier judiciaire central :

Depuis le 1er janvier 2018, toutes les administrations communales délivrent uniquement les extraits du Casier judiciaire central (et non plus du casier judiciaire communal).

Le casier judiciaire communal étant transmis au casier judiciaire central, nous ne disposons que d'un chiffre approximatif des demandes d'extraits de casier judiciaire.

## **Cohabitation légale**

Depuis le 1er janvier 2000 le législateur a mis sur pied une nouvelle forme de reconnaissance légale de la vie en commun. C'est la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration devant l'officier de l'état civil du domicile commun. Titre Vbis du Code civil, art. 1475 à 1479, inséré par la loi du 23.11.1998 (M.B. 12.01.1999).

Les cohabitants légaux ne peuvent pas être liés par un mariage ou par une autre cohabitation légale et doivent être capables de contracter (être majeur et ne pas avoir été déclaré incapable).

Les cohabitants peuvent être parents entre eux ou non, être de même sexe ou non.

Il faut remettre une déclaration écrite qui comprend les mentions suivantes :

Date de la déclaration, noms, prénoms, lieu et date de naissance et signatures des 2 parties, domicile commun, la mention de la volonté des parties de cohabiter légalement, la mention de la prise de connaissance des dispositions relatives à la

cohabitation légale et la mention de la convention patrimoniale passée devant notaire (le cas échéant).

Les cohabitants bénéficient d'une protection du logement principal comparable à celle accordée aux époux, ils doivent contribuer aux charges de la vie commune en proportion de leurs facultés et sont responsables des dettes (non excessives) contractées pour les besoins de la vie commune et de l'éducation des enfants. Chacun conserve les biens dont il peut prouver qu'ils lui appartiennent, les revenus que ces biens procurent, et les revenus du travail. Les autres biens des cohabitants sont réputés être en indivision.

Depuis le 1er janvier 2003, les cohabitants légaux sont assimilés à des conjoints en matière de droits de succession (sous certaines conditions).

A la demande d'une partie, le juge de paix peut ordonner des mesures urgentes et provisoires relatives au logement principal, aux personnes (cohabitants et enfants), aux biens et aux obligations.

La cohabitation prend fin par le décès d'une partie, par le mariage d'une partie, par une déclaration de cessation par consentement mutuel ou par une déclaration unilatérale de cessation.

Chaque cohabitant conserve l'autorité parentale sur ses propres enfants.

#### **Déclaration de cohabitation légale (du 01/09/2023 au 31/08/2024)**

Homme-Femme	65
Homme-Homme	0
Femme-Femme	1
Nombre total enregistré dans la commune	66

#### **Cessation de cohabitation légale (du 01/09/2023 au 31/08/2024)**

Cessation par déclaration commune	56
Cessation par déclaration unilatérale	6
Cessation pour mariage	56
Cessation pour décès	1
Nombre total	119

## Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites

4 déclarations ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

## Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus

42 déclarations de volonté expresse d'être donneur ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

## Déclarations de volonté anticipées en matière d'euthanasie

131 déclarations ont été enregistrées.

Depuis le 1er septembre 2008, les communes peuvent enregistrer les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. La loi prévoyait déjà l'existence de ce type de déclaration mais n'avait pas prévu son enregistrement centralisé avec le risque de perte et donc de non-respect des volontés du déclarant que cela implique. Ce document daté et signé par le déclarant ainsi que par deux témoins majeurs dont un au moins n'a pas d'intérêt matériel au décès du déclarant est enregistré dans une base de données gérée par le SPF Santé publique. Cette banque de données est accessible aux médecins via leur carte d'identité électronique et une habilitation spéciale, en tant que médecin. Au cas où le déclarant ne serait plus en état d'exprimer lui-même sa volonté et se trouverait dans une situation médicale telle que définie par la loi sur l'euthanasie, l'équipe médicale se référerait à cette information.

De manière facultative la loi a également prévu la mention de personnes de confiance qui sont chargées de confirmer la volonté persistante du déclarant.

La déclaration de volonté anticipée d'euthanasie ne comporte pas de limitation dans le temps. Toutefois, le déclarant peut retirer son opposition ou son consentement exprès à tout moment et ce tant qu'il est en vie.

## Noces d'or

Anniversaires de mariage en 2024	Nombre de couples
Noces d'Or (50 ans de mariage)	36
Noces de Diamant (60 ans de mariage)	16
Noces de Brillant (65 ans de mariage)	3
Noces de Platine (70 ans de mariage)	3

## Centenaires

Homme	3
Femme	2

## Certificats

Certificat de domicile et résidence avec historique des adresses	1.029
Certificat de composition de ménage	4.154
Certificat de milice	1
Certificat de vie	117
Certificat de nationalité	179
Autorisation parentale légalisée	137

## E-Apostille / E-Légalisation (certificats, copies conformes, diplômes, casiers judiciaire, etc ...).

En Belgique, depuis le 01/05/2018 :

- Les apostilles sont délivrées uniquement sous format électronique.
- Les légalisations peuvent quant à elles être délivrées sur papier et sous format électronique.

En vue de la délivrance des apostilles et légalisations électroniques, le service Légalisation du SPF Affaires étrangères a créé le site eLegalization, qui est seulement accessible pour les autorités partenaires (communes, notaires, SPF, chambres de commerce...) mais pas pour les particuliers.

Les légalisations et apostilles électroniques sont signées, de manière sécurisée, à l'aide d'un certificat au nom du SPF Affaires étrangères.

- Nombre de documents encodés pour une légalisation/apostille : 70

## Les demandes en ligne via Irisbox

01/09/23 au 31/08/24	Formulaires	Téléchargements rapides	Déclaration de changement d'adresse
	666	7.686	493

Parcours d'accueil des Primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale : 31 dossiers ouverts

### **Elections simultanées du 09/06/2024**

Nombre d'Européens inscrits : 151

### **Elections communales du 13/10/2024**

Nombre d'étrangers inscrits : 190 Européens et 12 non-Européens

### **BelDrive**

Lancée le 19 octobre 2022 par le SPF Mobilité et Transports, la plateforme BelDrive veut permettre aux citoyens d'introduire leur demande de permis de conduire en ligne et ainsi répondre à deux besoins essentiels de nombreux citoyens belges : gain de temps et réduction des contraintes administratives.

Depuis le 19/09/2023, le citoyen a la possibilité d'introduire une demande en ligne de permis provisoire M12 et M36 via BelDrive en plus du M18.

### **Titre de séjour électronique pour les enfants de -12 ans (cartes A, B, K, L, EU, EU+, F, F+)**

Depuis le 15/01/2024, les certificats d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans ont été supprimés. Dorénavant, ils reçoivent la même carte de séjour électronique que leurs parents.

# S.E.M.J.A.

Tél. : 02/674.75.24 - 02/674.75.23  
Courriel : [semja@wb1170.brussels](mailto:semja@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre  
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2

## Identification

Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives

Gilbert Célia - Date d'entrée en service : 18/02/2019

Knapen Céline - Date d'entrée en service : 07/03/2012

## Attributions générales du service

Le S.E.M.J.A. (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives) de Watermael-Boitsfort a vu le jour suite à une convention signée entre la commune de Watermael-Boitsfort et le Service Public Fédéral Justice ayant pour objet : « *la mise au travail, dans les communes, de personnel recruté en vue de promouvoir l'application des peines et mesures alternatives* ». <sup>1</sup> S'agissant pour le SEMJA d'encadrer l'exécution par les justiciables d'un travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale ou d'une peine de travail autonome.

Le SEMJA :

- Détermine le travail et le lieu où le prestataire travaillera ;
- Vérifie l'exécution de la peine de travail et informe l'assistant de justice ;
- Soutient le prestataire durant l'exécution de la peine de travail ;
- Cherche de nouveaux lieux de prestation (il faut savoir que les lieux de prestation n'ont pas d'obligation légale de collaborer avec les SEMJA et d'accueillir des prestataires) ;
- Entretient des contacts réguliers avec les lieux de prestation et les soutient.

Tenant compte du fait que la prison ne répond pas de manière « constructive » à la délinquance et étant donné le coût élevé que représente la peine d'emprisonnement

---

<sup>1</sup> Convention annuelle 2006 entre le SPF Justice et l'administration communale de Watermael-Boitsfort.

pour les finances publiques, ces mesures sont de plus en plus prononcées par les instances concernées.

Leurs principaux objectifs sont les suivants<sup>1</sup> :

- Lutter contre l'inflation carcérale et ce qui en découle, la surpopulation carcérale. Il ne s'agit donc pas ici de diminuer le filet répressif (autre mesure possible pour diminuer l'inflation) mais bien de le diversifier.
- Améliorer la prise de conscience par les auteurs d'infractions des dommages directs et indirects causés par leur comportement à la qualité de la vie et lutter contre la banalisation de ces comportements.
- Réduire le nombre et la durée des privations de liberté dans le cadre de la loi sur la détention préventive.
- Eviter le sentiment d'impunité provoqué par une mesure de classement sans suite dans les cas qui exigent une réaction sociale organisée, sans pour cela recourir au prononcé et à l'exécution d'une courte peine de prison.
- Offrir à ces personnes des possibilités de formation par la pratique d'une activité dans un contexte professionnel.
- Faciliter la réinsertion dans le tissu social de base des personnes ayant commis des faits d'une gravité moindre.
- Associer des autorités administratives locales à des initiatives crédibles tendant à la réduction de la criminalité.
- Diminuer la récidive.

---

## **La Peine de Travail Autonome**

---

Depuis le 17 avril 2002 la peine de travail est considérée comme une peine à part entière, la peine de travail autonome (PTA).

Lorsqu'un fait est de nature à entraîner une peine de police ou une peine correctionnelle, le juge peut condamner à titre de peine principale, à une peine de

---

<sup>1</sup> Moniteur Belge 29.11.1996 ; 12 septembre 1995 - Circulaire ministérielle remplaçant la circulaire du 7 mars 1995 relative au recrutement par les communes de personnel supplémentaire pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives au sein du Plan Global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale.

travail. Il peut également procéder de façon similaire pour des faits de nature à être punis par ces mêmes peines ; les délits contraventionnalisés et les crimes correctionnalisés.

Une peine de police est prononcée par un Tribunal de Police, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à 7 jours.

Une peine correctionnelle est prononcée par un Tribunal Correctionnel, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement allant de 8 jours à 5 ans.

Certains délits, passibles d'une peine criminelle, et donc prononcés par une Cour d'Assises, peuvent être correctionnalisés de façon à passer en jugement devant un Tribunal Correctionnel et peuvent donc bénéficier d'une PTA, à l'exception de la prise d'otage, des faits de viol et d'attentats à la pudeur qualifiés, l'homicide involontaire et du meurtre pour faciliter le vol, des faits de corruption de la jeunesse et de prostitution lorsqu'ils ont été commis sur ou à l'aide de mineurs ou encore du meurtre et de ses diverses espèces<sup>1</sup>.

Le juge prévoit, dans les limites des peines prévues pour l'infraction et par la loi, une peine subsidiaire d'emprisonnement ou une amende qui peut être applicable en cas de non-exécution de la peine de travail.

La durée d'une peine de travail varie entre 20 heures et 300 heures. La peine de travail peut être prononcée par le tribunal de police ou le tribunal correctionnel. Elle doit être exécutée dans les douze mois qui suivent la date à laquelle la décision judiciaire est passée en force de chose jugée. La commission de probation peut d'office ou à la demande du condamné prolonger ce délai.

## **Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale**

Depuis juin 2005, le législateur a réintroduit le travail d'intérêt général (TIG) dans le cadre d'une médiation pénale, « *car il ressort que dans de nombreux cas, lors de la médiation pénale, le TIG est la manière la plus adéquate d'offrir une réparation à la société* »<sup>2</sup>. Le procureur du Roi peut demander à l'auteur d'effectuer un TIG ou une formation de maximum 120 heures.

---

<sup>1</sup> Art 37ter Code Pénal

<sup>2</sup> Senat de Belgique, 24 mai 2005, Projet de loi modifiant l'article 216ter du Code d'instruction criminelle en vue de réintroduire le travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale, procédure d'évocation, rapport fait au nom de la commission de la justice par Mme Laloy.

## Nombre de dossiers encadrés par nos services

Du 01/09/2023 au 31/08/2024, nos services ont encadré au total 239 dossiers pour un total de 14937 heures prestées sur le territoire communal.

## Collaborations

### Services Communaux

Les prestataires ont accès à presque tous les services communaux. Ils effectuent des tâches aussi diverses que de l'entretien dans les bâtiments, du jardinage, de l'encadrement de jeunes, du travail administratif, de l'accueil, du nettoyage, etc.

Les horaires sont principalement en journée durant la semaine, certains lieux offrent des possibilités en soirée (nettoyage de la maison communale, des écoles) ou le week-end (la bibliothèque, certains évènements).

Nous comptons de nouvelles collaborations :

- Le dépôt accueille désormais des prestataires pour une aide au nettoyage.
- Le service extra-scolaire a accepté un prestataire pour de l'animation lors d'un stage pendant le congé de détente.
- Le service jeunesse a accueilli une prestataire pendant les plaines de vacances d'été pour de l'animation.
- Le service urbanisme est demandeur d'une aide administrative pour l'archivage de plans, un prestataire a déjà pu s'atteler à la tâche.

La prestation collective se poursuit et s'avère fructueuse. Le groupe de 3 à 5 prestataires en moyenne accompagné par Célia Gilbert s'investit dans différents projets principalement écologiques chaque mercredi après-midi ou en matinée pendant l'horaire d'été. Pour la commune, ils font du ramassage de déchets pour le dépôt communal. Ponctuellement, ils interviennent pour des missions telles que de la mise sous enveloppes pour le service de la culture, le nettoyage des plaines de jeux pour le service jeunesse, la construction de sapins de Noël en bois pour le service du commerce.

La collaboration avec les services communaux est le fruit d'un travail relationnel et d'une diplomatie constante avec les différents employés communaux qui ne sont pas formés pour encadrer quotidiennement une population parfois difficile. Notre écoute et notre disponibilité permettent néanmoins de dépasser les différentes craintes du personnel et nous nous efforçons d'entretenir quotidiennement un rapport de confiance optimisant les chances de réussite de la prestation.

## ASBL et organisations locales

La petitesse du territoire communal n'empêche pas l'existence d'un tissu associatif dense. Nous collaborons avec beaucoup d'ASBL ouvertes à la promotion des mesures alternatives ; nous sommes intégrés dans le tissu associatif comme partenaires à part entière. La création de liens interpersonnels ainsi que la régularité de nos collaborations ne fait qu'améliorer notre intégration.

Nous travaillons donc avec des institutions variées telles que :

- Le Parc sportif (la piscine, le hall omnisports et le stade) pour du travail manuel
- Arc-en-Ciel pour une aide manuelle ou administrative
- La résidence pour seniors du C.P.A.S pour de l'aide en cuisine ou à l'ergothérapie
- La Maison de quartier du Dries pour des travaux manuels ou de l'animation
- Le club de football pour de l'animation
- Le club de rugby pour de la cuisine et du nettoyage
- Le Manège du Possible pour du travail manuel
- Le Manège Equité à Hoeilaart et le manège Equi-libres à La Hulpe pour du travail manuel
- L'IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles) à Uccle pour du nettoyage et du travail manuel
- Le club de hockey Wellington à Uccle pour du travail manuel ou d'animation
- Le PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole) pour une aide administrative
- La recyclerie pour des tâches polyvalentes
- Le Chant des Cailles et les Marcottes pour une aide dans les plantations et les espaces verts

Nous avons pu également développer de nouvelles collaborations avec :

- Le restaurant social où un prestataire a fait de la peinture
- L'Espace Mosaïque où le même prestataire, professionnel dans la peinture, a repeint les locaux
- Le Royal Racing Club de Uccle pour des tâches variées telles que de l'animation et de l'aide en cuisine
- Ecllosion où un prestataire a pu faire de l'animation lors d'un stage durant le congé de printemps

Concernant la prestation collective, les projets auxquels l'équipe s'est consacrée sont :

- L'entretien de potagers et composts pour les ASBL Les Marcottes, Hyperinstinct et Vivre chez soi.
- Le tri de dons et le rangement pour la recyclerie
- La mise sous enveloppe pour Arc-en-ciel

De manière générale, nous sommes à l'écoute des besoins des lieux de prestation dont la collaboration nous est précieuse.

## **Maison de Justice**

Nous nous rendons à la Maison de justice à Molenbeek pour les réunions hebdomadaires de répartition des dossiers entre les différentes Semjas ainsi que pour les recadrages (rediscuter du cadre de travail si le prestataire ne respecte pas son engagement). Quant aux signatures de conventions, elles se font à notre bureau ou sur le lieu de prestation.

D'une manière générale, nous collaborons harmonieusement avec la maison de justice et nous nous efforçons de nous adapter aux différents modes de fonctionnement de nos interlocuteurs. En effet, la multiplication des partenaires au sein de l'institution provoque une diversification des pratiques nécessitant d'autant plus de souplesse de notre part.

Les réunions de répartition restent un bon mode de fonctionnement : elles permettent un partage équitable des dossiers ainsi qu'une collaboration plus efficace entre les différents Semjas, mais également avec les assistants de justice. Elles nous permettent d'attribuer le dossier au Semja qui compte le lieu d'accueil le plus adapté à la demande et aux possibilités du prestataire, permettant ainsi d'augmenter les chances d'aboutissement positif de la peine de travail. Le fonctionnement de la réunion a été remanié à plusieurs reprises pour assurer une meilleure distribution de dossiers entre les Semjas en fonction du flux de dossiers transmis par la Maison de justice.

Un grand nombre de dossiers restent en attente d'être traités au niveau de la Maison de justice.

Nous poursuivons le « Projet externalisation » où nous traitons les dossiers du début à la fin, c'est-à-dire de la convocation du justiciable en nos bureaux jusqu'à la clôture de la mesure, uniquement pour les infractions de roulage. Ce projet permet de réduire la liste d'attente au niveau de la Maison de justice qui ne doit plus désigner d'assistant de justice pour le suivi de chacun de ces dossiers. Seules deux assistantes de justice de référence pour ce projet peuvent être contactées en cas de difficulté. La prise en charge de ces dossiers se passe globalement bien et nous assure un certain nombre de dossiers plus faciles à gérer car les faits ne concernent que du roulage.

## **Affiliation**

Le SEMJA est toujours membre de la Fedepas, (Fédération des peines alternatives) qui est elle-même membre du forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine.

Nous sommes donc situés au centre de plusieurs réalités de terrain dont nous devons respecter les principes. En tant qu'agents communaux, nous sommes tout d'abord soumis à l'autorité communale et à son organisation interne. Nous sommes également dépendants de la Direction Partenariats de l'Administration Générale des Maisons de Justice qui évalue notre travail. Nous collaborons avec les assistants de justice qui nous envoient les justiciables et suivent les dossiers jusqu'à l'accomplissement de la mesure. Et nous collaborons avec les lieux de prestations pour le placement des prestataires.

---

## **Subsides**

---

Dans le budget communal, le SEMJA est concerné par deux postes :

En dépenses, les frais de personnel sont pris en charge par la commune (Entièreté des frais de fonctionnement du service ainsi que les biennales liées à l'ancienneté de l'agent)

En recettes suite à l'arrêté royal du 30.12.2016, le subside du Service Public Fédéral pour le traitement du personnel a été majoré de manière conséquente, il s'agit de 119.094,56 euros pour 2 temps plein.

---

## **Nouveautés / Evènements de l'année**

---

Cette année, un prestataire a été engagé suite à sa prestation au service des Travaux publics comme employé administratif avec un contrat à durée indéterminée. Dans le même service, un autre prestataire qui a fait un travail juridique a reçu une proposition d'engagement en tant que juriste mais il a décliné l'offre car il travaillait déjà ailleurs.

Une prestataire a travaillé comme coordinatrice des plaines de vacances après y avoir fait une prestation d'animation.

## 4.3. TERRITOIRE ET VOIRIES

# TRAVAUX PUBLICS (BÂTIMENTS PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS, PROPRETÉ PUBLIQUE & VOIRIES)

Tél. : 02.674.74.08

Courriel : [travaux.publics@wb1170.brussels](mailto:travaux.publics@wb1170.brussels)

Autorité responsable (Echevin(e)s) : Cathy CLERBAUX (Espaces verts et Propreté Publique), Marie-Noëlle STASSART (Voiries), Benoît THIELEMANS (Bâtiments Publics)  
Chef de service : Jean-Louis Stellian  
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 24.7 employés techniciens ; 59.3 ouvriers,  
24.67 techniciens de surface

Le Service des Travaux Publics assure la gestion du patrimoine communal, des espaces publics communaux, notamment des voiries, des espaces verts communaux, des étangs et parc communaux.

Le service des Travaux Publics est également le contact des différents opérateurs occupant l'espace public en surface (Eclairage Public, ...) ou en sous-terrain (Vivaqua, Sibelga, ...). Il étudie les planifications de leurs travaux et assure le contrôle des ouvertures de voiries communales par les impétrants.

Il assure :

- Pour l'espace public, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du territoire communal. Il gère, en bonne synergie avec les autres opérateurs concernés, la propreté de l'espace public et la récolte des déchets,
- Pour le patrimoine communal, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du patrimoine communal ainsi que son nettoyage au quotidien,
- Pour la Régie Foncière des travaux d'entretien et de rénovation des immeubles gérés
- De manière transversale, l'appui opérationnel de différents projets d'autres services communaux ou associations.

Le Service des Travaux Publics dispose pour ce faire d'une section opérationnelle (centre technique) qui s'appuie sur le personnel ouvrier et d'une section « technico-administrative » gérant notamment les marchés publics.

### Gestion des espaces publics

#### Voiries

- Entretien, rénovation et sécurisation du territoire communal ;
- Entretien des voiries communales, des espaces piétonniers et des installations établies sur ou sous la voirie ;
- Traitement des demandes d'autorisations d'ouverture de voiries ( environ 1500 dossiers Osiris) ;
- Suivi ponctuel de gros chantiers d'infrastructure (bassins d'orage, RER, ...) ;
- Traitement des demandes et plaintes des habitants (courriers, Fix my street, visite au service, visite sur site) ;
- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Entretien et remplacement du mobilier urbain ;
- Entretien des trottoirs communaux ;
- Entretien des plaines de jeux ;
- Balisage en cas de danger (affaissement de voiries, ...) ;
- Interventions en urgence (chute d'arbres sur voiries, envol de barrières lors de tempête, avaloirs bouchés provoquant inondation, ...) ;
- Aménagement de voiries ;
- Garde hivernale et déneigement des voiries.

#### Espaces verts

- Entretien et rénovation des espaces verts et des espaces de jeux y compris le parc sportif des Trois Tilleuls ;
- Aménagements d'espaces verts ;
- Suivi et entretien du patrimoine arboré (voiries communales) ;
- Identification et diagnostic de l'état sanitaire des arbres de voiries et sur les espaces communaux, avec un suivi informatique

#### Propreté publique et hygiène

- Service de nettoyage (voiries et avaloirs), désherbage si nécessaire et salage des voiries ;
- Sensibilisation des habitants à la Propreté et mise en œuvre d'actions bi-annuelles de grand nettoyage collectif ;
- Taxe sur les salissures des voies et lieux publics ou visibles de ceux-ci

- Distribution de poubelles rigides noires et oranges pour améliorer la propreté lors des collectes des sacs blancs et oranges ;
- Suivi des actions de Bruxelles-Propreté ;
- Organisation des récoltes sélectives de déchets ;
- Gestion des poubelles publiques communales (pose, entretien, récoltes d'environ 240 poubelles également les samedis et dimanches) ;
- Nettoyage (Marché Dominical, brocantes, fêtes et animations, etc.), balayage des piétonniers, des secteurs commerciaux, et entretien des plaines de jeux ;
- Evacuation des déchets (dépôts clandestins, sacs Bruxelles-propreté éventrés, ...);
- Suivi des courriers, mails et appels téléphoniques des habitants ;
- Pose des statifs (déménagement et nettoyage) ;
- Evacuation de déchets privés pour raisons d'hygiène (lors de décès de personne isolée par exemple).

## Occupations de voirie

- Traitement de 2624 demandes d'occupation de voirie et de la taxe y relative (Montant : 320.332,70 euros);
- Placement de panneaux d'interdiction de stationner ;
- Gestion des infractions constatées par le service des amendes administratives ;
- Mise en place d'un nouveau logiciel permettant un suivi plus complet des dossiers depuis l'encodage administratif jusqu'à la pose des statifs en passant par la tenue d'une base de données des voitures garées lors du placement des statifs).

---

## Logistique

---

### Prêt matériel

Traitement des demandes de prêt de matériel dans le cadre d'activités citoyennes, type braderie, fête d'école,... Et aide logistique lors d'évènements tels que Mondial, fête des fleurs, braderie, fêtes, etc...

### Charroi

Gestion du charroi et de l'outillage communal (contrôles techniques, réparations et entretiens des véhicules et machines, établissement des cahiers des charges pour nouveau véhicule, ...).

## **Appui logistique (= autres)**

- Divers transports (écoles, vie économique, asbl communales, scouts, prêt de matériel, ...);
- Distribution de Toute-boîtes ;
- Gestion des expulsions (Stockage des biens déposés sur la voirie lors d'expulsion et restitution de ceux-ci) ;
- Aide aux déménagements avant travaux, mise en place et rangements avant et après les activités communales.

---

### **Plan d'urgence - COVID 19 – confinement – aide logistique**

---

Le responsable du Centre Technique est également responsable logistique dans le cadre du Plan d'Urgence.

---

### **Gestion du patrimoine communal public**

---

#### **Entretien et rénovation du patrimoine communal soit 35 bâtiments communaux et l'ensemble des logements communaux**

- Entretien et rénovation des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...)  
;
- Nettoyage des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...);
- Balayage / déneigement des cours de récréation sans concierge, des trottoirs communaux.

#### **Développement du patrimoine communal**

- Construction de bâtiments publics ;
- Rénovation d'immeubles vétustes ;
- Rénovation des installations techniques des bâtiments publics et des logements communaux.

#### **Entretien /rénovation /création des infrastructures sportives communales**

- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Construction d'infrastructures sportives.

## Interventions en urgence

- Interventions en urgence lors de déclenchement d'alarme, de sécurisation suite à bris de vitre, de fuites, ...

### Pour l'ensemble de ces attributions

- Etablissement éventuel des dossiers de demande de permis, d'autorisations ;
- Etablissement éventuel des dossiers Monuments et Sites ou SIAMU (Service Prévention Incendie) ;
- Etablissement éventuel des dossiers de subsides ;
- Etude et/ ou Exécution des Marchés Publics y relatifs (voir liste ci-dessous) ;
- Support pour les différents services de l'administration et pour les asbl communales ;
- Suivis de chantiers et réception des travaux effectués ;
- Établissement des budgets extraordinaires annuels pour l'ensemble des travaux dont il a la charge ;
- Contacts avec les habitants ;
- Suivis des infractions en matière d'occupation de voiries.

### Régie foncière – gestion du patrimoine communal privé

Voir rapport de la Régie foncière.

### Marchés Publics

Les travaux suivants ont été réalisés ou ont débuté ou sont en cours pendant la période juin 2023 – juin 2024.

Etude	PISCINE CALYPSO 2000 - GRAND BASSIN - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE DÉTECTION ANTI-NOYADE
Réalisation	Plateau de la Foresterie - Bâtiment rugby - remplacement de la chaudière en panne
Etude	Bâtiments communaux - sécurisation de toiture
Etude	AGORA SPORTIVE GEORGES BENOIDT - RENOUELEMENT DU SOL DU TERRAIN DE BASKETBALL MIRAVAL
Réalisation	Dépannage et entretien des installations de chauffage pour 1 an (renouvelable 1 fois)
Etude	Bibliothèque des Trois Tilleuls – Réparation d'une corniche
Réalisation	Marché stock - Fourniture de sel de déneigement (1 an renouvelable 2 fois)
Etude	Académie des Beaux-Arts - Entretien et/ou remplacement des châssis - Bâtiment 1 et salle de gymnastique
Etude	Crèche Les Roitelets - Construction d'un préau

Etude	Ecole Les Mésanges - Remplacement du système de chauffage et amélioration de l'enveloppe - étude
Etude	Ecole Les Mésanges - Installation de panneaux photovoltaïques
Etude	Crèche Roitelets - remplacement du ballon d'eau chaude
Réalisation	Mise à jour des certificats "PEB Bâtiments publics"
Etude	Bibliothèque 32 Trois Tilleuls - Travaux de réaménagement
Etude	Maison Communale - Aménagement des sous-sols (phase 1), d'un accès PMR et du 2eme étage (phase 2) □ Etude de stabilité des fissures existantes
Réalisation	La Source - Travaux de peinture et de revêtement du sol
Réalisation	Ecole Sapinière- travaux de peintures extérieures
Etude	Mission d'élaboration des analyses de risque et des notes de calcul relatives aux installations électriques de l'Espace Delvaux
Etude	Remplacement des dataloggers eWON suite à la fin de la couverture 3G par Proximus
Réalisation	Voiries - placement d'hydrants
Réalisation	Plateau de la Foresterie - Bâtiment rugby - traitement des eaux usées - remplacement de la turbine
Réalisation	La source - tubage de cheminée
Réalisation	Centre Technique - placement d'une electrovanne
Etude	Marché stock -Avenue des coccinelles - abattage et plantation d'arbres et élargissement des fosses à arbres.
Réalisation	La Source - Local arrière droit - cuvelage contre humidité
Réalisation	Marché Stock - Mise en conformité électrique ( Local rugby, ramier 1, gare de Watermael, stade, ...)
Réalisation	Foresterie - Manège du possible - réfection de la piste équestre
Etude	Centre technique - Mise en conformité électrique
Réalisation	Achat d'un chariot électrique pour transport de cercueils
Réalisation	Ecole "Les Mésanges" - remplacement du monte-escalier extérieur
Etude	Ecole du Karrenberg - Restauration et travaux de peinture de châssis de la façade avant
Réalisation	Cimetière - achat d'une mini-pelleteuse
Réalisation	Achat d'outillage pour pose de revêtement de sol
Etude	Bâtiment "La Source" - Restauration des châssis et cheneaux
Réalisation	Stade des Trois Tilleuls - nouvelle bulle de tennis
Etude	Restauration des façades et toitures des 3 tours de l'église St clément
Réalisation	Contrôle par un organisme agréé des installations gaz, électricité, engins de levage, ascenseur pour un an.
Réalisation	Place Keym - Nouveau raccordement d'eau pour fontaine publique
Réalisation	Académie des Beaux-Arts - Citerne d'eau de pluie
Réalisation	Achat d'outillage et matériel pour le service des Plantations
Réalisation	Marché stock - Remplacement d'arbres

Etude	Piscine Calypso - LOT 1 : Travaux d'isolation (tranche ferme), rénovation du sol des vestiaires, réaménagement de l'entrée des vestiaires (tranches conditionnelles) et LOT 2 : Nouvelle porte de séparation entre entrée et vestiaires
Etude	Mini-bassin - Nouveau système de ventilation et extraction
Etude	Espace Delvaux - Travaux de réaménagement du rez de chaussée et des espaces communs
Etude	Espace Delvaux - Mise en conformité électrique
Etude	Espace Delvaux- Compartimentage arrière-scène
Réalisation	Marché stock - Réasphaltage
Réalisation	Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs) et petites réparations (asphalte)
Réalisation	Achat d'outillage et matériel pour le centre technique
Réalisation	Achat de matériel d'entretien
Réalisation	Nettoyage des vitres des bâtiments communaux du domaine public pour une durée de 3 ans (sauf dénonciation annuelle)
Etude	Marché stock - Marquages au sol en voiries
Réalisation	Crèche Les Roitelets - Achat d'une nouvelle chaudière murale en urgence
Réalisation	Entretien et réparation des ascenseurs et monte-charge dans les bâtiments communaux et immeuble de la Régie Foncière pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois
Etude	Hall omnisport - Installation d'un système de ventilation double flux
Etude	Ecole Les Mésanges - Remplacement du système de chauffage et amélioration de l'enveloppe
Réalisation	Marché stock - Abattage et élagage d'arbres
Réalisation	Académie des Beaux-Arts - Placement d'une porte de secours RF
Réalisation	Installation de fontaines à eau dans l'espace public (fontaines sur façade)
Réalisation	Installation de fontaines à eau dans l'espace public (compteurs d'eau)
Réalisation	Nettoyage des vêtements de travail pour le personnel ouvrier communal pour une durée de 2 ans
Réalisation	Marché stock - Achat de bois
Réalisation	Marché stock - Achat de matériaux d'électricité (1 an renouvelable 2 fois)
Réalisation	Marché stock - Achat d'avaloirs
Réalisation	Cèche Les Roitelets - Chaudière - Remplacement en urgence de la pompe doseuse
Réalisation	Crèche Les Archiducs - Placement de voiles d'ombrage
Réalisation	Enlèvement de graffitis
Réalisation	Marché stock - Achat de fournitures pour sanitaires (1 an renouvelable 2 fois)
Réalisation	Stade des Trois tilleuls - Structure tennis - Remplacement en urgence de la bâche.
Réalisation	Ecole de la Futaie - Salle de gymnastique - Réparation des bétons de la poutre
Etude	Ecole Le Colibri - Réparation des bétons des auvents
Etude	Ecole du Colibri - Destruction et reconstruction de cheminées

Réalisation	Ecoles Les Aigrettes - Sanitaires - Remplacement de la décharge en plomb
Etude	Parc Sportif des 3 Tilleuls - Aménagement d'un site padel avec 2 terrains couverts, basket et chemin PMR
Réalisation	Logis-Floréal - Rénovation des voiries - Voiries (perméables) et trottoirs - Travaux phase 1
Réalisation	Rue des Pêcheries - Travaux de voiries - Phase 1
Etude	Centre technique -Déplacement et extension du nombre de panneaux photovoltaïques
Réalisation	Coordinateur de sécurité et santé sur les chantiers
Réalisation	Ecole de la Futaie - Préau - Réparation de la structure et nouvelle couverture
Réalisation	Garage Avenue du Daim - Reconstruction du toit en urgence
Réalisation	Fourniture d'articles écologiques de nettoyage, d'entretien et produits hygiéniques pour les bâtiments communaux de Watermael-Boitsfort (1an renouvelable 2 fois)
Réalisation	Fourniture d'articles écologiques de nettoyage, d'entretien et produits hygiéniques pour les bâtiments communaux (1an renouvelable 2 fois)
Réalisation	Système de gestion des accès bâtiments (SAlto) - Mise à niveau du logiciel et élargissement des donneurs d'accès
Réalisation	Place Keym - Réaménagement de la place
Réalisation	Espace Delvaux - Remplacement en urgence de la chaudière
Réalisation	Espace Delvaux - remplacement du moteur ascenseur
Réalisation	Maison des Jeunes et Ecole de la Sapinière - Remplacement en urgence de la centrale incendie défectueuse

# ENERGIE

Tél. : 02/674.74.57 (matin)  
Courriel : [energie@wb1170.brussels](mailto:energie@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Cathy CLERBAUX, 4<sup>ème</sup> Echevine  
Chef de service : Jean-Louis STELLIAN  
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5 employé

## Attributions générales du service

- Objectif principal : « Rationalisation de la consommation énergétique (électricité, gaz) et en eau des bâtiments publics ». A savoir :
  - Comptabilité : certification des factures, relevés réguliers des compteurs, mesures et analyses des consommations (e.a. NRClickScan), bilan annuel.
  - Accompagnement du service Travaux dans l'exécution et le suivi de dossiers en relation avec la gestion de l'énergie et de l'eau dans les bâtiments publics (chauffage, isolation, panneaux solaires etc.).
  - Aide à la programmation des régulations de chauffage, objectivation des températures dans les bâtiments via prise de mesures.
  - Dossiers de demandes de primes et subsides pour travaux économiseurs d'énergie.
  - Suivi des installations productrices d'électricité, e.a. certificats verts.
  - Démarches d'encouragement/information auprès des occupants des bâtiments publics.
- Point de contact pour la centrale d'achat NRClick de Sibelga pour la fourniture de gaz et d'électricité des bâtiments communaux.
- Certification PEB des bâtiments publics (annuelle).
- Démarches d'encouragement/information auprès des citoyens en matière d'économie d'énergie.

## Nouveautés / réalisations (août 2023 - août 2024)

### 17/10/2023

Dispense de participation au programme obligatoire de la nouvelle réglementation PLAGE de la RBC (Plan Local d'Action pour la Gestion de l'Énergie), parce que superficie totale du parc de bâtiments (47.684 m<sup>2</sup>) inférieure au seuil d'obligation du programme

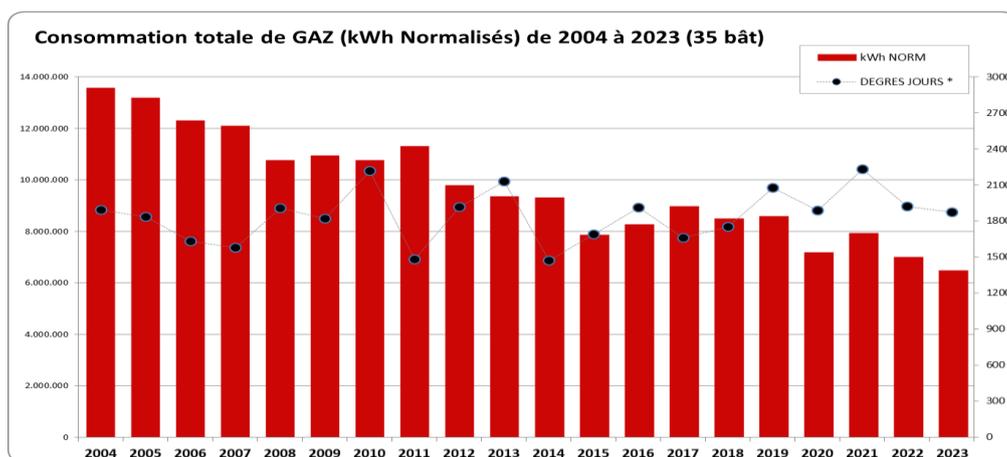
(50.000 m<sup>2</sup>). Ce qui permet de ne pas se contraindre à un lourd travail administratif, sachant que notre politique menée depuis 20 ans nous a amené à des niveaux de gestion énergétique dépassant les exigences européennes.

## Automne 2023

Application du Plan d'Economie d'Énergie 2022-2023 pour faire face à la crise énergétique et à l'explosion des coûts, en collaboration avec le service Transition. Ce plan d'économie d'énergie inclut pour le chauffage : affinement des horaires, diminution des consignes de nuit et week-ends, suppression du chauffage dans les couloirs (mais maintien de la température de confort souhaitée par les occupants dans leurs bureaux respectifs), ...

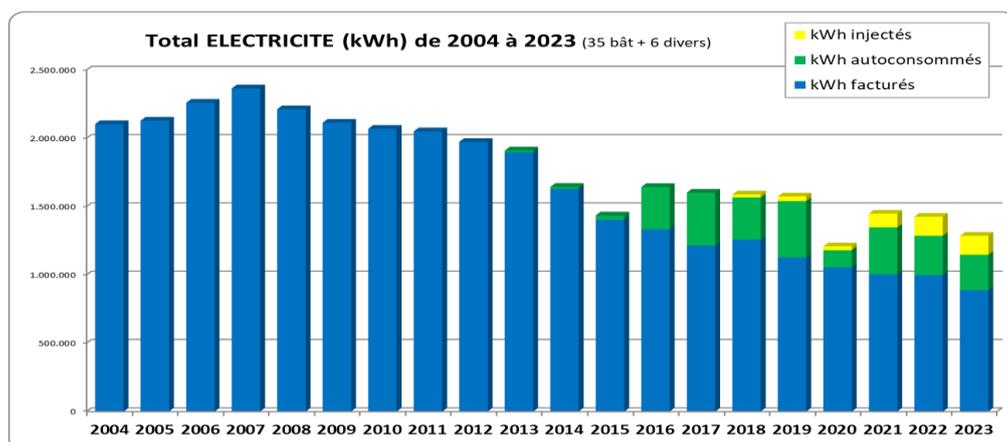
## Bilan Chauffage (gaz) 2023 des bâtiments communaux

Comparaison 2023 vs 2004 (kWh) : **-50 %** ; Dépenses 2023 : **354.000 € ttc** (mais vs 2004 = 0 % d'économies, dû à une augmentation nette des tarifs)



## Bilan Electricité 2023 des bâtiments communaux

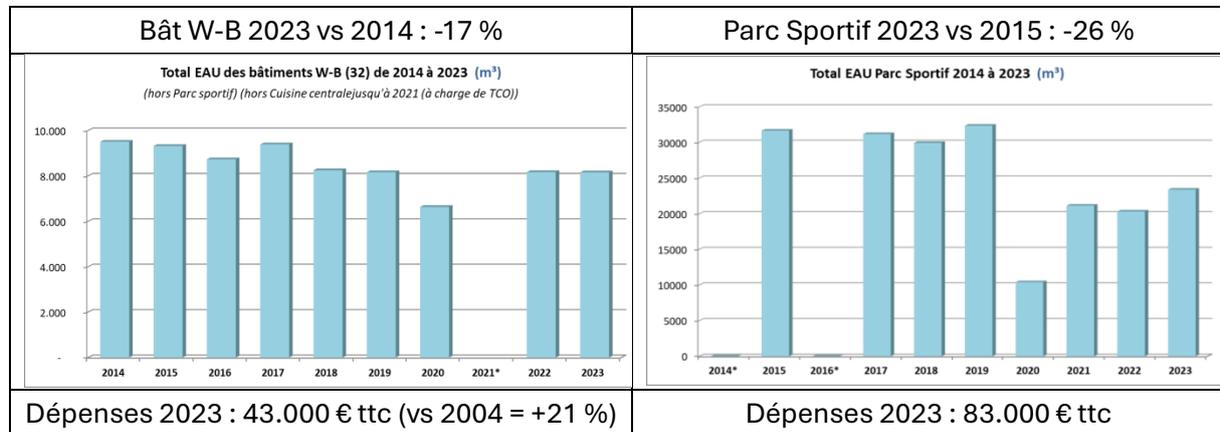
Comparaison 2023 vs 2004 (kWh) : **-45 %** ; Dépenses 2023 : **295.000 € ttc** (vs 2004 = -57 %)



Electricité produite et auto-consommée issue de :

- Cogénération Calypso = 207.000 kWh
- Installations PV (4) = 53.000 kWh

## Bilan Eau 2023 des bâtiments communaux



- Les tarifs de 2024 seront en nette hausse par rapport à 2023 : GAZ quasi x2, ELEC +10%, EAU +25%.
- L'installation photovoltaïque du Centre technique a fêté ses 10 ans (fin de période d'octroi de certificats verts). Bilan : Recette certificats verts de 41.900 €. L'installation fonctionne toujours efficacement, et sera agrandie en 2025.
- La cogénération de la piscine Calypso a 8 ans, son moteur a dépassé sa durée de vie théorique de 50.000 heures mais tourne toujours à bon régime. Sachant que la cogénération couvre jusqu'à 80% de la consommation électrique du bâtiment, un nouveau moteur a été commandé et stocké sur place de manière à pouvoir être remplacé très rapidement dès que nécessaire.
- Coordination pour W-B du nouveau programme Renoclick de la RBC via Sibelga (objectif Rénovation ambitieuse visant la neutralité énergétique en 2040). Lancement des projets Piscine Calypso : Isolation parois et toiture, et Ecole des Cèdres : rénovation globale et agrandissement (avec demande subside CECP en parallèle). Quicksan (1ère étape du processus) reçu pour l'école Colibri. Il est à noter que les règles en matière de subside ont changé. Il n'est plus possible d'obtenir des primes pour un remplacement de chaudière ou une installation PV. La plupart des subsides imposent maintenant des travaux multidisciplinaires (système de chauffage, isolation, ...) de manière à obtenir un label énergétique cible. Ceci induit des travaux plus conséquents avec un plus gros impact sur les utilisateurs.

- PARTAGE D'ÉNERGIE - Nouvelle législation permettant dorénavant différents types de partage et utilisation de l'énergie renouvelable produite localement.
  - Lancement de demandes auprès de Sibelga pour un PARTAGE PAIR À PAIR entre nos deux bâtiments producteurs (Centre Technique et Delvaux) et deux consommateurs aux profils adéquats (respect. Maison Haute et Maison Communale). Permettant d'augmenter l'auto-consommation de nos installations et d'économiser des frais de réseau.
  - Participation à la COMMUNAUTÉ D'ÉNERGIE « La Ramassette » (Coin du balai) de 3 bâtiments communaux en tant que consommateurs : Crèche Gilson, Ecole Sapinière et Ecole Mésanges Conventions signées le 19/12/2023, compteurs remplacés en 07 et 09/2024.
  
- Création de deux noues au Parc Sportif des 3 Tilleuls, pour une meilleure infiltration de l'eau de pluie dans le sol et mettre fin aux inondations récurrentes au pied du hall omnisport.  
Par ailleurs, les nouveaux aménagements de voirie (place Keym, Salvias, ...) intègrent maintenant des systèmes d'infiltration d'eau qui allègent les charges sur les réseaux d'égouttage de manière à prévenir les inondations.
  
- Opération « QUICK-WINS Gestion/récupération des eaux pluviales » à destination des Communes bruxelloises : Obtention d'un subside de 30.000 € pour la réalisation du projet « Citerne d'eau de pluie à l'Académie des Beaux-Arts (sous-sol bâtiment 2) ». Réalisation prévue en 11/2024.
  
- Thermographie aérienne de 02/2021, en collaboration avec le service Participation. 44 demandes de citoyens supplémentaires (soit un total de 531).
  
- Installation d'un système de régulation d'un nouveau type aux Ecuries via des vannes de radiateurs connectées ; pour une gestion optimale du chauffage, local par local et aux heures nécessaires.
  
- Achat de véhicules électriques pour les services plantations, propreté publique et électriciens.
  
- 09/2024 : Lancement du quatrième (et dernier prévu dans le marché) achat groupé de gaz/électricité pour les citoyens boitsfortois (Wikipower).

## 4.4. TRAVAIL INDÉPENDANT & VIE ECONOMIQUE

# VIE ECONOMIQUE

Tél. : 02/674.74.26

Fax : 02/672.52.19

Courriel : [commerce@wb1170.brussels](mailto:commerce@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 1<sup>ère</sup> Échevine

Cheffe de département : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5

## Attributions générales du service

Le service de la Vie économique & Events a pour mission de soutenir et de promouvoir les commerces, les professions libérales et les entreprises de la Commune. Pour ce faire, le service organise diverses animations de promotion (brocantes, fêtes des quartiers commerciaux, illuminations et animations pour les fêtes de fin d'année, etc.) et l'encouragement du libre-échange des produits et services.

Diverses aides, interventions ou démarches administratives sont effectuées au bénéfice des commerçants ou des personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les pratiques du commerce (informations concernant les autorisations ambulantes, ouverture d'un nouveau commerce, installation en tant qu'indépendant, etc.).

En outre, le service est responsable de l'organisation et la gestion des marchés hebdomadaires :

- Dimanche matin : Autour de la Maison communale ;
- Mercredi après-midi : Place Eugène Keym ;
- Vendredi après-midi : Sur l'avenue des Archiducs (en collaboration avec une association de quartier).

De plus, le service organise des Forums du marché afin de garantir une discussion ouverte avec les différents acteurs et collaborer sur les différentes problématiques rencontrées.

Le service prend également en charge l'attribution des emplacements destinés aux forains à l'occasion des kermesses de printemps et d'automne.

En application de la loi, des dérogations au repos hebdomadaire obligatoire ont été accordées aux différents commerces de la Commune (15 jours en 2023).

Forte de son succès de l'année dernière, la prime octroyée aux commerces qui souhaitent mettre en place des activités lors d'évènements a été reconduite. Cette

prime intitulée « Dynamisons le quartier et ses commerçants » incite les commerçants à s'associer temporairement pour l'organisation d'animations. L'octroi des primes varie en fonction du nombre de commerçants associés.

Toujours dans cette optique d'augmenter la visibilité des acteurs économiques de la commune, les Wake Up Business Networking ont vu le jour en 2023 et se poursuivent en 2024. Après deux éditions en 2023, une matinée par trimestre en 2024 a été réservée pour faciliter la rencontre des commerçants et indépendants qui le souhaitent. Chaque édition a compté une quinzaine de participants provenant de nombreux secteurs différents. Après les présentations, les échanges ont tourné autour des professions de chacun, le tout dans une ambiance très conviviale.

La gestion administrative et financière, ainsi que la mise en œuvre des décisions de l'ASBL Syndicat d'initiative, sont assurées par le service de la Vie économique comme suit :

- Secrétariat (courriers divers, convocations aux réunions, envoi des PV...);
- Comptabilité (facturation, virements, tenue à jour des comptes, suivi des dépenses, clôture annuelle, encodage des comptes et déclarations TVA);
- Programmation des activités, conception, sponsoring, graphisme et distribution du matériel promotionnel, alimentation de la page Facebook ainsi que les affiches et calicots divers.

---

## **Subsides**

---

Annuellement, le budget communal prévoit un subside de fonctionnement à destination de l'asbl « Syndicat d'Initiative ». En ce qui concerne l'année 2023, le montant total alloué inchangé était de 22.856, -€.

---

## **Nouveautés – Evénements de l'année**

---

### **Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers**

#### **Organisation de brocantes de quartier**

- Le dimanche 10 septembre 2023 : Quartier Keym ;
- Le samedi 23 septembre 2023 : Quartier Arcades ;
- Le dimanche 26 mai 2024 : Quartier Dries-Elan ;
- Le dimanche 1er juin 2024 : Quartier Duc-Pinson ;
- Le dimanche 9 juin 2024 : au Coin du Balai ;
- Le dimanche 23 juin 2024 : Quartier Wiener-Middelbourg ;

- Le dimanche 18 août 2024 : Quartier 3 Tilleuls ;
- Le dimanche 25 août 2024 : Quartier Archiducs.

Animations diverses à l'occasion des brocantes :  
Château gonflable et animations de rue pour enfants.

### **Installation d'un manège pour enfants sur la place Eugène Keym**

- Du 24 septembre au 04 octobre 2023 ;
- Du 23 octobre au 10 décembre 2023 ;
- Du 22 avril au 5 mai 2024 (sur la place Payfa-Fosséprez en raison du chantier Keym).

### **Installation d'une kermesse sur la place Andrée Payfa-Fosséprez**

Du 25 octobre au 13 novembre 2023 ; Du 10 au 22 avril 2024

### **Village Provençal**

Du 29 mai au 02 juin 2024 exceptionnellement sur la place Andrée Payfa-Fosséprez (travaux de la place Keym)

### **Marché de Noël**

Du 14 au 17 décembre 2023 : 35 chalets sont venus agrémenter la place Andrée Payfa-Fosséprez ainsi qu'une patinoire synthétique pour petits et grands. Un carrousel et un spectacle de cirque « magie hivernale » sont venus compléter le tout.

### **Business Local Award**

Cette année, la 21ème Soirée d'Hommage aux acteurs économiques et a été organisée au Fosbury and Sons : un bâtiment destiné au coworking, à l'architecture exceptionnelle, situé sur la chaussée de La Hulpe. Tous les acteurs économiques de la commune ont été invités. Plus de 150 personnes étaient présentes. Un prix a été remis aux commerçants et entreprises qui se sont distingués. Les invités ont eu l'occasion également de visiter les différentes parties du bâtiment.

### **Autres manifestations financées par la Commune et/ou par le Syndicat d'Initiative, soutenues par le service**

- Family Day le 15 avril 2023 sur la place Andrée Payfa-Fosséprez ;

- Halloween : le 31 octobre 2023 à l'Espace Delvaux et sur la place Joseph Wauters ;
- Saint-Nicolas : le 6 décembre 2023 à la place Keym ;
- Fêtes de fin d'année 2023 : illumination des différents quartiers commerciaux de la commune ;
- Sapin de Noël du 05 décembre 2023 au 04 janvier 2024 ;
- Tombola des Fêtes du 4 décembre 2023 au 12 janvier 2024 ;
- Décoration des vitrines des commerces dans le cadre des festivités de fin d'année ;

Les HORECA ont pu continuer à demander à étendre leurs terrasses sur la voie publique de manière saisonnière. Le service les a accompagnés au mieux dans cette mise en place en allégeant au mieux les procédures d'autorisation.

Durant les travaux de rénovation de la place Keym, les commerçants directement impactés par le chantier ont pu bénéficier d'une prime communale et le service les a également accompagnés afin d'introduire une demande de prime régionale. Le service a également participé aux réunions de chantier hebdomadaires afin de relayer les avancées des travaux à tous les commerçants via un groupe WhatsApp, spécialement créé à cet effet.

## 4.5. ENSEIGNEMENT

# ENSEIGNEMENT – ATL/AES

Tél. : 02/674.74.60 – 02/674.75.27 (AES)

Courriels : [enseignement@wb170.brussels](mailto:enseignement@wb170.brussels) - [extrascolaire@wb1170.brussels](mailto:extrascolaire@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 1<sup>ère</sup> Echevine

Chef de service : Géraldine PEFFER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 8,5

## Attributions du service

- Organisation de l'enseignement maternel et primaire (calcul de l'encadrement, coordination entre les différentes écoles, ...);
- Conseil et accompagnement pédagogique du PO, des directions et des enseignants des écoles;
- Gestion administrative du personnel directeur et enseignant des écoles et des académies (recrutement, suivi de la carrière, transmission des documents à la Communauté française, ...);
- Gestion administrative des auxiliaires d'éducation (recrutement, fixation des horaires, supervision des auxiliaires référentes, ...);
- Gestion des repas scolaires (établissement et contrôle du respect du cahier des charges, contrôle des factures, suivi des commissions restaurant, ...);
- Gestion des transports scolaires (établissement du planning des bus, remplacement des chauffeurs en cas d'absence, ...);
- Gestion des inscriptions scolaires et soutien;
- Gestion des locations de locaux scolaires (établissement d'un planning, application du règlement d'occupation et du règlement-redevance, ...);
- Achat des fournitures scolaires, du matériel et du mobilier pour les écoles, les académies, et le restaurant scolaire;
- Gestion du budget de fonctionnement du service de l'enseignement, des écoles, des académies et du restaurant scolaire;
- Coordination de l'Accueil Extrascolaire;
- Collaboration avec le service des Travaux publics concernant les travaux dans les bâtiments scolaires;
- Organisation d'événements ponctuels divers.

## Événements de l'année

- **Académie des Beaux-Arts** : désignation de Madame Elisabeth BRONITZ, professeure de gravure et de lithographie temporaire, en qualité de directrice intérimaire de l'Académie des Beaux-Arts, à partir du 28.08.2023, en remplacement de Monsieur Pierre FROMONT, retraité depuis le 01.05.2023.
- **Académie des Beaux-Arts** - Admission de Madame Elisabeth BRONITZ au stage de directrice à partir du 11.03.2024.
- **Ecole La Sapinière – Les Mésanges** : Nomination à titre définitif, au 10.01.2024, de Monsieur Rodrigo ABARCA QUINONES, en qualité de directeur de l'école fondamentale La Sapinière - Les Mésanges.
- **Rencontre entre Simon Gronowski** rescapé du XXème convoi et des élèves de l'école de la Sapinière le 29 janvier 2024, en collaboration le CCCA et le service Enseignement.
- **Organisation d'une journée LABO Culture-Ecole le 6 février 2024** : journée d'échanges et de rencontres autour des pratiques culturelles et artistiques à l'école, en partenariat avec les Bibliothèques et la Ludothèque ainsi que le Centre culturel de la Vénérie.
- **Ecole Karrenberg-Nos Petits** : accompagnement de l'équipe dans le cadre d'un audit de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'une analyse des risques psychosociaux par la médecine du travail.
- **Règlement d'Ordre Intérieur des écoles communales** : mise à jour du ROI des écoles communales sur base du modèle proposé par le CECP en juin 2023 ;
- **Accueil Temps Libre**
  - Mise en place d'un horaire non coupé pour les auxiliaires d'éducation – référent(e)s.
  - PAD (partenariat Automne-Détente) : conclusion de conventions de partenariat entre la Commune de Watermael-Boitsfort et l'ASBL Écllosion pour l'organisation de plaines durant les congés d'automne 2023 et de détente 2024, avec un renforcement de l'encadrement par des animateurs de l'asbl Ecllosion.
  - Externalisation de l'accueil durant les vacances de printemps 2024 : l'asbl Ecllosion prend en charge l'organisation d'une plaine de vacances durant les vacances de printemps 2024 (l'ensemble des auxiliaires d'éducation étant en congé suite à la réforme des rythmes scolaires).
- **Académie de Musique et des Arts de la Scène** : Acceptation de la demande de cessation de fonction au 31.07.2024 de Monsieur Thierry FIEVET, directeur de l'Académie de Musique, afin qu'il puisse être admis à la retraite le 01.08.2024.
- **Académie de Musique et des Arts de la Scène** - Admission de Monsieur Thierry CAMMAERT au stage de directeur à partir du 01.08.2024

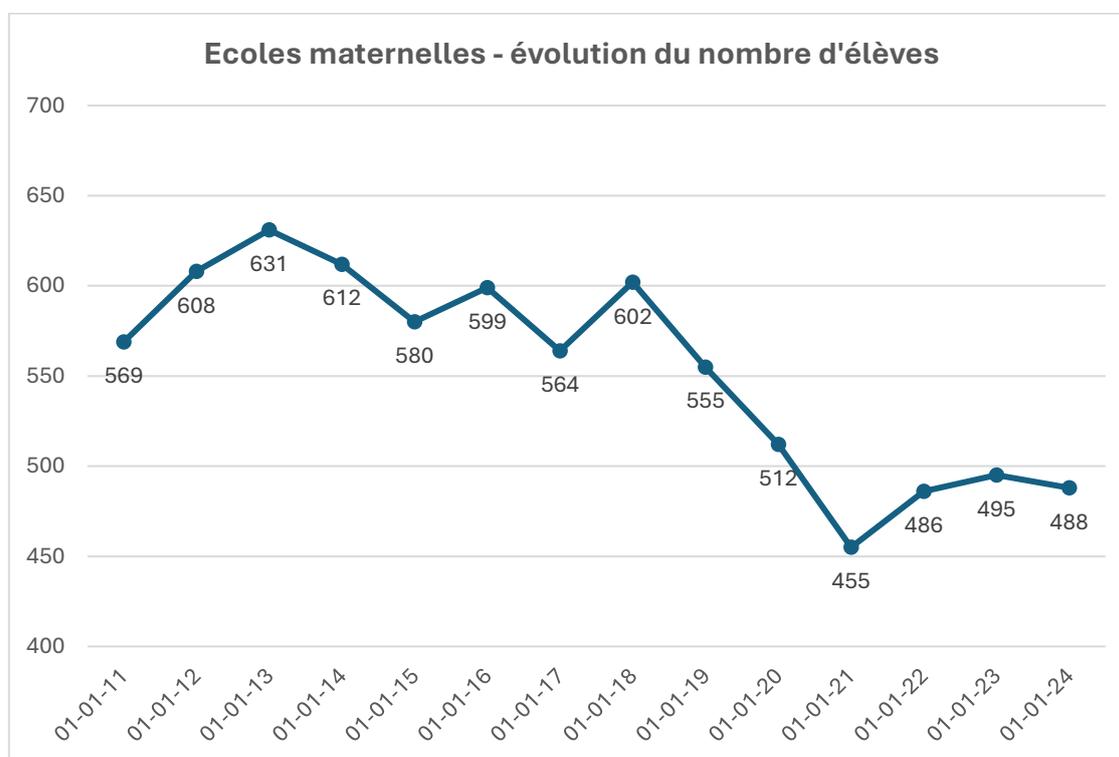
## Enseignement maternel et primaire

### Etablissements concernés

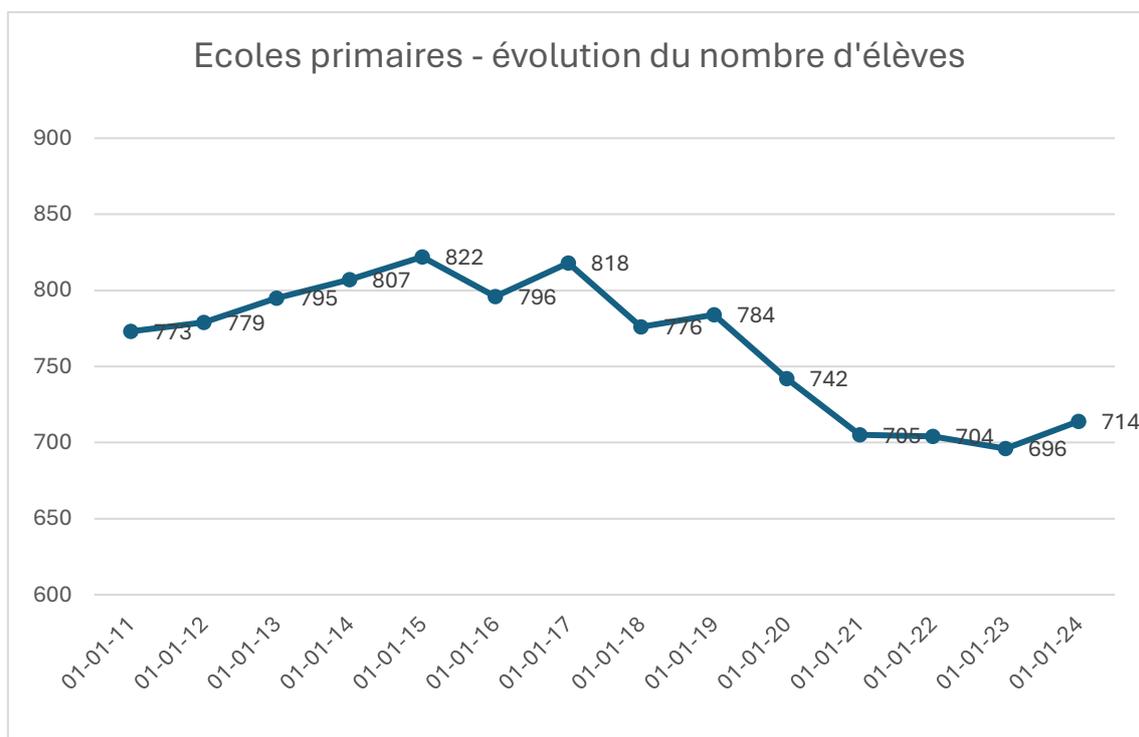
FASE	Etablissement	Adresse	Population scolaire au 15/01/2024	
			Maternel	Primaire
485	Ecole maternelle Colibri – Naïades - Aigrettes	Place du Colibri, 1 Avenue des Naïades, 21 A Rue des Aigrettes, 6	80	
			48	
			71	
			Maternel	Primaire
486	Ecole fondamentale Sapinière – Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	76	241
487	Ecole fondamentale Cèdres – Roseraie	Rue du Gruyer, 8 Rue du Loutrier, 47	103	185
488	Ecole fondamentale Futaie-Coccinelles	Avenue des Coccinelles, 65	57	150
489	Ecole fondamentale Karrenberg – Nos Petits	Rue François Ruytinx, 31	53	138
			488	714
<b>Total</b>			1202	

### Evolution de la population scolaire

#### Ecoles maternelles



## **Ecoles primaires**



## **Récapitulatif des emplois subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période du 01/10/2023 au 05/07/2024**

Validé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 26/03/2024.

### **Niveau maternel**

Emplois générés sur base de la population scolaire :

Direction	1 emploi
Instituteur maternel	26 emplois temps-plein
Périodes organiques de psychomotricité	50 périodes

### **Niveau primaire**

Périodes générées sur base de la population scolaire :

Direction	4 emplois
Instituteur-titulaire	816 périodes soit l'équivalent de 34 emplois temps-plein
Instituteur-immersion (néerlandais)	12 périodes
Maître d'éducation physique	74 périodes
Accompagnement personnalisé	50 périodes
Maître d'éducation physique	77 périodes

Maître d'éducation physique-immersion	2 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	66 périodes
Maître de morale	14 périodes
Maître de religion catholique	13 périodes
Maître de religion islamique	13 périodes
Maître d'éducation physique-immersion	2 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	66 périodes
Maître de morale	14 périodes
Maître de religion catholique	13 périodes
Maître de religion islamique	13 périodes
Maître de religion protestante	9 périodes
Maître de religion israélite	2 périodes
Maître de religion orthodoxe	7 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	47 périodes

Périodes supplémentaires sollicitées pour le maintien de l'emploi des maîtres de religion et de morale suite à l'introduction du cours de philosophie et citoyenneté :

Maître de religion catholique	11 périodes
Maître de religion protestante	3 périodes

### **Périodes supplémentaires**

Périodes pour missions collectives :

Délégué en charge de coordination pédagogique	8 périodes
Délégué – référent aux besoins spécifiques et aux aménagements raisonnables	8 périodes
Délégué chargé du support administratif	2 périodes

### **Périodes DASPA – FLA**

Encadrement complémentaire élèves FLA	13 périodes
Encadrement complémentaire élèves primo-arrivants et assimilés	15 périodes

### **Récapitulatif des emplois à charge des finances communales**

Pour la période du 01/10/2023 au 05/07/2024 :

Instituteur-titulaire en primaire	204 périodes
Instituteur immersion primaire	12 périodes
Maître d'éducation physique	9 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	30 périodes

Maître de philosophie et citoyenneté	3 périodes
Professeur de musique	7 périodes (maternelle) 7 périodes (primaire)
Néerlandais précoce	26 périodes (maternelle) 12 périodes (P1-P2)

## Sport à l'école

En maternelle, les écoles disposent de 2 périodes de psychomotricité par emploi temps-plein. Les élèves de 3ème maternelle vont également au mini-bassin une fois par semaine.

En primaire, chaque classe dispose à l'horaire d'une période d'éducation physique et d'une séance de natation.

Les élèves de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème année primaire participent à trois matinées sportives au Stade des Trois Tilleuls pour découvrir de nouvelles disciplines sportives. La commune finance des périodes complémentaires pour assurer un encadrement de qualité lors des séances de natation au Calypso.

L'équipe des professeurs d'éducation physique organise en outre plusieurs activités inter-écoles au cours de l'année (cross, challenge, course d'orientation, aquathlon, matinée de coopération, ...).

## Classes de dépaysement

Les classes de 3ème maternelle et de la 1ère à la 5ème primaire sont parties en classes de dépaysement les centres suivants :

- Les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Marbehan et Buzenol ;
- Les Forges de Pernelle (Couvin).

Les élèves de 6ème primaire des écoles Cèdres et Sapinière sont partis en classes de neige à Torgnon, en Italie du 16 au 23 mars 2024.

## Apprentissage du néerlandais

Accordant une grande importance à l'apprentissage du néerlandais, la commune a, dès l'année scolaire 1995-1996, recruté des « maîtres spéciaux de néerlandais » à charge des finances communales pour l'enseignement du néerlandais de la 3ème à la 6ème année primaire.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'enseignement du néerlandais est obligatoire à raison de 3 périodes hebdomadaires en 3ème et 4ème année, et à raison de 5 périodes hebdomadaires en 5ème et 6ème année.

A partir de l'année 2023-2024, les **périodes de néerlandais** sont subventionnées à raison de 3/24 par tranche entamée de 23 élèves en tenant compte de la population scolaire de P3 à P6 au 15.01.2024, soit 66 périodes.

Le PO prend en charge les périodes supplémentaires nécessaires soit 30 périodes en 2023-2024.

## **Néerlandais précoce**

La déclaration de politique générale du collège pour la législature 2018-2024 prévoit l'implantation progressive du bilinguisme (FR-NL) dans une école maternelle et primaire communale.

Depuis 2020, les élèves de 3ème maternelle bénéficient de 2 périodes de néerlandais précoce par semaine, durant lesquelles ils découvrent le néerlandais à travers de nombreuses activités telles que les comptines, le chant, la poésie et le jeu.

En 2023-2024, les élèves de 1ère et 2ème primaires ont continué à bénéficier de l'apprentissage du néerlandais précoce à raison de 2 périodes par semaine.

## **Pédagogies actives**

Les pédagogies actives sont prônées au sein des écoles communales de Watermael-Boitsfort. Le projet, le jeu, l'observation, la coopération, la modélisation ou encore la découverte dans la nature (école du dehors) permettent à l'enfant de le rendre acteur de ses apprentissages.

Il pourra progresser et évoluer grâce à de nombreuses activités différenciées qui le mèneront le plus loin possible vers l'autonomie.

Une conseillère pédagogique est disponible pour tous les acteurs qui souhaitent développer leurs pratiques sur le terrain.

## **Projet de lutte contre le harcèlement**

Le bien-être scolaire est une préoccupation du PO et chaque école propose des cours et des zones aménagées pour favoriser le bien-vivre ensemble (projet Bruno Humbeeck) ; la surveillance durant les récréations est renforcée. Les écoles proposent aussi un auxiliaire-référent (intermédiaire et/ou confident) choisi par les élèves.

Les écoles travaillent avec de nombreux acteurs externes, le PMS, PSE mais aussi la police et l'Antenne scolaire. Les élèves sont accompagnés et les parents sensibilisés. Des initiatives sont prises pour impliquer tous les acteurs.

## Développement durable

Le label Eco-school est octroyé par Bruxelles Environnement et est valable pour une durée de 2 ans à l'issue desquels il peut être renouvelé.

En octobre 2023, les écoles Colibri-Aigrettes-Naiades et l'école Les Cèdres-la Roseraie ont reçu le label international Eco-Schools.

L'école La Futaie s'est lancée au cours de l'année 23-24 dans une première labellisation, tandis que le Karrenberg-Nos Petits et la Sapinière-Les Mésanges ont renouvelé leur label au cours de cette même année.

La labellisation Eco-Schools des écoles communales est encadrée par le service Transition.

## Ecole numérique

Suite à la mise place du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, un nouveau référentiel relatif à la formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN) est entré en vigueur en 2023-2024 pour les élèves de 3ème et 4ème année primaire.

Ce référentiel vise notamment à développer les compétences numériques des élèves.

Depuis 2016, les équipes des écoles communales bénéficient de l'accompagnement et du soutien d'un référent numérique – techno-pédagogue.

Un budget est alloué chaque année à l'achat d'équipement numérique : en 2023 et en 2024, un budget de 10.000 € é été octroyé aux écoles maternelles et 15.000 e aux écoles primaires.

Dans ce cadre, en 2023-2024, les projets suivants ont été menés par le référent numérique :

- Mise à disposition de 23 PC portable pour les titulaires de maternelle ;
- Mise à disposition de 33 PC fixes pour les élèves P3 à P6, reconditionnés en Linux ;
- Mise à disposition de matériel pour les élèves à besoins spécifiques
- Mises à jour et installation des Apps sur les valises d'iPads dans les écoles (entre 4 et 9 iPads partagés par écoles) ;
- Configuration et mise à dispositions de produits Apple au sein des écoles et au sein des services de la commune ;
- Installation/remplacement de 4 TBI (Tableaux blancs interactifs) par implantation primaire ;
- Changements des switch RJ45

- Développement de modules pour la plateforme de gestion scolaire (APSchool) en partenariat avec Woluwe-Saint-Lambert et les secrétaires d'école et la Recette communale.
- Partenariat techniques et prêt de matériel avec la Vénérie sur un projet de Stop-Motion (Projet Méliés).
- Participation à des réunions virtuelles et présentiel pour le développement de l'Appli « Libellule » de la FWB, visant à centraliser et mettre en avant les actions de transitions au sein des écoles.
- Aide à la mise en conformité RGPD (élaboration du registre de traitement) des écoles et du services enseignements en partenariat avec le DPO de la commune.
- Formation et soutien pour la prise en main et l'utilisation de différents outils numériques (MS365, APSchool, TEAMS, Creos, Sway, One Drive, Canva, Wix, Openboard, etc ...).

## **Repas scolaires**

Les élèves des écoles communales ont la possibilité de commander mensuellement des repas chauds, servis soit au restaurant scolaire (avenue du Ramier, 1) soit à l'école quand l'école dispose d'un réfectoire.

Suite aux travaux de stabilité des sols annoncés à la Cuisine centrale, il n'a plus été possible de faire confectionner des repas sur place. Un nouveau marché de services a été rédigé, se limitant à la livraison de repas.

En séance du 31 juillet 2023, le Collège a désigné le fournisseur TCO Service (SPRL TRAITEUR COLLARD), pour la période du 28/08/2023 au 03/07/2026.

Le prix du repas est fixé à 2,65 € par repas en maternelle et 2,85 € en primaire.

## **Transports**

Un bus scolaire assure quotidiennement le transport des élèves vers le restaurant scolaire, la piscine, le gymnase de Boitsfort – Centre, le service de Promotion de la Santé à l'Ecole et vers d'autres lieux spécifiques en fonction des besoins et des disponibilités. Pour assurer correctement toutes les liaisons, le service Enseignement s'adjoit les services des « Autocars Gilles SPRL ».

## **Etude du soir**

Chaque école primaire organise de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis une étude gratuite dirigée par un membre du personnel.

## Avantages sociaux

En application du décret du 7 juin 2001 sur les Avantages sociaux, des accords ont été pris entre l'Administration communale et les Pouvoirs Organisateurs des écoles libres de Watermael-Boitsfort. Cet accord a été appliqué à partir du 1er septembre 2002.

### Occupation des locaux scolaires

Occupations hebdomadaires : 20 clubs/associations/écoles ont occupé les locaux scolaires durant l'année 2023-2024.

### Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)

#### Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)

Le renouvellement de l'agrément du programme CLE est octroyé depuis le 20/04/2022 (délai en lien avec la période Covid) à la Commune de Watermael-Boitsfort. La période couverte va du 1er juillet 2020 au 30 juin 2025.

#### Réalisations en 2023 – 2024

Les objectifs sont issus du programme CLE 2020-2025.

**Objectif : susciter le développement de l'offre d'activités extrascolaires proposées sur le territoire de Watermael-Boitsfort et atteindre un public plus large**

- **Accueil pendant les vacances scolaires**

Durant les vacances d'automne, d'hiver et de détente, les enfants des écoles communales ont chaque fois été regroupés dans une implantation fondamentale et une implantation maternelle :

- **Automne** : accueil dans 2 implantations (Karrenberg/Nos Petits - Naïades)
- **Hiver** : accueil dans 2 implantations (Sapinière/Mésanges)
- **Détente** : accueil dans 2 implantations (La Futaie/Les Coccinelles – Les Aigrettes)

Un planning d'activités a été préparé et discuté par les référent.e.s en collaboration avec leurs équipes, et le service ATL-AES. Des sorties en extérieur ont été organisées et favorisées.

Dans le cadre d'un PAD (partenariat automne-détente), des animateurs de l'ASBL Ecllosion ont renforcé l'encadrement (5 animateurs durant les vacances d'automne et 9 animateurs Ecllosion durant les congés de détente).

Durant les vacances de printemps : externalisation de l'organisation de l'accueil par l'ASBL Ecllosion pour l'ensemble des enfants domiciliés ou inscrits dans une école à Watermael-Boitsfort, dans 2 implantations (Les Cèdres/La Roseaie).

- **Informations aux parents** : documents et panneaux des activités quotidiennes réalisées avec les enfants.
- **Contact avec les équipes et les partenaires pour l'accueil extrascolaire dans les écoles du réseau libre.** Échanges en fonction de l'actualité.
- **Extrascolaire à l'extérieur / Tous dehors**  
Équipes AES Le Colibri, les Naiades, Le Karrenberg, La Futaie: sorties dans les parcs, aménagement de zones extérieures. Réalisation des projets soutenus par Bruxelles-Environnement.
- **Ateliers de l'ATL** : Ateliers créatifs et activités sportives organisées dans les écoles communales par les auxiliaires d'éducation le mercredi après-midi.
- **Poursuite des ateliers extrascolaires** donnés par des animateurs extérieurs. 60 euros par an/par atelier.
  - **Eveil musical** (pour les 2,5-5 ans) en partenariat avec l'Académie de Musique - Activité reconduite.
  - **Psychomotricité relationnelle** - en partenariat avec le Centre Les Bégonias - Activité reconduite.
  - **Aïkido** (pour les 3,5-12 ans) - Activité reconduite.
  - **Apprenons l'anglais en jouant** (pour les 8 – 12 ans) en partenariat avec l'ISB - Activité reconduite.
- **Ecole de devoirs – Accueil Temps Livres** : orientation du projet – axe langue française, travail sur la lecture et l'expression en collaboration avec le réseau des bibliothèques. Reconnaissance de l'ONE. Réflexion menée durant l'année 23-24 : redéployer le projet avec un focus autour de la lecture pour l'ensemble des enfants dans les services d'accueil extrascolaire de toutes les écoles communales. Lancement du projet prévu en 2024-2025.
- **Poursuite des partenariats et collaborations**
  - Réseau des biblios & ludos - Équipe jeunesse ;
  - La Vénérie - cinéma et CEC ;
  - Académie de Musique et des Arts de la scène ;
  - Arc-en-ciel asbl ;
  - Service des Sports et Centre Sportif Trois Tilleuls ;
  - Bruxelles-Environnement : GoodPlanet, Asbl Worms ;
  - Service Transition – Céline Bourdon, Coordinatrice pédagogique.
- **Coordination ATL** de Bruxelles et diverses commissions à WB.

### **Soutenir l'évolution du statut des métiers de l'accueil et encourager la formation continue des professionnels**

La réforme de l'ATL est en cours, mais n'a pas abouti cette année. Un soutien concernant la reconnaissance des métiers de l'accueil et le suivi des formations est indispensable, une écoute des professionnels et une attention aux réalités de terrain également.

- Statut des accueillants
- Formation du personnel
- Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire

- **Formations individuelles**

57 formations proposées par l'ONE ont été suivies durant l'année et celles-ci varient d'une durée de 2 à 4 jours. Des formations aux premiers soins ont également été suivies par les membres des équipes.

- **Formations collectives suivies et/ou organisées à Watermael-Boitsfort**

- Journée d'étude « Transition vers l'école » organisée le 5 octobre par le FRAJE, suivie par 7 membres des équipes AES et la coordinatrice ATL.
- 2 journées de formation « La maternelle, c'est essentiel » (CECP), suivies par l'ensemble des auxiliaires d'éducation des écoles Colibri, Naïades, Aigrettes ainsi que l'équipe de Nos Petits en collaboration avec les enseignant.es, les puéricultrices et les directions, la conseillère pédagogique, les CSA des écoles et la coordinatrice et collaboratrice ATL - thème : Transitions familles – école.

Une collaboration avec l'ASBL Badje permet de remplacer certains auxiliaires lors de journées de formation afin de ne pas mettre à mal l'accueil des enfants.

- **Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire**

Mise en place et évaluation d'un horaire non coupé pour les référent.es

De janvier à juillet 2024, les 8 référent.es temps plein de l'accueil extrascolaire ont expérimenté un horaire non coupé, de 7h30 à 13h30 ou de 10h45 à 18h30 ou encore de 11h30 à 17h30 le mercredi uniquement. Un accompagnement et une évaluation ont été réalisés. Concernant certains objectifs poursuivis : amélioration de l'accompagnement et du soutien des auxiliaires, amélioration de l'organisation de l'accueil, développement de nouveaux projets avec des partenaires extérieurs.

De manière globale le retour est positif, mais il apparaît que les réalités diffèrent d'une implantation à l'autre en fonction de la taille et des absences pour maladie dans l'équipe. Cet horaire est maintenu en 2024-2025 afin de le tester sur une plus longue période.

- **Poursuite de diverses actions**

- Réflexions avec les référents concernant l'ATL lors des réunions mensuelles. Fonctionnement avec des outils de la pédagogie institutionnelle, prise de responsabilité des référents.
- Accompagnement ponctuel des équipes sur des thématiques précises.
- Poursuite de la mise en place d'une communication numérique via Teams pour l'équipe des référents et des auxiliaires de l'extrascolaire des écoles communales.

### **Développer une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'accueil temps libre)**

- **Communication/information pour les familles et les professionnels**

Même si la plupart des parents estiment être bien informés en ce qui concerne l'offre d'activités extrascolaires, répondre au besoin de communication plus uniforme et plus centralisée est un objectif poursuivi.

La difficulté de certains publics à avoir une vision large de l'offre disponible sur la commune est un constat. Les séances d'accueil des logements sociaux, les activités de quartier, la création d'un réseau local sont de bonnes portes d'entrée pour informer les familles. La fracture numérique est une réalité dont il faut tenir compte dans les actions déployées.

Le PAA 2023-2024 poursuit sa mission du développement d'une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'Accueil Temps Libre), à la fois diversifiée et centralisée, mais également en tenant compte des réseaux sur Watermael-Boitsfort.

- **Informations aux parents / au grand public**

- Diffusion des informations sur les ateliers de l'extrascolaire (information numérique : plateforme, flyers, siteweb de la commune ; informations papier : affiche, flyers sur demande).
- Informations de base données au grand public (affichettes, informations par mail et téléphone...).
- Plusieurs écoles démarrent régulièrement des « cafés papote », la coordination a soutenu l'organisation de ceux-ci et la coordinatrice ATL est présente lors de plusieurs moments d'échange.

### **Approfondir et encourager les pratiques collaboratives entre les opérateurs et avec les partenaires de l'accueil temps libre dans et hors les murs**

- **LABO cultures – écoles** : Collaboration à l'organisation de la journée du 6 février 2024 ;
- **Balance tes préjugés** : Participation au séminaire d'une journée ;

- **Projet avec We are coders** : 343 enfants des 4 écoles fondamentales ont participé à des ateliers de codage donné par We are coders. Une initiation proposée gratuitement sur le temps de midi dans les écoles. Coordination du projet par le service ATL. <https://wearecoders.org/>;
- **Conseil de développement de la lecture** : Participation de la coordinatrice ATL ;
- **Coupole** : Participation de la coordinatrice ATL réunions de la Coupole.
- **Plan opérationnel ATL – Bruxelles** : participation de la coordinatrice ATL à l'AXE 3

Le Plan opérationnel 2023-2026, co-construit entre les agents concernés de la Cocof et de l'ONE d'une part, et des coordinations ATL d'autre part, propose 3 axes prioritaires et des propositions d'actions.

La coordination ATL de Watermael-Boitsfort s'inscrit dans l'axe 3 :

Professionnalisation des accueillant.e.s

- Objectif 1 : Développer l'alliance éducative autour de l'enfant et du jeune
- Objectif 2 : Développer les formations qualifiantes et mettre en place un système permettant de valoriser les compétences acquises par le personnel en place de longue date.
- **L'ATL comme enjeux pour les pouvoirs publics bruxellois : (ré)investir les espaces extérieurs - 28 novembre 2023** : Présentation de l'identité et du rôle du coordinateur.trice ATL par Maïté de Hemptinne et Geoffrey Dony.
- **Commission Communale de l'Accueil** : Les membres de la CCA ont approuvé à 3 reprises le partenariat avec l'ASBL Ecllosion pour une collaboration durant les vacances scolaires. Réunions le 12/10/2023 et le 22/01/2024 pour approuver le plan d'action de l'année en cours et d'évaluer les projets. Ils ont nourri les réflexions et les échanges concernant les devoirs et la relation école – familles – écoles des devoirs. La CCA reste un lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs de l'ATL.



## Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

La commune organise deux académies de grande réputation : l'Académie de Musique et des Arts de la Scène et l'Académie des Beaux-Arts.

Un droit d'inscription est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est perçu par le Pouvoir Organisateur et doit être reversé, chaque année pour le 31 octobre, à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Montant du droit d'inscription pour l'année 2023-2024 :

- 89 € à partir de 12 ans, par année scolaire
- 221 € à partir de 18 ans, par année scolaire
- Des exemptions existent pour des cas précis

## **Académie de Musique et des Arts de la Scène**

Direction : Thierry Fievet – Rue François Ruytinx, 31 - <http://www.acamusiquewb.be/>

### **Dotation**

450 périodes par semaine	
Musique	396 périodes
Théâtre	39 périodes
Danse	15 périodes

### **Evolution de la population scolaire**

31 janvier	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Elèves réguliers	1184	1016	1062	965	966	936	1036

## **Académie des Beaux-Arts**

Direction : Mme Elisabeth Bronitz (Directrice stagiaire)  
Place Andrée Payfa-Fosséprez, 10

**Dotation** : 255 périodes par semaine.

### **Evolution de la population scolaire**

31 janvier	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Elèves réguliers	729	750	736	898	707	705	704

## 4.6. CULTURE & LOISIRS

# CULTURE

Tél. : 02/674.74.63 – 02/674.75.06  
Courriel : [jdepaep@wb1170.brussels](mailto:jdepaep@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 6 <sup>ème</sup> Echevin Chef de service : Jan DE PAEPE Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 T 1/2
--

## **Attributions générales du service**

D'une manière générale, le service de la Culture tente de promouvoir les arts et de soutenir aussi bien les artistes de Watermael-Boitsfort que les tiers qui souhaitent encourager la vie culturelle de la commune. Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues, couvrant aussi bien le monde de la musique que celui des arts plastiques.

Le service s'occupe non seulement du patrimoine artistique de la commune (achat d'œuvres d'art, inventaire et entretien des œuvres, recherches sur les artistes, ...) mais tente aussi d'aider les chercheurs dans leurs multiples démarches (passé de la commune, artistes, bâtiments, constitution d'une base de données iconographiques, ...).

Responsable de l'occupation et des locations des Salons de la Maison Haute et de la Gare de Watermael, le Hondenberg il appartient au service de gérer d'une manière stricte le planning, d'établir les contrats, de veiller à ce que le règlement soit respecté et de veiller à la gestion proprement dite des locaux.

Le service de la Culture seconde d'une manière administrative et technique le large réseau des bibliothèques et ludothèques locales, aussi bien francophones que néerlandophones ainsi que l'espace Mémoire de Watermael-Boitsfort.

Depuis le 1er janvier 2015, le service a été élargi par un 'Cultuurbeleidscoördinator' chargé de coordonner les actions qui seront menées par les partenaires culturels néerlandophones de la commune (ea. Centre culturel WaBo et Bibliothèque Rozenberg) et ce suite à l'adoption du plan culturel néerlandophone adopté par le Conseil communal pour la période 2020-2025.

### Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- En collaboration avec l'ensemble des artistes de la commune, nous avons toutefois pu organiser l'exposition « Ombres et Lumières » dans les Salons de la Maison Haute (septembre 2023). Pour ce faire, nous avons opté pour un système de récolte de thèmes qui a été mis au vote lors de la réunion des artistes du mois de janvier.
- « Fête de la Communauté Française » le 27 septembre dans la Salle du Conseil cérémonie durant laquelle nous avons souhaité attirer l'attention sur les différentes formes du vivre ensemble comme le projet d'habiter différemment dans un bâtiment (Le Martin-Pêcheur) de la régie foncière. Mais nous avons aussi voulu fêter le 50<sup>ième</sup> anniversaire du collectif d'habitation de l'Abreuvoir-Duc.
- « Le Balai des Artistes » : Nous avons soutenu le nouveau parcours d'Artistes organisé par les artistes et habitants du quartier du Coin du Balai les 14-15 octobre 2023.
- Nouveau succès lors de la traditionnelle édition d'ArCaDo le weekend du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2023 dans les Salons de la Maison Haute, pour mémoire il d'agit d'une exposition vente d'œuvres d'artistes de la commune à prix démocratique (idée d'acheter et emporter directement une œuvre originale d'un artiste habitant en notre commune). Comme lors des éditions précédentes l'atelier Kasba (gravure-litho) de la rue Middelbourg a participé à cette action.
- Le samedi 03 décembre 2023 nous étions présents sur le square des Archiducs lors de la « Fête des lumières ».
- Le dimanche 17 décembre le service de la culture a organisé le petit concert Madou à l'église Saint-Clément.
- Réunion des artistes de la commune annuellement nous organisons une réunion avec les artistes pour faire l'évaluation de l'année écoulée mais aussi pour projeter ensemble l'avenir des activités de l'année à venir. Cette réunion a été organisée le 16 janvier 2024 et c'est lors de celle-ci que le thème de l'exposition du mois de septembre 2024 a été arrêté, à savoir 'Bleu'.

- « Fête de la Communauté Flamande » cette année nous avons voulu l'organiser sur le thème des langues... Ce moment de fête a eu lieu le vendredi 12 juillet avec une partie cérémoniale dans la Salle du Conseil et une partie festive dans le jardin du Gemeenschapscentrum. Le thème de cette année est le Boitsfortois/Bruxellois.
- « Bruxelles fait son cinéma » 12 juillet 2024 à hauteur de la Maison communale-Haute projection en plein air du film 'Chien de la casse' de Jean-Baptiste Durant (2023) en collaboration avec le centre culturel la Vénerie
- En collaboration avec la coopération & l'asbl Arts Solidaires 'Kenbé Fèm', nous organisons le dimanche différentes animations musicales dans le cadre de 'Jazz au marché'. Ainsi nous avons pour accueillir :
  - 10 septembre 2023 - De Braave Joengen
  - 05 mai 2024 - "Zouratié Koné" Ensemble
  - 19 mai - "Special 3"
  - 02 juin - "Kreshen"
  - 16 juin - "Gyle Waddy"
  - 30 juin - "Two Women Blues"
  - 14 juillet - "Blueline"
  - 28 juillet - "El Trio" + Guest
  - 11 août - "Bruce Ellisson & the Jellodies"
  - 25 août - "Urban Process"
- Nouveau depuis l'automne 2019, il y a les 'Classiques du Marché' coorganisés par l'Académie de Musique et La Vénerie ; ils ont eu lieu les :
  - Dimanche 22 octobre 2023 - Gaëlle Solal
  - 18 février 2024 Duo - Marie et Sophie Hallynck
  - 31 mars Trio Calligramme - Isis Larrère, Muriele Kovac et Bénédicte Legrand
  - 23 juin Duo Violon / piano – Katerina Chatzinikolau et Fabrice Renard

## **Plan Culturel néerlandophone**

Cette année encore, le département Culture a collaboré avec des partenaires néerlandophones et autres, tant pour les événements :

- Comme le concert de Madou et la Feest van de Vlaamse Gemeenschap évoqués plus haut, mais aussi la Fête des Lumières des Cités Jardins le 2/12/2023, la soirée Ensor avec le connaisseur Eric Min le 2/5/2024, la nouvelle version du Nocturne des Bibliothèques que Biblio Night Fever le 17/5/2024, la fête de

clôture de l'Été des Cités Jardins le 23/8/2024 et aussi aux Tuintingels dans le jardin de la bibliothèque Rozenberg le 24/8/2024 ;

- En réunissant certains partenaires. Cela peut aller de tous les partenaires culturels de la commune à la plate-forme culturelle du 27/3/2024, à la concertation professionnelle Culture néerlandophone des 13/10/2023, 26/10/2023, 23/11/2023, 14/12/2023, 25/1/2024, 16/2/2024, 25/2/2024, 4/4/2024, 22/5/2024, 19/6/2024, 3/7/2024 et 22/8/2024, en passant par la participation des citoyens via le Conseil consultatif Culture néerlandophone du 7/12/2023 et du 7/3/2024.
- Le service Culture a également soutenu, en collaboration avec les services Jeunesse et l'enseignement, le lancement du Brede Schoolcoordinator en notre commune. À cette fin, des contacts ont été organisés avec les écoles néerlandophones de Watermael-Boitsfort, les cabinets compétents du VGC et la coordination du Brede School d'Auderghem, ce qui a permis au service de la jeunesse d'engager une coordinatrice le 19/8/2024 en la personne de Veerle Van Rosendaal. Cela facilitera à terme le lien entre l'enseignement, la jeunesse et la culture néerlandophones et permettra de rationaliser et d'augmenter l'offre extrascolaire pour les enfants.

## Autres

- Le patrimoine communal s'est enrichi par don manuel de quatre gravures de l'artiste Ayben Kaynar Tanir (CC27.02.2024) et d'une peinture représentant un bouquet de fleurs de Tony Vangoolen ainsi qu'une gravure d'Edith Dasnoy donné par don manuel par Madame Catherine Podolski (CC18/04/2024) ;
- Un contrat de prêt de longue durée a été conclu entre le musée du train 'Train World & Heritage' de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (SNCB) et la commune pour le tableau 'Watermael-Boitsfort 1905' de Paul Delvaux (huile sur panneau, 82,50 x 200 cm). Il s'agit de l'esquisse réalisée et offerte par l'artiste Paul Delvaux à la commune de Watermael-Boitsfort, tableau ayant servi de modèle pour la réalisation de la peinture monumentale qui orne le bar de l'Espace Paul Delvaux et qui était conservé dans un coffre de banque ;
- Participation dans la gestion et diffusion des phrases poétiques gérées par un collectif de citoyens de la commune qui a pour but d'égayer la commune. Le collectif choisit les phrases poétiques et les expose aussi bien au kiosque à hauteur de la Maison Communale qu'aux Arcades à Watermael.
- Suite de l'actualisation de l'inventaire du patrimoine.
- Pour des raisons budgétaires il avait été décidé de ne pas remplacer le concierge de la Gare de Watermael. Une évaluation de fonctionnement c'est imposé et le service de la Culture s'est penché sur le futur de la gestion de la Gare.

## Subsides

Annuellement, le service de la Culture octroie un subside de fonctionnement aux groupements socioculturels de la Commune sur base de l'identification des besoins (actualisation des documents justificatifs).

Les subsides nominatifs aux opérateurs majeurs comme les centres culturels sont pris en charge directement par le service des finances.

Ainsi, le Conseil communal a octroyé des subsides de la manière suivante:

762/332-02	2024
<b>Plastique</b>	
DIACLAN	350
STUDIO MALLE-POSTE	400
ATELIERS D'ARTISTES K2	1100
ATELIER KASBA	1450
ESPACE EUROPEEN SCULPTURE	0
CLUB D'ECHECS	600
CLUB D'ECHECS (Mollica)	600
LAICITE DE WATERMAEL-BOITSFORT	600
ART D'ETRE DIFFERENT	750
<b>Musique</b>	
LA CLE DES CHANTS	500
VOIX DES GARENNES	500
<b>Féminins et 3ème âge</b>	
CULTURE AMITE	650
LES LOISIRS DU LOU TRIER	450
FEMMA	450
<b>Histoire et Nature</b>	
HISCIWAB	1000
AMIS DE LA NATURE	250
MIEKE EN JANNEKE	1200
<b>Théâtre</b>	
LE GRENIER DE BOITSFORT	750
COMPAGNIE LE TOURNESOL	750
THEATRE DES CHIMERES	750
RACONTANCE	750
KLARK THEATRE	750
THEATRE DU PONT	750

# ESPACE MÉMOIRE

Tél : 02/672.77.34

Fax : 02/672.77.34

Courriel : [tilia@wb.irisnet.be](mailto:tilia@wb.irisnet.be)

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 6<sup>ème</sup> Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 plein temps

Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort

La Source – Drève du Duc, 2

Jusqu'au 31 janvier 2023, le centre était ouvert au public le mardi ou sur rendez-vous. Une présence à mi-temps est assurée par notre CUBELCO dans les locaux et donc pendant ce temps les archives sont accessibles. Cette disponibilité est mise à profit, notamment par Hisciwab.

Pour rappel, l'Espace Mémoire a été créé fin 2005 avec le triple but de constituer et exploiter un fonds documentaire (composé notamment par les archives Philippe Smeulders) et de valoriser le patrimoine historique de la Commune.

Pour des restrictions budgétaires il a été décidé de ne pas remplacer la responsable de l'Espace Mémoire. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023 l'espace est géré par le service de la Culture.

L'absence, à temps plein, de la titulaire sortante, impliquait la montée en puissance d'autres personnes compétentes, qui ont dû concilier cela avec leurs autres obligations professionnelles habituelles. De ce fait, l'implication c'est principalement focalisé sur l'aide aux recherches.

## Rapport d'activités 2023-2024

### **Gestion quotidienne**

La gestion de l'EM recouvre le travail fait sur le fonds documentaire lui-même (classement, enrichissement, ...) et les recherches historiques.

### **Fonds documentaire**

Archivage et classement de nouveaux documents provenant essentiellement de dons :

- Inventaire et classement d'archives provenant de divers donateurs
- Classement de divers dons regroupés dans fonds des particuliers
- Scannage de photographies.
- Achats divers
- Dons de particuliers divers.

Le don des archives de Monsieur Jean-Pierre Huts a continué. Comme signalé l'année dernière, ce fonds d'archives est exceptionnel et comprend un grand nombre de documents uniques d'une valeur historique et iconographique de grande importance. Les archives de l'Espace Mémoire ont été placées sur un serveur externe.

### **Recherches historiques**

L'Espace Mémoire répond régulièrement aux demandes de renseignements sur l'histoire de la Commune. Il aiguille les chercheurs dans leurs recherches et/ou les entreprend lui-même. Ces recherches se font non seulement dans les propres archives de l'EM mais également dans celles d'autres services de la Commune (urbanisme, population, ...).

Les demandes arrivent par courriel, téléphone ou lettre.

Le public est diversifié : chercheurs, étudiants, habitants, généalogistes, écoliers, historiens, historiens de l'art, architectes, notaires, guides professionnels (patrimoine et nature), instances spécialisées (Urban, Archives de l'Etat, CegeSoma, Universités, Civa, Irpa, Arkadia, ...).

Les thèmes abordés sont très variés et suivent certains intérêts qui sont d'actualité comme la décolonisation mais aussi sur l'architecture brutaliste (thème des journées du patrimoine) avec une recherche sur e.a. le Collège Saint-Hubert, le Calypso2000. A côté de cette tendance nous nous sommes replongés dans le style classique et néoclassique.

De plus il y a les artistes incontournables de la commune durant l'année James Ensor sa relation avec Rik Wouters, mais aussi Paul Delvaux, etc.

Le service a continué à soutenir les recherches de Mr. Arthur Anger, lauréat-bénéficiaire du budget participatif, qui est l'auteur de capsules relatives à l'histoire et le folklore de Watermael-Boitsfort, e.a. pour retrouver l'atelier de l'illustrateur Henrique Alvim Corrêa.

### **Actions ponctuelles**

Nous continuons à profiter des actions ponctuelles pour approfondir certains aspects de l'histoire de la Commune et ce lors de rencontres avec le public, de sensibiliser les

habitants au passé de Watermael-Boitsfort et en faisant la promotion du centre. C'est aussi le moyen de récolter de nombreux témoignages et documents et donc d'enrichir le fonds documentaire.

Dans la mesure du possible nous avons collaboré aux recherches pour les monographies sur les quartiers et les Chroniques publiées par l'asbl Hisciwab : Recherches d'archives, iconographie et partage de connaissance. Mise à disposition de tous les documents de l'Espace Mémoire et autorisation de scannage.

## **Divers**

- Utilisation par l'asbl Hisciwab de la salle de lecture de l'Espace Mémoire pour les réunions de leurs Conseils d'administration.
- Mise à disposition de la salle de réunion à d'autres services.
- Participation aux réunions de la Plateforme Culture.

# BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES

Tél. : 02/660.07.94

Courriel : [bib.francophone@wb1170.brussels](mailto:bib.francophone@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 6<sup>ème</sup> Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Direction : Pascale MELON

Nombre d'agents (équivalent temps plein) :12

## **Missions générales du service dictées par le PO et pouvoir subsidiant Fédération Wallonie-Bruxelles (cf. décret 2009, arrêté de 2011)**

Faciliter l'accès au savoir et à la culture, au développement des capacités et des pratiques de lecture/écriture/oralité de la population, directement ou indirectement, dans une perspective d'éducation permanente, de citoyenneté, de formation continuée, d'information et d'épanouissement.

L'année 2023 est la 4<sup>e</sup> année du Plan de développement 2020-24 par lequel la bibliothèque a obtenu sa reconnaissance.

## **Changements structurels (lieux)**

### **Réaménagement du Pôle Boitsfort - 32, rue des trois tilleuls**

Des réunions se sont poursuivies en vue de l'aménagement du rez en vue de :

- L'accueil de la collection des jeux géants
- La création d'une section jeunesse
- Fusion de l'Adolespace du Pôle de Boitsfort avec celui du Pôle de Watermael - 3<sup>e</sup> étage
- La réorganisation des points d'accès publics internet
- L'aménagement de l'Espace d'accueil des collectivités
- Et dans la foulée, la réorganisation des fonctions (comptoir, boîte à livres, salon de lecture...),

Le tout visant à créer un espace à connotation fortement conviviale.

### **Équipement de l'Espace Atelier - Pôle Boitsfort**

L'achat de matériel s'est poursuivi, en vue des ateliers avec les collectivités (classes, groupes de citoyens...)

- Une presse typographique, encres, accessoires
- Matériel de couture (ateliers de réparations de vêtements)

## **Réaménagement de la bibliothèque jeunesse de l'Espace Delvaux**

- Déplacement des rayons pour gagner en place et en luminosité ;
- Optimisation des étagères pour gagner en place et en métrage de rayons (20 m de rayonnages gagnés)
- Agrandissement de l'espace animation
- Élagage en profondeur des revues et des livres Petite enfance
- Signalétique modifiée pour les livres de la petite enfance
- Le reste des élagages et des modifications de signalétique est en cours

### **Changements structurels (Ressources humaines)**

Départ des responsables des Pôles adultes et jeunesse

- Prise de relai, formation et transmission des dossiers à de nouveaux collègues

### **Obligations envers le Pouvoir organisateur Fédération Wallonie-Bruxelles**

- Rapport d'activités 2023 (dont une évaluation qualitative détaillée sur les usages numériques)
- Rapport financier 2023
- Conseil de développement (15 décembre 2023 - Ordre du jour centré sur les besoins et envies des aînés de la commune.
  - 23 associations ou citoyens actifs dans le secteur de la vieillesse ont participé aux échanges

### **Obligations envers le Pouvoir subsidiant CoCof**

- Dossiers de justificatifs de subsides 2023 et dossier de demande de subsides 2024 (animations, fonctionnement, investissement)
  - Bibliothèques
  - Ludothèque de l'Espace Delvaux

### **Usagers, prêts, collections**

De manière moins visible, l'équipe accomplit de nombreuses tâches liées à la gestion de collections : commande des livres, vérification des factures, encodage, étiquetage,

rangement, élagage, traitement des réservations, gestion des rappels, médiation des collections, lots pour les écoles, prêts interbibliothèques, recherche d'informations, réparations, etc.

Quelques chiffres pour l'année civile 2023 :

## **Usagers**

- 2941 lecteurs inscrits
- On constate une augmentation de 400 usagers, en lien avec le passage à la gratuité en février 2023
- 51 collectivités inscrites, parmi lesquelles de nombreuses classes des écoles de la commune

## **Prêts**

- 81008 prêts de médias
- Dont 2166 prêts de jeux

## **Prêts interbibliothèques**

- 320 emprunts à d'autres bibliothèques publiques pour les usagers de Watermael-Boitsfort

## **Collections**

- 77317 médias (fictions, doc...)
- 97 abonnements à des périodiques
- 2151 jeux

## **Acquisitions 2023**

- 3381 nouveaux médias (livres, livres-audio, etc.)
- 219 nouveaux jeux

## **Réorganisation des collections**

- Élagage important (5500 documents) des collections en vue du réaménagement du Pôle Boitsfort (Bibliothèque des Trois tilleuls)

### Espace Public Numérique

Les bibliothèques disposent de deux EPN situés dans les sections “adultes”. Celui de l’Espace Paul Delvaux est constitué de 9 ordinateurs (3 fixes et 6 portables) et celui de Boitsfort de 3 ordinateurs portables. Il est proposé un accès internet (Ethernet et Wi-Fi), une photocopieuse-scanner.

Il existe également une réserve de matériel : ordinateurs portables, liseuses (empruntables par les lecteurs), tablettes, microphone, cartes son, nano-ordinateur Raspberry pi, disques de stockage.

Un coordinateur numérique a été engagé en janvier 2024 pour apporter un soutien pour des demandes (envoi d’un mail, ajout d’une pièce jointe, impression de documents...).

Durant la saison, du matériel a été mis à disposition de partenaires dans nos murs où à l’extérieur : ordinateurs pour la table du logement au Delvaux, prêt et configuration des tablettes pour l’exposition consacrée au 100 ans de la Société coopérative Logis-Floréal, prêt d’enregistreurs-micros pour des ateliers podcast avec un public d’apprenants...

Durant la saison 2023-2024, cinq ateliers du numérique ont été organisés. Trois ont été animés par le coordinateur numérique et deux par un citoyen bénévole qui est également informaticien public. Ces ateliers lient les thématiques du livre et de la lecture au numérique : Atelier podcast et création sonore, S’informatiser à petit prix, Liseuses, Nano-ordinateur : atelier pratique avec un Raspberry Pi, Atelier découverte du système d’environnement Linux.

### Service de réponse à distance Eurêkoi

Reconnue en catégorie 3, la bibliothèque se doit de participer au Service de réponse à distance francophone Eurêkoi (coopération entre plusieurs pays francophones).

En 2023, 64 questions (reçues via notre site, la Fédération ou le comptoir de prêt) ont été traitées : 9 questions de fiction, 41 questions de documentation et 14 questions de renseignements généraux. Cela a représenté 49h45 de travail.

Pour le Réseau de Watermael-Boitsfort, le nombre de questions a augmenté de 21% par rapport à 2022.

## **Service Livres chez soi**

Les personnes faisant appel à ce service sont les “publics empêchés”, c’est-à-dire des personnes à mobilité réduite (âgées, porteurs de handicap physique, ou immobilisés ponctuellement).

24 citoyens ont bénéficié du service. (5 bénéficiaires décédés, 7 nouveaux bénéficiaires).

En 2023, 261 visites ont eu lieu - en moyenne une toutes les 4 semaines par lecteur - ce qui représente 390 heures de travail sur l’année.

L’aspect relationnel est important pour ce service. Cela questionne le bibliothécaire qui, tout en restant dans son rôle de médiateur de littérature, noue un lien privilégié avec les personnes (de plus en plus âgées) et assure un contact humain non négligeable.

## **Animations au sein de résidences de personnes âgées**

- Présentations/animations et prêt de livres à la Résidence Sainte Anne : 3 séances (42 participants)
- Présentations/animations de livres et prêt de livres aux bénéficiaires de l’ASBL Vivre chez soi : 2 présentations (21 participants).

## **Écrivains publics**

Deux habitants de Watermael-Boitsfort, formés par le réseau PAC viennent en aide aux personnes qui se sentent dépassées par des écrits ou des démarches administratives. Ils accompagnent ainsi tout citoyen dans leur rédaction de CV, lettre de motivation, relecture de travail de fin d’études et aussi récit de vie. Ce service, à l’origine, une permanence hebdomadaire est désormais sur rendez-vous.

Le nombre de demandes diminue (en moyenne, 1 par mois), une campagne de communication a été réinitiée en août 2024.

## **Prêts de lots**

Un temps non négligeable a été consacré à la préparation de 19 lots thématiques principalement pour les écoles fondamentales situées sur la commune

---

## **Quelques projets et chantiers phares**

---

Lire (avec les) tout-petits, année II vaste campagne de sensibilisation à l’importance de lire au plus tôt et programmation d’actions, avec la collaboration de l’ASBL Boucle d’Or

- Réunion d’évaluation de l’année I avec l’équipe de la Crèche des Roitelets
- Épingler les besoins pour pérenniser le projet en autonomie

- Mise sur pied du volet II du projet à la Crèche Gilson
- 28 séances de lecture dans les sections
- Journée de formation du personnel Journée d'évaluation (bibliothécaire, puéricultrices)

## **Ambassadeurs du livre - Année I**

- Mise sur pied du projet à l'École de la Futaie
  - Réunion d'adhésion de la direction
  - Réunion d'adhésion de l'équipe
  - Formation de l'équipe et des bibliothécaires
  - Choix du nom des ambassadeurs de la Futaie : "Les Toucans"
  - Formation de 5 classes (2ème de 4ème primaires et 3ème de 6ème primaires) de l'École la Futaie à la lecture individuelle (4 séances)
  - Achat du matériel "train de livres"
  - Choix de la marraine du projet : Sabine De Greef, auteure-illustratrice habitant la commune
- Session de formation d'une journée pour l'équipe de la bibliothèque et de la ludothèque.
- Rencontres avec les partenaires de la petite enfance.
- Séances de lecture dans les crèches des Roitelets (26 séances) et formation du personnel.
- Exposition interactive "Elles sont où les histoires ?" par Sabine De Greef, en collaboration avec le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles-Capitale (320 participants).
- Représentations de Sabine De Greef dans les écoles maternelles et pour le grand public (139 participants).

---

## **Animations et projets**

---

### **Ados-Adultes**

#### **Ateliers d'écriture**

- Rencontres de mots : en partenariat avec le PCS Mosaïque : septembre 2023 à août 2024 (co-animation).  
À partir de septembre 2023, Rencontre de Mots devient Billets de Quartiers : un atelier par mois pour élaborer un journal de quartier(s). Adoptant une posture de journalistes, les participant·e·s partent à la découverte des différents quartiers de la commune, de ses habitants qu'ils soient acteurs socio-culturels ou

simples citoyens, afin de mettre en valeur son patrimoine et les richesses de ces derniers.

10 habitants ont participé à la rédaction et confection de 2 numéros durant la saison 23-24.

- Blue Monday
  
- J'ai rencontré un portrait, au sein de l'exposition de portraits d'habitants des Cités-jardins Le Logis-Floréal
  
- Traces, trésors et rebuts, dans le cadre de l'Été dans les Cités-jardins et alentours
  - 3 ateliers invitant à voir son quartier avec un regard neuf et à écrire sur l'expérience

### **Stage podcast "D'un certain âge"**

Ecriture et création de podcast autour de la manière dont on vit son âge, en priorité destiné aux aînés (6 des 8 participants avaient plus de 65 ans)

Sous-écoute : séances de salon d'écoute et médiation en partenariat avec PointCulture (4 participants)

Sélection Pride, mai 2024

Arpentages - lecture collective, 4 séances (31 participants)

- La 3e voie du vivant de Olivier Hamant, animé par une citoyenne (octobre 2023)
- Choisir une mode durable » de Orsola de Castro, animé par une citoyenne (novembre 2023)
- Palestiniens-Israéliens de Michel Staszewski, animé par une citoyenne (mai 2024)
- Aimer-Haïr : Détours hallucinés en langue chinoise" de Jean-Pierre Outers (juin 2024)

Rencontre avec un auteur, 4 séances (156 participants)

- Ralf Bouffieux livre son "Journal d'un disparu" (mars 2024) : 45 participants
- Pauline & Flavio - projet Mme Georgette : camera obscura et ateliers d'écriture de rue (mars 2024) : 14 participants
- Michel Staszewski livre "Palestiniens et Israéliens : Dire l'histoire" (mai 2024) : 35 participants
- Jean-Pierre Outers livre "Aimer-Haïr : Détours hallucinés en langue chinoise" (juin 2024) : 62 participants

Club de lecture Rencontres autour d'un livre : 10 séances (186 participants)

- La délicatesse de David Foenkinos (septembre 2023)
- Dans la forêt de Jean Hegland (octobre 2023)
- Le courage de la nuance de Jean Birnbaum (novembre 2023)
- La papeterie de Ito Ogawa (décembre 2023)
- L'âme brisée de Akira Mizubayashi (janvier 2024)
- Croire : sur les pouvoirs de la Littérature de Justine Augier (février 2024)
- L'île longue de Victoire de Changy (en présence de l'autrice) (mars 2024)
- L'ami de Sigrid Nunez (avril 2024)
- Il pleuvait des oiseaux de Jocelyne Saucier (mai 2024)
- Gioconda de Nikos Kokantzis (juin 2024)

Séances Quelqu'un livre... (des habitants investissent la bibliothèque pour une rencontre autour de la lecture/écriture) : 4 séances (126 participants)

- Véronique Castanyer livre "Je t'aime - Histoires en déséquilibres" (septembre 2023)
- Luc Vandermaelen et l'ASBL Les Marcottes livrent "En nettoyant les rues" (novembre 2023)
- Suzanne Mousset livre son récit de vie "Tant qu'il restera une lueur", animé par Mirko popovitch (mars 2023)

Pieds dans le CLA - séance de médiation de livres d'artistes : 5 séances + 2 ateliers (74 participants)

- Les Machines à écrire de Sternberg animé par Pascal Popesco – atelier d'écriture (2 ateliers + 1 rencontre, octobre 2023)
- Condensé de Lectures Aléatoires - sélection de nouveautés ou coups de coeur (décembre 2023)
- Sandra Naji et Antoine Loyer - rencontre éditoriale et musicale (janvier 2024)
- Vincen Beeckman et Deborah Robbiano - rencontre et projet d'édition autour du stade de Boitsfort (mars 2024)
- Didier Decoux : les Étés Decoux - rencontre (mai 2024)

Bibliothèques publiques, relais de Point.Culture

Des réunions de mise sur pied de la collaboration avec Point. Culture ont eu lieu avec le Centre culturel la Vénérie (programmateur de cinéma et musique) et les bibliothèques (organiseurs de séances de médiation et service de prêt).

Dépôts de DVD, CD

Mise sur pied du prêt de médias de Point.Culture et de dépôts thématiques.

Le nombre de prêts s'élève à 288 pour la saison 2023-24.

Un lecteur de DVD est également empruntable pour les usagers qui n'en auraient plus.

- Scandinavie (octobre 2023)
- Ecologie et mode (novembre-décembre 2023)
- Films "feel good" (janvier 2024)
- Droits de la femme (février-mars 2024)
- Le sport (mars 2024)
- Maladies mentales (mars 2024)
- Intelligence artificielle (avril 2024)
- LGBTQIA+/Pride (mai 2024)
- Palestine (juin 2024)
- Surréalisme (juillet-août 2024)
- Animation
- Salon d'écoute Pride dans le bar du Centre culturel - mai 2024

## **Ados**

- Mise en place d'une bibliothèque à l'Antenne Scolaire où les jeunes en difficulté bénéficient du soutien scolaire. Il s'agit dans un premier temps de les mettre au contact ou d'installer un rapport de familiarité avec le livre et de centrer le projet sur la lecture plaisir.
- Collaboration avec un enseignant en français de l'école de Saint-Adrien : accueil de 3 classes
- 3 ateliers d'écriture visant à stimuler leur créativité, et développer leur compétence à l'écrit.

## **Public jeunesse - Tout public**

On lit, Bébé :

- Séances mensuelles en bibliothèque (7 séances, 137 enfants)
- Dans les crèches (dont des séances avec parents)
- 1440 participations d'enfants aux séances
- Aux consultations ONE
- 8 séances, 70 enfants

Lire dans les parcs 7 séances (166 participants)

- Tous les mardis de l'été 2024 à la plaine de jeux Payfa-Fosséprez

Projet PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique) Petite histoire de Nos Petits - 3 classes de maternelles, sept. 2023 à mars 2024

- Ecole du Karrenberg - Nos petits
- Objectif général : Développer les pratiques langagières des enfants par des expériences littéraires (lectures, découverte de livres étonnants, rencontre avec un auteur, écriture d'une histoire) et artistiques (création d'images, mise en voix de l'histoire : bruitages, enregistrement de sons dans le potager et jardin de l'école, manipulation d'instruments\*), avec pour finalité la réalisation d'un album jeunesse collectif.
- 3 accueils en bibliothèque
- Séances multiples en classe : conception et confection d'un livre avec Peter Elliott (éducateur et cuisinier dans l'école, auteur-illustrateur dans son autre vie)

Heure des histoires : 42 séances (557 participants)

- Tous les mercredis à Watermael

Participation à Halloween - Espace Delvaux hanté (75 participants)

- Deux heures d'histoires frissonnantes en français et/ou en néerlandais (en collaboration avec la bibliothèque néerlandophone).

Participation à la Saint-Nicolas

- Venue du Saint en bibliothèque et Heure des histoires spéciale (33 participants)

Participation à la Fureur de lire

- Heure des histoires spéciale Auteurs du nord (20 participants)

Participation à la Fête de la Courge - octobre 2023 (10 participants)

- Lecture d'albums
- En partenariat avec le PCS Mosaïque & la SISP le Logis-Floréal

Participation à la Nuit des bibliothèques : 22 décembre 2023 : 16 participants

- Invitation aux familles à venir écouter des histoires en bibliothèque en pyjama

Participation à la Fête de la fin de l'été : "Nasreddine m'a dit" (40 participants)

- Spectacle de contes bilingues

## **Public jeunesse - public scolaire ou parascolaire**

Stages vacances scolaires : La journée "dont tu es le héros" pour les 8-10 ans (7 participants)

Ateliers Soutien en lecture à l'école de devoirs de la Maison de quartier des Cités jardins (6 séances, 10 participants)

- Séances de lecture d'albums collective et participative à destination des enfants de 2e et 3e primaires bénéficiant du soutien scolaire de la Maison de quartier, avec une méthode inspirée de l'enseignement réciproque.

Accueils de classes mixtes Ludo/Biblio, Vénérie/biblio ou biblio/CLA : 24 accueils de 3 h, 478 élèves touchés

- 3 accueils découverte de Mathilde Brosset et de ses illustrations réalisées avec la technique du collage.
- 6 accueils dans le cadre de la Fureur de lire autour du livre Toute une montagne de l'autrice belge Marie Colot en bibliothèque et ludothèque.
- 2 accueils de présentation des livres d'artiste au CLA (Collection de Livres d'Artistes) couplés à une séance jeux en ludothèque.
- 3 accueils dans le cadre du projet PECA avec Peter Elliot, un auteur-illustrateur-musicien belge travaillant notamment comme cuisinier au Karrenberg à Watermael-Boitsfort.

Accueils du Centre de Jour pour Enfants Scolarisés de La Clairière (C.J.E.S) avec un public atteint de déficience mentale modérée 52 séances de lectures kamishibaï, 14 enfants)

## **Ludothèque**

Au total, pour l'année civile 2023 :

- 390 participants aux animations jeux, dont 90 hors les murs
- 128 animations, dont 48 hors les murs
- Après-midi jeu de rôle : séance mensuelle dédiée à la pratique du jeu de rôle pour les enfants à partir de
- 12 ans, 10 séances (43 participants)
- Jeux vous invitent : séance mensuelle animée par les habitants de Watermael-Boitsfort, 12 séances (276 participants)
- Jeux cogite : séance mensuelle, qui met l'accent sur les jeux "Expert", 7 séances (30 participants)
- J'peux pas, j'ai jeux : séance bimensuelle mettant un coup de projecteur sur les nouveautés et les coups de cœur de la ludothèque, 13 séances (89 participants)
- Jeux t'explique : séance mensuelle parents/enfants, 6 séances (34 participants)
- Séance Scrabble duplicate : séances hebdomadaires animées par des habitants, 48 séances (1440 participations)
- Participation au Sports Open day (septembre) : +-100 participants

- La machine à remonter les jeux : séance de jeux destinée aux familles et aux joueurs confirmés
- Interventions à la Maison de quartier des Cités-jardins : 20 participants
- Intervention avec l'Antenne scolaire pour une animation jeux à destination des parents du Karrenberg, 3 séances (16 participants)
- Prêts de jeux géants
- Écoles
- Plaines de vacances initiées par la Commune de Watermael-Boitsfort

## **Actions “Transversales” (publics mixtes)**

### Participation à la Fureur de lire “Cap au nord”

- Dépôt Point.Culture auteurs et réalisateurs Scandinaves - Séance Lu/vu/entendu : 4 participants
- Heure des histoires spéciale Auteurs du nord (20 participants)

### Participation à Halloween - Espace Delvaux hanté

- En partenariat avec le Service de la vie économique
- Heures des histoires frissonnantes (75 participants)
- Jeux frissonnants (30 participants)

### Participation au Festival On ne va pas se défiler

- Ateliers de réparation de vêtements, 3 ateliers (22 participants)
- Co-organisation avec le Centre culturel et le Service Transition
- Lecture collective du livre “choisir une mode durable”
- Jeu de rôle

### Ateliers moitié-moitié : une technique & écriture / un adulte & un enfant / un quatre-quarts

- Atelier Saint-Valentin : Dites-le avec du tissu (14 février)
- Pop-up et écriture (6 participants)

### Participation au Printemps des bibliothèques 17 mai 2024, en partenariat avec les bibliothèques néerlandophones. Côté francophone et le Service de la lecture publique

- Chorale d'un soir, dans les 2 langues (20 participants)
- Murder party géante au Pôle Watermael- Espace Delvaux et la bibliothèque Rozenberg à destination d'un public familial (53 participants)

### Participation à la Semaine de la Langue française en fête - les mots du sport (mars 2024)

- Heure des histoires spéciale “3, 2, 1... Partez !”

- Projet d'édition d'un livre sur le Stade des 3 Tilleuls (V. Beeckman & D. Robbiano)
- Dépôt de Point.Culture sur le thème du sport

Participation au Festival En roue libre (mars 2024)

- Atelier d'écriture de rue "Les Georgettes" (30 participants)
- Rencontre avec Les Georgettes (14 participants)
- Rencontre avec Ralph Bouffieux autour de son Journal d'un disparu (43 participants)

Semaines Pride du 1er au 31 mai 2024, en partenariat avec le Centre culturel la Vénérie.

Du côté des bibliothèques :

- Focus livres LGBTQIA+ à tous les étages
- Heure spéciale des histoires Unique en son genre (lecture par une Drag Queen) (25 participants)
- Salon d'écoute LGBTQIA+ : présentation d'une sélection de médias (littérature, cinéma, musique)
- Dépôt Pride du PointCulture

---

## Animations citoyennes

---

Les bibliothèques et ludothèques répondent positivement aux sollicitations de participation citoyenne :

- Rencontre autour d'un livre, séances mensuelles animées par des citoyens, avec le soutien du Réseau par l'achat des livres en multiples exemplaires : 10 séances
- Jeux vous invitent, séances mensuelles de jeux de société animée par deux habitantes
- Accueil d'un club de Scrabble Duplicate, séances hebdomadaires
- Animation d'ateliers numériques par un citoyen ancien information, séances ponctuelles
- Animation d'arpentages - lectures collectives, séances ponctuelles
- Quelqu'un livre : un auteur présente un livre et anime un atelier d'écriture à destination des habitants

---

## Partenariats

---

Les contacts avec différents acteurs à l'échelle communale, régionale ou FWB sont fréquents. La collaboration s'est faite à des niveaux de "profondeur" différents (partenariat structurel, partenariat ponctuel autour d'un projet, présence et participation à nos conseils respectifs, échanges de services...) avec les acteurs suivants :

## **Territoire communal**

- Les écoles maternelles et primaires (tous réseaux confondus)
- Ecole Fondamentale La Clairière (enseignement spécialisé)
- L'École secondaire Saint-Adrien
- Le Centre Culturel La Vénérie
- L'accueil extrascolaire (Accueil Temps Libre et Accueil Temps Livres, écoles de devoirs, Antenne scolaire)
- La petite enfance (service petite enfance de la commune : accueillantes à domicile, co-accueil ; crèches, ONE)
- ASBL Boucle d'Or
- Le Service de cohésion sociale : (Maisons de Quartiers : Dries et Cités-jardins, PCS Espace Mosaïque, Antenne Scolaire)
- La Société coopérative Logis-Floréal
- L'ASBL Vivre chez soi
- Le CPAS (Table de logement)
- La Coordination sociale La Coupole et ses commissions (Petite enfance, Jeunesse, Seniors, Vivre ensemble)
- La Maison des jeunes
- La Résidence Ste Anne
- Le Chant des Cailles
- CCCA - Conseil consultatif communal des aînés
- Académie des Beaux-arts - ateliers gravure et sérigraphie

## **Région de Bruxelles-Capitale**

- La Haute école Galilée ISPG
- L'Opérateur d'appui pour la Région Bruxelles-Capitale : participation à la mise sur pied d'un règlement commun
- Le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles-Capitale
- D'autres bibliothèques bruxelloises : Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles
- L'ASBL Ludo
- LUDEO : Centre de ressources ludiques de la COCOF
- CABAN-DIBAC ASBL - Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique
- École secondaire Decroly
- ENSAV La Cambre
- ArBA-EsA (Académie Royale des Beaux-arts de Bruxelles)
- Ecole ART<sup>3</sup> (Mons/Charleroi)
- Académie de dessin de Woluwe-Saint-Pierre

- Asbl Epsilon (Uccle - soins psychiatriques)
- Centre Belge d'Education Thérapeutique pour Infirmes Moteurs Cérébraux (Etterbeek)
- Asbl La rue (Molenbeek - alphabétisation)

## **Fédération Wallonie-Bruxelles**

- Le Service de la lecture publique
- Le Réseau Ville des Mots
- Centre culturel de Huy (coord. de la Semaine Langue française en fête)

## **Canaux de communication externes**

Un membre de l'équipe a suivi une formation "Construire son plan de communication"

L'évolution du plan de communication se poursuit :

### **Canaux numériques**

- Blog
- Migration du blog vers un nouveau template en juillet 2024
- 10 newsletters mensuelles avec le programme du mois + 7 newsletters liées à une information bien précise ou à en cas d'évènements exceptionnels
- Les réseaux sociaux : Facebook : Post quotidiens pour annoncer nos animations : notre actualité
- Catalogues en ligne
- Bibliothèques
- Ludothèque
- Catalogue de la Collection de livres d'artiste) a été fusionné avec celui des bibliothèques
- Site communal
- Des agendas génériques en ligne (Quefaire.be)
- Le portail de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale
- La communication FWB : Fureur de Lire & Semaine de la langue française en fête

### **Support papier**

- Plimestriel : agenda bimestriel
- Affiches, folders déposés dans 28 lieux publics
- Journal communal 1170

- Journal Bruxelles en capitales de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles Capitale
- Agenda de l'Été dans les Cités-jardins
- Encart dans la presse Fureur de lire
- Communication Semaine de la langue française en fête

---

## **Formations & compétences amenées dans l'équipe en 2023-24**

---

L'équipe continue à se former, une partie des subsides de fonctionnement sont utilisés à cette fin.

### **Formations collectives**

- Visite du Centre B3 à Liège (bibliothèque, pépinière d'entreprises, Fablab, labo d'arts numériques...)
- Merchandising des bibliothèques

### **Formations individuelles**

- Rencontre CLJ éditeurs La partie et Les Grandes personnes
- Chat GPT dans les bibliothèques
- M'enfin ! La BD, outil incontournable
- Instagram
- Tire ton plan ou l'art de communiquer avec peu de moyens
- Tapis bavard
- Comment animer et utiliser les albums muets (tout images)
- Sensibilisation à la lutte contre les préjugés
- Éveiller et cultiver le plaisir de lire aux primaires
- Quelles propositions en éducation aux médias et à l'information
- Journée Plan Lecture (philosophie dans les mangas et séances de lectures collectives)
- Lâche-moi la cote
- Goûter Slam : Battle de compliments
- Créer et animer un collectif d'écriture

---

## **Divers**

---

L'équipe a consacré également du temps à :

- L'accueil et la guidance de stagiaires en bibliothèques et ludothèque
- L'encadrement de prestataires du SEMJA
- La participation aux réunions :
  - De la Coupole et de ses différentes commissions
  - De la Cocof (ludothèques)

- De l'Opérateur d'appui pour la Région de Bruxelles-Capitale
  - Mise sur pied d'un projet de règlement commun aux bibliothèques publiques de toutes les communes de la Région
  - Dossier de migration du catalogue de Watermael-Boitsfort vers le catalogue collectif de la Région bruxelloise

La direction a par ailleurs participé à titre individuel à de nombreuses réunions de l'Association des professionnels des bibliothèques francophones de Belgique dont les informations reçues et les rencontres avec des pairs enrichissent les débats à l'échelle boitsfortoise.

## Annexes : chiffres

### Usagers

Tranche d'âge				Dont hors territoire de référence	Taux emprunteurs individuels	Nouveaux usagers emprunteurs	Dont hors territoire de référence	Usagers emprunteurs réinscrits
	Femmes	Hommes	Total					
0 - 2 ans	40	28	68	13	32,89%	54	10	14
3 - 11 ans	546	453	999	257		370	87	629
12 - 17 ans	295	259	554	141		115	44	439
18 - 24 ans	78	65	143	42	6,49%	35	11	108
25 - 49 ans	345	141	486	158		201	67	285
50 - 64 ans	178	82	260	59		75	22	185
65 - 79 ans	227	90	317	55		57	11	260
80 ans et +	92	22	114	20		17	5	97
<b>Total</b>	<b>1 801</b>	<b>1 140</b>	<b>2 941</b>	<b>745</b>		<b>924</b>	<b>257</b>	<b>2 017</b>

### Collections

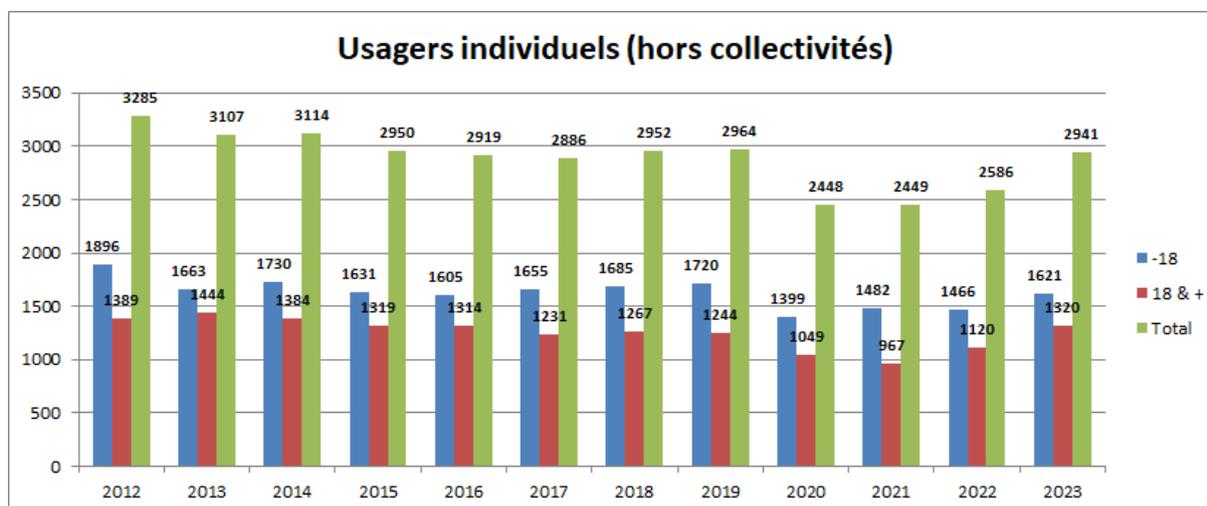
Collection des périodiques en 2023		
Jeunesse	n° abonnements	27
Adultes	n° abonnements	70

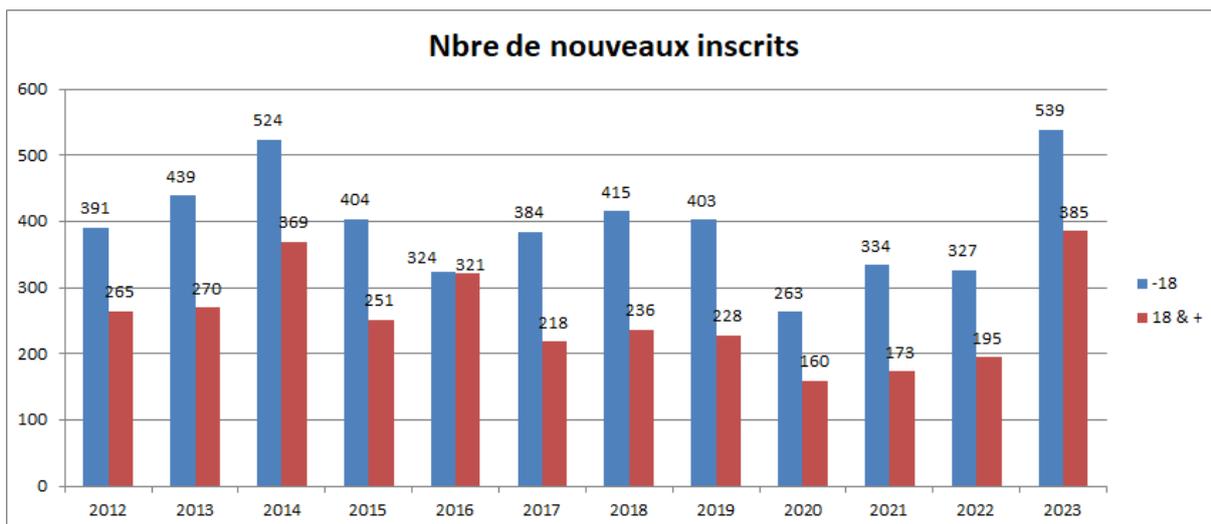
## Horaires

Heures d'ouvertures pour l'ensemble du réseau							
	Boitsfort			Watermael			
	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	CLA sur RV
<b>Lundi</b>	15h30 19h00	-	-	-	-	-	-
<b>Mardi</b>	-	-	-	13h00 18h30	13h00 18h30	-	-
<b>Mercredi</b>	14h00 18h00	-	-	09h30 19h00	09h30 19h00	14h00 18h00	-
<b>Jedi</b>	-	-	-	13h00 18h30	13h00 18h30	-	13h00 16h30
<b>Vendredi</b>	11h30 13h30	-	-	13h00 18h30	13h00 18h30	15h00 18h00	-
<b>Samedi</b>	10h30 12h30	-	-	10h00 16h00	10h00 16h00	10h30 12h30	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11h30</b>	-	-	<b>32h00</b>	<b>32h00</b>	<b>09h00</b>	<b>03h30</b>
<b>Total</b>	<b>88h00</b>						

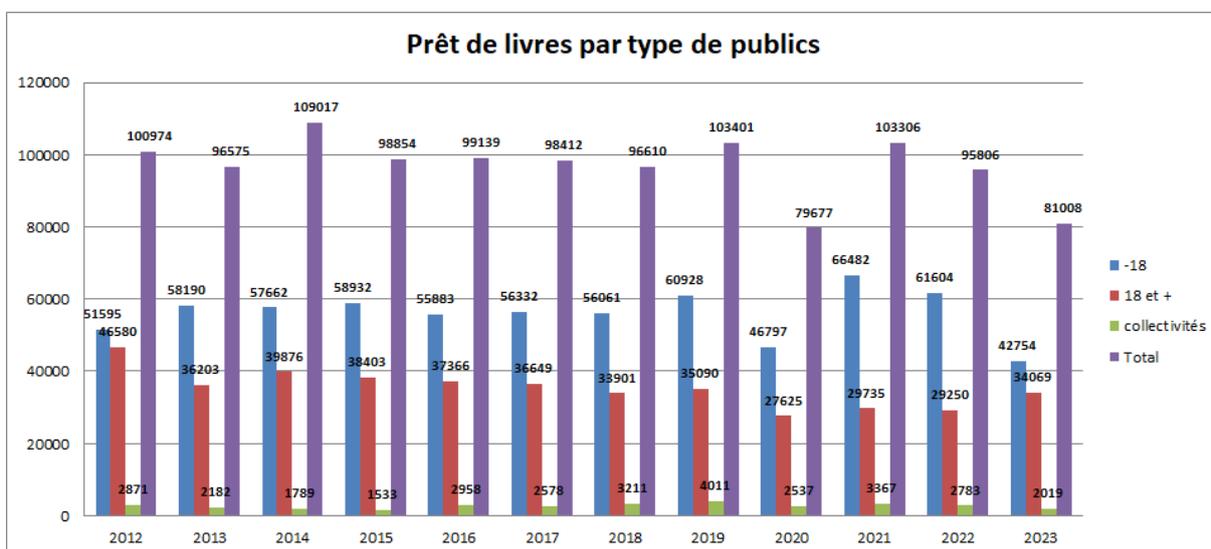
## Évolution 2012 - 2023

### Usagers





## Prêts



# BIBLIOTHÈQUE ROZENBERG

Tél. : 02/675.33.79

Courriel : [bibliotheek.rozenberg@wb1170.brussels](mailto:bibliotheek.rozenberg@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 6<sup>ème</sup> Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 +10/38e

## Compétences générales du service

La bibliothèque de Rozenberg offre les mêmes services que les autres petites bibliothèques locales. Nous essayons d'offrir une collection complète, actualisée et variée qui reflète les besoins des utilisateurs et répond aux besoins du marché et de l'information.

Nous proposons également des magazines et des DVD. Nous avons quelques CD pour enfants. Il y a aussi des livres audios, des livres en gros caractères et des romans modernes en anglais.

La bibliothèque participe activement au prêt entre bibliothèques : les livres que nous ne possédons pas sont empruntés à d'autres bibliothèques.

La coopération avec les écoles locales joue un rôle important dans le fonctionnement de la bibliothèque. Le "Mois du livre pour la jeunesse" et Leesrijk Brussels sont des éléments importants de cette coopération. Le projet Boekstart, en collaboration avec les crèches locales, est également intéressant pour la promotion de la lecture.

La bibliothèque met à disposition des informations nombreuses et variées sous la forme de dépliants, de publications et d'affiches. Elle le fait également par le biais de son site web et de Facebook. Les utilisateurs peuvent ainsi obtenir des informations sur la culture, l'éducation, l'enseignement, le sport, les loisirs, etc.

Le fonctionnement de la bibliothèque et ses différentes activités sont régulièrement présentés à des groupes (écoles ou associations). Les jeux de la bibliothèque peuvent être utilisés à cet effet.

La bibliothèque est membre d'OBiB, le réseau bruxellois des bibliothèques publiques. Cela ouvre de nombreuses possibilités en termes de service.

Le public peut bien sûr toujours demander de l'aide au personnel, qui est à la disposition des usagers pour les informer et répondre à leurs nombreuses questions. S'agissant d'une petite bibliothèque, le personnel et les usagers se connaissent bien. C'est un élément positif dans l'échange de demandes et d'informations.

---

## **Nouveautés – Evénements de l'année**

---

Suite au départ à la retraite de Hilde, Bilitis la remplace définitivement en tant que bibliothécaire depuis octobre 2023.

Un nouveau programme informatique "BIEBLO" aide les enfants de 6 à 14 ans à choisir des livres.

Les classes peuvent utiliser une tablette pour consulter le catalogue pendant leur visite.

### **Activités du 1er septembre 2023 au 31 août 2024**

Les écoles de Watermaal-Bosvoorde (De Bloeiende Kerselaar, Sint-Jozefsschool, Wemelweide) et les enfants d'âge préscolaire de l'école communautaire flamande, De Stadsmus, ont régulièrement fréquenté notre bibliothèque. Un certain nombre d'écoles francophones (de Watermael-Boitsfort ou hors de la commune) ont également fait appel à nos services.

### **Matériel de lecture**

Des livres ont été régulièrement mis à la disposition des institutions et écoles suivantes (y compris les tout-petits) :

- Les enfants à quatre pattes, les primes marcheurs et les tout-petits de la crèche Het Lijsternest (Delleurlaan).
- Les enfants à quatre pattes et les tout-petits de la crèche Bloeiende Kerselaar.
- De nombreuses classes des écoles primaires.
- Les enfants qui ont participé aux ateliers créatifs au centre culturel WaBo.
- Les enfants de l'atelier du projet de jeunesse Wabodam (Het Paddestoeltje).
- Les activités organisées par la bibliothèque et le centre culturel Wabo.

### **Activités du 1er septembre 2023 au 31 août 2024**

- En septembre : soirées d'information pour les parents et ce en début de l'année scolaire dans les écoles primaires locales. Klaar et Bilitis sont allés promouvoir la bibliothèque dans les 3 écoles locales.
- Le jeudi 7 septembre, de 16h à 18h, Klaar et An se sont rendus à la soirée de lancement du règlement de la région et du style maison de la région, qui a eu lieu

à MuntPunt. Daniel Soumillion, notre échevin de la culture, était également présent.

- Le samedi 23 septembre, nous avons ouvert la salle des tout-petits à la section jeunesse de 9h30 à 10h30. Hester Lenaerts a proposé aux tout-petits et à leurs parents un atelier musical.
- La journée des nouveaux habitants a eu lieu le lundi 25 septembre. Les personnes présentes ont d'abord bénéficié d'une visite en bus de la commune et se sont ensuite rendues à la réception. Jan De Paepe, chef du département Culture, a distribué de la documentation comprenant des dépliants de la bibliothèque et des activités à venir.
- Le jeudi 28 septembre, Hilde a fait visiter le cimetière de Woodruff. Elle avait organisé cette visite pour ses collègues des autres bibliothèques néerlandophones de Bruxelles à l'occasion de son départ à la retraite.
- Cette année encore, nous avons continué à organiser les réunions du jury de lecture. Lors des réunions de Klaar et d'Anita, Lore, une étudiante de l'Université Erasmus, était présente. Elle rédige une thèse intitulée "Tout le monde lit, qui lit le plus" (en collaboration avec Tout le monde lit).
- Le mardi 23 octobre, An Mertens a donné une conférence sur le thème "Les arbres dans les livres" au GC WaBo.
- Le mardi 31 octobre, Bilitis était l'invitée de la bibliothèque francophone à l'occasion d'Halloween. Des histoires d'horreur ont été lues aux enfants de moins de 8 ans en français et en néerlandais.
- Le lundi 27 novembre, Gerina Dijkema et Dries Penninckx ont offert un spectacle musical autour des livres d'images pour la troisième classe de maternelle et la première année de De Bloeiende Kerselaar.
- Le samedi 2 décembre, Klaar et Bilitis se sont rendus à la Fête des Lumières sur le square des Archiducs. Lieve et Ottilia de WaBo y ont tenu un stand. Niek et Jan étaient également présents. Les gens pouvaient faire une carte de vœux et l'accrocher à l'arbre à vœux ou l'emporter chez eux.
- Le jeudi 7 décembre, Lut Martien a donné un atelier sur les mocktails au centre Culturel.

- Le dimanche 17 décembre à 15 heures, un concert du groupe 'Madou' a eu lieu à l'église St-Clemens. Plus de 100 personnes sont venues apprécier la musique.
- Le samedi 27 janvier 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'écrivain et poète Delphine Lecompte dans notre bibliothèque à l'occasion de la Semaine de la Poésie.
- Le samedi 30 mars, les enfants pourront à nouveau venir chercher des œufs de Pâques dans le jardin de la bibliothèque. Ils pourront ensuite écouter les histoires de Pâques racontées par Martine VH.
- Le mardi 23 avril 2024, la conférence interactive Rest in your home, space in your head a été donnée par Nele Colle, coach en rangement, dans le gc WaBo.
- Le jeudi 2 mai, Eric Min a donné une conférence sur "Ensor à Bruxelles" et "Ensor et Rik Wouters" au gc WaBo. Il y avait une table de livres avec des livres d'Eric Min et sur Ensor.
- Le vendredi 17 mai, la Biblio Night Fever a eu lieu en collaboration avec la bibliothèque francophone. Les visiteurs ont pu jouer au jeu du crime. Il y a également eu une soirée de chant animée par Louis, accompagné par Gino au piano. Les visiteurs ont pu déguster une glace.
- Le jeudi 13 juin, l'enseignante Tamara est venue à la bibliothèque avec un petit groupe d'élèves de deuxième année pour effectuer un certain nombre de tâches. Les élèves ont appris à rechercher les documents que nous possédons à la bibliothèque autour d'un certain thème.
- Le vendredi 14 juin, les élèves de première année de Wemelweide sont venus à la bibliothèque pour jouer au puzzle. Il s'agit d'un jeu où les élèves doivent accomplir toutes sortes de tâches en groupe. Ils découvrent ainsi tous les documents de la bibliothèque. Après chaque tâche, le grand puzzle de la bibliothèque est complété par une pièce. Klaar et Peter ont supervisé cette activité.
- Le vendredi 21 juin (16h-18h30) a eu lieu la fête finale du jury de lecture à la bibliothèque de Sint-Pieters-Woluwe. Klaar, Bilitis et Lore (étudiante) étaient présents ainsi que 5 lecteurs de notre jury de lecture.
- Du mercredi 10 juillet au vendredi 12 juillet, Klaar a organisé le quatrième camp d'été et de langues pour les enfants de 6 à 11 ans, en collaboration avec la

conteuse Hilde Rogge. Cette année, le thème du camp était "Histoires de bêtes". Chaque jour, de 10 à 16 heures, ils ont raconté des histoires, joué, bricolé, chanté... Ils ont également fabriqué un hôtel à insectes, sous la direction d'Ester Bosschaert. Le dernier jour, un moment de spectacle a été organisé pour les parents entre 15h30 et 16h. Les enfants (14 au total) et leurs parents étaient très enthousiastes.

- Le vendredi 12 juillet au soir, la fête de la communauté flamande a été célébrée. La première partie solennelle s'est déroulée dans la salle du conseil de la maison communale. L'échevin de la culture Daniel Soumillion a prononcé un discours. Les festivités se sont ensuite poursuivies dans le gc WaBo avec un concert de De Braave Joenges.
- Le samedi 24 août, nous avons organisé nos Tuintintels. La compagnie Chicken of Troy a animé l'activité avec un salon de coiffure poétique. Pour les boissons et les snacks, le public pouvait se rendre à notre bar. Nous avons compté environ 60 participants qui sont tous rentrés chez eux enthousiastes.

## **Autres activités**

Mois du livre de la jeunesse 2024 ayant pour thème « Sport & jeu ».

Cette année encore, OBiB a apporté un soutien logistique, matériel et financier à l'organisation de ces activités.

- Le lundi 19 février, Wim Collin est venu raconter l'histoire de Ros Bejaart aux classes de première et deuxième année de De Bloeiende Kerselaar et aux classes de première année de De Wemelweide.
- Le mercredi 21 février, Hilde Rogge a raconté l'histoire du Ros Bejaart aux troisième et quatrième année de De Wemelweide et aux quatrième années de Sint-Jozefschool.
- Le jeudi 22 février, Veerle Ernalsteen a raconté trois histoires aux cinquième et sixième année de De Bloeiende Kerselaar et aux sixième années de Sint-Jozefschool et De Wemelweide. Cette activité s'est poursuivie dans une salle du gc WaBo.
- Le vendredi 8 mars, Katrijn Bombeke est venue au gc WaBo pour la troisième année de Sint-Jozef et les troisième et quatrième année de De Bloeiende Kerselaar.

- Le vendredi 8 mars dans l'après-midi, Klaar et Peter ont accueilli les deuxième et troisième classe de maternelle de la Cité des Invalides pour une animation.
- Le lundi 11 mars, le mardi 12 mars et le mercredi 13 mars, trois étudiants de l'Erasmus University of Applied Sciences sont venus faire leur atelier de narration pour les enfants en âge préscolaire.
- Le jeudi 14 mars, Klaar et Martine VH se sont rendus au musée municipal De Brouckère pour raconter des histoires.
- Le jeudi après-midi, Bert Vannieuwenhuysse était invité au gc WaBo pour raconter des histoires aux élèves de première et deuxième année de Sint Jozef et aux élèves de deuxième année de Wemelweide.
- Le vendredi 15 mars, Klaar et Martine VH ont rendu visite aux classes de maternelle du Stadsmus Transvaal. Ils ont animé les enfants avec une histoire et une activité.
- Le jeudi 21 mars, le jeu Bibster a été joué avec la cinquième classe de Wemelweide et la cinquième classe de l'école St Joseph.

**Tables de lecture** : Ensemble pour plus de résilience, la mort et le deuil, l'automne et les sorcières, Saint-Nicolas, la Tournée Minérale, la Saint-Valentin, le printemps, la jeunesse Sport & Jeux, le corps et la santé, le printemps et le jardinage, la musique et Paul Auster, le concours reine Elisabeth, Alice Munro, Table de lecture une ville, 19 livres, être en fuite, LGBTQ+, les vacances, les Jeux Olympiques, les coiffures et les coupes de cheveux, les nouvelles acquisitions, ...

**Le club de lecture 'Leeslamp'** s'est réuni le mercredi matin (alternativement dans notre bibliothèque et dans la bibliothèque d'Auderghem) pour discuter à chaque fois d'un livre que chacun avait lu au préalable.

**Visites guidées** : classes et groupes (pendant l'année scolaire et pendant le mois du livre de jeunesse), ateliers de création, classes francophones, visiteurs individuels.

**La petite demi-heure de lecture** pour les enfants de 3 à 7 ans + action de lecture : tous les derniers samedis du mois (sauf décembre, juillet et août). En plus de la demi-heure de lecture régulière de Martine, Bilitis a fait une lecture à voix haute dans sa "tente à lire", le samedi 25 novembre. C'était à l'occasion de la semaine de la lecture à voix haute.

**Moments de lecture** : des lectures à voix haute très régulières pour les classes (dans la bibliothèque), les visites du bib-plus et lors des stages créa (dans notre comptoir de prêt).

**Les Enfants de Charlemagne** : cette année encore, les enfants de l'école publique francophone sont venus tous les mois emprunter des livres. A chaque visite, Bilitis leur a lu une histoire, chanté une chanson ou fait une petite activité ludique pour permettre aux enfants de pratiquer leur néerlandais.

**École d'immersion Saint-Joseph** : plusieurs classes de maternelle de l'école d'immersion d'Ixelles ont visité la bibliothèque pour une activité extrascolaire en néerlandais. Le mardi 10 octobre, le mardi 12 décembre et le jeudi 14 décembre, les enfants d'âge préscolaire ont eu droit à une petite visite de la bibliothèque, ont pu feuilleter des livres et ont joué à un jeu de recherche avec des images et des livres. Bilitis a accompagné cette activité.

Le jeudi 20 juin, Klaar a animé deux classes de 3ème maternelle de cette école. Le livre "Oh, un livre plein de sons" a été raconté de manière interactive et nous avons ensuite imité cette histoire avec les points sur le sol. Klaar a ensuite raconté l'histoire "Maybe..." de Chris Haughton. Le 27 juin, une troisième classe de maternelle de la même école est venue à la bibliothèque pour la même activité, mais cette fois-ci dans le jardin. Les enfants d'âge préscolaire ont également pu jouer un peu dans et autour de la maison de jeux après l'activité.

**École d'immersion Les Cèdres-La Roseaie** : La troisième classe maternelle de cette école est venue à la bibliothèque pour la première fois le vendredi 24 novembre. Klaar leur a fait visiter la bibliothèque et Peter leur a fait la lecture. Le vendredi 15 décembre, Klaar a joué avec eux à une quête de photos et Peter leur a raconté une histoire. Cette classe est également venue emprunter des livres régulièrement au cours des 2ème et 3ème trimestre et nous leur avons raconté une histoire à chaque fois. Ils sont également venus à la bibliothèque pour une activité pendant le mois du livre jeunesse ainsi que la première classe de cette école. Nous espérons poursuivre et développer notre coopération avec cette école.

## **La bibliothèque en chiffres 2023 : aperçu**

### **Le matériel**

Au 31 décembre notre collection comptait 21.222 exemplaires (chiffres extraits de Wise Analytics).

En 2022, elle comptait 21.633 médias et en 2021, 21.720.

Aperçu de la collection (pas de l'entièreté) :

Collection	2023	2022
Jeunesse fiction	7323	7077
Jeunesse BD	1196	1180
Jeunesse non-fiction	2117	2533
Adultes fiction	5464	5257
Adultes BD	389	398
Adultes non-fiction	2805	2984
Revue	1169	1332
Livres Daisy Jeunesse	97	97
Livres Daisy Adultes	174	273
DVD's Jeunesse F & NF	125 + 1	127 + 1
DVD's Adultes F & NF	225 + 26	232 + 26

Il y a eu 1980 nouveaux exemplaires (= livres, DVD, magazines...) importés et 2391 exemplaires éliminés en 2023. La collection a donc diminué de 411 exemplaires.

### **Nombres de visiteurs (comptage manuel)**

Thomsonlaan : 7930	(L'année dernière : 6 974)
Poste de prêt Jachthoorn : 1475	(L'année dernière : 1 667)
Total : 9405	(L'année dernière : 8 641)

Wise Analytics a dénombré 85 nouvelles inscriptions. (99 en 2022 et 110 en 2021). Il y a eu 599 emprunteurs actifs, soit seulement 9 de moins qu'en 2022 (608 emprunteurs actifs en 2022 et 604 en 2021). (608 emprunteurs actifs en 2022 et 604 en 2021.) Le nombre de lecteurs qui sont venus à la bibliothèque et ont emprunté des livres est donc resté constant.

### **Évolution du nombre de membres actifs par âge**

	2023	2022	2021
Jeunesse	305	318	311
Adultes	294	290	293
<b>Total</b>	<b>599</b>	<b>608</b>	<b>604</b>

(Jeunes = enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans. Adultes = 18 ans ou plus)

## La bibliothèque en chiffres 2023 : prêts et prolongements

Wise Analytics a recensé 18 422 prêts, 13 651 renouvellements et 181 réservations (bibliothèque principale et station de prêt combinées) en 2023.

	Prêts	Prolongements	Réservations
<b>2023</b>	18422	13651	181
<b>2022</b>	18755	15309	153
<b>2021</b>	19989	16964	153

Le coefficient global d'utilisation est de 1,51 (nombre de prêts et de renouvellements divisé par le nombre d'exemplaires) : chaque document a été prêté en moyenne 1,5 fois. Cela donne une idée du succès de la collection. Naturellement, il existe de grandes différences au sein de la collection. Les bandes dessinées pour la jeunesse ont connu un succès incroyable avec un coefficient d'utilisation de 4, de même que les romans pour la jeunesse (2,1). Chez les adultes, les magazines connaissent un grand succès (1,6). Les romans le sont moins : 0,88.

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Tél. : 02/674.75.07

Fax : 02/672.52.19

Courriel : [culture@wb1170.brussels](mailto:culture@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Odile BURY (jusqu'au 16 octobre 2023), 1<sup>ère</sup> Échevine  
& Samantha CRUNELLE, 7<sup>ème</sup> Échevine (à partir du 23 novembre 2023)

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/5

## Attributions générales du service

Le service de la Solidarité Internationale a pour mission de soutenir et de promouvoir les associations et projets de solidarité internationale dans la commune, de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement et des rapports Nord-Sud et de développer un partenariat de coopération décentralisée avec une commune du Sud.

Le Service assure le secrétariat d'un **Comité d'appui à la Solidarité internationale** (constitué par le Conseil Communal du 18 novembre 2004) et dont le but est de rendre des avis, recommandations, propositions au Collège et au Conseil communal sur toute initiative, projet ou demande de soutien qui concerne la solidarité internationale, afin de renforcer, soutenir les initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles (à développer à Watermael-Boitsfort ou, avec des pays du Sud, dans le cadre d'une coopération décentralisée). Un petit groupe issu du comité s'est réuni à plusieurs reprises autour de la thématique de la décolonisation avec pour objectif de réfléchir à des actions à mettre en place dans la commune autour de cette thématique d'ici la fin de la législature, et ce conformément aux prescrits régionaux.

Ce Comité d'appui à la Solidarité internationale est composé de 8 mandataires représentant tous les partis politiques démocratiques présents au Conseil Communal, désignés par le Conseil Communal dont l'Échevin(e) ayant cette matière dans ses attributions, 10 membres (maximum) représentant les associations actives en ce domaine à Watermael-Boitsfort, 3 citoyens (sans mandat politique communal) particulièrement engagés et compétents en matière de Solidarité internationale et 1 membre désigné par le CPAS.

## Diverses actions et initiatives ont été prises durant l'année 2023-2024

### Partenariat avec Limete (Kinshasa)

Pour rappel, la Commune de Watermael-Boitsfort est en partenariat de Coopération Internationale communale avec une commune de Kinshasa, Limete, en RDC depuis 2007. Ce programme de coopération, financé par la Direction Générale de la coopération au Développement (DGCD) et piloté par Brulocalis et l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW), vise le renforcement des services Etat-Civil et Population des communes du sud. En décembre 2021, nous avons clôturé le plan quinquennal couvrant la période 2017 à 2021. En date du 21 juin 2022, le Conseil communal a approuvé une convention visant à poursuivre le partenariat avec Limete, de 2022 à 2026.

Durant la période allant du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, une mission à Limete a eu lieu, du 13 au 23 novembre 2023.

Le but de cette mission était purement technique étant donné les nécessités et qu'un seul agent dont c'est la compétence principale est parti à Limete. À savoir qu'à ce moment-là, la nouvelle échevine de la Solidarité internationale en remplacement de Odile Bury n'avait pas encore prêté serment. Lors de cette mission, il nous fallait clôturer sur le budget de l'année civile 2023 des chantiers entamés en juin 2023 et répondre aux besoins liés au programme, à savoir améliorer l'accueil des usagers dans les bâtiments communaux, faciliter le travail quotidien des agents, travailler sur l'archivage, rencontrer les équipes, entretenir les liens humains...

De plus, comme lors de chaque mission, un état des lieux des infrastructures est fait en vue de planifier les aménagements et réparations à faire.

Divers investissements ont été réalisés (le tout 100 % subsidié par le Fédéral), à savoir :

Investissements	Montant
Construction des sanitaires + Fosse septique des quartiers Mososo et Mateba	6.000\$
Réalisation Hangar dans quartier Résidentiel + réalisation cloture dans bureau décentralisé	2.646\$
Pose de pavés béton zone devant hangar dans bureau décentralisé	2.200\$
Achat d'un Kit solaire: convertisseur + batteries + accessoires installation + main d'œuvre (utile en cas de coupure électrique)	4.580\$
-Achat de 160 paires de bottes pour permettre aux agents recenseurs de se rendre dans les quartiers inondés	2.080\$
Achat de boîtes d'archives	177\$

Travaux dans les quartiers Kingabwa – Mateba – Mbamu – Mfumu Mvula – Mayullu – Mombele – Ndanu - Résidentiel	2.807\$
<b>TOTAL</b>	<b>20.490 \$</b>

Le 30 juin 2024, jour de l'Indépendance de la République du Congo, le drapeau congolais a à nouveau été hissé sur la Maison communale aux côtés de celui de la Belgique. C'est la cinquième année que la Commune le fait, non seulement pour souligner le partenariat communal en solidarité internationale, mais aussi et surtout pour montrer que Watermael-Boitsfort s'engage dans un travail de mémoire, en cette période où la décolonisation est au centre des débats et où la lutte contre le racisme est une priorité. En 2024, une communication sur Facebook a été postée pour ré-expliciter la démarche. Consommation des produits du commerce équitable

## Consommation des produits du commerce équitable

Depuis 2001, les produits issus du commerce équitable sont utilisés pour les réceptions organisées par la commune : jus, café, thé. Mais depuis 2019 déjà, la Commune tend à élargir cela à toutes les réunions ou manifestations organisées en interne ou externe : réunions du Collège, organisation des élections, réunions de participation ou d'information, activités pour le public (goûters des seniors, conférences...). La consommation de produits équitables est également d'application dans les bibliothèques, les maisons de quartier, Vivre à Watermael-Boitsfort, La Recyclerie1170...

Par ailleurs depuis septembre 2013, la Commune s'est engagée dans la campagne « commune du commerce équitable » visant à promouvoir la consommation des produits issus du commerce équitable et les produits locaux et durables.

Le 9 octobre 2016, la Commune a officiellement reçu le titre de « Commune du Commerce Équitable ».

Ce label est reconduit tous les deux ans via le Fair-ô-Mètre qui mesure l'engagement de la commune via différents critères. Watermael-Boitsfort a obtenu en février 2023 un A (score Excellent). L'ouverture de la recyclerie en juin 2021 y est pour quelque chose, tout comme l'attention que tous les services portent aux valeurs du Commerce Équitable.

Pour inciter l'administration à recourir davantage aux produits équitables, le Collège a adopté en avril 2019 une charte événements durables qui promeut l'utilisation de produits équitables et locaux tant pour l'administration, les écoles que les acteurs soutenus par la commune. Et depuis mai 2019, différents critères environnementaux, éthiques et sociaux sont inscrits dans les marchés publics.

Le Comité de pilotage de Commune du Commerce équitable a depuis peu intégré des acteurs de la solidarité internationale.

Depuis août 2020, une coordinatrice pédagogique « Développement durable » travaille au sein des écoles et veille entre autres à faire respecter le critère de produits équitables. Les 11 écoles communales (7 maternelles et 4 primaires) sont toutes devenues Eco-School. La remise officielle a eu lieu le jeudi 21 novembre.

De plus, le plan climat, voté à l'unanimité par le Conseil communal le 19 mars 2024 souligne également la volonté du Collège de poursuivre dans cette démarche. Le Plan Climat est composé de 105 nouvelles actions, dont nombreuses s'inscrivent dans la thématique du commerce équitable, local et d'achat éthique.

## **Charte bruxelloise de la solidarité internationale**

En février 2022, le Conseil communal a approuvé la Charte bruxelloise de Solidarité internationale. Il s'agit de rejoindre un groupe de travail constitué début 2021 et réunissant quelques communes bruxelloises, Brulocalis et la Région de Bruxelles-Capitale, dans le but de réfléchir à comment unir les forces respectives de chacun et de créer des synergies en matière de Solidarité Internationale.

## **Participation à l'Opération 11.11.11**

Depuis novembre 2019, Watermael-Boitsfort assure la diffusion et le soutien de l'Opération 11.11.11 en posant une bâche. En 2024, celle-ci se trouvait sur les barrières du rond-point Wiener du 7 au 15 novembre. Pour rappel, l'Opération 11.11.11 est le grand rendez-vous belge avec la solidarité internationale. Chaque année, au mois de novembre, des milliers de citoyennes et de citoyens se mobilisent en faveur d'un monde juste et durable. L'Opération 11.11.11 permet de financer plus de 50 programmes de développement dans les régions les plus pauvres du monde, ainsi que des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale en Belgique. Climat, migrations, environnement, commerce, fiscalité... ce sont quelques-unes des thématiques sur lesquelles l'Opération apporte des alternatives concrètes.

Cette action cadre entièrement avec notre mission en solidarité internationale.

## **Soutien au Tibet**

Le drapeau tibétain a été hissé sur le fronton de la Maison Communale le 10 mars dernier.

Cette date commémore, pour les Tibétains, ce jour de 1959 au cours duquel le soulèvement d'un millier de Tibétains permit au Dalai-lama de fuir la répression chinoise.

En participant à cette campagne, le Collège communal entend montrer son soutien au peuple tibétain et à l'ensemble des peuples et des personnes qui, ici et ailleurs, luttent pacifiquement, parfois au risque de leur vie, pour plus de démocratie.

## Accueil des réfugiés

La Commune travaille à la gestion quotidienne de l'accueil des réfugiés et au soutien aux hébergeurs.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, cela se traduit principalement par la prise en charge des Ukrainiens, réfugiés de guerre. Une personne ukrainienne engagée temps plein sur subsides comme facilitatrice, renforcée par une assistante administrative jusqu'au 15 août 2024, gère leur installation administrative et physique dans la commune : inscription au registre de la population, inscription des enfants dans les écoles, des activités parascolaires, recherche de logements, gestion des familles hébergeuses... Ce travail a été intensifié lors de l'installation, par la Région, de modules de logements sur les sites de Tritomas et Cailles.

Autant que faire se peut, la Commune s'occupe à prendre soin du lien entre personnes hébergées et leurs hébergeurs, toutes nationalités confondues.

<b>Subsides Solidarité International</b>	<b>2023</b>
Magasin du monde – Oxfam	512,5
Kembe Fem	512,5
Projet Cybercentre – Kinshasa ( Université Malula)	2.260
Kenbé Fèm (projet soutien à l'école Deslande)	1.750
Plateforme Palestine	512,5
Ti Suka	1.312,5
« Joseph Mbeka Makosso » Asbl	550
Solidarité Bukavu	550

# SPORT

Tél. : 02/674.74.72

Courriel : [sports1170@wb1170.brussels](mailto:sports1170@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, 3<sup>ème</sup> Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agent (équivalent temps plein) : ½

## Attributions générales du service

Le service des Sports assume les tâches suivantes :

- Élaboration et mise en application de la politique sportive communale ;
- Rédaction du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives ;
- Gestion des différents appels à subside ;
- Rédaction des dossiers pour le Label Commune Sportive.

## Nouveautés – Évènements de l'année

### SportS Open Day

Organisation du SportS Open Day le premier dimanche de septembre 2023 au Parc Sportif des Trois Tilleuls. Il s'agit d'une activité organisée en collaboration avec l'asbl Parc Sportif et l'ensemble des groupes sportifs de la commune.

Le but est de faire découvrir à la population les possibilités sportives que les groupes locaux proposent mais aussi de faire bouger le plus de personnes possibles. Pour ce faire, les groupes sportifs ont organisé différentes démonstrations et initiations.

Dans le cadre de cette journée, l'accès à la piscine Calypso2000 était gratuit et une marche Adeps de 5, 10 et 20 km a été organisée.

En plus, différentes animations ont été proposées comme un mur d'escalade, du tir à l'arc, des courses de cuistax, d'échec, la ludothèque a mis à disposition différents jeux, etc.

Le Fair-Play a été mis en avant grâce à une collaboration avec l'asbl Panathlon.

Nous avons profité de la journée pour faire attirer l'attention sur un point de santé, cette année nous avons mis en avant l'endométriose.

## **Label ADEPS Communes sportives**

Dans le cadre du Label ADEPS Communes sportives, le service des sports a introduit un nouveau dossier qui a permis d'obtenir une troisième étoile.

## **Evénements sportifs**

Prise en charge des dossiers administratifs pour les événements sportifs qui se déroulent sur le territoire communal :

- Trail du Meyboom le 02 septembre 2023
- Trail de Bruxelles le 22 octobre 2023
- Foulées Hivernales par l'AXA Running Team le 10 décembre 2023
- Foulées Hivernales par le Racing Club de Bruxelles le 04 février 2024
- Marathon de la Forêt de Soignes par Sportevents le 14 avril 2024
- Zoniënmars le 28 avril 2024
- Caravane Magique le 03 mai 2024
- Tournoi Rugby Heirwegh le 18 mai 2024
- BXL TOUR le 16 juin 2024
- Foulées Estivales par l'Axa Running Team le 23 juin 2024
- Brabantse Wouden Trail-BWT les 06 et 07 juillet 2024

## **Organisation du Mérite Sportif communal le 15 mai 2024 pour la période 2022-2023.**

La Commune a attribué les prix suivants :

### **Le Sportif /La sportive Communal(e) de l'Année 2023 (saison 2022-2023)**

Remis à la personne mise à l'honneur pour les talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée.

Décerné à Toumani Camara. Cet athlète de haut niveau a évolué et été formé au sein du club de basket ASA Saint Hubert de Watermael-Boitsfort. Les efforts, entraînements et performances de Toumani Camara lui ont permis d'être drafté en NBA et de rejoindre la franchise des Trail Blazers de Portland. La régularité de ses performances lui ont permis d'acquérir la reconnaissance et la légitimité pour évoluer au sein de la NBA face aux plus grands joueurs.

### **L'Equipe Communale de l'Année 2023 (saison 2022-2023)**

Remis à l'équipe mise à l'honneur pour les talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée.

Décerné à l'équipe de Handifoot créée au sein du RRCB : finaliste du championnat ACFF/LHF/FOA. L'intégration de joueurs d'âges différents et la mixité au sein de l'équipe sont également des éléments à souligner. Les partenariats créés avec l'école la Clairière et le projet sont toujours en développement et en évolution. Nous avons voulu souligner les performances mais également l'inclusivité et les valeurs humaines de ce projet.

### **Le Club Communal de l'Année 2023 (saison 2022-2023)**

Remis au club ayant été le plus actif en matière de développement de la pratique du sport.

Décerné à l'équipe des jeunes du club de rugby sont remarquables et ce dans toutes les catégories d'âge. Ainsi l'école des jeunes du club de rugby a pu atteindre des performances remarquables dans le cadre de compétitions nationales et internationales dans les différentes catégories d'âge.

### **Le Cerf Sport 2023 (saison 2022-2023)**

Destiné à mettre à l'honneur de manière actuelle ou posthume un dirigeant, un entraîneur ou un bénévole actif ayant fait preuve de dévouement et de charisme dans son club ou dans toute activité liée au Sport et en y portant haut les valeurs de respect et de fair-play essentielles dans le sport.

Décerné à Madame Vandewalle pour sa bonne gestion de la Maison de l'Escrime avec un nombre croissant d'adhérents mais également l'organisation de tournois permettant de mettre en avant l'escrime, les infrastructures du Parc Sportif des Trois Tilleuls et la commune de Watermael-Boitsfort au niveau national et international.

## **Football**

Mise à disposition d'un terrain de football au grand public en libre accès au Parc Sportif pour les mois d'été 2024 en collaboration avec l'ASBL du Parc Sportif des Trois Tilleuls.

## **Piscine du Calypso**

Suite à l'accord donnée par l'ASBL du Parc Sportif, l'ensemble du personnel communal (y compris les enseignants de nos écoles) bénéficie d'un accès à la piscine du Calypso de 12 à 14 heures du lundi au vendredi. L'ASBL a désormais accordé l'accès le week-end de 9h à 12h ainsi que de 14h à 16h (uniquement lors de l'horaire d'été). Le mardi et jeudi après 16 heures pour les ouvriers + le week-end ainsi que de 14h à 16h lors de l'horaire d'été cfr. supra.

Le service a pris en charge le dossier administratif (communication, élaboration des cartes, etc.).

## Autres

Afin de répondre aux normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service des Sports a établi un état des lieux il y a un an ainsi qu'un plan de rénovation des différentes aires de jeux communales et scolaires :

- Le service des Sports s'est vu confier également le renouvellement des aires de jeux scolaires.
- Gestion technique des aires de jeux.
- Remise en état des différents modules :  
Un contrôle de niveau 3 a été réalisé par une société d'expertise (Kinderspel) aussi bien pour les plaines communales que pour les plaines scolaires. Afin de palier au retard des différentes réparations, nous avons pu inscrire au budget ordinaire et extraordinaire et ce aussi bien à charge du service de la Jeunesse qu'à charge du service de l'Enseignement les sommes nécessaires pour effectuer une série de réparations. Il en a suivi l'élaboration d'un cahier des charges et l'attribution de différents petits marchés. Ce faisant, nous avons pu procéder aux réparations et adaptations nécessaires sur les jeux concernés ainsi que sur l'enlèvement de ceux jugés dangereux pour la sécurité des enfants afin de correspondre aux normes en vigueur.  
Les dégâts mineurs ont, quant à eux, pu être réparés par le service des Travaux Publics.  
Ainsi la plaine du Parc sportif a été doté d'un nouveau jeu et les autres ont été actualisés.
- Entretien annuel du terrain de rugby en herbe du plateau de la Foresterie. Pour ce faire, nous sommes tenus de procéder à un marché public et d'élaborer les spécificités dans un cahier des charges.
- En tant qu'invité, participation aux réunions du bureau de l'asbl Parc sportif des Trois Tilleuls.
- Suite à l'accord donné par l'asbl du Parc Sportif, l'ensemble du personnel communal (y compris les enseignants de nos écoles) bénéficie d'un accès à la piscine du Calypso de 12 à 14 heures du lundi au vendredi. L'asbl a désormais accordé l'accès le week-end de 9h à 12h ainsi que de 14h à 16h (uniquement lors

de l'horaire d'été). Le mardi et jeudi après 16 heures pour les ouvriers + le week-end ainsi que de 14h à 16h lors de l'horaire d'été cfr. supra. Le service a pris en charge le dossier administratif (communication, élaboration des cartes, etc.).

## Subsides

### Subsides octroyés par la Commune

Le service des Sports gère l'octroi de subsides aux groupements sportifs de la Commune. Ces subsides sont octroyés sur base des rapports d'activités envoyés par les groupements et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Les clubs bénéficiant d'un subside sont ceux qui organisent une école de jeunes et qui sont représentatifs de la pratique sportive effectuée sur le terrain.

Ont donc bénéficié de ces subsides en 2024 les groupements suivants :

2024	
Royal Racing Club BOITSFORT	6.350,- €
BOITSFORT RUGBY CLUB	20.200,- €
Royal Racing Club Bruxelles ATHLETISME	3.600,- €
ASA ST HUBERT BOITSFORT	2.350,- €
JIGA SPORT ACADEMY	2.150,- €
SWIMMING CLUB CALYPSO	2.350,- €
CALYPSO DIVING CLUB	1.050,- €
MANEGE DU POSSIBLE	2.050,- €
CTT BOITSFORT	440,- €
COYAKIN ASBL	350,- €

# JEUNESSE

Tél. : 02/674.75.22

Courriel : [jeunesse1170@wb1170.brussels](mailto:jeunesse1170@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 7<sup>ème</sup> Echevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

## Attributions générales du Service

Le Service Jeunesse a des attributions d'ordre administratif et de soutien des actions organisées par ses partenaires, à savoir le Service Prévention, la Maison de Quartier du Dries, la Maison de Quartier des Cités Jardins, l'Espace Elan, la Maison des Jeunes MJWB.

Il organise les plaines de vacances et l'animation de l'aire de jeux du Dries.

Il organise le transport du matériel des camps d'été des mouvements de jeunesse.

## Subsides

Le Service Jeunesse gère les subsides communaux octroyés à plusieurs mouvements de jeunesse et à l'Asbl « Atout Projet » qui fournit 2 animateurs à l'Espace Elan, sur base de rapports d'activités et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

## Evénements de l'année

- Organisation des plaines de vacances (voir infra), y compris le recrutement des animateurs pour animer l'aire de jeux du Dries durant les vacances d'été a été faite en collaboration avec le service Prévention et la Maison de Quartier du Dries.
- En collaboration avec le service Prévention ainsi que la Maison des Jeunes un animateur a été détaché sur l'agora Georges Benoidt durant la période d'été.
- Organisation des Plaines de Vacances (juillet et août) destinées aux enfants de 2 ½ à 12 ans, en assurant le recrutement des animateurs, la gestion du matériel d'animation, les inscriptions des enfants, le suivi des paiements et des

remboursements, la clôture administrative (attestations diverses), les rapports avec l'ONE et des réunions d'évaluation. Cette année, les écoles maternelles « La Roseraie », et les écoles primaire « Les Cèdres » et « Le Karrenberg » ont pu accueillir les enfants.

<b>Nombre d'enfants : Nombre de journées inscrites :</b>					<b>Coordinateurs :</b> (Norme = 1 / Centre) <b>Animateurs :</b>	<b>Animateurs brevetés :</b> (Norme = 1 / 3 anim.)
<b>2010</b>	<u>Le Colibri :</u> - 137 enfants - 1811 journées	<u>Les Mésanges :</u> - 75 enfants - 805 journées	<u>Le stade :</u> - 202 enfants - 2103 journées	<u>TOTAL :</u> - 414 enfants - 4719 journées	- 1 (3 Centres) - 14 à 17 / jour	- 2 à 3 / jour
<b>2011</b>	<u>Les Naiades :</u> - 141 enfants - 1702 journées	<u>La Roseraie :</u> - 116 enfants - 1678 journées	<u>Le Stade :</u> - 208 enfants - 2143 journées	<u>TOTAL :</u> - 465 enfants - 5523 journées	- 2 (3 Centres) - 17 / jour	- 6 à 8 / jour
<b>2012</b>	<u>La Roseraie :</u> - 89 enfants - 1363 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 142 enfants - 1904 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 173 enfants - 1987 journées	<u>TOTAL :</u> - 404 enfants - 5254 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
<b>2013</b>	<u>La Roseraie :</u> - 81 enfants - 1339 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 128 enfants - 1837 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 183 enfants - 2072 journées	<u>TOTAL :</u> - 392 enfants - 5248 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
<b>2014</b>	<u>La Roseraie :</u> - 75 enfants - 1312 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 121 enfants - 1575 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 210 enfants - 2173 journées	<u>TOTAL :</u> - 406 enfants - 5060 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
<b>2015</b>	<u>La Roseraie :</u> - 95 enfants - 1380 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 149 enfants - 1900 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 214 enfants - 2190 journées	<u>TOTAL :</u> - 458 enfants - 5470 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 9 / jour
<b>2016</b>	<u>Les Aigrettes :</u> - 75 enfants - 1087 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 141 enfants - 1755 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 223 enfants - 2211 journées	<u>TOTAL :</u> - 439 enfants - 5053 journées	- 2 à 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
<b>2017</b>	<u>Les Aigrettes :</u> - 89 enfants - 1242 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 136 enfants - 1787 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 199 enfants - 2239 journées	<u>TOTAL :</u> - 424 enfants - 5268 journées	- 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 4 à 8 / jour
<b>2018</b>	<u>Les Mésanges :</u> - 96 enfants - 1396 journées	<u>La Sapinière :</u> - 153 enfants - 1959 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 212 enfants - 2431 journées	<u>TOTAL :</u> - 461 enfants - 5786 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour
<b>2019</b>	<u>Les Naiades :</u> - 100 enfants - 1588 journées	<u>La Roseraie :</u> - 135 enfants - 1956 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 191 enfants - 2423 journées	<u>TOTAL :</u> - 426 enfants - 5967 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
<b>2020</b>	<u>Les Aigrettes :</u> - 60 enfants - 816 journées	<u>Le Colibri :</u> - 96 enfants - 1088 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 117 enfants - 1402 journées	<u>TOTAL :</u> - 273 enfants - 3306 journées	- 3 (3 Centres) - 12 / jour	- 4 à 8 / jour
<b>2021</b>	<u>Futaie :</u> - 71 enfants - 951 journées	<u>Futaie :</u> - 123 enfants - 1005 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 154 enfants - 1573 journées	<u>TOTAL :</u> - 348 enfants - 3529 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour
<b>2022</b>	<u>La Roseraie :</u> - 76 enfants - 1160 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 132 enfants - 1734 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 187 enfants - 2115 journées	<u>TOTAL :</u> - 395 enfants - 5009 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour
<b>2023</b>	<u>La Roseraie :</u> - 82 enfants - 874 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 115 enfants - 943 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 196 enfants - 1418 journées	<u>TOTAL :</u> - 393 enfants - 3235 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour
<b>2024</b>	<u>Les Naiades :</u> - 73 enfants - 789 journées	<u>Les Ramiers :</u> - 110 enfants - 1072 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 183 enfants - 1335 journées	<u>TOTAL :</u> - 366 enfants - 3196 journées	- 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour

Il est à noter qu'en 2012, pour des raisons d'organisation, le groupe des 6-12 ans (Le Karrenberg) est passé de maximum 60 enfants à maximum 48 enfants/jour et les groupes des 2 ½-5 ans ont été séparés en 2 groupes d'âge : 2 1/2-3 ans (La Roseraie) et 4-5 ans (Les Cèdres). La proportion estimée à 50/50 s'est avérée de 40/60.

En 2013, le groupe des 6-12 ans a été scindé en 2 groupes d'âge : 6-9 ans et 10-12 ans. De manière à atteindre à nouveau les 60 enfants maximum tout en respectant la nouvelle organisation établie en 2012.

En 2014, afin de mieux équilibrer les inscriptions, la répartition des enfants de 6-12 ans a été remaniée en 6-8 ans et 9-12 ans.

En 2023, le calendrier des vacances scolaires a été modifié avec une réduction du temps des vacances. Le nombre total d'enfants inscrits est stationnaire mais le nombre de journées est logiquement inférieur aux années précédentes.

En collaboration avec le Service des Travaux Publics, le service a coordonné le transport du matériel des mouvements de jeunesse pour leur camp d'été.

En fonction des disponibilités de chauffeurs et du camion les groupements ne pouvant pas bénéficier d'un transport ont reçu un subside compensatoire. Pour mémoire, nous privilégions les transports des groupements qui ont leur siège social en la commune et qui bénéficient aussi d'un subside de fonctionnement.

<b>Nombre de transports pris en charge</b>	
2010	27
2011	24
2012	16
2013	25
2014	32
2015	30
2016	33
2017	28
2018	29
2019	36
2020	18 transports + 21 subsides compensatoires
2021	21 transports + 25 subsides compensatoires
2022	11 transports + 33 subsides compensatoires
2023	10 transports + 34 subsides compensatoires
2024	11 transports + 30 subsides compensatoires

Vu le manque de personnel, le suivi des réunions de la Coordination sociale, de la Commission « Aide à la jeunesse », de la Commission « Petite Enfance » et de la CCA

(Commission Communale de l'Accueil extrascolaire de Watermael-Boitsfort) ont été suspendus.

### **Bredeschoolcoördinator**

Le Conseil communal en séance du 21.11.2023 a adhéré à l'invitation du Vlaamse Gemeenschapscommissie d'adhérer à la Brede School. Une école élargie (Brede School) est une coopération à long terme entre différentes organisations ou associations d'un même quartier, y compris une ou plusieurs écoles. Ensemble, elles offrent un vaste environnement d'apprentissage et de vie : pendant les heures de classe et le temps libre, aussi bien dans le quartier qu'à l'école. Les Ecoles Élargies augmentent ainsi les possibilités de développement des élèves. Le bredeschoolcoördinator (coordinateur·trice de l'École Élargie) est donc chargé·e d'identifier les besoins et les possibilités des enfants, des jeunes et du quartier, et de mettre en place un réseau et de créer du lien entre les partenaires. Le bredeschoolcoördinator offre un soutien à la collaboration entre les partenaires qui façonnent le cadre de vie et d'apprentissage des enfants et des jeunes.

---

## **Autres**

---

Afin de répondre aux normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service des Jeunesse-Sports a établi un état des lieux il y a un an ainsi qu'un plan de rénovation des différentes aires de jeux communales et scolaires :

- Le service s'est vu confier également le renouvellement des aires de jeux scolaires ;
- Gestion technique des aires de jeux ;
- Remise en état des différents modules.

Un contrôle de niveau 3 a été réalisé par une société d'expertise (Kinderspel) aussi bien pour les plaines communales que pour les plaines scolaires. Afin de palier au retard des différentes réparations, nous avons pu inscrire au budget ordinaire et extraordinaire et ce aussi bien à charge du service de la Jeunesse qu'à charge du service de l'Enseignement les sommes nécessaires pour effectuer une série de réparations. Il en a suivi l'élaboration d'un cahier des charges et l'attribution de différents petits marchés. Ce faisant, nous avons pu procéder aux réparations et adaptations nécessaires sur les jeux concernés ainsi que sur l'enlèvement de ceux jugés dangereux pour la sécurité des enfants afin de correspondre aux normes en vigueur.

Les dégâts mineurs ont, quant à eux, pu être réparés par le service des Travaux Publics.

- Suite à une convention ratifiée par le conseil communal, nous avons hérité de l'aire de jeux du Dries et avons dû intervenir en urgence pour la suppression de différents modules.
- Suivi technique lors de la création de la nouvelle aire de jeux aux Noisetiers et ce suite à l'attribution du projet phare 2022 des projets participatifs.
- En collaboration avec le service de l'Urbanisme, suivi administratif du futur aménagement du renouvellement du Skate-Park de la place Wiener suite à la sélection de notre projet par la RBC. A cet effet, nous avons rencontré à plusieurs reprises l'architecte ayant été désigné, entre autres, afin d'obtenir le permis d'urbanisme requis. Ce dernier a été introduit.

## Subsides

Annuellement, le service de la Jeunesse octroie un subside de fonctionnement aux groupements de la Jeunesse de la Commune sur base de l'identification des besoins. Ainsi, le Conseil communal a octroyé les subsides suivants :

<b>761/332-02</b>	<b>2024</b>
LC019 Les Scouts - Christ Roi	388,- €
LC029 – 29ème Unité Scoute Saint-Clément	388,- €
BS33 – 33ème Unité Guide Saint-Clément	388,- €
BS42 – Les Guides – Notre Dame de Floréal	388,- €
LC076 – Les Scouts – Cerfs de Boitsfort	388,- €
Unité Scouts 124ème Sainte-Croix	388,- €
asbl La Passerelle	388,- €
asbl Dries & Daal	388,- €

Ainsi que l'Asbl « Atout Projet ».

## 4.7. ACTION SOCIALE

# PETITE ENFANCE

Tél. : 02/676.16.27

Courriel : [petite.enfance@wb1170.brussels](mailto:petite.enfance@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 1<sup>ère</sup> Echevine

Chef de service : Pascale DE HARLEZ

Nombre d'agents (équivalent temps plein) :

Chef de service : 1,00

Service Petite enfance : 0,5

Service des accueillantes :

Personnel administratif : 1

Accueillantes conventionnées : 1

Accueillante salariée : 3

Crèches :

« A. Gilson » : 17,69

« Les Roitelets » : 20,26

« Les Archiducs » : 15,85

« Les Copains d'abord » : 3,92

## Attributions générales du service

### Crèches

L'Administration communale gère quatre crèches :

- Crèche « Antoine Gilson »
- Crèche « Les Roitelets »
- Crèche « Archiducs »
- Crèche « Les Copains d'abord »

Des visites virtuelles des 4 crèches sont accessibles sur le site communal.

### Calendrier des vacances 2023-2024

- Mercredi 1er novembre 2023 (Toussaint) ;
- Vacances d'hiver 2023/2024 : du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 ;
- Lundi 1er avril 2024 (Pâques) ;

- Mercredi 1er mai 2024 (fête du Travail) ;
- Jeudi 9 mai 2024 (Ascension) ;
- Vendredi 10 mai 2024 (Ascension) ;
- Lundi 20 mai 2024 (Pentecôte) ;
- Vacances d'été 2024 : du lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2024 ;
- Jeudi 15 août 2024 (Assomption) ;
- Vendredi 16 août 2024 (Assomption) ;

## **Crèche « Antoine Gilson » - Chaussée de La Hulpe, 344**

Cette crèche accueille 42 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Le 01/09/2023, suite à la mise à jour du projet d'accueil, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche « A. Gilson ».

### **Composition de l'équipe - agents équivalent temps plein**

- Personnel de direction : 0,9 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil : 11,32 ETP - 13 personnes
- Personnel logistique : 3 ETP - 3 personnes
- Personnel psycho-médico-social : 0,5 ETP – 1 personne

### **Nombres de jours d'ouverture**

- 225 jours

### **Nombre de jours de fermeture**

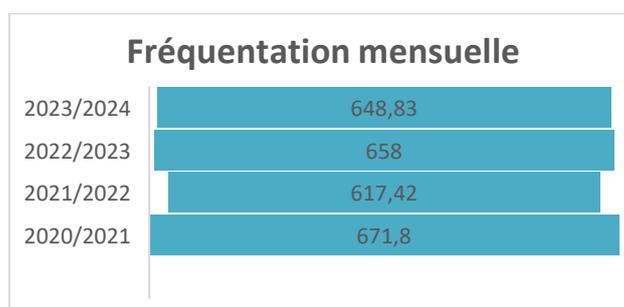
- Journées pédagogiques : 2 jours
- Grève : 5 jours

### **Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)**

<b>Mois / Années</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2021/2022</b>	<b>2020/2021</b>
Septembre	<b>819</b>	665	780	718
Octobre	<b>671</b>	691	821	776
Novembre	<b>660</b>	642	617	586
Décembre	<b>503</b>	449	471	585
Janvier	<b>569</b>	600	526	810
Février	<b>698</b>	673	635	474
Mars	<b>736</b>	859	754	883
Avril	<b>734</b>	726	581	664
Mai	<b>647</b>	703	679	682
Juin	<b>759</b>	874	750	849
Juillet	<b>491</b>	472	359	353
Août	<b>501</b>	542	436	409

### **Moyenne de fréquentation mensuelle**

Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Total	648,83	658	617,42	671,8



### **Taux d'occupation (en %)**

(Fréquentation mensuelle (dont absences justifiées) x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement x1.05)

Trimestre	Taux
3 <sup>ème</sup> trimestre 2023	104,20%
4 <sup>ème</sup> trimestre 2023	82,79%
1 <sup>er</sup> trimestre 2024	94,1%
2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	96,98%
3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	69,40%

### **Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche**

- 66

### **Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche**

- 17

### **Nombre de stagiaires accueillis**

- 2 stagiaires

### **Santé**

- Nombre de visites médicales : 27
- Dépistage de troubles visuels : 1

### **Sécurité**

- Nombre d'exercices incendies : 1

### **Activités et évènements**

En 2023-2024 la crèche « A.Gilson » a organisé de nombreux événements tout au long de l'année pour renforcer les liens entre les familles et l'équipe. Pour fêter la rentrée, un

drink a réuni les parents d'une section en septembre. Deux réunions collectives ont également eu lieu, l'une en janvier et l'autre en septembre. Ces rencontres étaient destinées aux nouveaux parents d'enfants entrant dans un groupe. Elles ont permis de visiter la crèche, de découvrir le fonctionnement du milieu d'accueil et de rencontrer les puéricultrices de référence ainsi que la direction.

Les festivités de Saint-Nicolas ont été marquées par un petit déjeuner convivial entre l'équipe, les parents et Saint-Nicolas lui-même. Un marché de Noël a ensuite animé la crèche en décembre, suivi d'une animation lecture à la bibliothèque pour le groupe des grands et d'un spectacle de Pierre de Lune en mai aux Écuries de la Maison Haute.

Durant la semaine de Carnaval, les enfants ont pu se déguiser et faire la fête avec des confettis, et une chasse aux œufs a égayé Pâques. En juin, une familiarisation à l'école de la Sapinière a été organisée pour préparer les enfants entrant en maternelle en septembre.

## **Crèche « Les Roitelets » - Rue du Roitelet, 7-15**

Cette crèche accueille 56 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Depuis mai 2024, pour donner suite à la mise à jour du projet pédagogique, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche « Les Roitelets »

### **Composition de l'équipe - agents à équivalent temps plein**

- Personnel de direction : 1 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil : 15,4 ETP - 20 personnes
- Personnel logistique : 4,16 ETP - 5 personnes
- Personnel psycho-médico-social 0,80 ETP - 1 personne

### **Nombres de jours d'ouverture**

- 225 jours

### **Nombre de jours de fermeture**

- Journées pédagogiques : 1
- Grève : 6

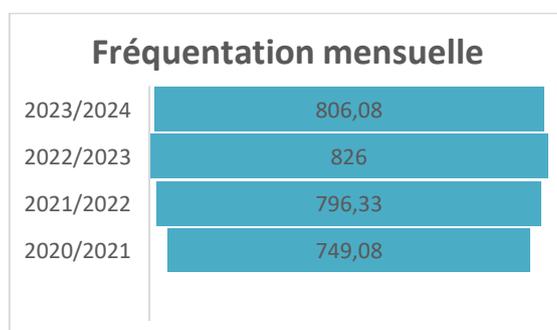
### **Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)**

Mois / Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Septembre	856	994	917	779
Octobre	858	1008	908	789

Novembre	943	929	875	766
Décembre	664	670	688	624
Janvier	823	843	690	805
Février	890	879	926	744
Mars	818	1076	933	963
Avril	824	833	718	725
Mai	762	913	906	735
Juin	983	1121	937	1042
Juillet	601	654	460	491
Août	651	635	598	526
<b>Total</b>	<b>9673</b>	<b>9920</b>	<b>9556</b>	<b>8989</b>

### Moyenne de fréquentation mensuelle

Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Total	806,08	826	796,33	749,08



### Taux d'occupation (en %)

(Fréquentation mensuelle (dont absences justifiées) x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement) x 1.05

Trimestre	Taux
3 <sup>ème</sup> trimestre 2023	80,18%
4 <sup>ème</sup> trimestre 2023	88,27%
1 <sup>er</sup> trimestre 2024	87,99%
2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	88,56%
3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	70,68%

### Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche

- 79

### Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche

- 23

### Nombre de stagiaires

- 13

## **Santé**

- Nombre de visites médicales : 25
- Dépistage de troubles visuels : 1

## **Sécurité**

- Nombre d'exercices incendies : 1

## **Activités et évènements**

En 2023-2024, la crèche "Les Roitelets" a organisé diverses activités pour renforcer les liens entre enfants, parents et professionnels. Parmi les temps forts, la visite de St Nicolas, les goûters de Noël, et les petits déjeuners pour dire au revoir aux enfants partant à l'école, avec des animations variées comme la musique.

Des sorties, telles qu'une journée à la mer, sont proposées aux enfants en transition vers l'école. La crèche veille également à rassurer les parents lors du passage des bébés vers une nouvelle section, en organisant des petits déjeuners à cette occasion.

Les visites d'écoles pour les enfants "sortants" permettent de préparer en douceur leur entrée en maternelle. Enfin, des visites à domicile sont prévues pour les nouveaux entrants afin de mieux accueillir les enfants et leurs familles, en établissant un lien de confiance dès le début.

---

## **Crèche « Archiducs » - Square des Archiducs, 9**

---

Cette crèche accueille 46 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Le 13/11/2023, pour donner suite à la mise à jour du projet pédagogique, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche « Archiducs »

## **Composition de l'équipe - agents à équivalent temps plein**

- Personnel de direction : 1 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil : 12 ETP - 14 personnes
- Personnel logistique : 2,5 ETP - 3 personnes
- Personnel psycho-médico-social 0,80 ETP - 2 personnes

## **Nombres de jours d'ouverture**

- 230 jours

### Nombre de jours de fermeture

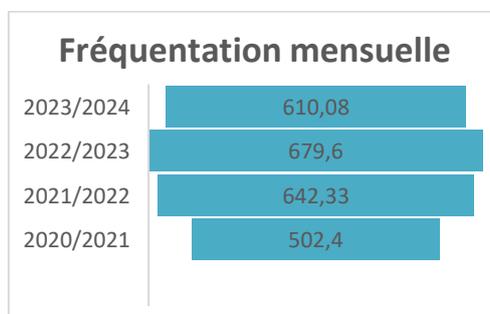
- Journées pédagogiques : 2
- Grève : 1

### Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)

Mois / Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Septembre	522	865	765	-
Octobre	605	731	790	-
Novembre	684	710	645	105
Décembre	503	586	455	159
Janvier	584	639	564	466
Février	738	712	726	580
Mars	746	841	792	751
Avril	540	747	573	663
Mai	666	623	722	674
Juin	799	834	786	849
Juillet	374	427	405	383
Août	560	441	485	394
<b>Total</b>	<b>7321</b>	<b>8156</b>	<b>7708</b>	<b>5024</b>

### Moyenne de fréquentation mensuelle

Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Total	610,08	679,6	642,33	502,4



### Taux d'occupation (en %)

(Fréquentation mensuelle (dont absences justifiées) x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement) x 1,05

Trimestre	Taux
3 <sup>ème</sup> trimestre 2023	72,92%
4 <sup>ème</sup> trimestre 2023	75,65%
1 <sup>er</sup> trimestre 2024	84,23%
2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	83,53%
3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	77,46%

### Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche

- 59

### **Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche**

- 24

### **Nombre de stagiaires**

- 4

### **Santé**

- Nombre de visites médicales : 26
- Dépistage de troubles visuels : 1

### **Sécurité**

- Nombre d'exercices incendies : 2

### **Activités et évènements**

L'année a été marquée par de nombreux moments inoubliables pour les enfants organisés par la crèche « Archiducs ». Dans le cadre de nos découvertes culinaires, une délicieuse soupe aux potirons a apporté une touche automnale et réconfortante durant la semaine dédiée à cette activité gourmande.

La période des fêtes a également été un temps fort, avec un goûter de Saint Nicolas qui a enchanté les enfants, ravis de se plonger dans l'atmosphère festive. Un peu plus tard, une raclette organisée avec les parents des Bambous a permis de créer un moment chaleureux de partage et d'échanges.

Pour clore l'année, une sortie à la bibliothèque a offert aux enfants une belle opportunité d'explorer l'univers des livres, stimulant leur imagination et leur envie de lecture.

Le plaisir de se retrouver s'est poursuivi au-delà de l'année scolaire, avec des moments conviviaux comme l'Apéro « Sakura » et l'Apéro « Lotus », deux rendez-vous qui ont permis à tous de se retrouver dans une ambiance détendue et agréable.

---

## **Crèche « Les Copains d'abord » - Avenue du Martin-Pêcheur, 20 G1**

---

Cette crèche accueille 14 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Le 28/06/2021 /, l'O.N.E. a accordé l'attestation de qualité de la crèche « Les Copains d'abord ».

### **Composition de l'équipe - agents à équivalent temps plein**

- Personnel de direction 0,5 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil 3 ETP - 3 personnes
- Personnel logistique 1 ETP - 1 personne

### **Nombres de jours d'ouverture**

- 229 jours

### **Nombre de jours de fermeture**

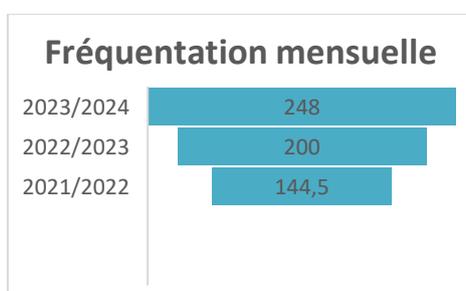
- Journées pédagogiques : 2
- Grève : 2

### **Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)**

Mois / Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Septembre	263	255	132
Octobre	280	221	144
Novembre	257	288	131
Décembre	201	133	154
Janvier	222	156	111
Février	252	234	183
Mars	246	281	194
Avril	276	197	141
Mai	248	141	178
Juin	286	248	153
Juillet	205	111	52
Août	240	128	173
<b>Total</b>	<b>2976</b>	<b>2392</b>	<b>1746</b>

### **Moyenne de fréquentation mensuelle**

Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022
<b>Total</b>	<b>248</b>	<b>200</b>	<b>144,5</b>



### **Taux d'occupation (en %)**

(Fréquentation mensuelle x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 <sup>ème</sup> trimestre 2023	90,82%
4 <sup>ème</sup> trimestre 2023	84,83%
1 <sup>er</sup> trimestre 2024	86,26%
2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	99,7%
3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	96,43%

#### **Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche**

- 22

#### **Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche**

- 10

#### **Nombre de stagiaires accueillis**

- 2

#### **Santé**

- Nombre de visite médicale : /
- Dépistage de troubles visuels : 1

#### **Sécurité**

- Nombre d'exercices incendies : 1

#### **Activités et évènements**

En décembre, le petit déjeuner de Noël a plongé les enfants de la crèche « Les copains d'abord » dans une ambiance festive, rythmée par la magie des fêtes et des moments gourmands partagés ensemble. En juin, le petit déjeuner de départ des grands a célébré la fin d'une étape importante, avec une atmosphère à la fois joyeuse et émouvante, alors que les plus grands se préparaient à de nouvelles aventures. Dès que le temps le permettait, les enfants ont également profité de la plaine de jeux du parc de la Héronnière et des étangs des Pêcheries, ajoutant des moments de plein air et de découverte à leur année.

### **Le service des accueillantes**

La commune a mis sur pied un service d'accueillantes d'enfants agréées par l'ONE. Il comprend actuellement accueillantes en activité (3 accueillantes salariées et 1 accueillante conventionnée) qui reçoivent à domicile un maximum de 4 enfants à temps plein, âgés de moins de trois ans. Les temps partiels sont autorisés pour autant que l'on ne dépasse pas 5 enfants présents simultanément.

Durant l'année 2023-2024, les accueillantes ont accueilli en moyenne 16 enfants par mois.

Ces accueillantes ont été agréées par le Collège échevinal sur base entre autres :

- D'une enquête circonstanciée de l'assistante sociale responsable de la coordination du service.
- De l'avis d'un médecin et du service incendie.

Elles doivent être âgées de 18 ans au moins, être domiciliées à Watermael-Boitsfort, avoir une formation dans le domaine de la petite enfance, proposer un logement adéquat, respecter les conditions d'hygiène imposées par l'ONE, satisfaire aux examens médicaux d'entrée et être prêtes à suivre une formation en cours d'emploi.

Le service veille au recrutement, à la formation continue, aux visites du domicile des accueillantes, aux inscriptions, au suivi des enfants et de leur famille, aux formalités administratives. Il met parents et accueillantes en contact, il gère l'aspect financier (redevances des parents, paiements aux accueillantes, déclarations fiscales, ...).

## Evolution du statut

En séance du 20 décembre 2017, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de lancer un projet pilote d'une durée de deux ans (2018-2019) en vue de réclamer le passage au statut de salarié des accueillant(e)s conventionné(e)s.

En 2018, le projet a porté sur un total de 400 accueillant(e)s (200 accueillant(e)s déjà en fonction et 200 nouveaux dossiers).

Depuis le 1er décembre 2018, le service compte une accueillante sous statut de salariée.

Le service rencontre de réelles difficultés à recruter et engager de nouvelles accueillantes à domicile sur le territoire de la commune. Les exigences liées aux conformités (électricité, gaz, incendie...), aux espaces disponibles à réserver pour l'accueil des enfants et aux horaires exigés par la fonction, sont en grande partie responsables de la situation.

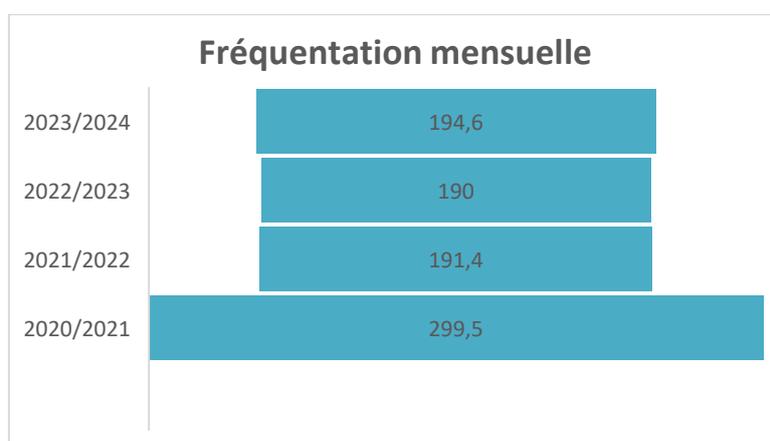
## Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)

Mois / Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Septembre	196	223	24	301
Octobre	205	194	194	279
Novembre	204	189	141	273
Décembre	207	146	161	292
Janvier	192	173	205	412

Février	224	224	225	406
Mars	204	212	233	384
Avril	225	223	174	434
Mai	183	179	211	322
Juin	165	224	219	438
Juillet	133	143	137	352
Août	198	147	148	256
<b>Total</b>	<b>2336</b>	<b>2277</b>	<b>2297</b>	<b>3595</b>

### Moyenne des fréquentations mensuelles

Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Total	194,6	190	191,4	299,5



### Capacité d'accueil communal

L'administration communale de Watermael-Boitsfort offre une capacité d'accueil de 174 places au 31 août 2023.

Mois / Années	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Roitelets	56	56	56	56
Gilson	42	42	42	42
Copains d'abord	14	14	14	0
Archiducs	46	46	46	46
SAE	16	16	16	24
<b>Total</b>	<b>174</b>	<b>174</b>	<b>174</b>	<b>168</b>

### Taux de couverture sur la commune de Watermael-Boitsfort

Le taux de couverture se définit par le nombre de places en milieux d'accueil disponibles sur la commune divisé par le nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans enregistrés dans la commune. A noter que les milieux d'accueillir peuvent accueillir les enfants jusqu'à 3 ans.

Pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, la commune a enregistré 488 enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Il y a 331 places disponibles dans l'ensemble de la commune, soit 174 dans les milieux d'accueil communaux et 157 dans les milieux privés.

Taux de couverture	1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024	1 <sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023	1 <sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022
<b>Taux de couverture global sur la commune</b>	331/488=67,82%	331/512= 64,65%	331/524 = 63.16%
<b>Taux de couverture MA communaux</b>	174/488=35,65%	174/512= 33,99%	174/524 = 33.20%
<b>Taux de couverture MA non communaux</b>	157/488=32,17%	157/512= 30,66%	157/524 = 29,96%

### **Service des Inscriptions centralisées « BBWB »**

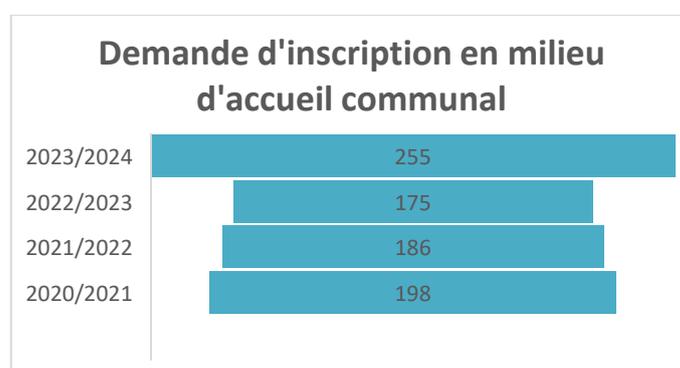
Dans le but de simplifier et d'uniformiser les démarches administratives pour les (futurs) parents, le service « Inscriptions BBWB » a mis en place une procédure commune à l'ensemble des milieux d'accueil communaux.

Ce service « Inscriptions centralisées » BBWB est opérationnel depuis juillet 2019.

### **Demande d'inscription en milieu d'accueil communal**

Pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, 255 demandes d'inscription ont été traitées par le service des inscriptions centralisées.

Années	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Inscription commune	159	118	135	126
Inscription hors-commune	96	57	60	63
<b>Total</b>	<b>255</b>	175	186	198



## **Admission des enfants dans nos milieux d'accueil**

Pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, 79 enfants ont intégré nos milieux d'accueil.

Le taux d'acceptation correspond à 49,7% des demandes d'inscription des enfants domiciliés à Watermael-Boitsfort.

<b>Par établissement</b>	<b>Admission-Fratrie</b>	<b>Admission Urgence sociale</b>	<b>Nombre total d'admission</b>
Roitelets	0	0	23
Gilson de Rouvreur	3	0	17
Copains d'abord	0	1	10
Archiducs	1	1	24
SAE	1	2	5
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>79</b>

Comme le précise la réglementation de l'ONE, les inscriptions définitives se feront dans l'ordre chronologique de la demande d'inscription et en tenant compte des critères de priorité définis dans le Règlement d'ordre intérieur : la fratrie, la situation sociale (demandes urgentes et particulières) et le domicile à Watermael-Boitsfort, pour autant, comme le prévoit la réglementation « que cela corresponde à l'offre d'accueil ».

Un code de priorité est attribué à chaque enfant lors de son inscription selon les critères précités.

Pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, le Comité d'avis BBWB s'est réuni 24 fois pour l'admission des enfants en crèche communale.

## **Réalisations du service**

En octobre 2023, le service a organisé en collaboration avec le service Event une bourse aux jouets, vêtements pour enfants et matériel de puériculture pour aider les familles à s'équiper à petit prix et dans une démarche durable.

En octobre 2022, le service a répondu à l'appel à projet Plan Cigogne de l'ONE pour la création de nouvelles places en milieux d'accueil. Des subsides ont été obtenus par l'ONE et la COCOF. Les plans d'aménagement et des travaux sont en cours.

Un projet de lecture individualisée a été mis en place au sein des crèches en collaboration avec l'ASBL « Boucle d'Or » et la bibliothèque communale. Des journées pédagogiques ont été organisées afin de former les équipes à la lecture individualisée.

Le service organise un dispositif permettant à tous les enfants, quels que soient leur groupe ou leur milieu d'accueil, de bénéficier de séances hebdomadaires de psychomotricité. Ces séances visent à soutenir le développement moteur et émotionnel des enfants, tout en favorisant leur bien-être. Elles sont encadrées par un professionnel formé en psychomotricité, garantissant ainsi un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Le service permet aux crèches la possibilité de proposer aux enfants des séances d'éveil musical, organisées une à deux fois par mois. Ces ateliers permettent aux tout-petits de découvrir les sons et les rythmes de manière ludique et interactive. L'éveil musical est animé par des intervenants spécialisés de la "Jeunesse musicale", apportant une approche artistique enrichissante et adaptée à l'âge des enfants. Ces séances favorisent ainsi le développement sensoriel et cognitif tout en stimulant la créativité et l'expression des plus jeunes.

Le service s'engage à offrir aux enfants des repas sains et équilibrés, en garantissant une alimentation de qualité et équitable pour tous. Chaque jour, une cuisinière prépare sur place des plats faits maison, veillant à utiliser des ingrédients frais et adaptés aux besoins des enfants.

Depuis mars 2024, chacune des crèches s'est engagée dans la transition écologique en adhérant à un projet proposé par l'ONE qui s'appelle le projet ACTE. Avec ce projet, l'ONE propose aux milieux d'accueil de faire une mise au point sur ce qui est déjà mis en place depuis quelques années tout en les accompagnant pour aller plus loin dans la dynamique d'amélioration de l'impact environnemental du milieu d'accueil. Suite à cela l'ONE a dégagé des subsides pour aider les milieux d'accueil à mettre en place un plan d'action concret et adapté à chacun. Les principales actions sont centrées autour de l'aménagement des espaces extérieurs et la réduction du plastique en remplaçant les articles concernés par un matériel plus éco-responsable.

## **Vaccination antipoliomyélitique**

La vaccination antipoliomyélitique est toujours obligatoire.

Les enfants doivent être vaccinés avant l'âge de 18 mois.

Le service a reçu 99 certificats de vaccination durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

# VIE SOCIALE ET SENIORS

Tél. : 02/676.16.22

Courriel : [vie.social@wb1170.brussels](mailto:vie.social@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 1ère Echevine

Chef de département : Ghislaine DE GRAVE

Coordinatrice du service : Sophie PERMANNE

Nombre d'agent : 3

## **Service d'accueil, d'information et d'orientation**

C'est un service d'aide sociale générale. Il veille à favoriser la vie sociale de la commune et de ses habitants.

Il écoute, informe, oriente et accompagne tout habitant de Watermael-Boitsfort, ainsi que les membres du personnel de l'Administration communale de Watermael-Boitsfort qui en font la demande.

Le service accueille le public du lundi au vendredi, de 8h à 17h sur rendez-vous au bureau ou à domicile si les personnes se trouvent dans l'incapacité de se rendre dans nos locaux. Le service bénéficie dorénavant d'une salle d'entretien adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Le service est également sollicité pour des interventions à la demande de la Police, des autres services de l'Administration Communale, des sociétés de logements sociaux, du CPAS de Watermael-Boitsfort, des médecins traitants ou prestataires de soins, des hôpitaux, maisons de repos, d'administrateurs provisoire de biens, etc...

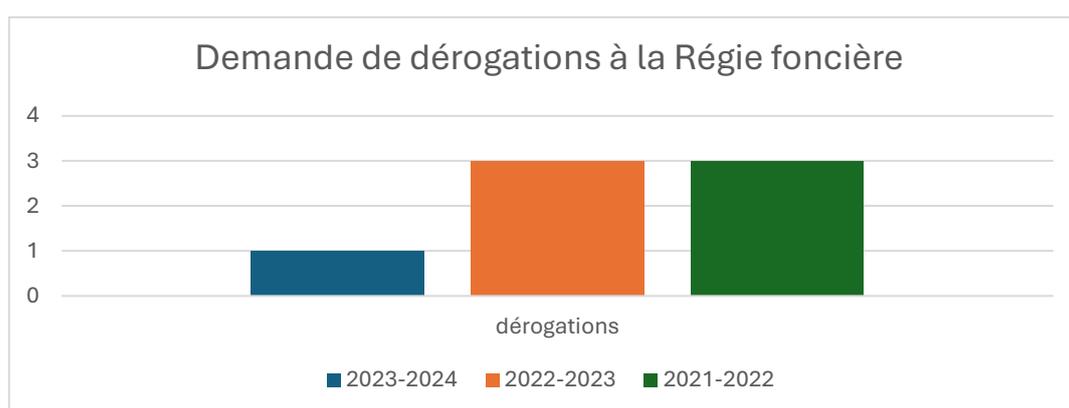
Le service effectue un travail de réseau en participant activement à la Coordination sociale du CPAS ainsi qu'aux différentes commissions organisées par le CPAS (Coordination sociale, commission 3ème âge, commission réseau, groupes de réflexions, commission logement). Ce travail de réseau est particulièrement important afin de maintenir et de renforcer les collaborations avec de multiples acteurs psycho-sociaux, mais également pour développer des stratégies communes face à certaines problématiques.

Depuis 2021, le service participe activement à une Commission soutien numérique organisée par la Coordination sociale du CPAS de Watermael-Boitsfort. En effet, la fracture numérique s'est amplifiée avec la crise sanitaire et nous réfléchissons à des

actions afin d'essayer de palier au mieux à cette problématique. Une enquête a été soumise aux habitants et en fonction des résultats de celle-ci, le service a mis en place un service d'informaticiens publics.

Le service participe aux comités santé organisés tous les deux mois, ce comité regroupe différents acteurs « médicaux / paramédicaux » présents sur le territoire de la Commune afin d'élaborer des actions « santé » à mettre en place, au service des habitants de la commune, répondre à ses besoins et questions spécifiques.

Le service fait également partie de la Commission d'attribution des logements de la Régie Foncière. Il participe activement aux réunions mensuelles et donne son avis sur les points abordés. Cette commission donne des avis sur les candidatures pour les logements vacants, sur les demandes de mutation, sur l'attribution des logements, sur les dérogations demandées, etc. Le service aide certains candidats-locataires à compléter le formulaire d'inscription et peut effectuer des rapports sociaux à la demande des candidats-locataires afin de soumettre leurs situations particulières ou leurs demandes de dérogations à la Commission d'attribution.



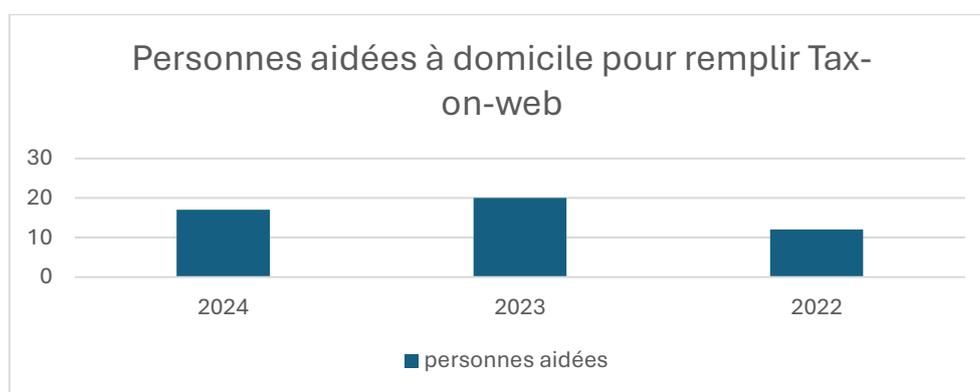
Lorsque la situation le nécessite, et avec l'accord des personnes, les assistantes sociales mettent en place les services d'aides à domicile pour les seniors et/ou personnes en situation de handicap ou fragilisées en demande aide-ménagère et/ou familiale, infirmier à domicile, kiné, télé-vigilance, soins palliatifs, etc...).

Le service accompagne également les personnes dans les démarches lors du décès du conjoint et/ou d'un proche.

Il informe tout habitant en demande sur les différentes possibilités pour prévoir sa fin de vie (déclaration non-acharnement thérapeutique, dons d'organes, déclaration relative au mode de sépulture, ...) et aide notamment les personnes à compléter leur déclaration anticipée d'euthanasie et/ou déclaration de dernières volontés à domicile lorsqu'ils ne savent pas se déplacer. Le service a aidé 8 personnes à compléter ces documents durant le période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Le service a depuis quelques années une attention particulière vis-à-vis des situations de violences intrafamiliales en les accompagnant. En collaboration avec le CEFAS, le service a aidé 9 familles face à ce type de situation en les conseillant ou les accompagnant d'un point de vue juridique, administratif ou psychologique.

Les permanences du SPF Finances pour aider les habitants à compléter leurs déclarations d'imposition personnes physiques se sont déroulées les 20/06 et 24/06/24. Cependant, 20 le service vient en aide aux habitants afin de compléter leurs déclarations d'imposition personnes physiques du fait de la particularité de celles-ci (succession, divorce, etc.).



## Projets de cohésion sociale

### Goûter seniors de Noël

En collaboration avec le service Events, chaque année, au mois de décembre, le service de la Vie Sociale organise à la Maison Haute un goûter de Noël destiné aux seniors de la Commune.

Cette année le goûter s'est déroulé le 14 décembre 2023 et la chorale des élèves de l'école des Naïades a permis un chouette échange intergénérationnel entre les seniors et les enfants.

### Boîtes Jaunes « Mon frigo m'a sauvé la vie » (projet ASBL Seniors Focus)

En collaboration avec le service santé, le service continue à informer et distribuer les boîtes jaunes auprès des habitants qui la demande et à assurer la promotion de ces boîtes lors des évènements que le service organise.

## **Guide des seniors de Watermael-Boitsfort**

Organisé par thématique, il aborde des sujets aussi variés que les transports, la santé, les loisirs, les aides à domicile, etc., sans oublier les numéros utiles aux seniors. Une version téléchargeable est également à disposition des seniors sur le site communal. Le service distribue le guide Seniors aux personnes en demande en collaboration avec le CCCA.

## **Conseil consultatif communal des Aînés**

Le CCCA a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. Dans ce cadre, le CCCA se réunit une fois par mois et tient également des réunions statutaires trimestriellement en présence des autorités communales.

Durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 et dans le cadre de ses missions, le CCCA a organisé les conférences/ évènements suivants :

- Conférence "Comprendre le malaise social - regard d'un économiste" par Monsieur Etienne de Callatay en date du 16 mai 2024.
- Organisation d'un moment de rencontre intergénérationnel le 29 janvier 2024 avec Simon Gronowski, rescapé du XXème convoi et deux classes de l'école de la Sapinière.
- Participation à un groupe pilote WeTechCare visant à développer des contenus de la mobilité et l'inclusion numérique.
- Le CCCA est amené à donner son avis sur le projet participatif « les bancs pour tous » afin d'identifier les lieux où des bancs supplémentaires pourraient être installés.

Le CCCA organise également des tables de paroles sur diverses thématiques, mais également des ateliers gratuits pour les seniors à l'usage du smartphone et de la tablette tous les lundis et jeudis à EPN communal.

Le service apporte un soutien administratif et logistique aux projets mis en place par le CCCA.

Le CCCA organise également des tables de parole sur diverses thématiques.

## **Séance d'information « Code de la route » à destination des seniors de Watermael-Boitsfort**

En collaboration avec la police de la zone d'Uccle-Watermael-Boitsfort-Auderghem, une session d'information sur le code de la route destinée aux seniors a été organisée par le service le 19 avril 2024. Cette séance a réuni plus de 70 seniors à la Maison Haute.

## **Les Guinguettes de Boitsfort**

Deux guinguettes ont été organisées pour les seniors et rencontrent toujours autant de succès. Une en automne, le 17 octobre 2023 avec une ambiance rétro « Rockabilly swing » et une au printemps le 09 avril 2024 avec une initiation aux danses latines.

---

## **Projet de soutien aux familles monoparentales**

---

### **Chèques ALE**

Faisant suite à l'enquête sur les besoins et les attentes des familles monoparentales menée en 2022, le service a mis en place les chèques ALE afin de soutenir les familles monoparentales en leur octroyant des chèques pour l'accompagnement et la surveillance de leur(s) enfant(s). La commune prend en charge le coût des chèques et la famille prend en charge le frais déplacement de l'ALE (3 € aller/retour). La famille pourra utiliser ces chèques pour assurer le trajet école/domicile, baby-sitting, accompagner l'enfant à ses activités, ... Ces chèques permettront donc aux parents de souffler un peu !

Les familles peuvent obtenir un carnet de 10 chèques (chaque chèque donnant accès à 1 heure d'un travailleur ALE), renouvelable une fois par an (soit 20 chèques offerts par an).

Les conditions pour l'obtention de ces chèques sont les suivantes :

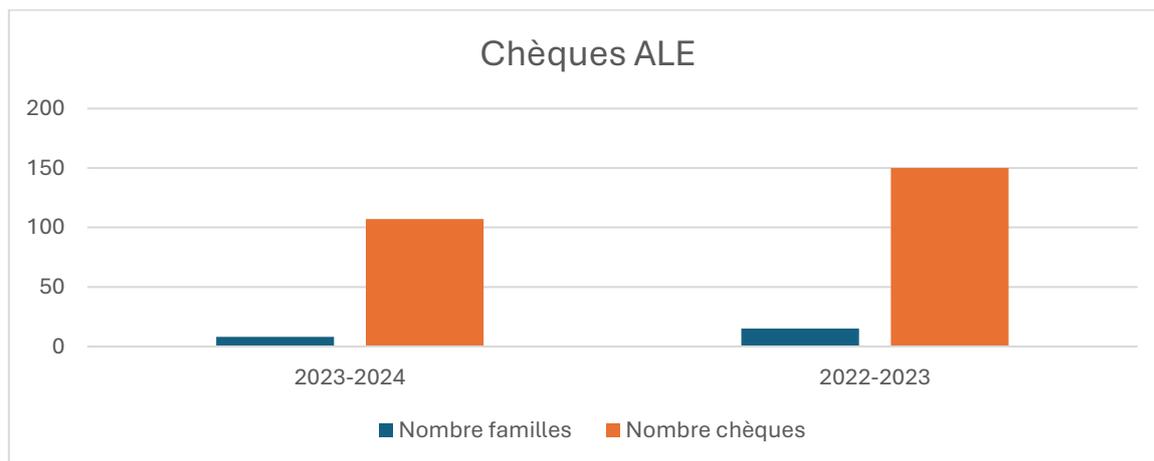
- Être domicilié et habiter effectivement sur Watermael-Boitsfort ;
- Avoir la garde de leur(s) enfant(s) à 50% ou plus ;
- Condition de revenu en brut :
  - Parent isolé : 47.000€ /an + 6000€ / enfant à charge ;
  - Ménage (ensemble des personnes majeures faisant partie du ménage) : 70.000€ / an + 6000€ / enfant à charge

Outre ce soutien, le service aide quotidiennement les parents solos à activer leurs droits tels que le statut BIM, la majoration de leurs allocations familiales, la réduction de leur précompte immobilier, etc.

Nous comptons actuellement 7 travailleuses ALE ayant adhérer à ce projet.

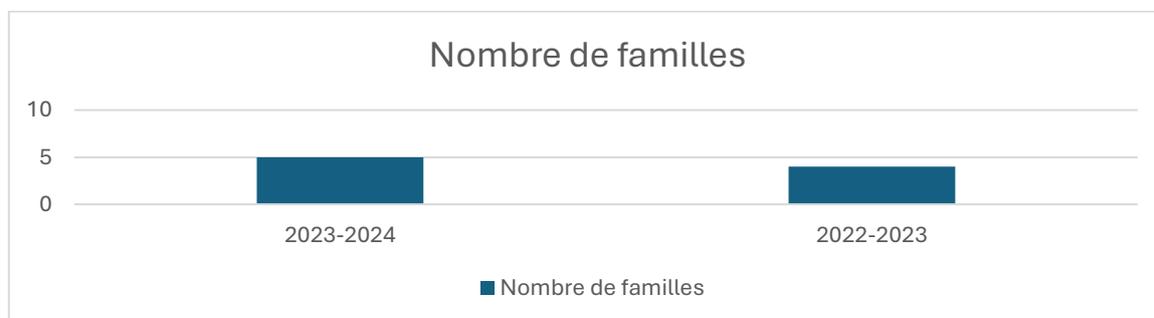
Depuis le mois de septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024, le service a pu aider 8 familles en leur octroyant 10 chèques ALE soit 80 chèques ALE ont été délivrés. De plus, le service a pu épauler la crèche des copains d'abord pendant deux jours afin de ne pas la fermer par manque d'effectif en octroyant 24 chèques ALE.

Lors de l'évènement « En équilibre » organisé par notre service, nous avons demandé à une travailleuse ALE de venir épauler le cirque Chabri pendant 3heures.



## Collaboration avec la Recyclerie

Afin de soutenir au mieux les familles monoparentales qui vivent une situation de précarité, nous avons sollicité une collaboration avec la recyclerie. Avec ce partenariat mis en place en mai 2023, le service peut fournir aux familles un formulaire de devis notifiant les besoins de la famille et le montant estimé en fonction de ceux-ci. Avec ce formulaire complété par l'assistante sociale du service, cette dernière peut aller chercher le matériel utile à la recyclerie et ce gratuitement sur présentation du devis. Depuis le mois de septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024, le service a aidé 5 familles dans ce cadre.



## **Après-midi « En Equilibre »**

En date du 16 décembre 2023, le service a organisé un évènement gratuit tant pour les enfants (de 5 à 12 ans) et les parents en parallèle avec le marché de Noël de la Place Wiener. Pendant que les parents participaient à un atelier « Et si je prenais soin de moi, pour une fois ? » proposé par Thuy Anh Nguyen, spécialiste en intelligence émotionnelle, de l'ASBL Bubbel Pop. Cet atelier scindé en deux sessions a eu pour objectif de permettre aux parents de se reconnecter à soi et de retrouver du plaisir dans leur rôle de parents. Des outils ludiques et pratiques ont été proposés aux parents qui ont pu partager leurs expériences.

Le premier atelier consistait à apprendre à prendre soin de soi en tant que parent sans culpabiliser, créer un lien d'épanouissement avec son conjoint et ses enfants.

Le deuxième, à prioriser ses tâches pour mieux gérer son temps grâce à l'outil qui correspondait le mieux à chaque participant sans ressentir de pression ou de la culpabilisation.

Les enfants ont quant à eux été pris en charge par le Cirque Chabri pour un atelier d'initiation au cirque sous la surveillance d'un membre du service de la Vie Sociale. Les maquilleurs de l'ASBL Ganesha Events ont grimé les enfants sur le thème du cirque durant cet après-midi. Les enfants ont ensuite été invités à monter sur la scène au cœur du Village de Noël pour ouvrir le grand spectacle du Cirque Chabri et ses numéros éblouissants.

## **L'évènement artistique CHAMBARD, en partenariat avec La Vènerie**

Dans le cadre du soutien à la parentalité, le service a pu mettre en avant ces initiatives de soutien à la parentalité lors de cet évènement artistique co-construit par Anne Kennes et Kyung Wilputte, 2 mamans boitsfortoises le 24 avril 2024 à la Vènerie.

Cet évènement consistait à la projection du film « Toni en famille » de Nathan Ambrosioni, suivie d'une rencontre sur le thème de « Comment garder le cap quand on est seul-e à bord pour s'occuper de ses enfants ? », modérée par Clémentine Rasquin, journaliste au Ligneur, avec :

- Kadija Bouchirab, coordinatrice de la Maison des Parents Solos à Bruxelles
- Julien Keppenne, psychologue Relais Familles Mono en Wallonie
- Nathalie Bruart, bénévole HAMAC

## Le service Informaticiens publics

Faisant suite aux travaux de la Commission soutien numérique et des actions à mettre en place afin de soutenir notre population face à la « fracture numérique ». En effet, la dématérialisation des rapports avec les institutions implique une aggravation des inégalités sociales notamment pour les personnes n'ayant pas accès aux outils numériques ou n'ayant pas les compétences nécessaires.

Considérant les résultats de l'enquête « Le numérique à Watermael-Boitsfort, et vous ? » faisant ressortir le besoin de notre population face à cette dématérialisation imposée et excluante.

Le service a mis en place un nouveau service d'informaticien public (IP) qui est un service « généraliste » du numérique de 1ère ligne qui travaille dans une démarche d'accompagnement en :

- Accueillant l'utilisateur en lui permettant d'exprimer sa demande ;
- En identifiant la demande afin de déterminer les actions à prendre ;
- En faisant les démarches avec l'utilisateur (aide à accéder aux services publics ou privés en ligne, à rechercher une information, à utiliser les outils de communication, etc) ;
- En conseillant (ou orientant) l'utilisateur.

En collaboration avec l'Asbl Action et Recherche Culturelles (ARC) qui a pris en charge avec le service la formation de nos volontaires (6), et les accompagne sur le terrain dans leurs premières semaines pour en faire des informaticiens publics avertis. Le service de la Vie sociale assure quant à lui un soutien continu aux volontaires lors de leur permanence.

### Que font les Informaticiens Publics (IP) ?

Les IP tiennent des permanences gratuites en contact direct avec les citoyens et citoyennes. Ils les aident à effectuer un paiement en ligne, télécharger un document administratif, envoyer un e-mail, effectuer une recherche ou encore à utiliser les plateformes des services publics, des services privés essentiels. Ils peuvent également leur fournir une petite aide technique (installation Istme, etc).

Les IP viennent donc en aide de façon ponctuelle pour répondre à des besoins concrets de nos habitants. L'initiative des IP nous semble donc replacer l'humain dans la relation dans un cadre confidentiel et gratuit pour tout habitant de Watermael-Boitsfort.

Le cadre de leurs interventions, ainsi que les pratiques déontologiques de ceux-ci ont été cadrés dans une convention.

## Qui sont nos IP ?

Nos 6 volontaires boitsfortois ont été formés par ASBL Arc et seront soutenus lors de leur permanence par les assistantes sociales du service Vie Sociale. Être bénévole Informaticien public c'est être patient, à l'écoute, avoir des compétences informatiques de base et surtout s'engager contre les inégalités numériques et pour le maintien d'un accès humain aux services.

Profil de nos IP, l'âge de nos IP varie entre 55 et 75 ans et ils ont des connaissances de base (et même plus) en informatique.

Ils accueillent, accompagnent et aident les personnes en identifiant leurs situations et leurs besoins. Ils réorientent l'utilisateur si la demande n'est pas de leur ressort ou s'ils n'ont pas les moyens de la réaliser.

## Quel est la différence entre un IP et EPN ?

IP (Informaticien Public) : aide individuelle donnée lors de permanence liée à un lieu social, effectue des démarches en ligne avec la personne.

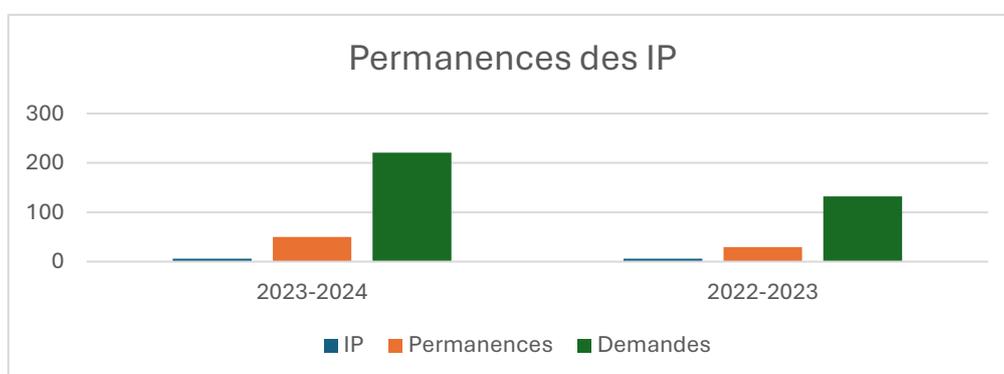
EPN (Espace Public Numérique) est un espace doté de matériel informatique à disposition du public et qui dispense de formations pour l'utilisation de ce matériel.

## Les permanences ?

La première permanence s'est déroulée le 16 février 2023 et depuis elles se déroulent tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h et ce sans RDV (hormis en juillet/août où la permanence se déroule de 9h à 12h).

Où :3, Allée Jacques Wiener dans un local accessible aux personnes à mobilité réduite.

Durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, les informaticiens publics ont déjà réalisé 221 demandes pour les habitants qui se sont présentés à la permanence.



Depuis août 2023, à la demande de l'Antenne scolaire du service de Prévention et de Cohésion sociale de Watermael-Boitsfort, les IP aident les personnes tous les mardis matin du 29/08/2023 au 31/10/2024 à introduire les 22 demandes d'allocations d'étude (Bourse) auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles pour les familles les plus éloignées du numérique.

### **Centrale des moins mobiles – Service Mobitwin de Watermael-Boitsfort**

Depuis 2015 et en collaboration avec ASBL M'Pact, le service a mis en place un service de transport solidaire effectué par des chauffeurs volontaires pour les habitants qui présentent des difficultés de mobilité et un revenu limité (deux fois le RIS).

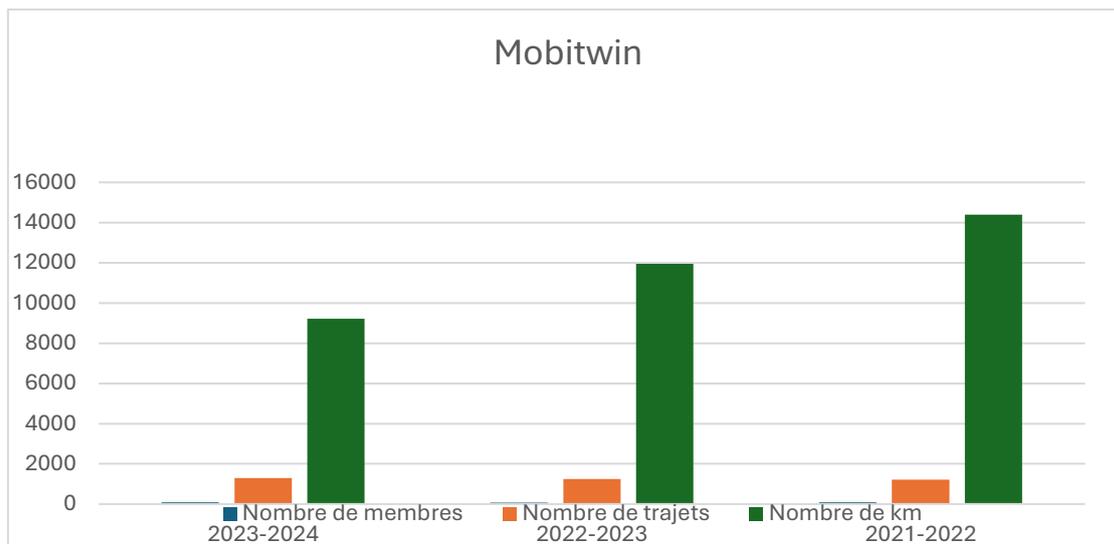
Le coût pour bénéficier de ce service est modéré, à savoir un abonnement annuel de 12€ (reversé à l'ASBL M'Pact) et un défraiement kilométrique remis au chauffeur volontaire correspondant au montant officiel de l'indemnité kilométrique (0,42 cents).

Les trajets demandés par les membres concernent pour la plupart des rendez-vous médicaux mais nous avons également des demandes pour accompagner les personnes âgées pour aller faire leurs courses, un rendez-vous chez le coiffeur, une démarche administrative, un loisir ou une visite familiale ou amicale.

Ce service répond réellement à un besoin : lutter contre la solitude et l'isolement social, favoriser de déplacement financièrement démocratique, aide à la vie à domicile. Il favorise le lien social entre les habitants, donc plus de mobilité pour nos habitants les moins mobiles.

Durant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024, Mobitwin a eu les chiffres suivants :

	<b>2024</b> De septembre 2023 à août 2024	<b>2023</b> De septembre 2022 à août 2023	<b>2022</b> De septembre 2021 à août 2022	<b>2021</b> De septembre 2020 à août 2021	<b>2020</b> De septembre 2019 à août 2020
<b>Nombres de membres</b>	80	78	85	75	91
<b>Nombre de chauffeurs actifs</b>	5	6	5	10	12
<b>Nombre de trajets</b>	1296	1241	1218	777	1544
<b>Nombre de km</b>	9220	11955	14 386	7 176	13 520



### **Profil des chauffeurs**

L'âge de nos chauffeurs varie entre 26 ans et 86 ans et ils ont les statuts suivants ; 1 personne en invalidité, 1 personne au chômage, 5 personnes pensionnées et une étudiante.

## **Personnel communal**

Le service social a également pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et d'aider les membres du personnel de l'Administration communale qui en font la demande.

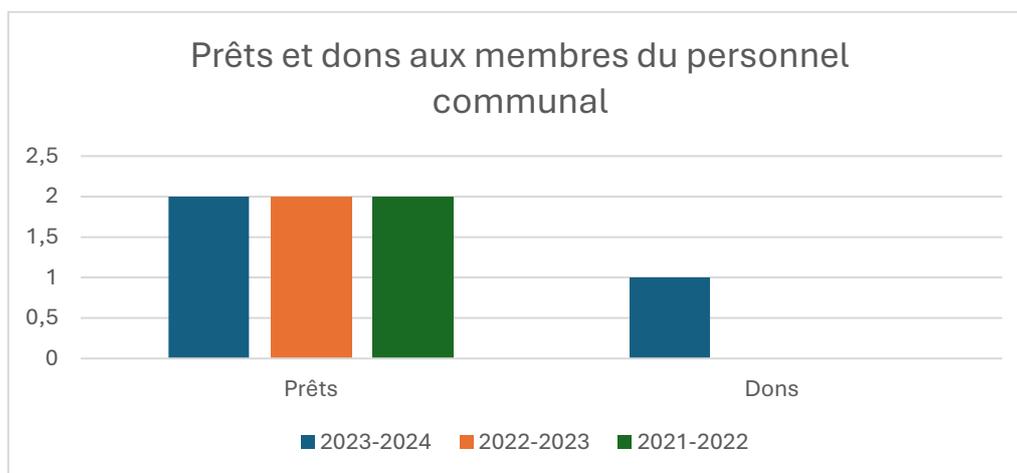
Durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, hormis les demandes de prêts et dons sociaux, il a aidé 40 membres du personnel à effectuer diverses démarches administratives et/ou sociales.

### **Prêts sociaux et dons**

Le Règlement du service social prévoit l'octroi de prêt aux agents définitifs et contractuels au service de l'Administration communale afin d'aider les membres du personnel à faire face aux difficultés de la vie et à certaines conditions. 3 prêts sociaux ont été octroyés entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024.

Il prévoit également l'octroi de dons *aux agents ayant subi une perte de traitement suite à un écartement, un accident de travail ou une maladie grave de longue durée (de plus d'un an). Cette intervention ne pourra être octroyée que si l'agent totalise 6 mois d'absence sur l'année ou plus d'un an dans le cas d'une maladie.* Le montant de ce don est déterminé par la différence entre le salaire théorique de l'agent hors primes et ses

indemnités mutuelle augmentées des allocations diverses auxquelles il peut prétendre. Un don a été octroyé entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024.



## Avantages sociaux accordés par l'administration communale

### Télédistribution - Contribution communale aux frais d'abonnement en faveur des personnes handicapées

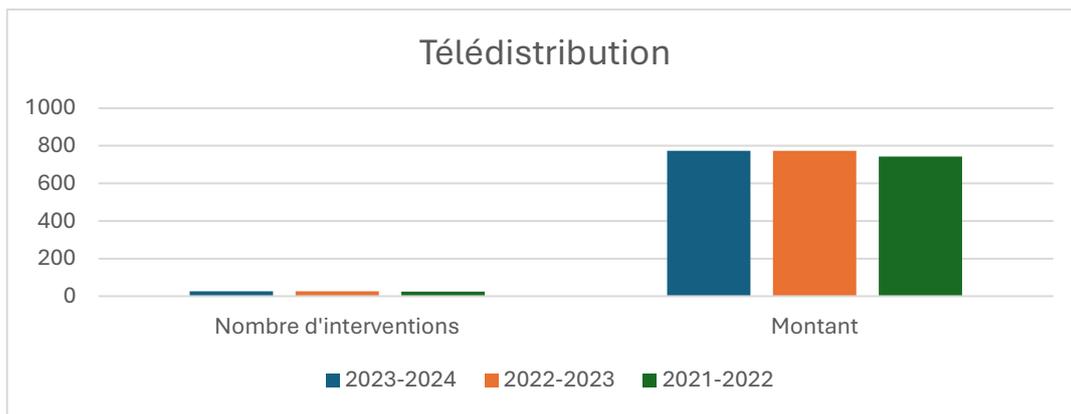
Cet avantage concerne les personnes en situation de handicap en possession :

- D'une attestation générale de handicap stipulant une réduction d'autonomie à 12 points minimum délivrée par le SPF Sécurité Sociale ;
- D'une attestation de reconnaissance du statut de BIM (Barème Intervention Majorée) délivrée par la mutuelle.

Ces personnes peuvent obtenir une intervention communale dans le prix de l'abonnement à la télédistribution.

Cette intervention, d'un montant annuel de 29,75 €, est liquidée au prorata des tranches mensuelles d'abonnement payées à la Société de télédistribution.

2023/2024	2022/2023	2021/2022
26 interventions 773,50€	26 interventions 773,50€	25 interventions 743,75€



## Chèques-taxi

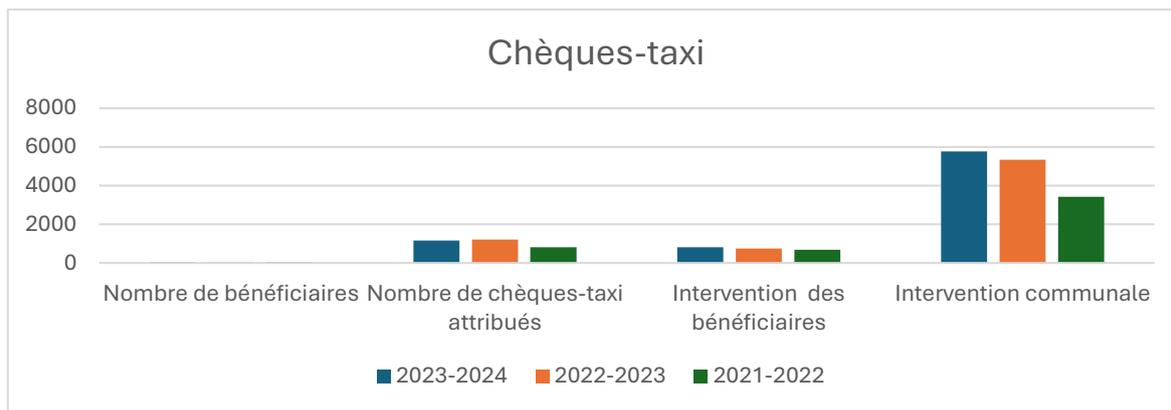
La Commune délivre des chèques-taxi, d'une valeur de 5,00 € aux personnes à mobilité réduite qui se trouvent dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun.

L'enquête sociale détermine si les conditions d'accès sont bien remplies. Elle règle également le nombre de chèques-taxi délivré par mois en fonction de la situation médicale du bénéficiaire (3 ou 5 chèques-taxi par mois).

Le service de la Vie Sociale envoie les chèques mensuellement au domicile du bénéficiaire.

La Région Bruxelles-Capitale octroi une subvention spéciale à l'occasion de l'acquisition par la Commune de chèques-taxis à valeur universelle sur le territoire de la Région auprès de la société à qui la mission de créer et d'organiser la distribution de chèques-taxis à valeur universelle lorsque ces chèques-taxis sont distribués par la Commune à des personnes à mobilité réduite ou à faible revenu répondant aux conditions et effectivement utilisés par ces personnes.

	<b>2023-2024</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2021/2022</b>
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	31	36	33
<b>Nombre de chèques-taxi attribués</b>	1165	1 216	820
<b>Intervention des bénéficiaires</b>	806,5€	745 €	675 €
<b>Intervention communale</b>	5762,50€	5 335 €	3425 €



## Introduction de dossiers auprès d'autres administrations

### Dossiers de pensions

Le service de la Vie Sociale conseille, oriente et accompagne les personnes pour toute question relative à la pension de salarié, la pension d'indépendant, la pension de survie, la GRAPA, la pension étrangère, la pension du secteur public, et à l'estimation de la pension.

Il introduit les demandes auprès du SFP (Service Fédéral des Pensions) et aide à compléter les formulaires de demande de pension et à la constitution des dossiers si nécessaire.

Il aide également à la régularisation de certains dossiers inhérents à la pension (attestation résidence, renonciation à la dette, etc)

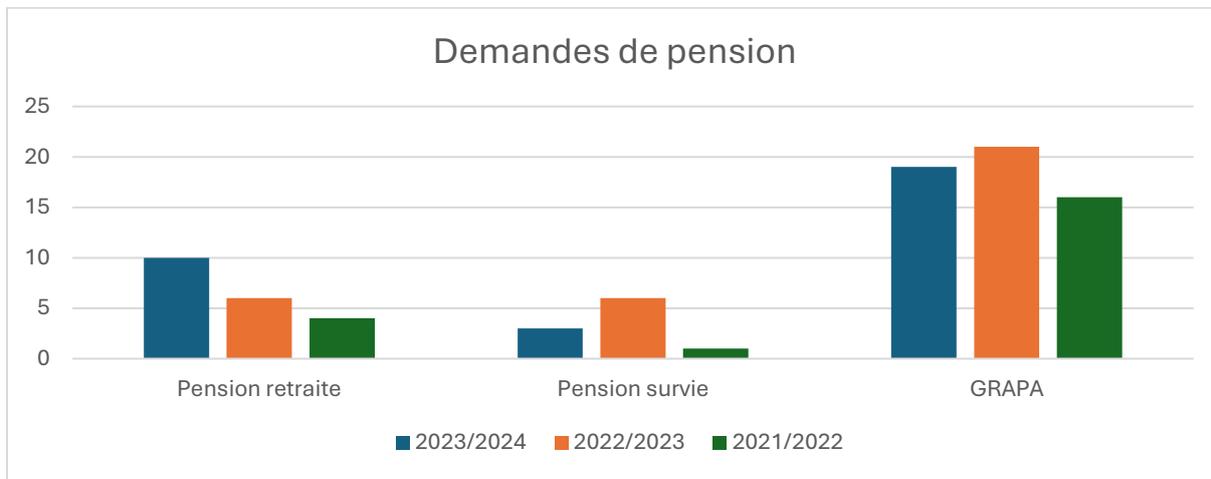
### **Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs salariés/indépendants auprès du SFP**

	2023-2024	2022/2023	2021/2022
Pension de retraite	10	6	4
Pension de survie	3	6	1
<b>TOTAL</b>	13	12	5

### **Introduction des demandes de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) auprès du SPF**

La GRAPA est une allocation pour les personnes qui ont atteint l'âge légal de la pension et qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

	2023-2024	2022/2023	2021/2022
Demandes GRAPA	19	21	16



### **Accompagnement et suivi dans la constitution des dossiers pension**

Le service a accompagné 18 personnes dans la constitution de leurs dossiers de pension/survie/grapa étant donné la particularité de leurs situations.

### **Dossiers de personnes en situation de handicap**

Le service de la Vie Sociale aide les personnes en situation de handicap à introduire et à constituer leurs dossiers auprès du SPF Sécurité Sociale - Direction Générale des Personnes Handicapées. Le service introduit les demandes auprès du SPF Sécurité Sociale de manière informatisée via « My Handicap » ou « My Iriscare ». Il effectue des visites à domicile lorsque les personnes se trouvent dans l'incapacité de se rendre à notre bureau afin d'effectuer les demandes liées à leur état de santé.

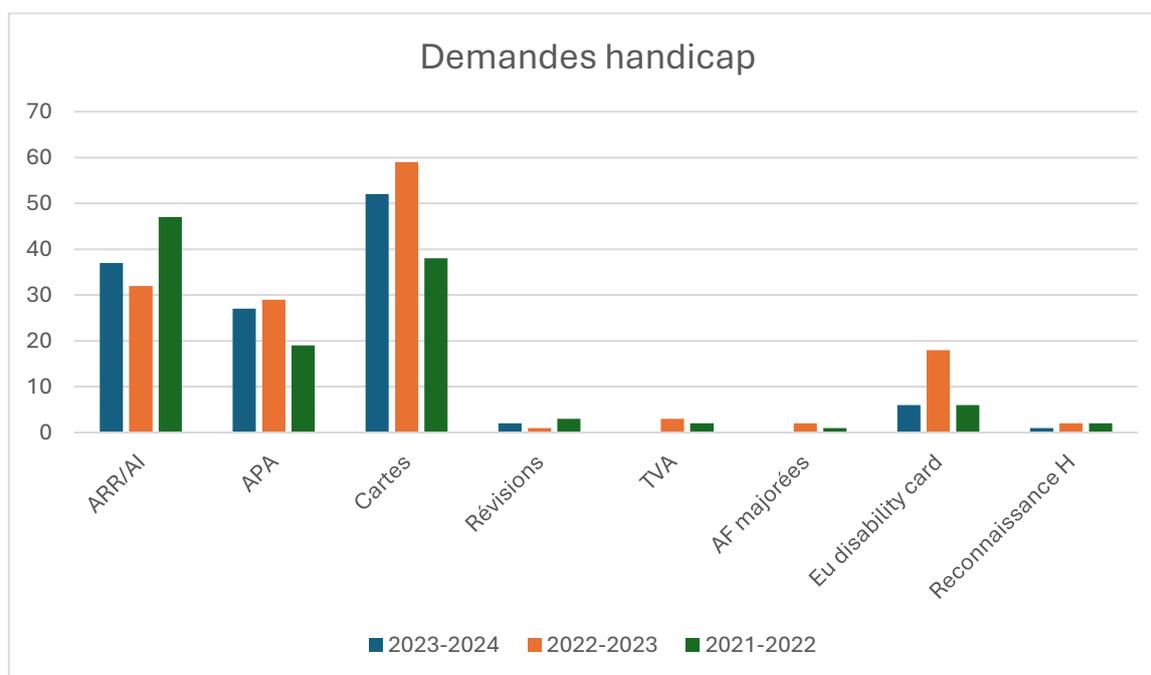
L'informatisation de l'introduction des demandes bouleverse les habitudes et nécessite que la Commune aide davantage les personnes et leur famille dans ces démarches complexes.

Le service sert donc d'intermédiaire entre le SPF Sécurité Sociale et/ou Iriscare, les habitants effectuant une demande et leurs médecins.

Durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, il a introduit 125 dossiers dont :

	2023-2024	2022/2023	2021/2022
ARR/AI	37	32	47
APA	27	29	19
Cartes	52	59	38

Révisions	2	1	3
TVA	0	3	2
AF majorées	0	2	1
EU disability card	6	18	6
Reconnaissance	1	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>146</b>	<b>116</b>



- ARR/AI : demande d'allocation de remplacement de revenu et d'allocation d'intégration (- de 65 ans) ;
- APA : demande d'allocation pour l'aide aux personnes âgées (+ de 65 ans) ;
- Cartes : demande de carte de stationnement pour handicapés ;
- Révisions : demande de révision administrative et/ou médicale (signalement changement situation) ;
- TVA : demande obtention avantages fiscaux liés au véhicule de la personne handicapée ;
- AF majorées : allocations familiales majorées ;
- EU Disability card : carte européenne pour un meilleur accès des personnes en situation de handicap à la culture, au sport et aux loisirs ;
- Reconnaissance de handicap : demande d'attestation générale de handicap sans allocations.

Le service les accompagne également durant la procédure de reconnaissance de handicap à réunir les documents demandés et à compléter les documents transmis. Une fois le handicap reconnu, nous activons également les avantages sociaux et fiscaux découlant du handicap des personnes (tarif téléphonique social, réduction du revenu

imposable et du précompte immobilier ou réduction loyer dans logement social, tarif gaz et électricité social, allocation forfaitaire maladie chronique, etc).

En cas de décès du bénéficiaire d'une allocation relative au handicap, les termes échus et non payés sont versés d'office aux ayants droits. Le service est chargé de retrouver ceux-ci afin de les informer de la décision du SPF Sécurité Sociale et de la démarche à suivre pour récupérer les arrérages dus. Durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, le service a traité 2 dossiers d'arrérages.

Le service aide également les personnes à constituer le dossier de « demande de renonciation au recouvrement d'une dette » lorsqu'une personne en situation de handicap a perçu indûment une allocation personnes handicapées et qu'elle se trouve dans l'incapacité de rembourser la dette. Cette demande doit être motivée et une enquête sociale sur les revenus/dépenses de la personne est demandée par le SPF Sécurité sociale. Durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, le service a traité 3 dossiers de renonciation à la dette.

Le service de la Vie Sociale oriente, informe et accompagne les personnes en situation de handicap auprès des services proposés pour améliorer le quotidien de celles-ci (tel que le Iriscare et les mutuelles pour l'aménagement du logement et au Phare pour recherche d'emploi adapté, stage découverte etc).

Le service informe et accompagne (si nécessaire) les personnes à faire la demande d'emplacement parking personnes handicapées auprès de la police. Durant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, le service a aidé 6 personnes à effectuer cette demande auprès de la police et Polutra.

Le service collabore à l'actualisation du pré-bilan des actions mises en place par l'administration dans le cadre de la Charte communale de l'Inclusion de la personne en situation de handicap.

## **Vérification de la conformité des milieux d'accueil en matière de protection incendie**

Le service effectue la mise à jour de la conformité des milieux d'accueil (0 à 18 ans) en matière de protection incendie établis sur le territoire de Watermael-Boitsfort (10 milieux en 2023-2024) en ce compris les accueillantes d'enfants conventionnées.

Nous vérifions les éléments suivants :

- Le rapport de visite de prévention incendie effectué par SIAMU (valable 5 ans) ;
- L'entretien annuel des extincteurs ;
- L'assurance incendie ;
- L'entretien annuel de la chaudière (tous les 2 ans).

## Commémorations patriotiques

Les Trois cérémonies patriotiques ont été organisées en 2023/2024. Les gerbes ont été déposées sur les différents monuments.

- Cérémonie patriotique – Armistice du 11 novembre 2023.
- Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1er, le 17 février 2024.
- Cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre 40-45, prévue le 8 mai 2024.

## Subsides

Des subsides sont octroyés aux sociétés locales des familles et aux œuvres philanthropiques à caractère social pour couvrir leurs frais de fonctionnement.

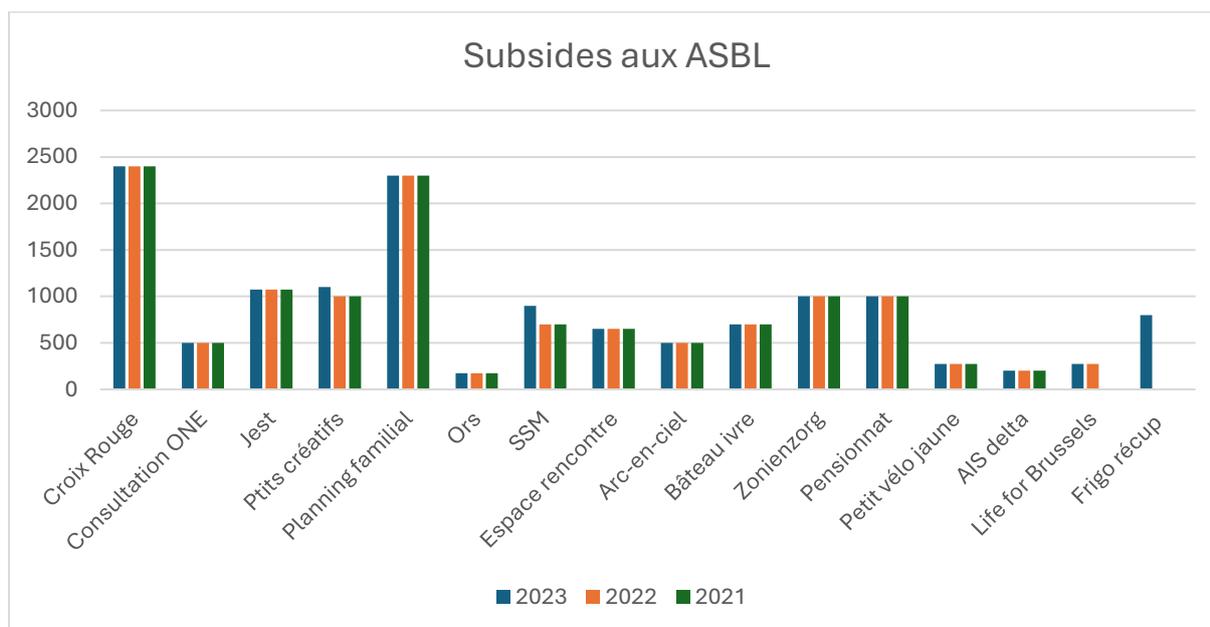
Chaque année, il est demandé aux bénéficiaires de justifier l'utilisation du subside octroyé au moyen d'un « formulaire de renseignements dans le cadre du contrôle et de la demande de subside » établi en collaboration avec les services culture, sport, jeunesse. Il leur est demandé de joindre à ce formulaire leur dernier rapport d'activité et les comptes s'y rapportant, ainsi que leur programme d'activités et leurs projets. L'analyse de chaque dossier se fait sur base des critères d'attribution et de répartition fixés au Collège du 20/06/2020.

Chaque année, nous subsidions une nouvelle ASBl qui en a fait la demande et qui correspond aux critères précités.

## Répartition des subsides

Nom de l'Asbl subsidiée	Subsides 2023	Subsides 2022	Subsides 2021
Croix Rouge – Section Watermael-Boitsfort	2.400€	2.400€	2400€
Consultation O.N.E. « Trois Tilleuls »	500€	500€	500€
Asbl « Jamais Eux Sans Toi »	1.075€	1.075€	1.075€
Asbl « Les P'tits Créatifs »	1.100€	1.000€	1000€
« Information et Planning Familial »	2.300€	2.300€	2.300€
« Office de Réadaptation Sociale »	175€	175€	175€
Asbl « Service de Santé Mentale »	900€	700€	700€
Asbl « Espace Rencontre »	650€	650€	650€
Asbl « Arc-En-Ciel »	500€	500€	500€
Asbl « Le Bateau Ivre »	700€	700€	700€

Asbl « Zoniënzorg »	1.000€	1.000€	1.000€
Asbl « Pensionnat Henri Jaspar »	1.000€	1.000€	1.000€
Asbl « Le petit vélo jaune »	275€	275€	275€
Asbl « AIS Delta »	200€	200€	200€
Asbl « Life for Brussels »	275€	275€	-
Asbl « Frigorecup 1170 »	800€	-	-
<b>Total</b>	<b>13.575€</b>	<b>12.750€</b>	<b>12.475€</b>



Pour rappel, les modalités d'attribution et de répartition des subventions communales octroyées aux Asbl à caractère social et philanthropique sont les suivants :

Les modalités d'attribution fixées sont les suivantes :

- L'Asbl doit avoir minimum un an d'existence reconnue ;
- L'Asbl doit avoir ses activités principales sur le territoire de Watermael-Boitsfort ou avoir un impact sur la population de Watermael-Boitsfort ;
- L'Asbl doit effectuer la demande de subside chaque année au moyen du formulaire de demande de renseignements et le transmettre au service de la Vie Sociale et ce dans les temps ;
- Si l'Asbl demande une augmentation de subside, celle-ci doit être dûment justifiée au service de la Vie Sociale en y apportant les preuves afférant à cette demande ;
- Toute nouvelle demande de subside de la part d'une Asbl, doit être impérativement transmise au service Vie Sociale ;
- L'Asbl doit répondre aux critères précités et sa demande sera analysée l'année suivante.

Les modalités de répartitions fixées sont les suivantes :

Nous maintenons les montants octroyés aux ASBL déjà subventionnées et nous augmentons le budget des ASBL en fonction ;

- Du déficit budgétaire de l'ASBL sur base du dernier bilan comptable remis l'année précédente et nouveaux projets améliorant la qualité de vie des habitants de WB ;
- De la collaboration (active) entre Commune et l'ASBL.

## 4.8. URBANISME, MOBILITÉ, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT & HYGIÈNE

# URBANISME

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : [urbanisme@wb1170.brussels](mailto:urbanisme@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 5<sup>ème</sup> Echevine

Chef de service : Raphaëla SNAPS

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 10,8 (secrétariat commun Urbanisme – Environnement – Mobilité ; ½ partagé avec Environnement)

## Attributions générales du service

### Les missions urbanisme

Le service de l'aménagement du territoire encadre et met en œuvre la politique de développement urbain de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux et participe à l'élaboration de projets communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne l'aménagement du territoire.

Le service de l'urbanisme instruit les demandes de permis d'urbanisme, organise les enquêtes publiques et les commissions de concertation. Il conseille et renseigne les citoyens. Il sensibilise les citoyens à la préservation du patrimoine et au développement durable. Il est en charge du contrôle et des infractions urbanistiques. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales en ce qui concerne l'urbanisme.

Accueil - Renseignements urbanistiques – Conseils

Instruction des demandes de permis d'urbanisme :

- *Actes et travaux de construction, démolition, transformation, modification (aspect extérieur : vérandas, châssis\*, fenêtres de toitures\*, enduits, isolation de façades, peintures, ...) ; travaux intérieurs ; abris de jardin\* ; aménagements de jardins; terrasses), abattages d'arbres\* ... (\* : Exonéré de frais de dossiers et de taxe communale).*

Cadastre (transmission au Service Public Fédéral Finances)

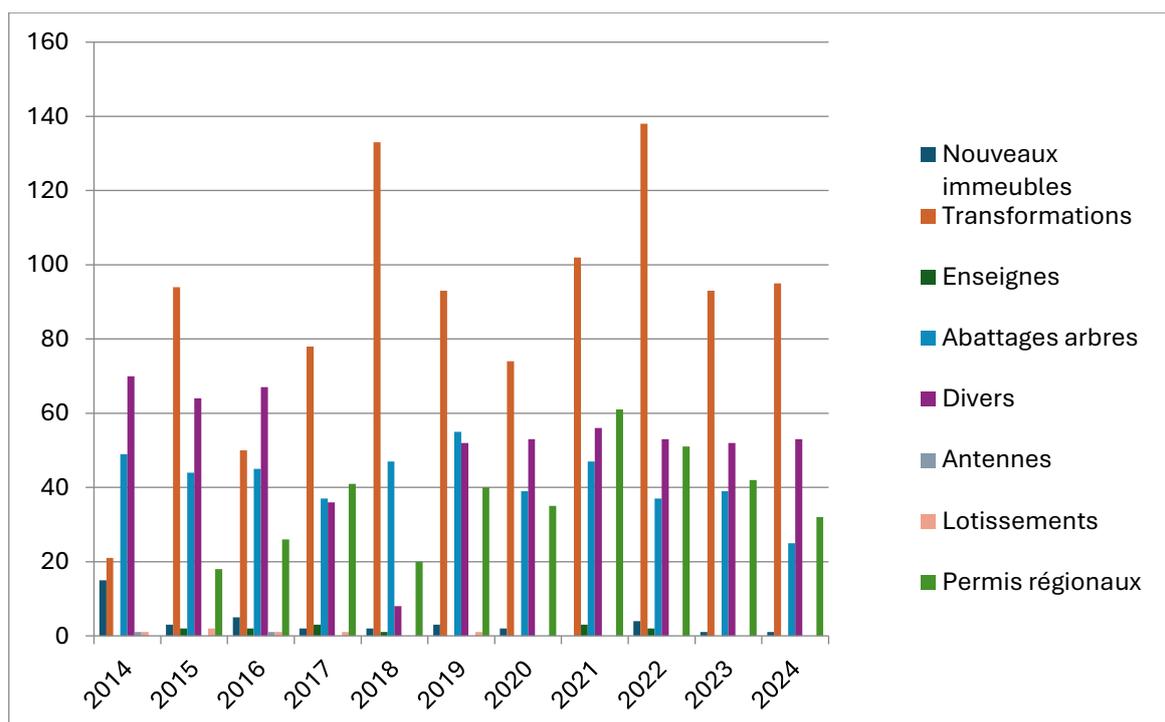
Recherche d'archives (permis, autorisations et plans d'immeubles)

## Permis d'urbanisme

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation de réunions de projet
- Participation aux réunions de projet régionales
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Organisation des Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôles de l'exécution des permis
- Recours au Gouvernement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **174** permis d'urbanisme (exercice précédent : **185**) répartis comme suit :

- 001 permis et 2 refus relatifs à des nouveaux immeubles (001)
- 95 permis et 5 refus relatifs à des transformations (093)
- 000 permis relatifs à des enseignes (000)
- 025 permis et 0 refus relatifs à des abattages d'arbres (039)
- 053 permis et 2 refus divers (052)
- 000 permis relatifs à des antennes (000)



*\* A partir de 2011, un nouvel arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dispense de permis d'urbanisme la pose de panneaux solaires dans la plupart des cas.*

Les agents régionaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **04** procès-verbal de constat d'infraction (07).

Les agents communaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **02** procès-verbaux de constat d'infraction (03) et **00** constats de fin d'infraction (000) et ont rédigé **11** signalements (012).

La Commission de concertation s'est réunie à **017** reprises (017) et a procédé à l'examen de **123** dossiers dont **087** soumis à des mesures particulières de publicité en application des dispositions règlementaires (112).

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **009** refus de permis d'urbanisme (exercice précédent : 009).

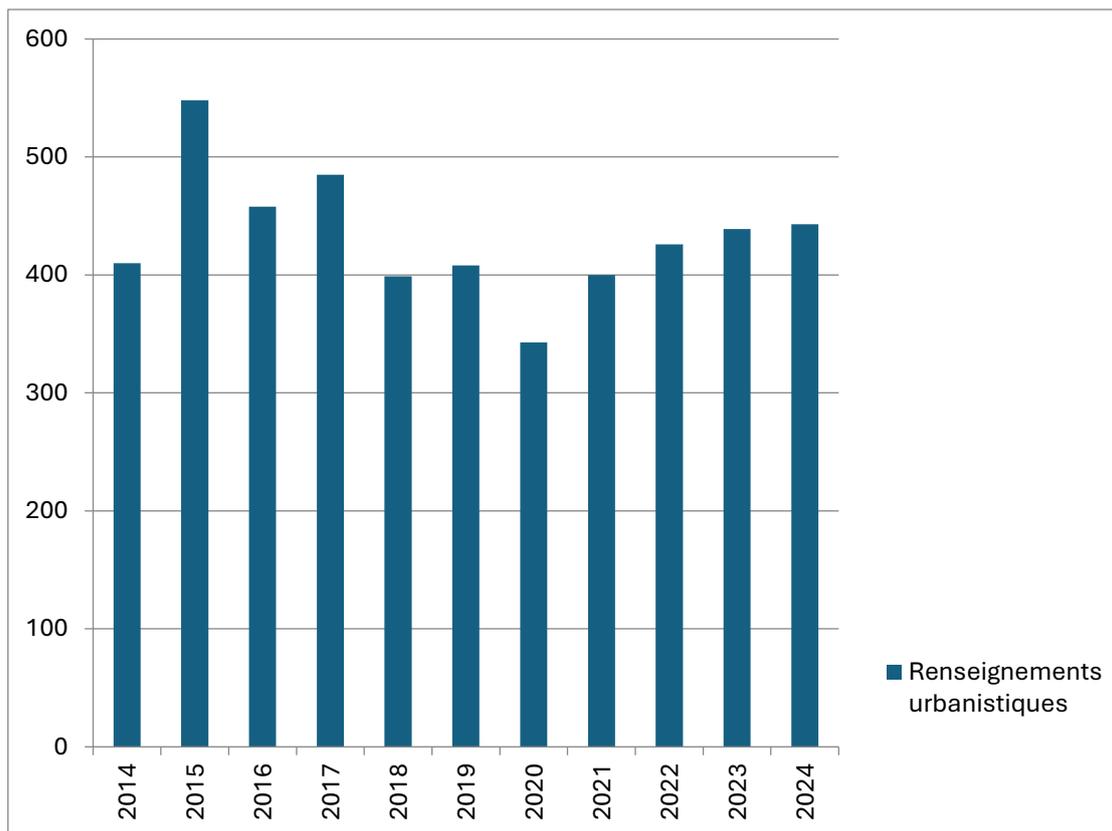
Le Fonctionnaire délégué a délivré **032** permis d'urbanisme (042), dont 21 permis uniques (028) et **002** refus de permis d'urbanisme (003) dont 09 dossiers ont nécessité un avis du Collège (011).

---

## Renseignements urbanistiques

---

- Accueil et renseignements au public :  
L'accueil est accessible tous les matins pour les enquêtes publiques et tous les lundis matins et après-midi (sauf période d'été juillet-août) dans un bureau aménagé à cet effet
- Renseignements aux notaires :  
Le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu à 443 demandes de renseignements urbanistiques (exercice précédent 439)
- Rédaction de courriers



## Hébergement touristique

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Délivrance d'attestation de conformité urbanistique
- Rédaction de courriers
- **003** attestations de conformité (002)

## Planification

- Plan Particulier d'Affectation du Sol zone 11 « Archiducs »  
Etude en suspend
- Règlement communal d'urbanisme (révision)  
Etude en suspend
- Etude du réaménagement de la place E. Keym  
Permis d'urbanisme délivré en octobre 2022, chantier suivi par le service des travaux publics
- Zone de Revitalisation Urbaine « Dries »  
Etude en cours – permis d'urbanisme octroyé en août 2023. Rédaction du métré et du cahier des charges.

---

## Divers

---

- Propositions de projets d'aménagement dans le cadre du groupe de travail POLUTRA
- Assistance à la confection de dossiers de demande de permis d'urbanisme relatifs à des bâtiments communaux, des voiries ou à des abattages d'arbres en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Participation au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM » - « NOVA 5.0 » et mise en place de l'application et de ses développements
- Participation au Comité d'Accompagnement, en tant que membre, dans le cadre de l'Etude d'Incidences Environnementales pour le projet « Demey park » situé sur le site du Carrefour d'Auderghem

---

## Nouveautés – Événements de l'année

---

- Etude pour le réaménagement de la place E. Keym : chantier en cours
- Zone de Revitalisation Urbaine « Dries » : rédaction du cahier des charges et du métré par le bureau d'architecture en vue de pouvoir lancer l'appel d'offre pour le chantier.
- Mise en place de la gestion des demandes de permis d'urbanisme numériques, sur la plateforme MyPermit.brussels permettant une accélération dans les délais de traitement des dossiers

# ENVIRONNEMENT

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : [environnement@wb1170.brussels](mailto:environnement@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 7<sup>ème</sup> Echevine

Chef de service : Raphaëla SNAPS

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,5 (2 x 1/2 partagés avec Mobilité et 1/2 partagé avec Urbanisme)

## Attributions générales du service

### Les missions environnement

Le service environnement instruit les demandes de permis d'environnement, organise les enquêtes publiques et participe aux commissions de concertation en cas de permis mixte. Il conseille et renseigne les citoyens et les entreprises en matière d'installations classées. Il est en charge du contrôle et des infractions environnementales. Il sensibilise les citoyens à la préservation de l'environnement et organise des actions en ce sens. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales et participe à l'élaboration de projets régionaux et communaux en ce qui concerne l'environnement.

Accueil – Renseignements divers – Conseils

Instruction des demandes de permis d'environnement :

- Exploitation d'installations susceptibles d'occasionner des nuisances (bruit, déchets, pollution de l'air et de l'eau)
- Gestion des plaintes environnementales (bruit, odeur, rejet d'air...)

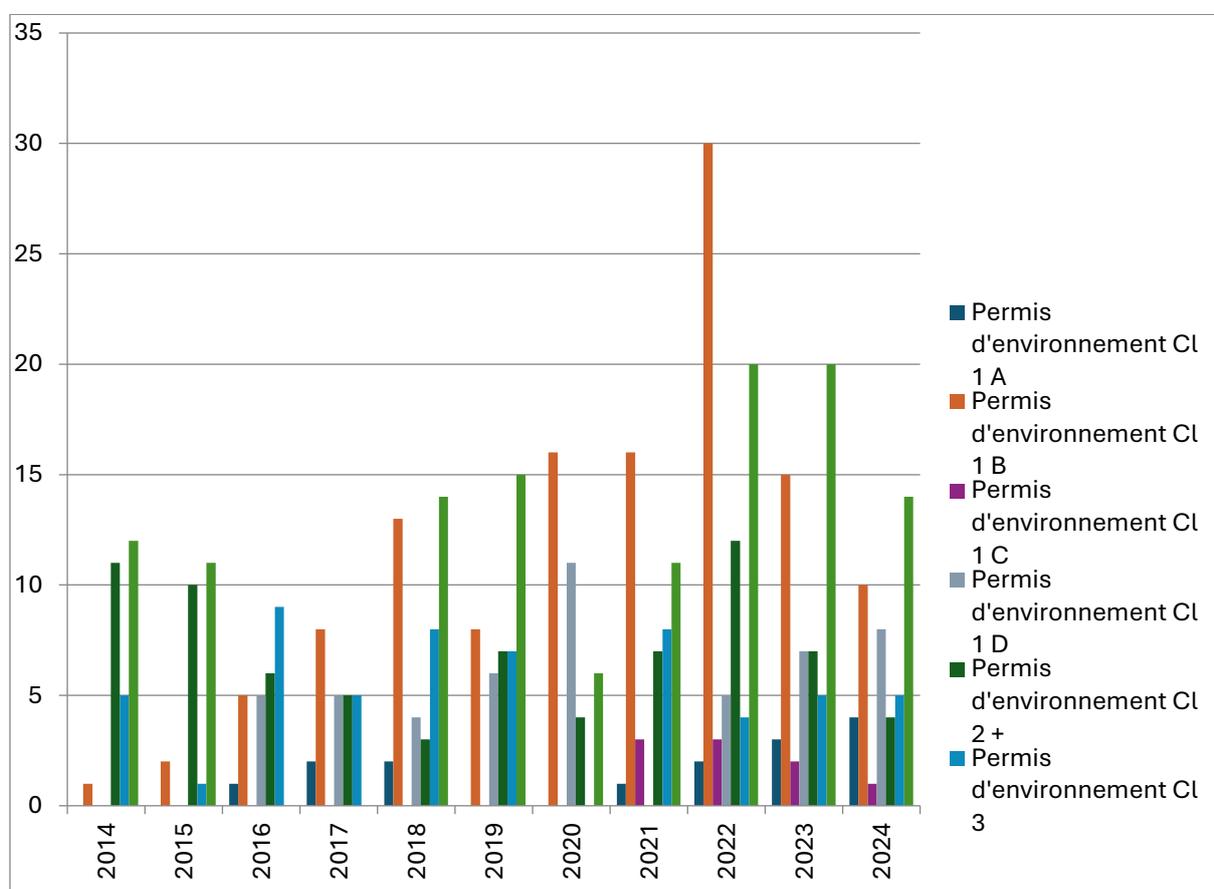
## Permis d'environnement

- Etude des dossiers - Visite des installations
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Participation aux Commissions de Concertation
- Rédaction des permis

- Contrôle des installations
- Recours au Collège d'Environnement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a procédé à l'examen des dossiers suivants :

- **04** Permis d'environnement classe 1A (exercice précédent : 03)
- **10** Permis d'environnement classe 1B (15)
- **01** Permis d'environnement classe 1C (02)
- **08** Permis d'environnement classe 1D (07)
- **04** Permis d'environnement classe 2 et Installations Temporaires (07)
- **05** Permis d'environnement classe 3 (05)



Les agents communaux habilités par le Collège des Bourgmestre et Echevins ont dressé **00** procès-verbaux de constat d'infraction (exercice précédent : 01). **03** avertissements ont été envoyés à l'encontre de titulaires de permis d'environnement (03).

Dans le cadre de l'instruction des dossiers **14** enquêtes publiques ont été organisées (exercice précédent : 20).

## Plaintes environnement

- Visite chez les plaignants
- Inspection avec Bruxelles-Environnement / I.B.G.E.
- Rapports au Collège Echevinal

Le service de l'Environnement a procédé à l'examen de **5** dossiers de plainte (6).

## Actions environnementales

- Opération Chats errants (prolongation de l'opération entamée en 1997) : suivi
- Opération « Maître-Composteur » (actions avec les Maîtres-composteurs de Watermael-Boitsfort) : suivi
- Mise en œuvre de l'octroi de primes aux particuliers pour la stérilisation et l'identification électronique des chats domestiques dans le cadre des actions régionales relatives au Bien-Être Animal : suivi
- Prime à l'éducation canine dans le cadre des actions relatives au Bien-Etre Animal : suivi
- Plan Eau : bassin versant de la Woluwe (Zwaneweidebeek) : suivi
- Opération « Inspirons le Quartier » : suivi
- Sensibilisation au nourrissage des animaux – campagne nichoirs : suivi
- Migration des batraciens : suivi
- Prime eau pour la récupération des eaux de pluies : suivi
- Prime « compostage individuel » : suivi
- Gestion des lucanes : campagne de communication - réalisation de la campagne comprenant un volet pédagogique à destination des écoles et un volet grand public pour communiquer vers les citoyens

## Divers

- Réunions organisées par Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. (Gestion Permis Environnement, nouvelles procédures MY PERMIT, Groupe de travail Inspectorat-Communes, Division Inspection - Surveillance - Prévention – Autorisations ; bruit, développement durable, infractions permis d'environnement, Ordonnance Sol, Bien-Etre Animal, nouvelles législations...)
- Réunions organisées par BRULOCALIS
- Gestion du chantier RER : suivi
- Aménagement de la dalle RER : suivi
- Bruit à l'agora sportive G. Benoidt : suivi
- Formations Bien-Etre animal par BE
- Formation gestionnaire déchets par BE

- Actions végétalisation – BE
- Biodiversité & bâti + CBS+ - BE
- Botanique urbaine – BE
- Solutions basées sur la nature – BE
- Spécificité et fonctionnement de l'écosystème urbain I et II – BE
- Gestion déchets végétaux – BE
- Visite de terrain – Projets inspirants : participation du service à une journée d'étude consacrée à une visite de la commune de Forest afin de voir les réalisations sur le terrain (aménagement urbains, projets citoyens et échanges inter communes)
- Contamination des sols par les PFAS – BE suivi des mesures
- Membre du Comité d'Accompagnement dans le cadre de l'Etude d'Impacts Environnementales pour le projet « Demey park » situé sur le site du Carrefour d'Auderghem

---

### **Nouveautés – Evénements de l'année**

---

- Enquête publique dans le cadre de la demande de renouvellement de permis d'environnement 2024 de l'exploitant "Brussels Airport Company" pour l'exploitation de l'aéroport de Bruxelles - Prise d'avis - Transmission de l'avis de la Commune à la Région Flamande.
- Gestion des frelons asiatiques – Gestion intégrée des populations : mise en place de la coordination des actions de terrain réalisées avec le Groupe F local
- Rencontre potagistes : organisation d'une soirée d'information rassemblant les acteurs de terrain afin de les mettre en contact et de créer une plateforme d'échanges entre eux
- Soirée bien-être animal – " Les chiens et nous, ... un amour pour la vie ? " réalisée dans le cadre des actions mise en place en terme de bien-être animal
- Moustique Tigre - actions entreprises en collaboration avec Sciensano et Bruxelles - Environnement

# SANTÉ

Tél. : 02/674.75.21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : [sante1170@wb1170.brussels](mailto:sante1170@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, 3<sup>ème</sup> Échevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : ½

## Attributions générales du service

Le service de la Santé a pour objectif de soutenir la santé sous toutes ses formes. Pour ce faire, des actions sont menées aussi bien envers le grand public ou les acteurs du terrain qu'au sein même de l'administration.

Au côté du service de la Santé, le Comité Santé a pour tâche de remettre des avis et inciter des initiatives dans le domaine de la santé.

Ce comité, dont la composition reste ouverte, est principalement constitué de professionnels de la santé actifs dans notre commune, ainsi que de personnes qui de par leur expertise ou leur implication, servent de relais pour une certaine tranche de la population (CCCA par exemple).

## Nouveautés - Événements de l'année

### Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

#### Réunion du Comité de la Santé

Sous la présidence du Docteur Jean-Claude Hariga, aux dates suivantes : 15.09.2023, 08.12.2023, 15.03.2024 et 07.06.2024.

Le Comité se veut être un service aux habitants.

Parmi les actions et/ou sujets abordés lors de ces réunions, citons :

- Différentes présentations e.a. Woman'Do (centre de planning familial spécialisé pour les femmes en exil, implanté à Watermael-Boitsfort) ; le dépistage du cancer colorectal ; l'épilepsie à l'école par le Dr. Olivier Costa, médecin coordinateur PSE libre BXL-Capitale ; La gestion de la sortie d'hospitalisation ; Zoom sur les communes 2024 par l'observatoire de la Santé et du Social ; le Planning Familial ; asbl Bras dessus-Bras dessous ; la Garde Bruxelloise Brusselse Wachtdienst ; asbl Care First Plus (infirmières indépendante) ; etc.

- Nous avons aussi parlé des précautions à prendre lors d'effort physique suite au réchauffement climatique ; des actions à mettre en place pour lutter contre le Burnout-dépression-harcèlement ; du Constat de décès (point avec la police) ; de l'Evras ; du Plan Social Santé Intégré ; etc.

### **Actions Santé**

- Lors de la SportSOpenDay 2023 l'accent a été mis sur la problématique de l'endométriose avec calicot et distribution de flyers de l'asbl Toi Mon Endo.
- Nous avons profité de la campagne annuelle de sensibilisation pour la vaccination contre la grippe, destinée aux 65 à 69 ans, soit +/- 1.434 personnes, d'intégrer dans le même courrier l'invitation au dépistage du cancer colorectal de Bruprev ainsi que la promotion de la boîte jaune développée par le Service Santé.
- Les 2 novembre 2023, 8 février, 2 mai, 8 août 2024 : organisation de collectes de sang en collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique destinée au personnel de l'administration ainsi qu'au grand public dans les salons de la Maison Haute.
- Organisation d'un cycle de conférences sur la sensibilisation au secourisme les 10 et du 24 octobre 2023 dans les Salons de la Maison Haute. Notre but était de sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur l'importance de pouvoir réaliser les gestes de premiers secours et de faciliter l'intervention des secours afin d'augmenter les chances de survie des victimes. La première séance avait pour but d'apprendre l'importance de l'appel et l'intervention des secours spécialisés. La seconde séance était orientée à la réanimation cardio-pulmonaire et défibrillateur externe.
- Organisation d'un cycle de formation pratique à la Gare de Watermael les 3 ou 23 novembre 2023, permettant au citoyen de pouvoir mettre en application les gestes de premiers secours. Basic Life Support : position latérale de sécurité, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, ou autres thèmes spécifiques selon les demandes. Une 30 aine de personnes ont bénéficié de ces formations. Les 27/04 et 25/05/2024, des séances spécifiques aux soins d'urgence pour les bébés et les enfants : réanimation cardio-pulmonaire, utilisation du défibrillateur, manoeuvres de désobstruction, plaies, hémorragies, brûlures, traumatismes, convulsions, intoxications ont également bénéficié à une trentaine de personnes.
- 01 décembre 2023 : journée mondiale Sida. Sensibilisation du personnel communal par le port d'un petit ruban rouge ainsi que par l'adaptation de la

signature électronique reprenant ce même petit ruban rouge et sensibilisation du grand public par la pose d'un grand calicot sur la Maison Haute.

- Le 11 décembre 2023, dans les Salons de la Maison Haute, conférence : 'Alcool, les Belges savent pourquoi ?' Les clés pour que l'alcool reste un plaisir. Animée par Martin de Duve, alcoologue et expert en santé publique, cette conférence a pour objectif principal d'offrir une information objective et scientifique sur notre consommation, en prenant en compte à la fois les responsabilités individuelles et sociétales.
- Appel aux dons pour l'Ukraine de matériel médical urgent, suite de l'action. En collaboration avec la Belgium CCI (Chamber of Commerce and Industry Belgium and Luxembourg for Ukraine), nous avons organisé dans l'ensemble des pharmacies de la commune une récolte de matériel médical d'urgence pour l'Ukraine. Contacts et promotion et récolte par la commune, acheminement vers l'Ukraine par la Belgium CCI.
- La « Boîte jaune » continue à être distribuée. Cette boîte est un moyen de communication entre le patient et l'hôpital ou les services de secours. La publicité a été relancée auprès des médecins et pharmaciens et a été aussi promue auprès de la population par le service de la santé et par le CCCA. Une collaboration avec les services de la zone de police est également mise en place.
- Participation par l'échevin de la Santé et du service aux Réunions des Echevins de la Santé de la Région Bruxelloise.
- Participation du service de la Santé aux Ateliers du Changement.

## **Animations récurrentes Santé**

### **Alzheimer**

Reconduction de la convention avec l'asbl Alzheimer Belgique :

- Café-Souvenirs Alzheimer - Tous les deuxièmes mardis du mois, entre 14h et 16h, (à quelques rares exceptions près) à la gare de Watermael. Pour rappel, le Café Souvenir a pour but d'engendrer des discussions et des souvenirs auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées, et ce, grâce à l'aide spécialisée d'un ergothérapeute.
- Rendez-vous Psychomotricité - Tous les quatrièmes mardis du mois (à quelques rares exceptions près) entre 14h et 16h à la gare de Watermael.

Toujours dans volonté de créer des sessions de gymnastique douce pour les patients atteints d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

# HYGIÈNE

Tel : 02/674.74.32

Courriel : [urbanisme@wb1170.brussels](mailto:urbanisme@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 5<sup>ème</sup> Echevine

Chef de service : Raphaëla SNAPS

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

## Attributions générales du service

### Les missions hygiène

Le service de l'hygiène surveille, en collaboration avec l'AFSCA et BRULABO, les établissements en contact avec des denrées alimentaires accessibles au public. Il communique et relaie les mesures préconisées par les instances concernées en cas d'épidémie ou d'épizootie.

Les différentes missions qui incombent au service de l'Hygiène sont en fait partagées par les services de Police, des Travaux Publics, de l'Instruction Publique, de la Vie Economique, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

La Commune est affiliée à BRULABO (anciennement dénommé LIBCB). Ce Laboratoire œuvre tant au point de vue du contrôle des marchandises dans les grandes surfaces ou chez les petits commerçants, qu'au point de vue, par exemple, de la qualité des repas scolaires ou celle de l'eau dans les piscines communales.

Il analyse régulièrement les qualités hygiéniques, bactériologiques et nutritives des repas servis dans les établissements scolaires communaux et au CPAS.

- Délivrance de Certificat d'Hygiène (lieux accessibles au public).
- Hygiène des denrées alimentaires (lieux de fabrication, de vente) : contrôle des établissements.
- Hygiène des bâtiments communaux.

## Contrôles

- Visites des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers

Le Laboratoire Intercommunal de Chimie et de Bactériologie de l'Agglomération bruxelloise a effectué des contrôles sur le territoire communal qui ont donné lieu à des avertissements adressés par le Collège des Bourgmestre et Echevins aux établissements déclarés insatisfaisants.

---

## Divers

---

- Echange de pratiques de terrain avec l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité Alimentaire)
- Echange de pratiques de terrain avec BRULABO
- Dératisation et élimination des nuisibles dans les bâtiments communaux : suivi

# S.I.P.P.T.

## SERVICE INTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

Tél. : 02/674.75.18

Courriel : [dmichaux@wb1170.brussels](mailto:dmichaux@wb1170.brussels)

Autorité responsable: Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Dominique MICHAUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Tout employeur est tenu de mener une politique en matière de bien-être et de disposer d'un service interne pour la prévention et la protection au travail.

La "loi bien-être" (loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail) constitue la base de la législation sur la sécurité et la santé au travail. En marge de cette loi, des arrêtés d'exécution sont également pris. Ces dispositions sont rassemblées dans le Code sur le bien-être au travail.

### Attributions générales du service

Assister l'employeur dans l'exécution de sa politique relative au bien-être.

Le bien-être est recherché par des mesures qui ont trait à :

- La sécurité du travail ;
- La protection de la santé du travailleur au travail ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail (violence, harcèlement, ...) ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène du travail ;
- L'embellissement des lieux du travail ;
- Les mesures prises en matière d'environnement.

### Dans le cadre de la gestion dynamique des risques

- Conseiller, collaborer et assister concernant, entre autre, l'analyse des risques, l'analyse des accidents et les maladies professionnelles, l'organisation du travail, les instructions, la formation, l'accueil, le recours à des tiers, les procédures d'urgence,...

- Répondre aux obligations administratives telles que rapports mensuels, rapports annuels, communications, secrétariat du Comité de concertation.
- Être à disposition de l'employeur, de la ligne hiérarchique et du travailleur pour rendre des avis.

### **Dans le cadre des relations intra entreprise**

Travailler en collaboration avec les différents chefs de service.

### **Dans le cadre des relations inter entreprise**

Être le Contact et l'interlocuteur en matière de bien-être pour toute personne qui visite l'Administration à titre professionnel comme le SEPPT, l'inspection du travail, les services de contrôle techniques, les pompiers, les organisations représentatives (partenaires sociaux et organisations de conseillers en prévention),...

---

## **Missions habituelles**

---

### **En matière de sécurité**

- Analyse de risques
- Analyse des accidents du travail
- Recherche sur les caractéristiques techniques de nouvelles machines, outils,...
- Emission d'avis sur des postes de travail, nouvelles machines, méthodes de travail, projet d'aménagement, ....
- Suivi des contrôles périodiques des organismes agréés
- Suivi de la mise en conformité et entretien des ascenseurs
- Avis sur équipement de protection individuelle

### **En matière de sécurité incendie**

- Réalisation de plans d'évacuation
- Collaboration à l'établissement de plan interne d'urgence
- Visites de prévention incendie en relation avec les pompiers et suivi
- Entretien des moyens d'extinction (extincteurs, dévidoirs) et des moyens d'alerte.
- Avis sur le placement de porte coupe-feu, éclairage de secours,...

### **Obligations administratives**

- Rapport annuel

- Plan annuel quinquennal
- Rapport mensuel
- Rapports de visite
- Tenue et mise à jour de la documentation du SIPPT (inventaire amiante, inventaire des produits chimiques, ...)

### **En matière la santé du travailleur**

- Organisation des premiers secours et gestion de la pharmacie
- Avis sur l'ergonomie du poste de travail
- Avis sur l'utilisation de produits chimiques
- Plan de gestion des assuétudes en collaboration avec GRH

### **Dans le cadre de la charge psychosociale**

- Relations avec les personnes de confiance de l'administration.
- Analyse des actes de violence externe et proposition de solution en collaboration avec les différents acteurs.

### **Dans le cadre de l'environnement (en relation avec le service de l'environnement)**

- Organisation et gestion des actions techniques à mettre en œuvre en vue d'obtenir un permis d'environnement.
- Prise de contact avec des organismes privés en vue d'établir des reconnaissances de l'état de sol.
- Recherche sur des alternatives aux produits phyto-pharmaceutiques (herbicides, pesticides, ...)

### **Mais aussi**

- Visite des lieux de travail (rapports et suivis)
- Tenue de la réunion mensuelle du comité de concertation ainsi que le suivi
- L'hygiène des lieux de travail (cuisines crèches, ...)
- Relations avec les différents acteurs de la prévention, externes à la Commune (médecine du travail, inspection du travail, pompiers, fond des maladies professionnelles, ...)
- Proposition de formations en prévention spécifiques, adaptées aux travailleurs et en fonction des besoins en collaboration avec le service Formation

## Événements marquants de l'année (liste non exhaustive)

### Organisation du travail

- Remaniement du plan froid communal.
- Sensibilisation de la LH (centre technique) au bien-être au travail

### Sécurité au travail

- Analyse de postes : fonction maçon, chauffeur camion ;
- Analyse de risques- équipements de travail : poids des batteries dorsales ;
- Rédaction d'une fiche risques spécifiques pour l'enlèvement d'animaux morts
- Suivi des inventaires amiante ;
- Visite des lieux de travail (Ecole des Cèdres- Roseraie, Ecole des Naïades, Ecole du Karrenberg- Nos Petits, Maison Communale, crèche des copains d'abord, crèche Gilson, centre technique, ...)
- Visite de prévention dans les crèches ;
- Visite de dépistage de risques sur terrain avec Ethias - ouvriers des travaux Publics ;
- Formation à l'attention des travailleurs ouvriers- travail en hauteur, montage et démontage d'échafaudage
- Recherche sur les défibrillateurs en vue de renouveler le marché en cours

### Sécurité incendie

- Entretien des équipements (extincteurs, échelles, escaliers de secours) ;
- Relation avec le SIAMU : visites de prévention (Espace Paul Delvaux, crèche des Roitelets, crèche Gilson)
- Participation à des exercices d'évacuation : Crèche Gilson, Espace Paul Delvaux, Ecole du Karrenberg
- Projet de mise en place d'une équipe de SLCI au sein de chaque bâtiment
- Formation incendie de base pour les conseillers en prévention niv 3
- Modification de la sortie de secours – grande salle académie des Beaux-Arts
- Réalisation et/ou mise à jour de plans d'évacuation (Ecole Colibri, Aigrettes, Sapinière, Maison des jeunes, Maison Haute et Espaces Delvaux)
- Rédaction d'une fiche action en cas d'alerte à la bombe dans les écoles ;

### Protection de la santé des travailleurs

- Organisation vaccination grippe ;

- Installation d'un local d'allaitement provisoire (dans l'attente de travaux) centre administratif/ La Source
- Adaptation de poste de travail- chaise selle spécifique

### **Risques psychosociaux**

- Analyse de risques psychosociaux- service de la Régie Foncière, école du KARREMBERG et école de la Roseraie-équipe ATL ;
- Appel à candidature à la fonction de personne de confiance.

# MOBILITÉ

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : [mobilite@wb1170.brussels](mailto:mobilite@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 5<sup>ème</sup> Echevine

Chef de service : Raphaëla SNAPS

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 (1 + 2 x ½ partagés avec Environnement)

## Attributions générales du service

### Les missions mobilité

Le service de la mobilité encadre et met en œuvre la politique de mobilité de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux. Il participe à l'élaboration de projets de mobilité régionaux et communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne la mobilité. Il organise la « Journée Sans Voiture » et diverses actions de sensibilisation autour de la mobilité. Il est en charge du plan communal de déplacement d'entreprise. Il participe à la cellule POLUTRA (police – urbanisme – travaux publics) qui examine les questions locales de mobilité.

Gestion du Règlement Complémentaire Général en matière de circulation routière.

Participation à la cellule POLUTRA (analyse de problèmes de voirie par les services de police, de l'urbanisme et des travaux publics).

## Actions mobilité

- Brevet du cycliste : suivi
- Participation à la « Semaine de la Mobilité » : suivi
- Zones bleues : suivi
- Déploiement des arceaux vélos : suivi
- Déploiement de boxes vélos : suivi
- Prime communale « Entretien – Réparation de vélo » : suivi
- Développement de l'implantation des bornes de rechargement électrique sur le domaine public : suivi
- Rue scolaire : suivi
- Contrôle du stationnement par Parking Brussels depuis mai 2023 : CA suivi

- Implémentation des Drop Zones : mise en place d'une centaine de Drop Zones le 1er janvier 2024, suivi et adaptation des emplacements et du nombre, en fonction des besoins
- Zones bleues – contrôle par Parking Brussels : CA opérationnels
- Car sharing : suivi du déploiement de CAMBIO

---

## Divers

---

- Réunions « Mobilité » organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (A.V.C.B. / BRULOCALIS)
- Réunions « Mobilité » organisées par Bruxelles Environnement (I.B.G.E.) et Bruxelles Mobilité
- Plan de Déplacement Entreprise de l'administration : suivi
- Rapport annuel flottes des véhicules de services
- Participation aux CA relatifs aux répercussions de la mise à sens unique du Pont Fraiteur sur Pêcheries-Visé avec le réasphaltage de la rue des Pêcheries début 2024
- Good Move - Evaluation et des interactions entre la Région et les communes dans la mise en œuvre locale du Plan régional Good Move
- Participation au comité d'avis de l'écopont de la Forêt de Soignes
- Plans d'actions communaux de sécurité
- Green Deal Academy
- Coordinateur Sécurité Routière
- Journée de réflexion : Plans de circulation en milieu urbain : quelles suites
- Plan SNCB 2023-2026
- Voyages d'études à Hasselt
- Repérage RER vélo et participation aux CA
- Suivi Bassin d'orage Tenreuken
- Suivi du projet public de 20 bancs avec le service de la participation
- Journée d'étude sur la mesure et l'évaluation des infrastructures cyclables (CRR)GT entretien des trottoirs et aménagement au service de la politique piétonne dans les communes (Brulocalis)
- CRR - journée d'étude sur la mesure et l'évaluation des infrastructures cyclables
- Coordination et mise en place des ateliers de réparation vélos avec les ateliers de la rue Voot (subvention Bruxelles En Vacances)
- Membre du Comité d'Accompagnement dans le cadre de l'Etude d'Incidences Environnementales pour le projet « Demey park » situé sur le site du Carrefour d'Auderghem

## Nouveautés – Evénements de l'année

- Projet de Tramification du 95 : suivi de l'étude STIB-Bruxelles Mobilité jusque fin 2023
- Coordination Vollenbike (Pro-Vélo)
- Bike Project (Pro Vélo)
- Mise en place cyclologistique communale (URBIKE)
- Participation aux actions de « Soutien régional aux actions communales de mobilité » : suivi de chantiers Place Keym, arrêt de bus Loutrier, trottoir traversant Heiligenborre, rue des Pêcheries
- Projet Mobility Hub sur Keym et Wiener
- Plan de marquage pour Middelbourg, Philippe Dewolfs, Elan, Campanule, Visé
- Travaux carrefour Léonard : participation aux réunions de chantier
- Analyse des aménagements communaux sous le prisme du Plan régional de mobilité (STRATEC – BM)
- Journée mondiale du vélo : organisation d'une parade à travers la commune et rassemblant les écoles communales (170 élèves)

## 4.9. RÉGIE FONCIÈRE

# RÉGIE FONCIÈRE

Tél : 02/674.74.37

Courriel : [regie.fonciere@wb1170.brussels](mailto:regie.fonciere@wb1170.brussels)

Autorité responsable : Benoît THIELEMANS, 2<sup>ème</sup> Echevin

Chef de département : Jean-Louis STELLIAN

Chef de service : Jean-François JACQUES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6

## Attributions générales du service

La Régie Foncière communale a été créée en 1977 et assure la gestion du patrimoine privé communal. A ce titre, elle met en location principalement des logements publics, et accessoirement des garages, des commerces, des bureaux, des ateliers d'artistes, ainsi que des parcelles de potagers. Elle en assure la gestion locative journalière, la gestion des candidatures et attributions, la gestion technique et l'entretien du patrimoine ainsi que la gestion financière.

La Régie Foncière Communale réalise des travaux de rénovation du patrimoine privé communal et des travaux de construction afin de créer de nouveaux logements publics. Elle dispose d'un budget séparé du budget communal.

En 2015, le nouveau règlement d'attribution a été mis en place ainsi qu'une commission d'attribution composée de fonctionnaires communaux.

En 2018, une grille des loyers a été approuvée par le Conseil communal et le règlement d'attribution a été amendé.

En 2019, l'indexation annuelle de la grille des loyers 2018, selon l'indice santé de référence de décembre 2018, et des amendements au règlement d'attribution ont été approuvés par le Conseil communal du 15/10/2019.

En 2023, le Conseil Communal du 23/05/2023 a décidé de suspendre temporairement les inscriptions au registre des candidatures des logements sociaux jusqu'à nouvel ordre.

## Description et évaluation du parc immobilier en 2023-2024

Le parc immobilier privatif se compose de 6 catégories :

1. Les logements : 176 biens
2. Les parkings : 111 emplacements
3. Les locaux : 10 biens
4. Les commerces : 9 biens
5. Les infrastructures sportives : 1 bien
6. Les infrastructures médicales : 1 bien

Soit 308 biens en gestion locative

### **Les logements**

La catégorie des logements se compose de 7 sous-catégories :

- Les logements sociaux : 49 biens
- Les logements moyens : 110 biens
- Les logements – PMR : 6 biens
- Les logements communautaires loués par des ASBL : 4 biens
- Les logements loués par la commune : 3 biens
- Les logements d’urgence : 1 bien
- Les logements loués par le CPAS : 3 biens

Soit 176 logements en gestion locative

### **Les parkings**

La catégorie des parkings se compose de 3 sous-catégories :

- Les garages : 24 emplacements
- Les emplacements : 82 emplacements
- Les emplacements 2 roues : 5 emplacements
- De nombreux emplacements vélos

### **Les locaux**

La catégorie des locaux se compose de 4 sous-catégories :

- Les ateliers d’artistes : 4 biens
- Les bureaux loués à des privés : 1 bien
- Les bureaux loués à des ASBL : 3 biens
- Les bureaux de l’administration : 1 bien

## **Les commerces**

La catégorie des commerces se compose de 2 sous-catégories :

- Les commerces loués à des privés : 7 biens
- Les commerces loués à des ASBL : 2 biens

## **Les infrastructures sportives**

- Manège loué à une ASBL : 1 bien

## **Les infrastructures médicales**

- Maison Médicale de Watermael-Boitsfort/Auderghem : 1 bien

## **Candidats-Locataires et locataires en 2023-2024**

### **Candidats-Locataires**

Le tableau ci-dessous fournit une description détaillée des candidats-locataires par catégorie :

#### **Bilan des inscriptions au registre (période du 01/09/2023 au 31/08/2024)**

NB : Le Conseil Communal du 23/05/2023 a décidé de suspendre temporairement les inscriptions au registre des candidatures des logements sociaux jusqu'à nouvel ordre.

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	748 (-19)	283	193	124	143	5
Modérés	104 (-11)	36	2	34	30	2
PDM	1 (0)	1	0	0	0	0
Total	853 (-30)	320	195	158	173	7

#### **Bilan des attributions en 2023-2024 (période du 01/09/2023 au 31/08/2024)**

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	1	0	0	1	0	0
Modérés	6	0	6	0	0	0
PMR	1	0	1	0	0	0
Total	<b>8</b>	0	7	1	0	0

Dans le cadre de l'accueil d'urgence de réfugiés de guerre ukrainiens :

- La Régie Foncière a mis à disposition 3 logements moyens 2 chambres faisant partie de son patrimoine.
- Des conventions d'occupation ont été passées entre la Régie Foncière et la SC « En bord de Soignes » pour la mise à disposition de 2 logements supplémentaires (2 studios faisant partie du patrimoine de la SC « En bord de Soignes »).

## Grille des loyers 2024

<b>GRILLE DES LOYERS 2024 – RÉGIE FONCIÈRE</b>					
<b>LOGEMENTS MOYENS</b>					
Typologie du logement	Logement de petite surface	Logement de surface moyenne	Logement de grande surface		Supplément pour jardin
<b>1CH</b>	- de 58 m <sup>2</sup>	58 m <sup>2</sup>	+ de 58 m <sup>2</sup>		
	<b>€ 673</b>	<b>€ 706</b>	<b>€ 737</b>	<b>+</b>	<b>€ 61</b>
<b>2CH</b>	- de 82 m <sup>2</sup>	82 à 85 m <sup>2</sup>	+ de 85 m <sup>2</sup>		
	<b>€ 860</b>	<b>€ 889</b>	<b>€ 920</b>	<b>+</b>	<b>€ 61</b>
<b>3CH</b>	- de 100 m <sup>2</sup>	100 à 125 m <sup>2</sup>	+ de 125 m <sup>2</sup>		
	<b>€ 981</b>	<b>€ 1.012</b>	<b>€ 1.064</b>	<b>+</b>	<b>€ 61</b>
<b>4CH</b>	- de 120 m <sup>2</sup>	120 à 160 m <sup>2</sup>	+ de 160 m <sup>2</sup>		
	<b>€ 1.104</b>	<b>€ 1.135</b>	<b>€ 1.167</b>	<b>+</b>	<b>€ 61</b>
<b>5CH</b>	- de 150 m <sup>2</sup>	150 à 180 m <sup>2</sup>	+ de 180 m <sup>2</sup>		
	<b>€ 1.167</b>	<b>€ 1.193</b>	<b>€ 1.226</b>	<b>+</b>	<b>€ 61</b>

Indexation annuelle selon indice santé de référence de décembre 2023.